Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17249 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 11 JUILLET 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Incertitudes sur l'assurance-chômage

■ Emploi : 20 pages d'annonces classées

ACTIVE:LMQPA
busy

Airbus, Ariane en Bourse

■ EADS, le géant européen de l'aéronautique et de la défense, coté lundi à Paris, Francfort et Madrid

■ Un prix de vente plutôt bas a assuré le succès de l'opération

■ Les particuliers ont souscrit massivement, les institutionnels sont plus réticents

Lire page 20

Israël-Palestine : M. Barak joue son va-tout

● A quelques heures du sommet israélo-palestinien de Camp David, Ehoud Barak affronte une crise politique majeure ● « Pour qu'il y ait la paix », le premier ministre israélien en appelle au peuple contre les « politiciens » ● Pour Yasser Arafat, c'est le sommet de la dernière chance

POUR LA PAIX, pour obtenir un accord définitif avec les Palestiniens et leur leader Yasser Arafat, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, semblait prêt, lundi 10 juillet, à mettre son avenir politique en jeu. A quelques heures de son départ pour le sommet de Camp David, aux Etats-Unis, où il devait retrouver M. Arafat et le président Bill Clinton, le premier ministre affrontait une crise politique majeure à Jérusalem.

Il était attendu en début d'après-midi à la Knesset (le Parlement), où son gouvernement était soumis à trois motions de censure. Déposées par la droite, elles n'avaient, toutes, qu'un seul objet : empêcher M. Barak de s'envoler pour les Etats-Unis. Si son gouvernement était censuré, le premier ministre devrait organiser de nouvelles élections dans les trois mois.

M. Barak semblait ne pas vouloir se laisser intimider. Il paraissait décider à jouer son va-tout, à aller devant les électeurs pour leur soumettre un éventuel accord de paix, bref à passer outre les partis.

Dimanche, il a été lâché par les trois formations de droite membres de sa majorité parlementaire et de son gouvernement. Leur départ place M. Barak à la tête d'un gouvernement minoritaire à la veille de Camp David. Mais, dans une allocution télévisée, dimanche soir, le premier ministre en a appelé directement à l'électorat : *« Je vous demande de me soutenir, de dépasser toutes les divergences (...) pour qu'il y ait la paix (...). Je n'ai pas été élu par des politiciens et des partis mais par le peuple qui m'a confié le mandat d'aller vers un avenir meilleur ; personne ne m'apprendra ce qu'est la sécurité. »*

Le sommet de Camp David (près de Washington) devait s'ouvrir mardi. Il devrait déboucher sur un accord-cadre sur les quatre principaux dossiers de la paix : Jérusalem, le tracé des frontières du futur Etat palestinien, l'avenir des colonies et la question des réfugiés palestiniens.

Lire page 2

SERGE PICARD

SÉRIES DE L'ÉTÉ

La France à pied

1. Premiers pas dans le Nord

Pour célébrer le nouveau millénaire, la Mission 2000 a fait planter dix mille arbres le long du méridien de Paris. Avant le grand pique-nique prévu le 14 juillet le long de cette ligne virtuelle qui traverse la France de Dunkerque aux Pyrénées, Emmanuel de Roux l'a parcourue à pied. Un voyage de soixante-quatre jours, placé sous le signe de la lenteur et de la découverte des visages les plus divers de notre pays. p. 14-15

Argent blanchi : la filière chinoise

LE DÉMANTÈLEMENT par la police judiciaire d'un réseau parisien de blanchiment d'argent, le plus important jamais découvert en France, révèle une face cachée de la diaspora chinoise. En dix-huit mois, 1,6 milliard de francs, correspondant pour l'essentiel aux bénéfices non déclarés d'importateurs et de commerçants chinois établis en France, ont été recyclés et transférés en Chine, selon les enquêteurs. Deux années d'investigations policières ont nourri une information judiciaire ouverte pour *« blanchiment »* et *« exercice illégal de la profession de banquier »*. Des immigrés clandestins témoignent dans *Le Monde* sur leurs conditions de vie en France.

Lire page 8

La reine d'Angleterre fait des économies forcées

LONDRES
de notre correspondant

Pas d'augmentation de salaire pour la souveraine des îles Britanniques. Gelée depuis dix ans à 7,9 millions de livres sterling annuels – environ 83 millions de francs ou 12,6 millions d'euros, soit environ la même enveloppe que les dépenses de l'Elysée en 1999 –, la liste civile de la reine Elizabeth restera bloquée à ce niveau pour les dix ans qui viennent, a annoncé Tony Blair au Parlement. Un subside financé par le contribuable pour assurer *« l'honneur et la dignité de la Couronne »*, a dit le premier ministre travailliste, soulignant que l'enveloppe est en rapport avec *« la haute considération et l'affection dont la reine et la famille royale sont l'objet »*.

La facture royale, adoptée sans hésitation ni murmure aux Communes, couvre le coût des serviteurs de la reine (300 personnes), ses dépenses courantes ainsi que ses frais de réception. Si on compte l'entretien des palais royaux, la sécurité et les déplacements officiels hors du pays, la monarchie coûte annuellement 37 millions de livres – environ 388 millions de francs ou 59 millions d'euros – au contribuable britannique. Mais, *« avec 80 000 invités par an et environ 3 000 engagements officiels assurés chaque année par la famille royale, celle-ci fait un travail impressionnant »*, a plaidé Tony Blair.

Seuls les frais afférents au royal époux de la souveraine, le duc d'Edimbourg, et à sa mère, qui fêtera son centième anniversaire en août, s'ajoutent à ceux de la reine dans la liste civile. Depuis 1994, Elizabeth Alexandra Mary Windsor, la femme la plus riche d'Angleterre, sinon d'Europe – sa fortune personnelle est estimée entre 25 et 50 milliards de francs, selon qu'on inclut ou non les bijoux de la Couronne et les 140 000 hectares de bonnes terres possédées par « la famille » mais interdites à la vente par l'Etat –, finance elle-même les dépenses de ses rejetons, cousins et autres membres nécessiteux de la cour. Le prince Charles lui, vit des revenus de ses propriétés au pays de Galles et ailleurs.

Généralement présenté comme un *« fervent monarchiste »*, Tony Blair a dû rabrouer un de ses ministres la semaine dernière parce qu'il proposait tout simplement d'expulser des palais royaux celle qu'on appelle ici avec quelque ironie *« the Firm »* (« la Firme »), pour les transformer en lieux publics. Le premier ministre a mis en avant les *« substantielles économies »* réalisées ces derniers temps par la famille régnante.

Depuis 1994, tous ses membres, à commencer par Sa Majesté, paient des impôts, et la souveraine a accepté d'ouvrir au public, contre espèces sonnantes et en juillet-août seulement, son palais de Londres. Mise au rancart l'an dernier du navire royal qui coûtait une petite fortune, utilisation d'hélicoptères « charterisés » pour les déplacements intérieurs plutôt que les jets de jadis, modernisation et « dégraissages » de la maison royale... : au total, le Palais s'est lancé dans de telles économies que, sur la seule liste civile, il a accumulé un excédent d'environ 400 millions de francs. *« Intérêts inclus »*, a précisé le premier ministre.

Patrice Claude

JOËL SAGET/AFP

TOUR DE FRANCE

A l'assaut des Pyrénées

Après une semaine de plat, le Tour de France cycliste abordait les Pyrénées, lundi 10 juillet. Au terme de l'étape Dax - Lourdes-Hautacam, le peloton devrait en savoir plus sur l'état de forme de ses grimpeurs comme l'Espagnol Fernando Escartin *(photo)*, l'Italien Marco Pantani ou le Français Richard Virenque. p. 24-25

La surprise de Bercy

LAURENT FABIUS

IL EST NETTEMENT moins libéral que prévu. Il respecte scrupuleusement la discipline gouvernementale. Laurent Fabius surprend, au ministère de l'économie et des finances, où il s'apprête à rendre les premiers arbitages budgétaires pour 2001.

Lire page 6

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 711 - 7,50 F

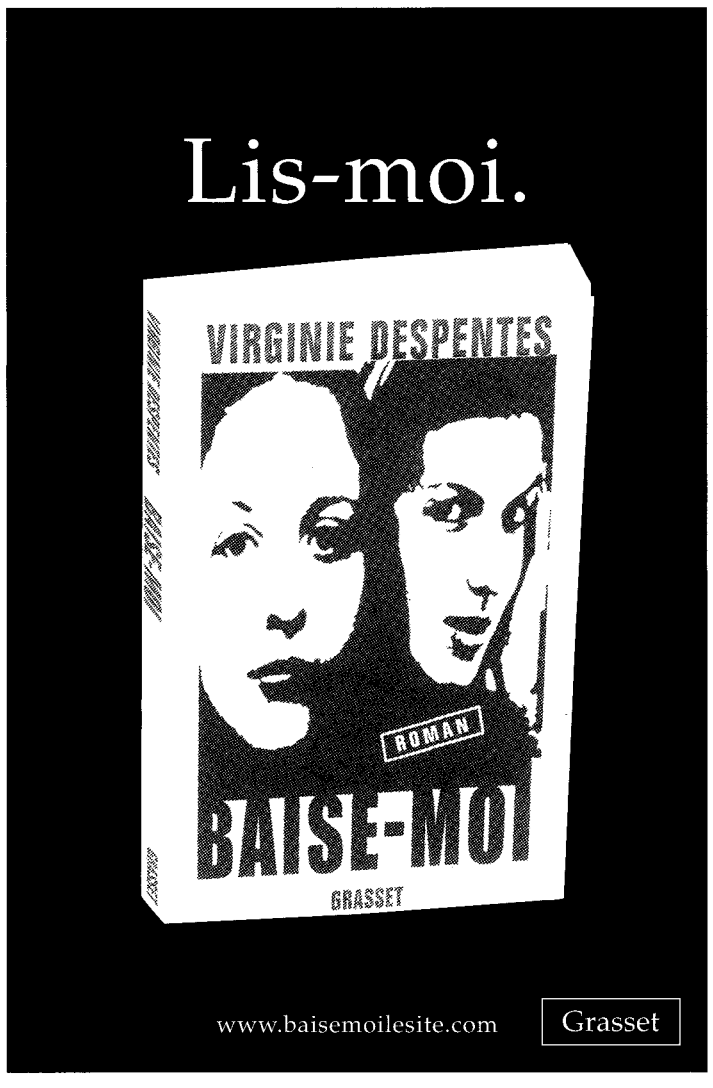

POINT DE VUE

Qu'est-ce qu'une politique de gauche ?

par Nicolas Tenzer

IL existe un malaise de la gauche française. Au-delà des accords ou des désaccords avec la politique conduite par Lionel Jospin, l'interrogation est profonde quant à ce que signifie, aujourd'hui, « être de gauche » et conduire une politique « de gauche ». Si la gauche n'est qu'une sensibilité, une attitude ou une tradition et si elle ne s'incarne pas dans des actes en conformité avec sa doctrine, elle n'est rien. Elle ne peut requalifier le capitalisme, la performance et les inégalités du terme « de gauche » pour qu'ils le deviennent effectivement. Elle n'est pas un « supplément d'âme » ou de compréhension.

Si elle se borne, à l'inverse, à développer une protestation et à recourir à l'incantation, autrement dit si elle ne tient pas compte des réalités de l'action aujourd'hui, elle n'est rien non plus. La seule gauche intéressante est la « gauche de gouvernement ». La gauche ne parviendra au succès politique durable que si elle ne se résume ni à un prétendu réalisme qui l'exonère de rendre compte de ses valeurs, ni à un volontarisme verbal qui la dispense de prendre, selon la formule de Hannah Arendt, *« les risques de la vie publique »*.

Pour sortir de ce dilemme, certains ont fait fond sur l'idée d'une *« troisième voie »*, contribution la plus nouvelle et sérieuse à la définition de la gauche, tandis que d'autres, plus nombreux, craignant que ce concept germano-britannique ne dissolve un peu plus son identité, la rejettent sans l'étudier.

Or l'enjeu n'est pas seulement théorique : la gauche ne vaut rien sans capacité de mobilisation et d'adhésion. Le défi n'est pas non plus intemporel : la gauche doit être capable de montrer sa faculté à mieux résoudre que la droite les maux spécifiques de la société française, et à le faire au nom de ses principes propres.

Lire la suite page 16

Nicolas Tenzer *est président du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (Cerap) et directeur de la revue « Le Banquet ».*

MICHÈLE LAURENT/ENGUÉRAND

L'ÉTÉ FESTIVAL

Avignon

Philippe Caubère réinvente sa mère

Toutes générations confondues, on se précipite, à Avignon, au spectacle de Philippe Caubère *(photo), Claudine et l'éducation.* Il y continue son autobiographie, en revenant au début, sa naissance, à Marseille, dans les années 50. Pieds nus, pantalon noir et chemise blanche, il lui suffit de quelques attitudes pour réinventer sa mère. p. 30 à 32

International	2	Communication	21
France	6	Tableau de bord	21
Société	8	Aujourd'hui	24
Carnet	12	Météorologie-Jeux	27
Régions	13	Immobilier/annonces	28
Horizons	14	Culture	30
Abonnements	18	Guide culturel	32
Entreprises	20	Radio-Télévision	33

PROCHE-ORIENT Alors que doit s'ouvrir, mardi 11 juillet à Camp David (près de Washington) un nouveau sommet pour la paix au Proche-Orient, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, affronte une crise majeure à Jérusalem. ● LA DÉMISSION, dimanche, de six ministres de son gouvernement et le dépôt de trois motions de censure au Parlement, lundi, n'empêcheront cependant pas Ehoud Barak de se rendre au sommet. ● LES PALESTINIENS, dont une délégation très importante participera à cette rencontre, ont annoncé qu'ils n'accepteraient pas d'accord partiel et qu'ils soumettraient toute entente avec les Israéliens à un référendum incluant les Palestiniens de l'intérieur et de l'extérieur de la Cisjordanie et de Gaza. ● BILL CLINTON a imploré les participants de réussir pour éviter davantage *« de sang et de larmes »*.

Crise politique majeure en Israël à la veille du sommet de Camp David

En dépit de défections au sein de son gouvernement et alors qu'il doit affronter trois motions de censure, Ehoud Barak est résolu à participer au sommet israélo-palestinien, qui devait s'ouvrir mardi près de Washington, et en a appelé au soutien des citoyens

CONVAINCUS qu'il constitue l'occasion à saisir pour mettre fin à un demi-siècle de conflit, les Etats-Unis réunissent mardi 11 juillet à Camp David un sommet israélo-palestinien, alors que les positions des deux parties demeurent très éloignées sur les questions essentielles. Très fortement ébranlé par la démission, à l'avant-veille du sommet, de six ministres de son gouvernement, et par trois motions de censure déposées au Parlement, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, n'en a pas moins décidé de maintenir sa participation, et appelé le peuple à le soutenir.

« Je n'ai pas été élu par des politiciens et des partis mais par le peuple qui m'a confié le mandat d'aller vers un avenir meilleur », a déclaré M. Barak lors d'une intervention télévisée dimanche. Avant de prendre l'avion pour Washington lundi, il devait effectuer une visite éclair en Egypte pour y rencontrer le président Hosni Moubarak. Ce dernier avait reçu dimanche le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qu'il a assuré de son soutien. M. Arafat se rend à Washington accompagné d'une très importante délégation représentant quasi toutes les sensibilités palestiniennes.

RÉALISME

« Nous n'accepterons aucun accord partiel ni une nouvelle période transitoire », a déclaré dimanche le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, démentant ainsi les informations selon lesquelles une solution aux deux questions les plus délicates – le statut de Jérusalem et le droit au retour des réfugiés – pourrait être repoussée à plus tard pour permettre au moins un accord partiel. *« Aucun accord de paix ne sera signé avec Israël avant un référendum auquel tous les Palestiniens participeront, ceux de l'intérieur et ceux de l'extérieur »* des territoires de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est, a ajouté M. Abed Rabbo. Il a enfin indiqué que les Palestiniens, qui ne font *« pas confiance aux Israéliens »*, exigeront à Camp David des *« garanties internationales »*, sous forme de déploiement dans les territoires d'une force multinationale ou de l'ONU. Ce sera, a-t-il affirmé, une condition à la signature d'un accord à Camp David.

Dans une tribune libre publiée par l'hebdomadaire américain *Newsweek*,le président Clinton a invité ses hôtes à saisir l'occasion du sommet pour progresser vers la paix faute de quoi, *« davantage de sang et de larmes couleront »*, a-t-il écrit. Alors, ajoute-t-il, Palestiniens et Israéliens *« devront revenir à la table des négociations, pour affronter la même histoire, la même géographie, les mêmes passions, les mêmes haines et les mêmes choix difficiles auxquels ils sont actuellement confrontés »*. Aucune des deux parties n'obtiendra satisfaction *« à cent pour cent »*. Le résultat doit être *« réaliste, équilibré et juste. »*

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'attend à des négociations *« très difficiles »*. *« Il faut placer la barre de nos attentes au bon niveau : c'est très très difficile. Personne ne dit le contraire »* a-t-elle déclaré dimanche à la chaîne de télévision *ABC News*. Elle a précisé que des questions *« existentielles »*, telles que les frontières de l'Etat palestinien, le sort des réfugiés et des colons, le statut de Jérusalem, seront discutées à Camp David. Mais pour elle, des dirigeants comme MM. Arafat et Barak sont *« ceux qui sont en mesure de prendre les décisions difficiles. »*

En dépit des divergences et de la complexité des dossiers, Danny Yatom, le plus proche conseiller d'Ehoud Barak, a déclaré lundi à la radio israélienne qu'il était *« à la fois optimiste et réaliste »*. De son côté, le ministre de la sécurité intérieure, Shlomo Ben Ami, *« croit »* que la délégation israélienne *« reviendra à la maison avec un accord parce que les deux parties comprennent que c'est vital »*. *« Le fossé est profond mais il y a des moyens de le combler »*, a-t-il ajouté.

Dimanche, des négociateurs israéliens et palestiniens, conduits par M. Ben Ami et par Ahmad Qoreï, président du Parlement palestinien se sont réunis dans un hôtel de Washington pour établir l'ordre du jour du sommet. – *(AFP,Reuters.)*

Le soutien de l'opinion israélienne

Les Israéliens approuvent dans leur majorité absolue la décision du premier ministre, Ehoud Barak, de participer à partir de mardi 11 juillet au sommet de Camp David, selon un sondage d'opinion publié lundi. 52 % des Israéliens approuvent cette décision, contre 45 % qui la désapprouvent et 3 % de sans réponse, indique ce sondage publié par le quotidien *Yediot Aharonot*. A la question de savoir si M. Barak dispose d'un mandat pour décider de concessions aux Palestiniens, 53 % des Israéliens répondent *« oui »* contre 44 % de *« non »* et 3 % de sans réponse.

Une majorité de 43 % des Israéliens préférerait actuellement la tenue d'élections anticipées, contre 39 % qui se prononcent pour un gouvernement d'union nationale et 18 % pour la constitution d'un cabinet de minorité. Ce sondage a été réalisé après que trois partis de la majorité eurent annoncé dimanche qu'ils rejoignaient l'opposition.

Après la démission de six ministres, Ehoud Barak se tourne vers le peuple

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En promettant, il y a une semaine, que même avec un gouvernement et un Parlement réduits à ses seuls partisans, il était résolu à signer la paix avec les Palestiniens, Ehoud Barak donnait l'impression de s'être laissé allé à une boutade, pirouette pour prouver sa détermination, tout en raillant ceux de ses alliés qui menaçaient de lui claquer entre les doigts. Mais l'ironie est en passe de devenir réalité avec la démission en série, dimanche 9 juillet, de six ministres, vraisemblablement suivis d'autant de vice-ministres, du parti russophone Israel Be Alya, du Parti national religieux (PNR) et du parti ultra-orthodoxe Shass, tous en désaccord avec le sommet de Camp David, et plus généralement avec les négociations israélo-palestiniennes telles que les mène Ehoud Barak.

Nathan Chtcharansky a ouvert le bal, dimanche matin, en présentant sa lettre de démission au cours du conseil des ministres hebdomadaire. Vivement opposé aux concessions territoriales que le premier ministre, craint-il, s'apprête à faire au bénéfice des Palestiniens, l'ancien refuznik soviétique, qui était ministre de l'intérieur, appelle de ses vœux un gouvernement d'union nationale. La semaine dernière, il avait déclaré qu'il démissionnerait si Ehoud Barak se rendait à Camp David. Il a tenu parole, accusant le premier ministre de *« diviser le peuple »* et de n'être plus le premier ministre de *« tous les Israéliens. »*

Quelques heures plus tard, il était rejoint par ses collègues du Shass qui, après bien des tergiversations, ont décidé de quitter le bateau gouvernemental, où ils risquaient de demeurer la seule formation religieuse de droite. Le PNR, depuis longtemps mal à l'aise au sein d'un gouvernement qui s'apprête à démanteler quelques colonies juives de Cisjordanie, les a suivis peu après.

À LA MERCI D'UNE MOTION DE CENSURE

Lors d'une conférence de presse convoquée en fin d'après-midi, le chef du Shass, Eli Yshaï, a expliqué que *« les lignes rouges »* de M. Barak – il s'agit des points sur lesquels le premier ministre s'est engagé à ne pas transiger lors du sommet de Camp David – étaient *« brouillées et pas claires »*. En termes généraux, ces cinq *« lignes rouges »* réaffirment le caractère définitif de l'annexion de la partie est de Jérusalem, le refus de revenir aux frontières du 4 juin 1967, le non-retour des réfugiés palestiniens en Israël, la démilitarisation de la vallée du Jourdain et l'annexion de la majorité des colonies de peuplement en Cisjordanie, où vivent quelque 190 000 colons. *« On ne peut pas soutenir quelque chose quand on ne sait pas où l'on va »*, a ajouté M. Yishaï, dont le parti, la veille, avait mis en demeure M. Barak de venir s'expliquer devant lui.

Le chef du PNR, le ministre sortant de l'habitat Itzhak Lévy, a tenu un discours identique, soulignant que M. Barak n'avait plus désormais de majorité pour pouvoir négocier à l'étranger. *« Arrêtez tout ! Prenez votre temps ! Reconnaissez que vous ne pouvez pas partir en raison de la situation intérieure. Traitons d'abord de l'unité du peuple et on verra après s'il faut aller à un sommet »*, a-t-il ajouté.

Trente et un ministres et vice-ministres composaient le gouvernement Barak lors de sa formation, il y a un an. Avec les démissions, le 21 juin, des trois ministres du parti Meretz (gauche laïque), sacrifiés sur l'autel de la fragile unité gouvernementale, et celle, antérieure, d'Itzhak Mordechaï, ancien ministre des transports, poursuivi pour agressions et harcèlement sexuel, le gouvernement israélien ne compte plus dans ses rangs que quinze ministres et vice-ministres, quasi tous du Parti travailliste ou du Parti du centre. Et il n'est même pas exclu que le ministre des affaires étrangères, David Lévy, qui boude depuis deux mois, mécontent d'être écarté des négociations avec lesquelles il se trouve en désaccord, quitte à son tour ses fonctions.

La large coalition qu'avait voulue M. Barak n'est plus qu'une bande d'éclopés, désormais à la merci d'une motion de censure que l'opposition n'a d'ailleurs pas tardé à déposer en trois exemplaires. Elle devait être discutée dans l'après-midi du 10 juillet. Si le gouvernement est minoritaire – de délicats calculs montrent que l'affaire risque de se jouer à une ou deux voix –, de nouvelles élections seront obligatoirement organisées dans les trois prochains mois.

« VERS UN AVENIR MEILLEUR »

Pour M. Barak, les événements de dimanche sont particulièrement amers. S'aliénant ses meilleurs partisans, il multipliait depuis des mois les concessions pour retenir les ministres du Shass, sans lesquels, pensait-il, il ne pourrait faire passer les accords de paix en discussion avec les Palestiniens. Pour complaire aux religieux, il leur avait concédé la tête du chef du Meretz, Yossi Sarid, leur bête noire ; il les avait admis, eux qui se plaignaient d'être écartés des dossiers « sérieux », au sein du cabinet de sécurité, puis leur avait promis, dans des conditions de légalité douteuses, de refinancer leur réseau scolaire en faillite ; enfin, alors qu'il avait fait campagne pour que les religieux soient astreints au service militaire obligatoire, il venait de faire voter en première lecture un texte qui les en dispense largement.

Autant de renoncements qui n'ont pas suffi à calmer la boulimie du Shass. Un dernier différend à propos des entretiens de Camp David a donné aux ultra-orthodoxes le prétexte pour quitter le navire. Avec les autres partis de l'opposition, le Shass parie désormais sur de prochaines élections, espérant bien rafler les intérêts électoraux de sa manœuvre, tout en bloquant un processus de paix dont il n'accepte pas les sacrifices qu'il implique.

Dimanche, Ehoud Barak a répété que la démission de ses ministres ne changeait rien à sa détermination d'aller à Camp David et qu'il repoussait seulement l'heure de son départ, pour participer au débat et au vote sur les motions de censure. *« Je vous demande de me soutenir, de dépasser toutes les divergences politiques (...) pour qu'il y ait la paix et la sécurité pour Israël »*, a-t-il déclaré lors d'une allocution télévisée. *« Je n'ai pas été élu par des politiciens et des partis, mais par le peuple, qui m'a confié le mandat d'aller vers un avenir meilleur »*, a-t-il encore ajouté.

Cette déclaration aux allures bonapartistes esquisse ce que sera la réaction politique de M. Barak, élu – avec 56 % des voix ! – au suffrage universel direct et non pas par les partis, comme dans un système parlementaire classique. Désormais forcé d'aller à des élections anticipées, le premier ministre espère y faire approuver un éventuel accord de paix et remodeler ainsi à son avantage une Knesset aujourd'hui hostile. Il reste cependant à conclure l'accord avec les Palestiniens, ce qui n'est pas la moindre de ses difficultés.

Georges Marion

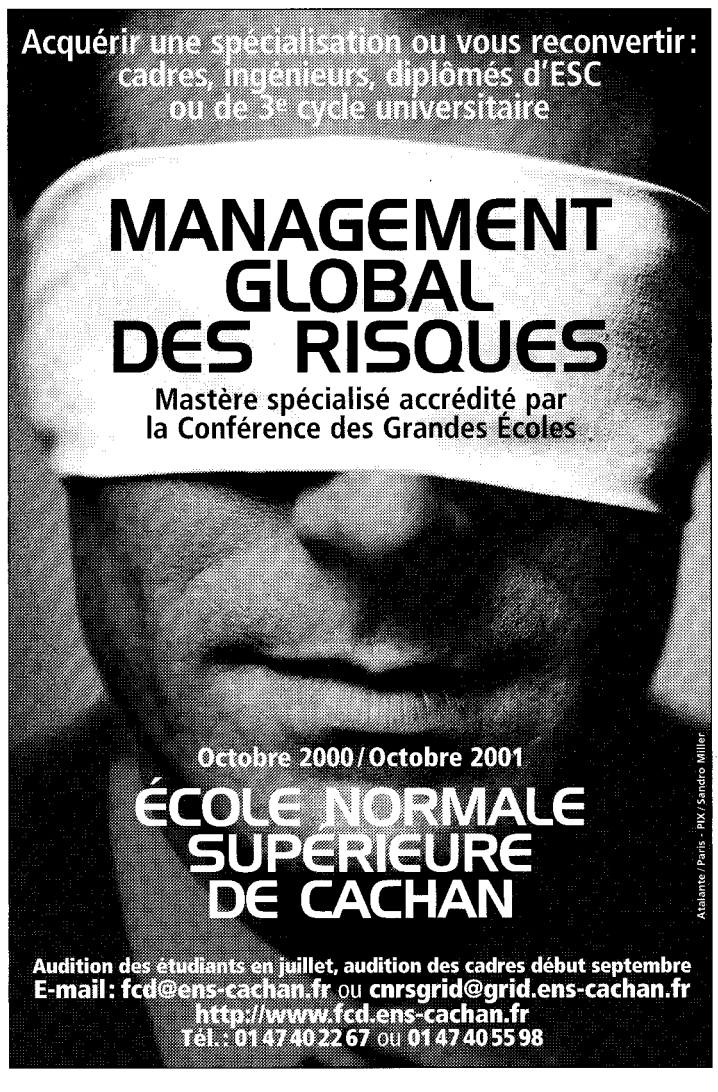

Yasser Arafat veut afficher l'unité palestinienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Face à une maigre délégation israélienne – trois ministres, dont le premier, et une poignée d'experts ! – handicapée par la crise politique qui frappe la coalition de M. Barak, les Palestiniens ont décidé de faire de leur présence au sommet de Camp David une démonstration d'unité politique. Une bonne cinquantaine de personnalités, représentant quasi toutes les sensibilités du mouvement palestinien, y accompagneront le président Yasser Arafat, chargées aussi bien de le soutenir que de montrer à l'extérieur qu'en dépit de ses divergences notoires, manifestées encore lors du récent Conseil central de l'OLP, la famille palestinienne demeure unie sur l'essentiel.

La mise sur pied de la délégation n'a cependant guère été facile et il a fallu de longues négociations pour que ceux qui ne ménagent habituellement pas leurs critiques à M. Arafat acceptent de se joindre à lui. Ecartelés entre le souci de ne pas jouer les potiches et le désir d'influer sur le cours des discussions, notamment en empêchant M. Arafat, jugé parfois trop conciliant, de céder aux pressions américaines, les plus critiques ont finalement opté pour la participation, même si la plupart d'entre eux ne feront pas partie de la délégation des négociateurs proprement dite.

La mission que s'est fixée M. Arafat est connue : récupérer la totalité des territoires de Cisjordanie, conquis par Israël après la guerre de 1967, faire reconnaître le droit au retour des quelque 3,7 millions de réfugiés palestiniens disséminés en Jordanie, au Liban, en Syrie ou parqués à Gaza, et faire proclamer Jérusalem-Est comme la capitale du futur Etat palestinien. Il s'agit des positions publiques palestiniennes, répétées avec encore plus de vigueur au cours des dernières semaines.

Mais dans les milieux palestiniens on admet qu'il s'agit de positions de départ susceptibles d'évoluer dans le cours de la négociation. Il est notamment admis qu'Israël fera tout pour garder la partie de la Cisjordanie où sont implantées les localités qui regroupent la majorité de ses colons. Pour leur part les Palestiniens feront en sorte que cela se passe par le biais d'échanges de territoires, notamment dans le sud-ouest d'Israël, ce qui permettrait de décongestionner la bande de Gaza, surpeuplée.

Pour les Palestiniens, qui font parfois remarquer qu'avant d'être nationaliste le mouvement palestinien fut d'abord un mouvement de réfugiés, la question du droit au retour, que les Israéliens refusent catégoriquement, n'est pas négociable. Mais ils savent aussi que la grande majorité des réfugiés palestiniens, qui n'ont pas envie de vivre la vie d'Arabes en Israël, ne retourneront jamais dans leurs villages en majorité disparus. Il faut donc convaincre les Israéliens que la reconnaissance du droit au retour, nécessaire parce que si douloureusement symbolique, n'implique pas son exercice. Et trouver les formules de compensation qui ne donnent pas l'impression que l'argent reçu efface le droit au retour, même non exercé.

Tout aussi symbolique est la question de Jérusalem, où les Palestiniens font la différence entre les quartiers peuplés quasi exclusivement d'Arabes, qui, selon eux, doivent revenir au futur Etat palestinien, et la vieille ville, où ils n'excluent pas des solutions originales explorées par les experts depuis longtemps.

A la veille du sommet on s'accordait, côté palestinien, à assurer que les positions étaient fort éloignées, mais qu'un accord de compromis était néanmoins possible, quitte à renvoyer à plus tard, assortie de garanties internationales précises, la solution des problèmes non résolus. Dans ce cas le délai de renvoi deviendrait à son tour un objet de la négociation.

La crise qui a frappé le gouvernement de M. Barak risque cependant de présenter les choses sous une optique toute différente. Les Palestiniens s'en montreront-ils plus conciliants dans l'élaboration d'un compromis susceptible de ne pas rajouter aux difficultés de M. Barak, avec lequel ils négocient et qui devra bientôt faire face aux électeurs ? Ou bien, déçus de toujours devoir se montrer compréhensifs et « responsables », joueront-ils leur jeu sans tenir compte du contexte nouveau, quitte à prendre le risque d'avoir bientôt à traiter plus difficilement avec d'autres ? Ce choix, en filigrane de la négociation qui s'ouvre mardi 11 juillet à Camp David, sera l'un des plus délicats qu'aura à faire Yasser Arafat.

G. M.

Délégation de haut rang

Les Palestiniens seront représentés par une délégation politique de haut rang de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) flanquée des deux délégations chargées de négocier avec Israël. La délégation politique comprendra dix membres : Yasser Arafat, Mahmoud Abbas, « numéro deux » de l'OLP, Yasser Abed Rabbo, ministre de l'information et de la culture, Ahmad Qoreï, président du Conseil législatif, Fayçal Husseini, chargé du dossier de Jérusalem, Tayssir Khaled, représentant du FDLP, Souleïman Najjab, représentant le Parti du peuple (ex-Parti communiste), Samir Ghoché, représentant du Front de lutte populaire, Zyad Abou Amer, et Hanane Achraoui, membres du Conseil législatif. Le Front populaire pour la libération de la Palestine a refusé de participer. – *(AFP.)*

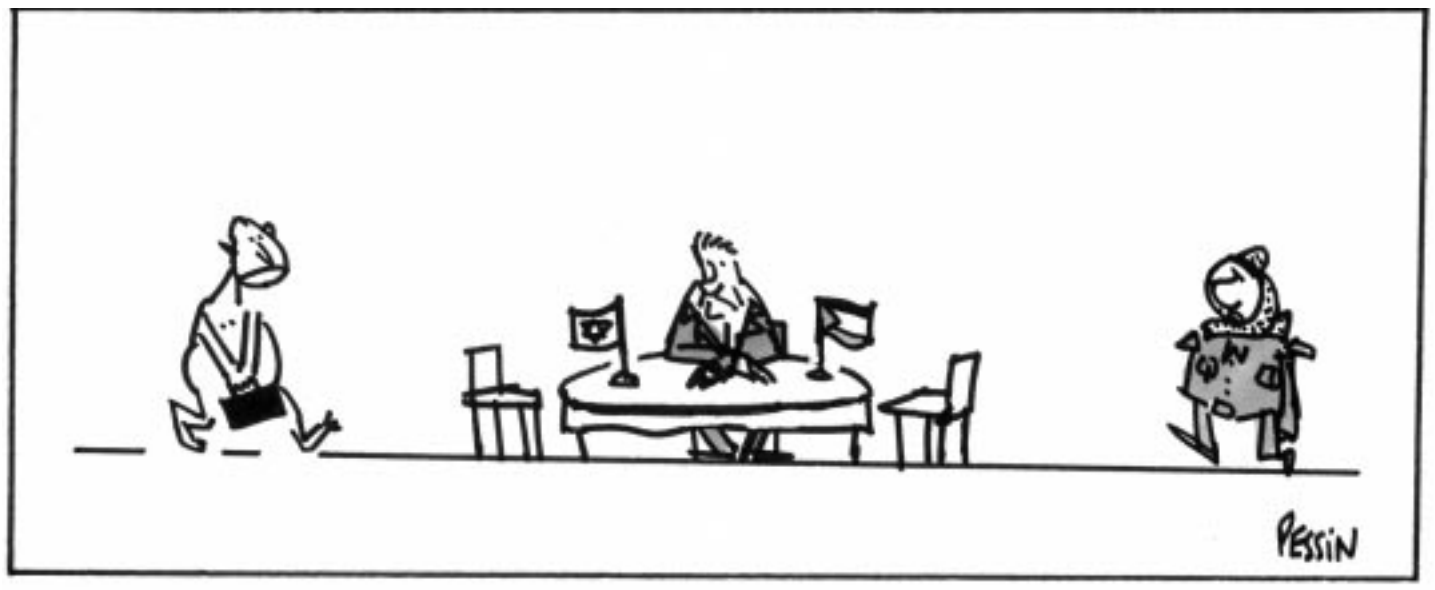

Le chef de l'Etat israélien, Ezer Weizman, démissionne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il y a encore quelques mois, le célèbre quotidien de centre gauche *Haaretz* l'avait placé dans

PORTRAIT

Sa carrière politique aura été guidée par son obstination à marcher vers la paix

le groupe des dix plus *« grandes gueules »* du pays, fortes personnalités qui ne mâchent ni leur pensée ni leurs mots. Honneur mérité : avec Ezer Weizman, les Israéliens tenaient assurément leur plus grande gueule, tour à tour spirituel, grognon, incisif, extravagant, parfois grossier et, surtout, incorrigible. Le président turc, Suleyman Demirel, en eut un échantillon lorsque, en visite officielle en Israël, il entendit son homologue déclarer en parlant de sa mère : *« Elle est née alors que la Palestine était encore sous l'Empire ottoman ; alors que, pour moi, heureusement, c'était déjà l'Empire britannique. »*

Ce n'est pourtant pas pour ces qualités qu'Ezer Weizman devait démissionner, lundi 10 juillet, trois ans avant la fin de son mandat, la veille de l'ouverture, aux Etats-Unis, d'un sommet décisif pour une paix en faveur de laquelle il a tant travaillé. Ezer Weizman quitte la scène publique poursuivi par un méchant scandale financier, accusé d'avoir reçu d'un homme d'affaires français, Edouard Saroussi, quelque douteux 500 000 dollars non déclarés au fisc. L'affaire avait été révélée par un journaliste, en janvier 2000, suscitant des réponses peu crédibles d'Ezer Weizman, qui affirmait qu'il s'agissait de *« cadeaux »* non imposables. *« Je ne démissionnerai pas, je n'ai rien fait d'illégal »*, assurait-il alors. Mais, en mai, après la publication d'un rapport judiciaire établissant que son éventuelle culpabilité tombait sous le coup de la prescription, Ezer Weizman annonçait qu'il jetterait bientôt l'éponge.

Cet épisode malheureux restera-t-il au débit d'un homme pour lequel les Israéliens, en dépit de leurs sévères critiques, ont gardé une tendresse certaine ? Ou bien garderont-ils d'abord en mémoire son obstination à faire avancer son pays sur le chemin de la paix, sa persévérance à s'opposer à Benyamin Nétanyahou, dont la politique, estimait-il, constituait un terrible danger pour Israël ? Les trois ans de gouvernement de ce dernier n'ont en effet été qu'une succession d'escarmouches avec Ezer Weizman. Contrecarrant publiquement la politique officielle de son pays, recevant un président Arafat battu froid par un gouvernement opposé aux accords d'Oslo, Ezer Weizman aura maintenu dans les moments difficiles un peu d'espoir chez ses interlocuteurs palestiniens et chez les partisans israéliens de la paix.

ARISTOCRATIE SIONISTE

Le dernier coup, Ezer Weizman le porta en faisant publiquement campagne pour des élections anticipées qui permettraient, espérait-il, d'écarter le premier ministre. *« Le pays est au bord du désastre et plus personne ne soutient Nétanyahou »*, dit-il un jour à Moshe Arens, ancien ministre de la défense, en un aparté suffisamment sonore pour que tout le monde l'entende. *« Si Nétanyahou demeure en poste jusqu'à la fin de son mandat*, assura-t-il peu après à des étudiants, *il y a risque que tout cela se termine en un bain de sang »*. Rappelé vivement à l'ordre par le premier ministre, Ezer Weizman n'en continua pas moins à porter ses coups, dénonçant publiquement M. Nétanyahou, sa personnalité *« duplice »* et sa politique *« catastrophique »*. Quelques mois plus tard, Benyamin Nétanyahou tombait, renvoyé par 56 % des électeurs.

Ezer Weizman appartient à l'aristocratie sioniste qui fonda Israël. Sa famille, d'origine russe, était arrivée en Palestine au début du siècle, et son oncle, Haïm, chimiste célèbre et président de l'Organisation sioniste mondiale avant la seconde guerre mondiale, fut, en 1949, le premier président d'Israël. Né en 1924, à Tel-Aviv, Ezer Weizman rejoint en 1942 la Royal Air Force pour se battre contre les troupes de l'Axe. Breveté pilote, il se bat en Egypte, puis en Inde. Après la guerre, il est de ceux qui mettent sur pied l'embryon des forces aériennes du futur Etat hébreu, puis fonde, en 1949, l'armée de l'air d'Israël, dont il devient, en 1956, le commandant en chef. Dix ans plus tard, il est chef des opérations de Tsahal et vice-chef d'état-major, responsabilité qu'il exerce encore en 1967, durant la guerre contre l'Egypte, qui, dans les premières heures du conflit, perd tous ses avions.

Deux ans plus tard, jeune retraité de quarante-cinq ans, Ezer Weizman entre en politique. Il y suivra un parcours ondoyant, passant de la droite à la gauche sans beaucoup de scrupules, mais avec toujours quelques formules témoignant d'un solide bon sens et d'une approche modérée du conflit israélo-palestinien. En 1969, élu député du Gahal, formation née de l'union du petit Parti libéral et du parti d'extrême droite Herout, que dirige Menahem Begin, il devient ministre des transports dans un gouvernement d'union nationale dirigé par la travailliste Golda Meïr. Un an plus tard, le Gahal quitte le gouvernement, contre l'avis d'Ezer Weizman, qui devient ensuite président du comité exécutif du Hérout. La lente recomposition de la droite va sonner le glas de la prépondérance travailliste. En 1977, le Likoud, successeur du Herout, gagne les élections. Ezer Weizman a brillamment dirigé la campagne qui propulse Begin au poste de premier ministre. En récompense, il devient ministre de la défense. C'est à ce titre qu'il prend une part active aux négociations qui mèneront à Camp David et au traité de paix avec l'Egypte. En 1980, Weizman, en désaccord avec son parti sur les moyens d'arriver à la paix, démissionne de ses responsabilités et est exclu du Herout.

MANDAT HONORIFIQUE

L'épisode marque son tournant. Fondateur d'un petit parti, Yahad, qui se présente aux élections de 1984 sur une ligne favorable à la paix, il devient ministre sans portefeuille du gouvernement d'unité nationale issu de la consultation. Quatre ans plus tard, durant la campagne électorale, la conversion est terminée : il court sous les couleurs du Parti travailliste. Le nouveau gouvernement d'unité nationale en fera un ministre de la science et du développement, responsabilité qu'il exerce jusqu'en 1990. Mais, en 1992,, il démissionne de la Knesset, mécontent du peu de progrès fait dans le processus de paix. Un an plus tard, après la victoire électorale d'Itzhak Rabin, la Knesset l'élit chef de l'Etat. Le mandat de cinq ans est amplement honorifique. Le 4 mars 1998, il est réélu par 63 voix (sur un total de 120 députés) contre 49 à Shaul Amor, que Benyamin Nétanyahou, devenu premier ministre, lui avait opposé.

Après l'élection d'Ehoud Barak, en mai 1999, Ezer Weizman avait perdu son rôle de gardien de la foi. Malade, ayant subi quelques semaines plus tôt une délicate intervention chirurgicale, il laissait alors entendre qu'il démissionnerait bientôt. C'est alors qu'il fut rattrapé par le scandale Saroussi. Pour ne pas donner l'impression qu'il pliait sous l'orage, Ezer Weizman resta en poste quelques mois de plus.

Georges Marion

Angola, RDC et Namibie boycottent le 36e sommet de l'OUA

LE 36e SOMMET des chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) devait s'ouvrir lundi 10 juillet, en fin de matinée, à Lomé en présence d'une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement. Ce sommet est marqué par le boycottage de l'Angola et de ses alliés de République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et de Namibie. Luanda reproche au Togo du général Gnassingbé Eyadema de soutenir les rebelles de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi, engagés dans une guerre civile contre Luanda. Le mini-sommet qui était prévu par l'OUA en marge du sommet sur la situation en RDC n'aura donc pas lieu.

Autre grand absent, la Côte d'Ivoire : ce pays, dirigé par une junte depuis le 24 décembre 1999, est frappé par la résolution adoptée par l'OUA à Alger en juillet 1999 qui exclut les régimes issus de coups d'Etat. Bien que cette résolution ne soit pas rétroactive, la participation du dirigeant comorien, le colonel Assoumani Azzali, arrivé au pouvoir par un coup de force en avril 1999, a suscité des débats au sein de l'Organisation panafricaine. Le colonel Azzali a finalement décidé de ne pas se rendre à Lomé.

En l'absence des représentants de ces pays en crise, la vedette de ce sommet est incontestablement le dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, à la tête d'une imposante délégation. Le « guide de la révolution » libyenne est venu soutenir son projet d'Union africaine, présenté à Syrte en septembre 1999, qui envisage pour les cinquante-trois pays du continent la mise en place d'une présidence et d'un Parlement sur le modèle de l'Union européenne.

Mais ce projet divise le continent, plusieurs pays influents, notamment l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Kenya et le Nigeria y sont farouchement opposés. Certains de ces pays jouent déjà un rôle moteur dans des organisations économiques et politiques régionales. Le Togo, qui succédera, à l'occasion de ce sommet, à l'Algérie à la présidence de l'OUA, figure parmi les défenseurs du projet libyen, avec quelques pays sahéliens, régulièrement bénéficiaires des largesses financières du numéro un libyen.

LE « GÉNOCIDE ÉVITABLE »

Le sous-secrétaire d'Etat américain pour l'Afrique, Susan Rice, est présent à Lomé, ainsi que le ministre français délégué à la coopération, Charles Josselin. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, est également dans la capitale togolaise.

Peu avant la tenue du sommet de Lomé, une commission indépendante chargée par l'OUA d'enquêter sur le génocide rwandais a rendu public son rapport vendredi à New York. Intitulé *« Le génocide évitable »*, le document accuse vigoureusement les Etats-Unis, la France, la Belgique et le Conseil de sécurité des Nations unies de ne pas avoir prévenu ni arrêté le génocide alors qu'ils en avaient les moyens. La commission tire comme conclusion de son enquête que *« des réparations sont dues au Rwanda par les acteurs de la communauté internationale pour leur rôle avant, pendant et après le génocide »*. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a estimé dimanche qu'*« il était erroné de blâmer les Etats-Unis »* pour le génocide au Rwanda. – *(AFP, AP.)*

Nouvelles violences à Téhéran

LE PRÉSIDENT IRANIEN, Mohamad Khatami, a commencé, lundi 10 juillet, une visite officielle en Allemagne, au surlendemain de nouveaux troubles qui ont agité sa capitale. De graves incidents ont en effet marqué, samedi, le premier anniversaire de la répression sanglante des manifestations pour la démocratie, de juillet 1999 à Téhéran. Les défilés, d'abord pacifiques, ont vite dégénéré, reflétant le malaise actuel de la société iranienne.

La principale organisation étudiante, le Bureau de la consolidation de l'unité, avait appelé à des manifestations pacifiques, prévoyant notamment des distributions de fleurs. Elle a, plus tard, affirmé que les étudiants n'avaient rien à voir avec les violences qui ont éclaté dans le centre de la capitale, où la police a violemment dispersé les manifestants à coup de matraques et de gaz lacrymogènes. Comme l'an dernier, le Bureau semble n'avoir eu aucune maîtrise sur les événements.

Le président réformateur, Mohamad Khatami a lancé un appel au calme, tout comme ses alliés du Parlement. La veille, il avait prévenu les conservateurs : *« Nous ne devons pas attendre du peuple qu'il agisse comme nous le souhaitons, et le (menacer) si ce n'est pas le cas »*, avait-il déclaré. *« Les gens doivent être autorisés à s'exprimer librement et à critiquer leur gouvernement. Si le peuple n'est pas satisfait, cela peut conduire un jour à l'explosion. »*

« L'explosion » s'est en effet produite, samedi, place de la Révolution, tout près des portes de l'Université de Téhéran, où les étudiants ne représentaient finalement que 10 % de la foule en colère. Les manifestants ont clairement pris pour cible le leader suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, et prévenu par la même occasion le président Khatami que leur patience était à bout. *« Les religieux vivent comme des rois, alors que le peuple est réduit à la pauvreté »*, *« Khatami, Khatami, montre-nous ton pouvoir de démissionner »*, *« Khatami, c'est le dernier avertissement »*, criait la foule. – *(Reuters.)*

Les best sellers de vos vacances

Le LIVRE de POCHE

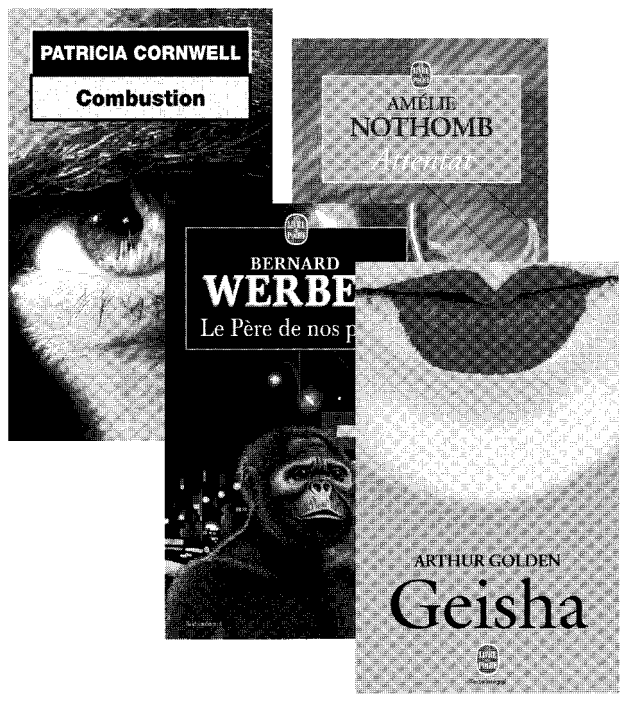

• TOM CLANCY
> Code SSN
• PAULO COELHO
> La Cinquième Montagne
> Manuel du guerrier de la lumière
• COLUCHE
> Et vous trouvez ça drôle
• ROBIN COOK
> Invasion
• PATRICIA CORNWELL
> Combustion
> La Ville des frelons
• UMBERTO ECO
> Comment voyager avec un saumon
• ARTHUR GOLDEN
> Geisha
• MARY HIGGINS CLARK
> Tu m'appartiens
> Une si longue nuit
• ROBERT MERLE
> La Gloire et les périls
• KENIZÉ MOURAD
> Le Jardin de Badalpour
• AMÉLIE NOTHOMB
> Attentat
• MALIKA OUFKIR
MICHÈLE FITOUSSI
> La Prisonnière
• ELIZABETH PETERS
> La Déesse Hippopotame
• CHRISTIAN SIGNOL
> La Promesse des sources
• DIDIER VAN CAUWELAERT
> Corps étranger
• BERNARD WERBER
> Le père de nos pères

réalisation : david Paire 07/2000

Philippines : trois journalistes de France 2 portés disparus dans l'île de Jolo

ON ÉTAIT sans nouvelles, lundi 10 juillet, de trois journalistes français de la chaîne de télévision France 2 qui se sont rendus, dimanche, dans l'île de Jolo (extrême sud des Philippines) pour enquêter sur les rebelles musulmans du groupe Abu Sayyaf qui détiennent une vingtaine d'otages asiatiques et occidentaux depuis deux mois et demi. Selon une membre de l'équipe de France 2 qui était restée à leur hôtel, la journaliste Maryse Burgot, le caméraman Jean-Jacques Le Garec et le preneur de son Roland Madura sont partis tôt dimanche dans la jungle pour tenter de se rendre dans le camp du groupe rebelle. Ils n'étaient pas rentrés à la nuit tombée.

Selon une source proche des négociateurs gouvernementaux qui sont en contact avec les ravisseurs, les trois journalistes auraient été à leur tour capturés et les rebelles musulmans réclameraient une rançon pour les relâcher. Toutefois, aucune confirmation officielle permettant de conclure avec certitude à une prise d'otages n'avait, lundi matin, été formulée.

COMBATS À MINDANAO

Par ailleurs, le gouverneur de la province, Abdusakur Tan, qui fait partie des négociateurs du gouvernement de Manille, a affirmé que le journaliste allemand Andreas Lorenz, de l'hebdomadaire *Der Spiegel,* qui a été lui aussi pris en otage au début du mois de juillet alors qu'il tentait de prendre contact avec le groupe rebelle, pourrait être libéré mardi. Les rebelles réclameraient de 7 000 à 9 000 dollars de rançon.

Le groupe Abu Sayyaf détient depuis le 23 avril trois Allemands, deux Français, deux Finlandais, huit Malaisiens, deux Philippins, deux Sud-Africains et une Libanaise. Parmi eux, deux Allemands, Werner et Renate Wallert souffrent d'hypertension et leur état de santé nécessiterait une rapide hospitalisation, a indiqué Ramlah Jailani, un médecin qui a pu les examiner dimanche. Les rebelles semblent aussi détenir les 13 évangélistes chrétiens philippins qui étaient venus prier à Jolo pour la libération des otages.

D'autre part, l'armée philippine a annoncé, dimanche 9 juillet, avoir pris, dans une attaque qui a fait 8 morts et 37 blessés dans ses rangs, le dernier bastion des musulmans séparatistes du Front moro islamique de libération (FMIL), le *« camp Abubakar »*, dans l'île de Mindanao. Les rebelles ont abandonné le gros de leur arsenal en prenant la fuite, selon les autorités de Manille.

Les forces gouvernementales mènent campagne depuis quatre mois contre le FMIL. Les combats ont fait des centaines de morts et des milliers de blessés. – *(AFP.)*

Le président sud-africain Thabo Mbeki relance la controverse sur la cause du sida

La 13e Conférence internationale s'ouvre à Durban dans un climat de polémique

Le président de l'Afrique du Sud a ouvert, dimanche 9 juillet, la 13e Conférence internationale sur le sida en reprenant certains des thèmes controversés dont il s'était fait déjà l'écho à propos de la cause de la maladie : on ne peut *« tout mettre sur le dos d'un seul virus »* a-t-il souligné. Les ONG réclament la levée des barrières financières aux traitements *(lire aussi notre éditorial page 19).*

DURBAN
de notre envoyé spécial

C'est dans le Kingsmead Stadium de Durban, d'habitude réservé aux matches de cricket, que le président sud-africain Thabo Mbeki a ouvert, dimanche 9 juillet, la 13e Conférence internationale sur le sida. Le discours d'ouverture n'avait rien de purement formel. La présidence sud-africaine redoute en effet de voir la Conférence s'en prendre à Thabo Mbeki en raison de ses positions controversées sur le sida. Donnant écho aux théories « dissidentes » selon lesquelles le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) n'est pas la cause du sida, le chef de l'Etat sud-africain s'est entouré d'un conseil dans lequel sont représentés, à parité, les scientifiques défendant la thèse maintes fois démontrée de la responsabilité du VIH et ceux qui la rejettent.

Le discours de M. Mbeki a donc été un subtil plaidoyer pro domo. Rappelant qu'en Afrique du Sud la liberté et la démocratie n'ont que six années d'existence, le président a désigné l'extrême pauvreté comme *« plus grande criminelle et plus grande cause de maladies et de souffrances à travers le globe »*. Il a défendu l'esprit de tolérance *« pour permettre à chaque voix de se faire entendre »*, avant de faire référence à la controverse soulevée par ses déclarations sur le VIH. M. Mbeki a rappelé la cohorte de maladies frappant le continent africain, avant de conclure qu'*« il lui semblait qu'on ne pouvait tout mettre sur le dos d'un seul virus »* et qu'il fallait en conséquence *« mener une guerre sur tous les fronts »*. Le président sud-africain a enfin dressé la liste des actions qui continueront d'être menées par son gouvernement : actions d'encouragement à des rapports sexuels protégés, programme de réduction et d'élimination de la pauvreté, lutte contre les infections opportunistes, réponse humaine vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH/sida et des orphelins, contribution à l'effort international pour la mise au point d'un vaccin et aux recherches sur les médicaments antirétroviraux.

Cette liste évite toute référence à un programme de réduction de la transmission de la maladie de la mère à l'enfant par des traitements comme l'AZT ou la Névirapine. Invoquant à la fois le coût et la toxicité de ces médicaments, le président sud-africain et ses ministres ont, par le passé, manifesté leur hostilité à une telle prescription, au grand dam de la communauté médicale sud-africaine et des associations de personnes séropositives. C'est précisément un tel programme qu'appelait de ses vœux en début d'après-midi un orateur parlant au nom de l'association sud-africaine « Treatment Action Campaign » (campagne d'action pour les traitements, TAC), sur le parvis de la mairie de Durban, en préambule à la *« marche globale pour l'accès aux traitements »*. Cette initiative, qui a réuni entre 1 000 et 2 000 manifestants, avait reçu le soutien de nombreuses associations à travers le monde, ainsi que celui des organisateurs de la Conférence et des deux centrales syndicales ouvrières du pays. Un rassemblement, d'où toute attaque directe contre le gouvernement avait été bannie, s'est tenu sur le parvis de la mairie de Durban en présence de Winnie Mandela et de Desmond Tutu, rythmé par les chants et les slogans dénonçant l'industrie pharmaceutique, réclamant des médicaments pour toutes les personnes vivant avec le VIH et vantant la solidarité internationale.

Le matin s'était tenue une réunion sur la question de l'accès aux médicaments, co-organisée par Médecins sans frontières et TAC, au cours de laquelle a été dénoncée la stigmatisation provoquée par la séropositivité, en premier lieu pour les femmes. Responsable de MSF en Afrique du Sud, le docteur Eric Goemaere a souligné que *« quand des traitements sont disponibles, davantage de gens acceptent de subir un test de dépistage »*.

Le principal obstacle à un accès aux traitements demeure financier. Pour la même somme, l'Ouganda soigne 228 personnes quand le Brésil peut en traiter 1 000. Cela parce que l'Ouganda paie ses médicaments au prix fort, alors que les autorités brésiliennes ont engagé depuis quatre ans une politique visant à produire sur place l'ensemble des médicaments antirétroviraux nécessaires, pour un dixième de leur coût sur le marché international. Le Brésil s'est d'ailleurs déclaré prêt à exporter sa production et effectuer des transferts de technologie. Cela suppose de faire jouer des dispositions prévues en cas d'urgence sanitaire dans les accords sur la propriété intellectuelle de l'Organisation mondiale du commerce : licences permettant la fabrication locale sans autorisation du propriétaire de la molécule et importations du producteur le mieux disant, même si ce n'est pas le propriétaire du médicament. En Afrique du Sud, la situation est bloquée par un recours juridique des industriels pharmaceutiques contre une loi promulguée par le gouvernement en 1998. Mais l'Ouganda devrait annoncer dans les jours à venir sa décision d'acheter les médicaments anti-VIH aux meilleurs tarifs, quel qu'en soit le producteur. Un symbole, puisque ce pays est l'un des rares en Afrique où des campagnes de prévention efficaces ont eu lieu et où plusieurs actions sont menées avec le programme commun des Nations unies sur le sida (Onusida) sont en cours.

Paul Benkimoun

La « Déclaration de Durban »

Plus de 5 000 personnalités de plus de 50 pays ont signé la « Déclaration de Durban » publiée par la revue *Nature* le 6 juillet, réaffirmant que le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est bien le responsable du sida. Une telle publication, alors que la responsabilité du VIH – sous ses deux types, VIH1 et VIH2 – est indiscutablement établie, pourrait paraître superflue si une vive controverse n'avait été soulevée en avril dernier par la révélation par le *Washington Post* d'une lettre adressée par le président sud-africain Thabo Mbeki à Bill Clinton et à d'autres dirigeants de la planète. Invoquant une spécificité africaine, M. Mbeki reprenait, sous forme d'interrogation, les thèses inconoclastes développées notamment par les Américains Peter Duesberg et David Rasnick récusant la responsabilité du VIH.

Festival Solidays à Paris : « C'est super, c'est pour la bonne cause »

CE FUT LE FLOP. Samedi 8 juillet, pourtant, la pluie n'avait pas dissuadé les teenagers, en Nike et sac-à-dos, pour la première des deux journées du festival Solidays, organisé par l'association Solidarité-sida sur l'hippodrome de Longchamp. Evidemment, ce n'était pas l'ambiance « Woodstock » de l'année précédente, où l'on voyait d'innombrables grappes humaines allongées sur l'herbe, la pâquerette aux lèvres. Mais, avec 45 000 personnes en un jour, la deuxième édition de Solidays promettait d'être, une fois de plus, un succès. Âgés en moyenne de quinze à vingt-cinq ans, ils étaient venus de Paris, des banlieues chic et nettement moins chic, et du reste de la France. Dimanche, à 13 heures, ils étaient de nouveau là, à attendre l'ouverture sous la pluie battante. Les vigiles ont dû jouer du muscle pour leur faire comprendre que non, le festival n'aurait pas lieu aujourd'hui. Que la boue avait pris le dessus, que l'eau faisait mauvais ménage avec l'électricité des scènes de concert.

Samedi, l'ambiance était bon enfant. *« On vient pour la musique et pour les « assos ». Bon, on n'apprend pas grand-chose, mais c'est super que ce soit pour la bonne cause »*, disaient-ils. Les visiteurs, appâtés par une quarantaine de concerts (dont Kassav, Louise Attaque ou le Nigérian Keziah Jones), ne pouvaient en effet échapper au but premier de la manifestation : la traversée d'un immense « village humanitaire », où une centaine d'associations françaises et étrangères informaient le public de leur action. Les fonds collectés par Solidarité-sida et, éventuellement, par le festival sont destinés en priorité aux actions menées contre l'épidémie en Afrique.

En matière de sida, la connaissance du danger est loin d'être acquise. *« Les jeunes ont beaucoup d'informations,* explique un organisateur de Sida info-service, *mais ils ne savent pas les gérer. Ils arrêtent d'utiliser le préservatif s'ils jugent que leur partenaire a une bonne tête ou a fait des études. »* C'est l'une des raisons d'être de Solidays : réexpliquer au cours des débats, dans les stands ou les bus invitant à des conversations privées, que l'on compte 16 000 nouvelles contaminations par jour dans le monde, et que *« le sida se soigne, mais ne se guérit pas »*.

« Je ne dis pas qu'ils repartent avec quelque chose, confiait samedi Antoine de Caunes, président d'honneur de Solidarité-sida, *mais ils entendent ce qui se dit. Il est question de solidarité, un mot qui paraît-il est tombé en désuétude. »* Dans les allées, le conseiller de Paris Bertrand Delanoë disait trouver *« sympa »* ce rassemblement *« où cohabitent l'information et la fête »*. Les autres candidats à la Mairie de Paris, Philippe Séguin et l'actuel maire Jean Tiberi, sont aussi venus faire un tour. Antoine de Caunes, lui, a trouvé *« relatif »* le soutien de la Ville de Paris : *« Ils ont mis 15 patates* [millions de francs] *pour le concert de Johnny, et nous, en gros, ils nous ont filé de quoi acheter les barrières. »*

Marion Van Renterghem

Le pape déplore l'« affront » de la World Gay Pride à Rome

ROME
de notre correspondant

Le verdict est tombé comme un couperet, au cours de la traditionnelle prière de l'angelus, dimanche 9 juillet à Rome : *« Au nom de l'Eglise de Rome,* a tranché Jean Paul II, *je ne peux pas ne pas exprimer l'amertume suite à l'affront fait au grand Jubilé de l'an 2000 et à l'offense faite aux valeurs chrétiennes d'une ville chère aux catholiques du monde entier »*. Il a ajouté que *« les actes homosexuels sont contraires à la loi naturelle »*.

Cette intervention sans équivoque a provoqué la stupeur. *« Décidément, tout dialogue est impossible avec le Vatican »*, a déploré Imma Battaglia, l'une des principales organisatrices de la World Gay Pride à l'origine de cette condamnation du pape.

CONVIVIALITÉ ET TOLÉRANCE

Pourtant, cette semaine de manifestations et de débats n'avait donné lieu à aucun incident ni interférence avec les manifestations du Jubilé, contrairement aux craintes du Vatican, qui avait jugé l'événement déplacé et provocateur. La grande parade homosexuelle de clôture, samedi, fut même une démonstration de convivialité et de tolérance. Réunissant environ 200 000 personnes, elle a pu se rendre jusqu'au Colisée, monument symbole des droits de l'homme, et s'achever en meeting sur le Circo Massimo, selon le parcours souhaité par les organisateurs. Soit, pour eux, une victoire inappréciable. Pour Imma Battaglia, *« Rome est devenue plus belle, plus colorée, plus libre »*.

Pratiquement inexistantes ont été les provocations envers l'Eglise. A peine quelques costumes de nonnes ou d'évêques, mais pas d'insultes ni d'obscénités. Seulement quelques inscriptions de dépit : *« Je suis chrétien et je suis ici. Je suis ici parce que je suis chrétien. »* Ou encore : *« La haine et la discrimination ne peuvent être des valeurs chrétiennes. »*

Se dissociant de sa hiérarchie, Don Vitaliano Della Sala, prêtre d'un village de Campanie, a pris la tête du cortège et regretté qu'en cette année de repentance et de réconciliation l'Eglise se fourvoie en excluant les homosexuels. Des dirigeants de gauche et différents partis communistes sont venus faire part de leur solidarité.

Le maire de Rome, Francesco Rutelli, qui avait retiré son parrainage à la manifestation, a été traité de *« bouffon »*, tandis que le chef du gouvernement, Giuliano Amato, a été pris pour cible pour avoir jugé ce rassemblement *« inopportun »*. *« Mieux vaut aimer qu'être Aimé » (« Meglio amare che essere Amato »)* : ce jeu de mots a fait fureur sur le parcours, mais ce message d'amour n'a pas été entendu place Saint-Pierre.

Michel Bôle-Richard

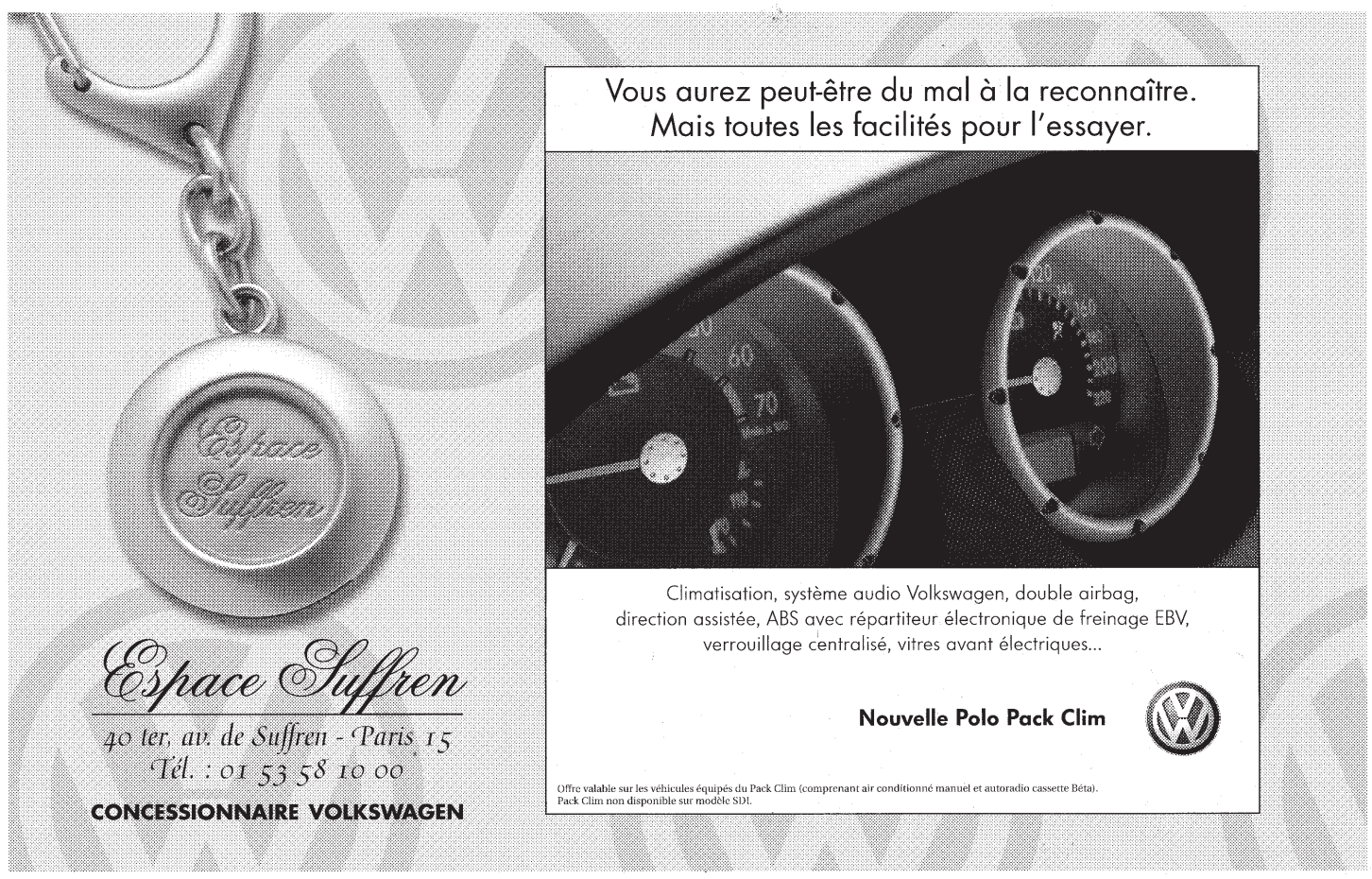

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
SUP'AVOCAT
Session intensive d'été
Août / septembre
Cours par correspondance
d'été : juin / septembre
Toutes matières écrites
Préparations orales sur place
Enseignants : avocats et professeurs d'université
Petits groupes
Taux de réussite exceptionnel.
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

REUSSIR
CRFPA-EFB
Préparation par IEJ d'août à début septembre.
ENM
De juillet à mi-août +oraux en septembre.
DECF
Stage de 15 jours en août et 15 jours en septembre.
DESCF
2 soirs par semaine + les samedis d'octobre jusqu'aux épreuves.
Concours administratifs
IRA, TACAA, ENI, préparations durant les week-ends
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Prudence à la Maison Blanche après l'échec d'un antimissile

WASHINGTON. Le conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité, Samuel Berger, a affirmé, dimanche 9 juillet, que *« l'échec de l'essai* [d'un antimissile, la veille, au-dessus du Pacifique] *est important dans l'évaluation du système sur le plan technologique, puisqu'il est question de la faisabilité technique »* du projet. La faisabilité est l'un des critères que doit considérer Bill Clinton avant d'annoncer sa décision sur un éventuel déploiement d'une défense antimissile.
Selon le général Ronald Kadish, directeur des programmes antimissiles au Pentagone, le véhicule-tueur EKV ne s'est pas détaché de l'antimissile qui le transportait et qui avait été tiré des îles Marshall. Et le missile-cible, lancé depuis la base californienne de Vandenberg, n'a pas déployé le leurre qu'il emportait. – *(AFP, AP.)*

Quatorze personnes tuées en Algérie

ALGER. Quatorze civils ont été tués, deux blessés et sept enlevés durant la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juillet dans des attentats attribués à des groupes islamistes, selon les habitants des régions concernées. Près de Tipaza (70 kilomètres à l'ouest d'Alger), huit jeunes saisonniers ont été tués dans l'attaque d'une ferme par un groupe armé et trois passagers d'un véhicule égorgés. Près de Tissemsilt (220 kilomètres au sud-ouest d'Alger), trois civils ont été assassinés et sept enlevés.
D'après la presse, les violences de la semaine dernière ont fait plus de soixante morts et une trentaine de blessés, soit 1 300 tués depuis la fin de la Concorde civile, le 13 janvier. – *(AFP.)*

Incidents en Vénétie lors d'une visite de Jörg Haider

ROME. Le dirigeant nationaliste autrichien Jörg Haider s'est rendu, samedi 8 juillet, à Jesolo, petite bourgade touristique sur les bords de la lagune, non loin de Venise, pour recevoir les clefs de la ville des mains du maire, Renato Martin, ancien membre de la Ligue du Nord et aujourd'hui président d'un mouvement dissident. Des heurts se sont produits entre manifestants de gauche et forces de l'ordre, et ont fait cinq blessés.
Jörg Haider a appelé de ses vœux un gouvernement de droite en Italie et a assuré que l'Autriche resterait dans l'Europe, tout en critiquant *« le modèle proposé par Chirac et Fischer, qui est celui d'une vieille Europe, de plus en plus centraliste* (...) [où] *les citoyens se retrouvent serviteurs ». – (Corresp.)*

Incidents sporadiques en Haïti lors des élections législatives

PORT-AU-PRINCE. Le second tour des élections législatives et municipales en Haïti a été marqué, dimanche 9 juillet, par des incidents sporadiques et un faible taux de participation. Le scrutin était boycotté par la plupart des formations d'opposition, alors que l'Organisation des Etats américains (OEA) avait retiré ses observateurs, jugeant que les résultats du premier tour, le 21 mai, avaient été manipulés en faveur du parti Lavalas de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.
La station indépendante Radio Métropole a signalé plusieurs incidents, notamment des pneus brûlés par des manifestants à Artibonite (Nord). Les partis d'opposition ont félicité la population de n'avoir pas voté. – *(Reuters.)*

Aux Fidji, l'armée et les putschistes concluent un accord

SUVA. L'instigateur de la tentative de coup d'Etat aux îles Fidji, George Speight, a signé, dimanche 9 juillet, un accord avec les militaires pour mettre un terme à la crise politique en cours depuis le 19 mai. Le chef des rebelles qui retiennent en otages le premier ministre déposé, d'origine indienne, Mahendra Chaudhry, et vingt-six parlementaires et ministres, a signé ce document avec le chef de l'armée, Voreqe Bainimarama, qui avait proclamé la loi martiale le 29 mai. L'armée accorde une amnistie aux putschistes en échange d'une libération des otages d'ici à jeudi. Le même jour doit se tenir une réunion du grand conseil des chefs de l'archipel afin de désigner les prochains président et vice-président par intérim des Fidji.
Le vice-amiral Bainimarama doit transférer le pouvoir exécutif à ceux-ci pour une période de vingt-quatre mois. Ces derniers jours, des pillages ont été rapportés depuis plusieurs localités de l'archipel. – *(AFP.)*

Attentat à la bombe à l'ambassade du Pakistan à Kaboul

KABOUL. Une bombe a explosé, à l'aube du lundi 10 juillet, à l'ambassade du Pakistan à Kaboul, ne faisant apparemment aucune victime. L'explosion a soufflé le toit de la section des visas. L'ambassade est située à côté de la résidence du numéro deux des talibans, le mollah Mohammad Rabbani.
L'ambassade du Pakistan, seule mission diplomatique fonctionnant à Kaboul, a été pillée en 1994 et 1995 par des partisans du commandant Ahmad Shah Massoud protestant contre l'appui apporté par le Pakistan aux talibans. Les forces du commandant Massoud ont annoncé, dimanche, avoir repris des secteurs tombés aux mains des talibans lors de violents combats livrés ces deux derniers jours au nord de Kaboul. – *(Reuters.)*

Zimbabwe : douze morts lors d'un match de football

HARARE. Au moins douze personnes, dont trois enfants, ont trouvé la mort, dimanche 9 juillet, lorsque la foule a tenté de quitter le stade national de Harare après que la police locale eut lancé des grenades lacrymogènes, au cours d'un match opposant l'Afrique du Sud au Zimbabwe, ont déclaré des sources médicales. Des spectateurs, parmi les 60 000 présents, avaient jeté des bouteilles et des boîtes de conserve sur la pelouse lorsque l'Afrique du Sud avait marqué un second but, déclenchant l'intervention des forces de l'ordre. John Fashanu, l'ancienne vedette du football britannique d'origine nigériane, a accusé *« la police pour ce désastre. Quelques bouteilles ont été lancées, mais cela ne justifiait pas une riposte aussi lourde ». – (AFP.)*

La tension persiste en Irlande du Nord après la marche orangiste de Drumcree

De nouvelles manifestations sont prévues lundi

Des centaines de loyalistes se tenaient toujours, dimanche soir 9 juillet, au pied de la colline de Drumcree, aux abords de Portadown (sud-ouest de Belfast), en un face-à-face tendu avec la police et l'armée britannique équipées de casques et de boucliers. Les leaders locaux de l'Ordre d'Orange, organisateurs de la « parade » de dimanche, ont appelé à de nouvelles manifestations de protestation lundi.

PORTADOWN
de notre envoyé spécial

« Hey, MacCionnaith ! C'est une bonne balle dans la tête qu'il te faudrait, hein ? » De l'autre côté de la route qui borde l'église catholique St Johns à Portadown, l'apostrophé, tout occupé à veiller au silence de ses troupes massées au pied de l'édifice, a feint la surdité. *« Surtout, ne pas répondre aux provocations protestantes »*, répète inlassablement Brendon MacCionnaith, tandis que, derrière lui, chapeau melon, costume sombre et parapluie réglementaire, défilent un millier d'hommes en noir de la loge orangiste locale. Quinze mètres de bitume et un rang de soldats en armes séparent en cet endroit de tous les dangers les badauds des deux communautés. A droite, les petits pavillons coquets des protestants ; à gauche, la cité HLM catholique de Garvaghy Road.

Ancien détenu IRA, MacCionnaith, le leader élu des résidents *« papistes »*, comme disent les protestants, est à la fête. Comme chaque année depuis 1995, il a obtenu de la Commission des marches, qui siège à Belfast, l'interdiction de la parade orangiste à travers sa cité. Motif : avec leurs tambourins, flûtes et accordéons, les orangistes du cru peuvent apparaître inoffensifs à l'étranger de passage, mais pour les mandants catholiques de MacCionnaith, *« ce sont des gens sectaires, des hommes du passé, des bigots dangereux qui n'ont qu'une idée en tête : nous humilier »*.

« LA LIMITE DU SUPPORTABLE »

« L'humiliation », puisque, aussi bien, on adore le drame de part et d'autre, frapperait aujourd'hui les protestants. Harold Gracey, le « maître » rougeaud de la loge orange de Portadown, estime que *« la limite du supportable a été atteinte »*. Voilà pourquoi, contre l'avis d'une partie de sa hiérarchie et au grand dam de ses frères protestants modérés – *« des traîtres à la cause »*, éructe-t-on autour de lui – qui siègent au gouvernement local avec les républicains – *« terroristes du Sinn Fein-IRA »* –, il est l'homme par qui les violences de toute la semaine passée sont arrivées. Dimanche soir 9 juillet, en dépit de quelques troubles entre manifestants loyalistes isolés et forces de l'ordre, le bilan d'une journée que l'on craignait lourd se révélait finalement léger : une arrestation.

Sous le ciel nuageux de la verte colline de Drumcree, juste à l'orée de la ville, le maître de la loge de Portadown n'a, dimanche, rien renié : il a réitéré ses appels à la protestation *« dans toute la province »* pour lundi et s'est refusé, *« à l'instar de Gerry Adams »*, le chef républicain, à condamner les violences. Et s'il a appelé à *« protester pacifiquement »*, il s'en est pris avec une virulence inhabituelle aux pasteurs protestants qui appellent à la réconciliation entre les deux communautés – *« si vous les écoutez*, a-t-il lancé aux 7 000 à 8 000 spectateurs venus l'entendre, *les traîtres œcuménistes détruiront votre église »* – et a réclamé la démission *« dans la honte »* des membres – y compris protestants – de la Commission des marches,qui a interdit la sienne, faisant huer au passage les noms de plusieurs ministres locaux.

Sur l'autre versant de la colline, de l'autre côté des multiples barrières de barbelés élevées par les forces de l'ordre pour séparer les marcheurs de Drumcree du quartier catholique de Garvaghy Road, plusieurs dizaines de soldats et policiers, fusil d'assaut au poing et œil en alerte, ont entendu « frère Harold » les prendre à partie. *« Si on avait déployé autant de forces pour empêcher les catholiques de poser des bombes depuis trente ans, nous n'en serions pas là »*, lance l'énergique sexagénaire. Non loin de là, à côté du commissariat de police d'un petit village, une bombe puissante, *« vraisemblablement posée par les dissidents de l'IRA Véritable »*, a dit le chef de la police, a explosé dans la nuit de samedi à dimanche, sans faire de victime. *« L'idée était sans doute d'enflammer un peu plus les tensions »*, a déploré Peter Mandelson, le ministre londonien de la province. *« Quels dissidents ?* a ironisé « maître Harold » sous les applaudissements. *Chez les républicains, il n'y a pas de dissidents, ils sont tous d'accords pour nous éliminer ! »*

Patrice Claude

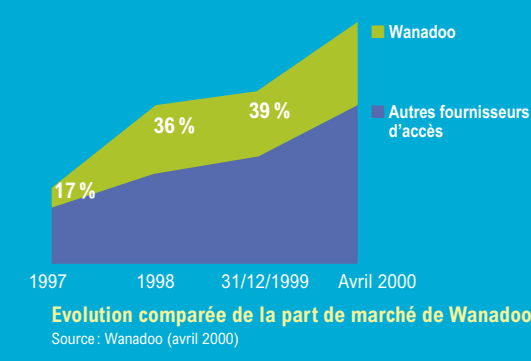

Evolution comparée de la part de marché de Wanadoo
Source : Wanadoo (avril 2000)

Entrez
dans le capital du numéro 1 de l'accès à Internet*
avec Wanadoo

Du 30 juin au 13 juillet inclus,
vous pouvez acheter des actions Wanadoo en souscrivant à l'Offre à Prix Ouvert, en vous adressant à votre intermédiaire financier habituel. Votre ordre d'achat doit être exprimé en nombre d'actions et porter sur un minimum de 15 titres. Le prix d'achat sera compris entre 17 et 20 euros. Le prix d'achat définitif sera connu au plus tard 3 jours de bourse après la clôture de l'offre.
Actionnaires de France Télécom, vous pouvez passer un ordre d'achat privilégié qui vous donne l'assurance d'être intégralement ou au moins deux fois mieux servis. Renseignez-vous pour connaître les modalités précises.

wanadoo
Groupe France Télécom

France Télécom vous ouvre le capital de Wanadoo pour participer, vous aussi, au développement d'Internet.

Appelez gratuitement le 10 10
www.francetelecom.com

* en France

france telecom
bienvenue dans la vie.com

Un prospectus préliminaire visé par la COB est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier ou de France Télécom.

GOUVERNEMENT **Aux commandes du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie depuis le 27 mars, Laurent Fabius étonne. Alors qu'il militait, auparavant, pour un infléchissement libéral de la politique économique et sociale, il ne fait plus guère entendre sa différence. ● SES PRISES DE POSITION récentes sur de nombreux dossiers, comme Gaz de France, les prix des carburants, la taxe Tobin ou encore l'avenir de l'assurance-chômage témoignent d'un attachement au rôle de régulation de l'Etat. ● LE MINISTRE DES FINANCES prend soin de ne pas apparaître comme un facteur de désordre au sein du gouvernement. Les arbitrages fiscaux de l'été lui offriront peut-être l'occasion d'afficher la sensibilité qu'il incarne. ● L'ASSOCIATION ATTAC, qui devait être reçue par M. Fabius lundi 10 juillet, espère faire progresser son plaidoyer en faveur de la taxe Tobin.**

La prudence inattendue du « libéral » Laurent Fabius

Le ministre des finances se montre très attaché à respecter la discipline gouvernementale et ne plaide plus pour une inflexion de la politique économique. Le débat fiscal de l'été lui offrira peut-être l'occasion de faire entendre sa différence

PEU APRÈS la nomination, le 27 mars, de Laurent Fabius au poste de ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, la formule a fait florès dans les rangs du groupe socialiste de l'Assemblée nationale : le nouvel homme fort de Bercy, disait-on, va adopter la *« stratégie du crocodile »*. Et pour les parlementaires qui ne comprenaient pas le sens de la métaphore, les initiés avaient tôt fait de décrypter : à l'image du grand reptile, le nouvel homme fort de Bercy saura faire mine de dormir, dérivant tellement bien au gré du courant, qu'on finira par ne plus le discerner ; mais gare au réveil !

Ces députés pensaient-ils qu'après avoir multiplié les prises de position en faveur d'une politique plus libérale – prônant un jour des baisses d'impôts plus musclées, recommandant le lendemain une baisse du taux supérieur, invitant le surlendemain la gauche à adjoindre un peu de capitalisation dans le système des retraites par répartition –, M. Fabius, devenu ministre, continuerait à faire entendre sa différence ?

Trois mois et demi après son entrée au gouvernement, seule la première partie de la prédiction semble s'être vérifiée. Laurent Fabius s'est parfaitement *« glissé dans le dispositif »*, selon un commentaire prêté à Lionel Jospin. Certes, quelques ajustements ont été nécessaires. De l'avis général, la présence de l'ancien président de l'Assemblée nationale a d'abord fait souffler un air glacé sur les premiers déjeuners de ministres à Matignon. *« Au départ, il regardait, avec cette façon de marquer sa distance qui n'appartient qu'à lui »*, confie un participant. Jusqu'à ce que Martine Aubry le contraigne un peu brutalement à sortir de sa réserve. Il venait de présenter à ses collègues le projet de loi sur l'épargne salariale. Un exposé très technique, mais qui se gardait de porter une quelconque appréciation politique. Ici, on fait de la politique, lui a signifié la ministre de l'emploi, en lui demandant de *« jouer le jeu »* du débat avec ses collègues ministres. La crainte existait en effet que M. Fabius, fort de son statut particulier, ne livre ses analyses qu'au premier ministre lors de leur tête-à-tête hebdomadaire.

Parmi les ajustements, figure aussi la question à la fois accessoire et hautement sensible du protocole. Invité d'honneur du Grand prix de Formule 1 de Magny-Cours, dans la Nièvre mitterrandienne, l'ancien premier ministre décline l'invitation lorsqu'il apprend que Lionel Jospin a décidé de s'y rendre. En revanche, c'est lui qui accompagne Jacques Chirac lors de sa visite d'Etat – donc sans le premier ministre – en Allemagne.

> Le ministre a envoyé de nombreux signes, ces dernières semaines, qui ne correspondent guère à l'image « blairiste » qu'il aimait à donner de lui-même. A moins qu'il ne se réserve pour le dossier hautement symbolique et à très forte incidence électorale, de la baisse de l'impôt sur le revenu

Entre les deux hommes, l'équilibre est fragile. Au moment du remaniement, M. Fabius avait besoin de M. Jospin pour le sortir de l'impasse politique dans laquelle il se morfondait. Et M. Jospin ne pouvait se passer, sauf à déclencher la guerre, du poids stratégique et de l'image modernisatrice de M. Fabius. Avec son ministre de l'économie et des finances, le chef du gouvernement n'a bien sûr pas la même attitude qu'avec les autres. Il ne peut le rudoyer sur ses arbitrages budgétaires ou sur telle ou telle décision, comme il le faisait avec Dominique Strauss-Kahn ou Christian Sautter. Mais il prend soin de respecter, avec M. Fabius comme avec les autres, la règle selon laquelle le privilège des annonces revient généralement au ministre compétent. Ainsi laisse-t-il Bercy annoncer la forte hausse du Livret A – une mesure populaire sur laquelle M. Fabius s'était montré réservé.

Le nouveau ministre des finances a certes cherché, au cours des dernières semaines, à afficher sa différence en défendant ses convictions libérales. Mais, il l'a fait indéniablement avec beaucoup de prudence. Le débat sur les stock-options a été un épisode significatif. Partisan affiché d'une baisse de la fiscalité sur ces produits financiers lorsqu'il était président de l'Assemblée, M. Fabius s'est révélé extrêmement prudent lorsqu'il a eu à présenter sa réforme devant les députés. Dans un souci d'équilibre très jospinien, il a certes abaissé la fiscalité d'une partie des plus-values de 40 % à 26 %, mais il a, dans le même temps, relevé à 50 % celle des plus grosses transactions. Tout au long de cette négociation, le premier ministre a surveillé de très près le comportement de Bercy face aux contraintes de la majorité plurielle. *« Un moment pédagogique »* pour Laurent Fabius, a observé M. Jospin.

Preuve encore de cette prudence, le dossier de l'épargne retraite. M. Fabius a, certes, pesé pour que la prochaine réforme donne le jour à un nouveau produit d'épargne longue, avec une sortie libre, soit en rente, soit en capital. Mais il a avancé avec d'infinies précautions, de telle sorte que la majorité plurielle ne vienne pas lui faire le reproche de faire le jeu des fonds de pensions, défendus par les libéraux.

Sa prudence a d'ailleurs beaucoup surpris au sein même du gouvernement puisqu'il a même défendu l'idée que cette forme d'épargne ne devait pas aller au-delà de dix ans, alors que Martine Aubry, lors des débats interministériels, a préconisé que la durée en soit de quinze ans. *« Entre les positions traditionnelles défendues par le ministère de l'emploi et celui des finances, tout s'est déroulé, sur ce dossier, à front renversé »*, raconte un expert.

Autre indice, même démonstration : alors que le ministre des finances est ordinairement le porte-voix des entreprises au sein du gouvernement, M. Fabius ne s'est pas un seul instant prêté à ce jeu au cours de ces dernières semaines. Là encore, à l'étonnement de ses collègues, il a jugé inacceptable la position du Medef sur l'assurance-chômage. A deux reprises, d'abord lors du séminaire du gouvernement, puis lors d'une réunion interministérielle, il a plaidé pour que le gouvernement réagisse « au canon » contre la patronat. *« Pas seulement, comme on aurait pu le croire, parce que le volet financier de la nouvelle convention défendue par le Medef, lui semblait inacceptable. Mais parce qu'il était opposé à la philosophie même du dispositif, à commencer par celle du plan d'aide de retour à l'emploi »*, raconte un témoin.

Sur tous ces exemples, le ministre des finances a envoyé de nombreux signes, ces dernières semaines, qui ne correspondent guère à l'image « blairiste » qu'il aimait à donner de lui-même. A moins qu'il ne se réserve pour le dossier hautement symbolique et à très forte incidence électorale, de la baisse de l'impôt sur le revenu. Sa combativité en faveur de la réduction du taux supérieur de l'impôt, sur laquelle il s'est tellement singularisé à gauche, aura valeur de test. On saura alors si sa stratégie est bien celle du « crocodile ».

Laurent Mauduit et Pascale Robert-Diard

Des arbitrages significatifs sur les dossiers sensibles

VOICI les principaux dossiers sur lesquels Laurent Fabius a imprimé sa marque, depuis qu'il est devenu ministre de l'économie, des finances et de l'industrie :

● **Stock-options.** En janvier 1999, son prédécesseur, Dominique Strauss-Kahn, avait voulu instiller, dans un projet de loi de Claude Allègre sur la recherche, un dispositif d'inspiration libérale, tendant à abaisser de 40 % à 26 % la taxation des plus-values réalisées sur les stock-options. Devant le tollé de nombreux députés de gauche, le projet a été, à l'époque, différé. A l'automne suivant, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a même exigé que la taxation soit portée à 50 %, soit presque au niveau du taux supérieur de l'impôt sur le revenu.

Finalement, M. Fabius, initialement très hostile à un alourdissement de la fiscalité, a trouvé une solution de compromis. A l'occasion du vote, en première lecture, le 28 avril, du projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, les députés ont entériné un dispositif qui fait varier la taxation autour de trois taux d'imposition (26 %, 40 % ou 50 %), selon le montant de la plus-value réalisée et la durée de détention des options.

● **Epargne salariale.** Le projet de loi sur l'épargne salariale, que M. Fabius devrait présenter début août au conseil des ministres et qui viendra en débat à l'Assemblée le 3 octobre, ne devrait comporter que peu de modifications par rapport à l'esquisse qu'avait dessinée son prédécesseur, Christian Sautter. La principale correction porte sur le futur produit d'épargne à long terme.

Alors que M. Sautter n'avait pas décidé si ce produit aurait une durée de dix ou quinze ans, M. Fabius a opté pour la première solution. Et, surtout, l'actuel ministre des finances a choisi que sa sortie pourrait s'effectuer soit en capital, soit en rente, alors que son prédécesseur n'avait retenu que la première solution.

● **Taxe Tobin.** Bien que Lionel Jospin ait pris position, en 1995, en faveur de cette taxe (du nom du Prix Nobel américain d'économie James Tobin, favorable à une taxation des mouvements de capitaux), le gouvernement a très vite changé de doctrine, au lendemain de 1997. En octobre 1998, un rapport du conseil d'analyse économique (un organisme rattaché à Matignon), sous la signature d'Olivier Davanne, écartait sèchement cette piste : *« Il nous semble que le crédit de la France, qui n'est pas infini, sera mieux employé à faire progresser d'autres mesures au bien meilleur rapport coût/bénéfice »*.

Au même moment, un rapport du ministère des finances, commandé par M. Strauss-Kahn, faisait valoir qu'une taxe sur les mouvements de capitaux ne se justifiait pas forcément, arguant notamment que *« même la spéculation peut être stabilisante, car il existe toujours sur le marché des opérateurs pariant sur le retour des cours à leur niveau normal »*. Longtemps très hostile à cette taxe Tobin, M. Fabius a pourtant fait subir un infléchissement à la doctrine gouvernementale, même si c'est avec beaucoup de prudence. Le 28 juin, à l'Assemblée, il a indiqué que *« le succès »* du concept de la taxe Tobin *« venait de la rencontre entre deux idées parfaitement justes : d'un côté, la nécessité de lutter pour le développement, de l'autre, la nécessité d'une meilleure régulation »*. Le ministre des finances a cependant rappelé les *« difficultés considérables et de tous ordres que pose la taxe Tobin »*. Samedi 8 juillet, lors d'une réunion des ministres des finances du G7, au Japon (*lire ci-contre),* il a également fait montre de beaucoup de prudence.

● **Gaz de France.** Ministre de l'économie et des finances, mais aussi de l'industrie, M. Fabius était très attendu sur un premier grand dossier qui relève de sa tutelle, celui de Gaz de France. L'un des secrétaires d'Etat qui lui sont rattachés, Christian Pierret, a en effet présenté le 17 mai au conseil des ministres un projet de loi sur « la modernisation du service public du gaz ». Alors que le marché européen du gaz doit s'ouvrir le 10 août à la concurrence, le texte n'engage qu'une réforme très prudente. En particulier, M. Fabius a écarté une réforme du statut de l'entreprise et exclu l'ouverture du capital de l'entreprise.

● **Prix des carburants.** Depuis qu'il est en fonctions à Bercy, M. Fabius a plusieurs fois haussé le ton contre les compagnies pétrolières, soupçonnées par lui de répercuter plus vite les hausses de prix que les baisses dans les tarifs à la pompe. Il s'est même montré interventionniste puisqu'il a convoqué deux réunions à Bercy avec la profession, pour faire pression sur elle, et a déclenché plusieurs enquêtes, par l'intermédiaire de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

● **Téléphonie mobile.** Pour l'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) – le nouveau système qui permettra d'accéder au Web avec son portable –, le ministre des finances a écarté la solution très libérale de la mise aux enchères, retenue par exemple en Grande-Bretagne, pour choisir un système d'attribution sur dossier. Cette formule exigera une contribution plus forte des opérateurs candidats mais préservera un rôle d'abitrage à l'Etat par le truchement, notamment, de l'autorité de régulation des télécommunications.

L. M.

Attac pénètre dans la forteresse Bercy

C'EST UN SIGNE d'attention pris très au sérieux par l'association Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen). Lundi 10 juillet, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, va la recevoir en fin d'après-midi à Bercy. Et cette « première » intervient à la veille d'une réunion, à Bruxelles, au Parlement européen où M. Fabius doit exposer les grandes priorités de la présidence française en matière économique et monétaire. Dès lors, pour l'association qui plaide, notamment, pour l'instauration d'une taxe Tobin, tous les espoirs sont permis. *« Fabius pourrait l'évoquer mardi dans son discours, même s'il ne la range pas en tant que telle parmi les grandes priorités de la présidence française »*, espère Bernard Cassen, président d'Attac et directeur général du *Monde diplomatique.*

Désormais, M. Fabius multiplie les manifestations d'encouragement à l'égard de l'association. Du cajolage, sans engagement, ni acquiescement, mais qui donne le sentiment à Attac d'avoir, pour la première fois du côté de Bercy, un minimum d'écoute. Sollicité par lettre, le 24 mai, par M. Cassen, le ministre de l'économie et des finances, qui sait combien ce genre de geste fait mouche, a répondu sans tarder et libéré un rendez-vous, une première fois fixé au 2 juillet, avant d'être définitivement calé sur le 10. En octobre, M. Fabius, qui était alors président de l'Assemblée nationale, avait déjà reçu, une heure durant, une délégation de l'association. *« On l'a prévenu, avant le débat sur le projet de loi de finances, qu'un petit amendement sur la taxe Tobin allait être déposé. Il nous a assuré qu'il ne ferait rien pour empêcher le débat d'avoir lieu et a manifesté de la sympathie pour notre démarche »*, raconte M. Cassen.

Les 28 et 29 mai 1999, lors d'un débat organisé par la commission des finances sur les régulations économiques, le président de l'Assemblée nationale s'était déjà *« montré ouvert »,* en présence de représentants d'Attac, sur la taxe Tobin. Et depuis quelque temps, ces *« ouvertures »* se sont confirmées. Interrogé le 28 juin par la députée Béatrice Marre (PS, Oise) lors de la séance des questions d'actualité à l'assemblée, le ministre de l'économie et des finances suggérait qu'il pourrait infléchir la position du gouvernement sur la taxe Tobin. Et, début juin, l'un de ses proches, le député socialiste Gérard Fuchs, cosignait avec le communiste Daniel Feurtet un rapport sur la régulation des mouvements de capitaux. Ce document indiquait que la France devrait proposer à ses partenaires de l'Union européenne de réfléchir à l'instauration de cette fameuse taxe.

REFUS D'ADHÉSION

Très *« attentif »*, selon M. Cassen, à l'activité d'Attac dans son fief, en Seine-Maritime, M. Fabius est loin d'ignorer que l'association, qui rassemble désormais 25 000 adhérents et 130 députés, rencontre un écho favorable auprès d'une large fraction de l'électorat de la gauche plurielle. *« Par ailleurs, en Europe, les choses bougent. Les Irlandais et les Belges commencent à réfléchir à la taxe Tobin. Le ministre des affaires étrangères de Finlande a rappelé récemment que la nécessité d'instaurer une taxe de ce genre était une conviction forte de son gouvernement. Et des membres du parlement britannique viennent de signer une résolution en sa faveur »*, explique M. Cassen.

Dans ce contexte, s'entretenir avec Attac devient moins déraisonnable. L'association, qui est d'ailleurs de plus en plus courtisée, vient de préciser ses rapports au politique dans un document soumis, samedi 7 juillet, à son conseil d'administration. Attac, qui interdisait l'adhésion de formations politiques au niveau national, mais l'autorisait jusqu'à présent au niveau local, a décidé de durcir sa position. Ainsi, à compter du 10 juillet, les adhésions des structures locales de partis ne sont plus acceptées. Quant à celles qui sont déjà membres, leur appartenance prendra fin au 31 décembre. Pour Attac, *« cette mesure ne constitue en rien un acte d'hositilité aux partis »* mais relève *« simplement d'une mise en cohérence »*.

Caroline Monnot

« Notre taxe Tobin, c'est l'euro »

A l'issue de la réunion des ministres des finances du G7, samedi 8 juillet, à Fukuoka, au Japon, Laurent Fabius a pris quelques distances avec la taxe Tobin. Qualifiant de *« généreuse »* l'idée qui sous-tend la taxe Tobin – lutter contre la spéculation tout en aidant le développement –, il a ajouté qu'elle posait *« des problèmes techniques redoutables »* et était *« rejetée par la grande majorité des gouvernements et des institutions internationales ». « Nous avons notre taxe Tobin à nous, c'est l'euro »,* a-t-il dit, ajoutant que *« la France aura l'occasion, dans les mois qui viennent, de développer ses propositions sur la réforme du système financier international ».*

En rencontrant samedi matin sur ce sujet Paul Martin, son homologue du Canada, M. Fabius a d'ailleurs pu vérifier que le gouvernement de ce pays n'était pas aussi favorable à la taxe Tobin que ne l'affirment ses partisans français. *« Son ministère y est hostile, mais lui a une attitude différente à titre personnel »,* a expliqué M. Fabius.

Théorème n° 3

Du taupin
au professionnel recherché,
tout se joue aux Mines de Sainté.

ECOLE DES MINES SAINT-ETIENNE

ENS MINES de Saint-Etienne,
Depuis 1816, révélateur de potentiels

Marketing - Commerce - Gestion
Sessions d'été
TEAM
TEST EUROPÉEN D'APTITUDE AU MANAGEMENT
Concours commun
CEFAM, EBS, ESAM, ICD, ISTEC
BAC + 4
Diplômes visés ou homologués
01 44 65 66 62
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

BMW
GAP
www.bmw-gap.com
Villiers Etoile Concorde

La Gauche socialiste veut faire passer l'« idéal révolutionnaire » de la fiction à la réalité

Les amis de Jean-Luc Mélenchon réclament des états généraux de la « gauche plurielle »

La Gauche socialiste a présenté, lundi 10 juillet, sa contribution pour le congrès du Parti socialiste, fin novembre. Sous la forme d'une nouvelle intitulée *« Sept jours dans la vie d'Attika »*, elle récuse *« un accompagnement, aussi intelligent soit-il, de la mondialisation libérale »*, et préconise des *« états généraux de " la gauche plurielle " »* pour bâtir un projet et sélectionner des candidats pour les élections de 2002.

IL Y A TROIS ANS, pour le congrès de Brest du Parti socialiste, la Gauche socialiste, qui campait dans l'opposition à Lionel Jospin, avait fait de sa contribution la liste des « reniements » du gouvernement par rapport à ses promesses électorales. Pour le prochain congrès du PS, à Grenoble, fin novembre, la Gauche socialiste, dont le porte-parole, Jean-Luc Mélenchon, est devenu ministre délégué à l'enseignement professionnel, a changé de stratégie et de style. Présentée, lundi 10 juillet, à la presse, la contribution de Julien Dray, Marie-Noëlle Lienemann et Harlem Désir a pris la forme d'une nouvelle de soixante-douze pages qui raconte les rencontres et les émois intellectuels d'une jeune fille d'ouvrier de vingt ans, Attika, qui vient de quitter la cité des Bois-Fleuris où elle a grandi, fait des études d'histoire tout en travaillant six heures par semaine dans une société qui livre des pizzas, et porte son regard sur le monde.

« Sept jours dans la vie d'Attika », écrit dans un style alerte et très « branché », autour de dialogues entre des personnages qui, du cadre commercial de France Télécom à la traductrice, en passant par la banquière hostile à la mondialisation libérale, et Ben, un jeune étudiant très doué qui fait voir à l'héroïne *« la vie en rose »*, sont tous très bien informés. Attika n'est pas une militante politique encartée, mais elle est très politisée et, au fil des pages, de plus en plus convaincue par les idées de la Gauche socialiste, surtout lorsqu'à partir de la page 44, elles sont portées par *« un jeune mec plutôt pas mal »* qui *« a l'air d'en vouloir »* et se présente à un débat sur la crise du politique comme un adhérent du PS.

La nouvelle démarre, un dimanche, devant une boîte, le Memphis, où l'héroïne voit un jeune se faire traiter de *« négro »* et se faire refuser l'entrée. *« Je n'ai pas su soutenir son regard qui cherchait la justice et qui ne croisait que l'indifférence »*, note-t-elle.

Toute rencontre devient prétexte à dissertation. Les ghettos ? *« C'est l'envers de la médaille, la cour des miracles de leur nouvelle économie libérale »*. Les gouvernants sont avertis, eux *« qui expliquaient nos galères à cause de la crise économique »*, *« ils devront nous expliquer pourquoi il n'y a rien pour nous, pourquoi tout continue comme avant »* quand le chômage aura disparu. Un grand emprunt d'Etat est suggéré pour relancer *« profondément »* l'économie. Une allocation d'études serait accordée aux jeunes en fonction de leurs revenus propres. Pour s'opposer à un système fondé sur le *« sois gentil et turbine »*, les amis d'Attika récusent le RMI pour les moins de 25 ans mais revendiquent *« un statut »* pour chaque jeune. Ils s'indignent aussi de voir que ce sont *« toujours les femmes qui paient les pots cassés »*, en remarquant que *« c'est pas parce qu'on a gagné la parité qu'il n'y a plus rien à faire »*. Ils se révoltent contre la refondation sociale du Medef, vue comme un chemin *« vers le plein emploi précaire »*, où les chômeurs sont perçus comme *« des tarés génétiques ou des fainéants héréditaires »*.

DES « RUPTURES FORTES »

« Tout est affaire de volonté politique », explique Ben à Attika, en critiquant la loi sur les 35 heures, qui favorise la flexibilité, et en réclamant un SMIC net à 7 000 francs. Du coup, Attika y voit plus clair : *« Augmenter les salaires, élever le niveau d'éducation, améliorer la sécu, garantir des contrats de travail solides, le chemin ne s'est pas arrêté avec les 35 heures. Il n'y a qu'à ces conditions que la nouvelle donne libérale peut déboucher sur une nouvelle donne sociale »*. Le grand service public de l'eau, la sortie progressive du nucléaire, la République sociale, la réforme des institutions débouchant sur la VIe République, tous les thèmes chers à la Gauche socialiste sont évoqués. Les amis de MM. Mélenchon et Dray préconisent *« des états généraux de la gauche plurielle »*, d'abord dans chaque commune puis au niveau national, pour bâtir *« un projet politique qui ne se résume pas à la gestion des indices »*. Fédéralistes, ils souhaitent la mise en place d'un *« parlement européen souverain »* avec un gouvernement européen responsable devant lui, l'indépendance de la BCE étant supprimée.

En conclusion, ou plutôt en épilogue, la Gauche socialiste estime que *« limiter notre projet aux seules stratégies de résistance à la déferlante libérale est caduc »*. Elle prône des *« ruptures fortes »* et un nouveau *« combat social »* afin d'*« être aux côtés de ceux qui souffrent, rassembler les volontés transformatrices, faire naître une nouvelle fraternité »*. Pour Attika, *« le socialisme moderne met les méthodes du réformisme au service de l'idéal révolutionnaire »*.

Michel Noblecourt

Une cantonale partielle

LOIR-ET-CHER
Canton de Blois-3 (second tour).
I., 9 534 ; V., 2 478 ; A., 74,01 % ; E., 2 347.
Nicolas Perruchot, UDF, 1 175 (50,06 %)... *ÉLU*
Geneviève Baraban, PS, adj. m. de Blois, 1 172 (49,94 %).

[Par trois voix d'avance, l'UDF Nicolas Perruchot enlève ce canton à la gauche. Cette partielle était une conséquence indirecte de la nomination de Jack Lang au gouvernement : devenu député, le suppléant du ministre, Michel Fromet, premier adjoint au maire de Blois, a abandonné ce canton urbain qu'il avait conquis sur la droite en 1992. Geneviève Baraban (PS), adjointe au tourisme du maire de Blois, espérait lui succéder. Les résultats du premier tour, conformes aux équilibres de 1998, n'avaient pas manifesté de mauvaise humeur des Blésois vis-à-vis de Jack Lang et de ses allers et retours entre Paris et le Loir-et-Cher. La victoire de la droite au second tour permet de constater que les électeurs d'extrême droite se sont massivement reportés sur le candidat UDF. M. Perruchot avait axé sa campagne sur les problèmes de sécurité. Au conseil général, présidé par Michel Dupiot (div. d.), la droite détient désormais vingt et un sièges sur trente.

2 juillet 2000 : I., 9 534 ; V., 2 440 ; A., 74,41 % ; E., 2 369 ; Geneviève Baraban, PS, adj. m. de Blois, 820 (34,61 %) ; Nicolas Perruchot, UDF, 701 (29,59 %) ; Miguel de Peyrecave, FN, 347 (14,65 %) ; Martine Marchand, Verts, 158 (6,67 %) ; Armel Tudoret, div. d., 142 (5,99 %) ; Fabien Le Bec, PCF, 131 (5,53 %) ; Anne-Marie Chalvet, MNR, 70 (2,95 %).

22 mars 1998 : I., 9 609 ; V., 4 704 ; A., 51,05 % ; E., 4 480 ; Michel Fromet, PS, adj. m., 2 425 (54,13 %) ; Nicolas Perruchot, RPR, 2 055 (45,87 %).]

L'Ecole militaire va devenir un « pôle » de réflexion stratégique

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Alain Richard, a annoncé, vendredi 7 juillet, son intention de faire du site de l'Ecole militaire *« un lieu d'accueil »* ouvert aux citoyens – fonctionnaires, chercheurs et étudiants – en matière de réflexion stratégique. Cette initiative de créer une « agora » de défense répond aux observations contenues dans un rapport de mission rédigé par François Heisbourg (*Le Monde* du 17 juin). Ce document propose notamment de sensibiliser diplomates, enseignants et militaires aux relations internationales, autrement que par le biais d'instituts ou de centres spécialisés souvent inutilement concurrents et bénéficiaires de subventions de l'Etat.

L'Ecole militaire devra assurer trois missions principales : formation, « rayonnement » et recherche. La France, a précisé le ministre de la défense, veut ainsi *« retrouver la voie des débats de stratégie »* et devenir *« un pôle d'attraction intellectuelle »* en matière d'enseignement de défense.

Erika : le premier ministre promet une indemnisation intégrale

BREST
de notre correspondant

Lionel Jospin a d'abord foulé le sable, à nouveau blanc, de la plage de Ploemeur (Morbihan), samedi 8 juillet dans la matinée, afin de souligner le travail de nettoyage effectué sur les côtes depuis le naufrage de l'Erika. Il a confirmé que les victimes de la marée noire seraient indemnisées à 100 % des dégâts mesurés. L'avion transportant le premier ministre a survolé ensuite le site de pompage au sud de Penmarc'h avant de se poser à Brest (Finistère). M. Jospin y a inauguré Océanopolis, parc de découverte des océans rouvert récemment après avoir été agrandi (*Le Monde* du 25 mai). En guise de ruban, le chef du gouvernement a coupé une algue encore humide avant d'entamer une visite d'une bonne heure. François Cuillandre, député PS et tête de liste aux municipales à Brest, ne l'a pas quitté d'une semelle.

Le cortège est vite arrivé devant les requins d'Océanopolis. Ils sont une dizaine de locataires de quatre espèces : taureau, pointe noire, pointe blanche et zèbre. Le conservateur d'Océanopolis explique à chaque halte quelle faune s'ébat derrière la paroi : *« Ici, c'est le Napoléon, une sorte de grosse vieille qui se fait respecter par les requins. »* On apprend aussi qu'entre l'étoile de mer et la coquille Saint-Jacques, c'est la première qui est la prédatrice. Plus loin, on croise les manchots royaux, papous ou gorfous. L'escorte du premier ministre est compacte et les visiteurs du samedi s'interrogent sur ce qui motive cet attroupement. Pédagogue, un père interrompu dans son examen de poissons, en profite pour improviser un cours d'éducation civique pour son jeune garçon. Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, précise à l'enfant : *« Ce n'est ni un requin ni un manchot »*.

POUR UN SOMMET DE LA MER

La visite continue avec un dialogue de quelques phrases entre un plongeur équipé d'un micro qui nourrit un véritable banc de poissons au sein d'un aquarium et le premier ministre qui, lui, se trouve au sec. Puis vient l'heure des discours sous chapiteau. Le maire socialiste de Brest, Pierre Maille, qui ne se représente pas, également président du conseil général du Finistère, suggère que la ville puisse accueillir, durant la présidence européenne française de l'Union européenne, un sommet consacré à la mer. Le président RPR du conseil régional de Bretagne, Josselin de Rohan, assure de sa gratitude tous ceux qui ont contribué à restaurer le littoral et espère que les touristes seront nombreux *« pour peu*, ajoute-t-il, *qu'une communication parfois incertaine ne les décourage pas »*.

Pour sa part, M. Jospin parle de l'Erika comme d'une catastrophe *« due à la cupidité humaine »*, avant de mettre en perspective les décisions des deux comités interministériels de la mer du 28 février et 27 juin derniers.

Vincent Durupt

M. Jospin va « se mobiliser » dans la campagne pour le quinquennat

Lionel Jospin s'est exprimé pour la première fois, samedi 8 juillet à Brest, depuis l'annonce du référendum sur le quinquennat par le président de la République. *« Naturellement, j'appellerai pour le mois de septembre à voter oui à ce référendum parce que je pense que passer au quinquennat, c'est-à-dire offrir aux Français tous les cinq ans la possibilité de décider dans l'élection présidentielle, est un progrès démocratique »*, a-t-il déclaré. *« Mais, dans mon esprit, cela devra s'inscrire dans un nouvel effort de rénovation démocratique de nos institutions »*, a ajouté le premier ministre, tout en affirmant : ce débat *« viendra plus tard »*.

Après avoir souligné que c'était lui qui avait *« proposé »* la date du 24 septembre pour le référendum, M. Jospin a indiqué que, *« en septembre, il va falloir que les formations politiques se mobilisent, et j'en prendrai sûrement ma part »*. *« Certains peuvent préconiser de s'abstenir, je respecte leur position »*, a-t-il ajouté, alors que les communistes appellent à l'abstention.

ZENITH
Swiss watchmakers since 1865

...triple quantième, phases de lune...

CHRONOMASTER
El Primero

El Primero est né en janvier 1969 et représente un des derniers grands défis de l'art horloger ; premier mouvement chronographe automatique dans l'histoire de l'horlogerie, il reste de nos jours le plus précis du monde au 1/10 de seconde avec 36'000 alternances, et le plus prestigieux auprès des amateurs de haute horlogerie. Référence mondiale du chronographe, El Primero appartient à la famille très restreinte des pièces mythiques de la haute horlogerie.

Catalogue de la manufacture disponible chez: ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74 INTERNET: http://www.zenith-watches.ch

DÉLINQUANCE Le plus gros réseau de blanchiment d'argent jamais découvert en France a été démantelé par la police, mardi 27 juin à Paris. En dix-huit mois, 1,6 milliard de francs, correspondant pour l'essentiel aux bénéfices non déclarés d'importateurs et de commerçants chinois établis en France, ont été recyclés. ● DES CHINOIS, résidant en région parisienne, venaient déposer dans des officines spécialisées des fonds immédiatement transférés en Chine. ● DEUX ANNÉES D'ENQUÊTE policière ont nourri une information judiciaire ouverte pour *« blanchiment »* et *« exercice illégal de la profession de banquier »*. ● DES IMMIGRÉS CLANDESTINS témoignent sur les raisons de leur départ de Chine et leurs conditions de vie en France. ● LA COMMUNAUTÉ d'origine chinoise représente 450 000 personnes en France, issues de trois vagues d'immigration.

Une affaire de blanchiment révèle une face cachée de la diaspora chinoise

Une perquisition dans un bureau de change du 9e arrondissement de Paris, le 27 juin, a couronné une enquête menée depuis deux ans. Les policiers estiment à 1,6 milliard de francs les montants recyclés, correspondant à des bénéfices tirés d'importations et de travaux clandestins

« FERMÉ », indiquait pourtant, en caractères chinois, l'écriteau apposé par les policiers à l'entrée du bureau de change de la rue Rougemont, dans le 9e arrondissement de Paris. Mais une soixantaine de Chinois ont quand même poussé la porte, sans s'effaroucher de la carte tricolore tendue par les enquêteurs. *« Un seul a pris la fuite,* commente un policier. *Les autres étaient en situation irrégulière, mais ils n'avaient pas peur de nous. Ils craignaient surtout de ne pas envoyer rapidement en Chine l'argent qu'ils transportaient. Plusieurs nous ont dit redouter des représailles sur eux ou sur leur famille, en France et en Chine, s'ils n'arrivaient pas à rembourser leurs dettes. »* Faisant mine d'ignorer la perquisition en cours, les immigrés clandestins ont poussé l'obstination jusqu'à se diriger vers le guichet. Mais ils n'ont pu remettre leurs sacs de billets – de 10 000 à 300 000 francs – au caissier habituel. Ce 27 juin, le plus gros réseau de blanchiment jamais découvert en France venait d'être démantelé.

D'ampleur monumentale, ce réseau a permis d'encaisser un volume de 1,6 milliard de francs en dix-huit mois, selon le chiffrage des enquêteurs. Dans leur quasi-totalité, ces fonds ont été versés – sous forme d'espèces – par des ressortissants de la province du Zhejiang (Chine) résidant en région parisienne, puis immédiatement transférés vers la République populaire. Il aura fallu deux années d'investigations à l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) pour en démonter les mécanismes.

« PETITS REMETTANTS »

« Transferts de fonds, entrez par là », indiquent, toujours en mandarin, les idéogrammes collés sur les vitres de l'officine de la rue Rougemont, baptisée Moncomptoir par ses promoteurs et désormais fermée sur décision judiciaire. Une somme de 5,2 millions de francs y a été saisie, lors de l'opération du 27 juin, qui a aussi conduit à bloquer 27 millions de francs (correspondant aux dépôts des deux jours précédents) sur des comptes bancaires du réseau.

Six jours sur sept, Moncomptoir attirait un flux quotidien de soixante à quatre-vingts Chinois. Deux semaines durant, leurs allées et venues ont été filmées par les policiers. Dans cette affaire, on n'a guère vu de grosses berlines aux vitres fumées. Les images montrent en général des hommes ou des femmes isolés, dissimulant leur magot dans des sacs en plastique ou dans leurs vêtements. *« Les sommes les plus importantes étaient transportées par des grossistes ou par des collecteurs de fonds travaillant pour des commerçants,* explique un enquêteur. *Les plus gros déposants se déplaçaient souvent par groupes de quatre, mais sans armes. Comme les petits remettants, ils circulaient en métro ou à pied. »*

Aidés par leurs collègues de la section des Renseignements généraux (RG) parisiens spécialisée en matière d'immigration et de travail clandestins, les enquêteurs ont suivi des déposants à leur sortie de Moncomptoir. Certains se sont engouffrés dans une cabine téléphonique toute proche pour joindre des correspondants en Chine, en utilisant des cartes prépayées opportunément vendues chez Moncomptoir. Ils ont ainsi informé leurs interlocuteurs du transfert effectué, avant de regagner, toujours filés par les policiers, leur foyer de travailleurs immigrés. D'autres filatures ont conduit à des grossistes et à des ateliers tenus par des Chinois du Zhejiang, déjà connus des RG, qui ont établi le caractère clandestin du travail réalisé dans ces ateliers et donc l'origine délictuelle des fonds déposés. Mais l'identification des personnes figurant sur les clichés des policiers – plus de six cents déposants distincts – sera ardue. *« Nous n'avons reconnu aucun individu venant du principal Chinatown de Paris, dans le 13e arrondissement »*, commente-t-on aux RG, en soupçonnant l'existence d'autres réseaux d'exportation des capitaux vers la Chine.

Centrées sur les transferts de fonds d'origine frauduleuse, les activités de Moncomptoir n'avaient pas grand-chose à voir avec sa fonction officielle – *« Change »* –, cette fois affichée en lettres romaines sur la vitrine. A titre principal, l'officine a profité à des importateurs et à des commerçants voulant recycler leurs bénéfices non déclarés. Le secteur de la confection est le premier concerné par l'enquête, suivi par la maroquinerie, la restauration et la distribution. Une forte partie des fonds transférés proviendrait ainsi de l'importation clandestine de produits de confection venant de Chine à bord de conteneurs débarqués au port de Gênes (Italie), avant d'être vendus en région parisienne. *« Il est fort probable,* note-t-on du côté des enquêteurs, *que ces fonds revenaient en France, une fois blanchis, sous la forme de prêts de la famille restée au pays, pour servir à acheter des commerces ou à investir dans l'immobilier. »*

REMBOURSEMENT DU VOYAGE

De façon connexe, des travailleurs clandestins de ces divers secteurs ont utilisé le réseau pour rembourser leur voyage organisé par des filières chinoises d'immigration irrégulière. En garde à vue, plusieurs ont indiqué devoir 60 000 francs à des passeurs les ayant emmenés par avion en Autriche, puis en France par camion. D'autres ont fait état de dettes correspondant aux 100 000 francs d'une filière plus directe, qui les a conduits de Chine en France par avion.

La masse d'argent résultant de ces différentes sources était déposée sur les comptes ouverts par les « bureaux de change » dans des banques françaises, dont la Société générale, le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord et la BNP. Puis les fonds étaient transférés, via la technique bancaire du « swift », vers des comptes principalement ouverts dans des banques de Chine. Un couple de Chinois de Paris, Qu Qianmei et Chen Jianhai, à présent écroués, auraient joué un rôle-clé dans le versant français du réseau, animant, l'un ou l'autre, les officines parisiennes qui le composaient : Moncomptoir et Ruitong Change, créées à l'automne 1998, ainsi que Baotong (radiée du registre du commerce en janvier 1999). Originaires de la province du Zhejiang, Mme Qu et M. Chen s'étaient d'abord rapprochés d'un ancien cadre de la Banque de Chine à Paris, Geng Yubao, reconverti dans le privé à la tête de Baotong. Ce fin connaisseur des arcanes financières internationales est demeuré avec le couple, à Moncomptoir et à Ruitong, pour les conseiller.

Le volet français du réseau est aujourd'hui démantelé, après l'incarcération de neuf ressortissants chinois, dont les animateurs des officines et quelques-uns de leurs principaux clients. Mais il n'est pas certain que leurs correspondants en République populaire pourront être inquiétés. Les enquêteurs ont certes relevé que les principaux comptes destinataires des fonds transférés en Chine faisaient apparaître les noms de quelques familles influentes du Zhejiang. Mais, d'expérience, ils fondent peu d'espoir sur la coopération judiciaire avec Pékin.

Erich Inciyan

Une enquête ouverte sur dénonciation bancaire

En mai 1998, une grande banque française s'est étonnée des virements hors norme opérés sur ses comptes par Baotong, une officine financière du 19e arrondissement de Paris gérée par un ressortissant chinois. Conformément à la loi sur le blanchiment, la banque a adressé une *« déclaration de soupçon »* à la cellule spécialisée du ministère des finances (Tracfin), qui a dénoncé les faits au parquet de Paris.

Une enquête préliminaire a alors été confiée à l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF). Le 30 novembre 1999, l'ampleur des éléments révélés par l'enquête a conduit à confier à la juge d'instruction Valérie Salmeron une information judiciaire ouverte pour *« blanchiment »* et *« exercice illégal de la profession de banquier »*.

Qi, Caixang et Jian, portrait de trois clandestins venus chercher « une vie meilleure »

ILS SE TERRENT depuis des années dans les arrière-cours parisiennes. Dépourvus de papiers, ils travaillent clandestinement pour des employeurs peu scrupuleux. Comme eux, des dizaines de Chinois arrivent chaque jour dans la capitale.

● **Qi.** Il était tout juste sorti de l'enfance quand son père décide de l'envoyer en France pour une *« vie meilleure »*. Fils unique d'un couple de sourds-muets, Qi, visage rond et lunette oblongues sous une coupe en brosse, raconte son arrivée, un matin d'août 1989. A quatorze ans, il a quitté son Wenzhou natal muni d'un passeport touristique, direction Paris. A l'aéroport, premier accroc au rêve français : l'adolescent est refoulé par la police de l'air et des frontières. Un passage par la Norvège, et le voilà quelques jours plus tard à Paris *« avec le passeport de quelqu'un d'autre »*.

Le prix du voyage, il ne l'a jamais connu. Sa tante lui a juste précisé en l'enrôlant dans son atelier de confection : *« il faut que tu travailles pendant un an pour me rembourser. » « Mes parents pensaient que je ne craignais rien dans la famille. Mais quand tu n'as pas de sous, il n'y a plus de famille »*, assure-t-il. L'atelier familial occupe le rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier Stalingrad ; le premier étage abrite le réfectoire et le second le dortoir. Avec une dizaine de compagnons, il y travaille de 8 heures à minuit, parfois davantage. *« Au début, j'étais content d'être à Paris. Après quelques jours, j'ai pleuré sans m'arrêter »*, se souvient Qi. Sur les coups, les brimades, il ne s'étend pas. Juste quelques mots : *« C'était très violent. »* Au bout d'un an de cet esclavage, il s'en va, estimant sa *« dette »* remboursée.

Pendant trois ans, l'adolescent va enchaîner les travaux dans des ateliers et des restaurants divers. Là, plus de dette, mais 3 000 à 4000 francs mensuels pour quinze heures de travail quotidien, sans congé ni fiche de salaire. *« J'ai changé souvent de boulot, je ne voulais pas me laisser exploiter »*, soutient-il. A dix-huit ans, il décide d'*« essayer »* la Légion étrangère. Mais, trop myope, il est éconduit. Retour à la rue, arrestation et dix jours de centre de rétention : *« J'ai payé 10.000 francs un avocat pour qu'il me sorte de là. J'ai dû ensuite travailler encore six mois comme plongeur dans un restaurant à Beauvais pour rembourser »*, relate le jeune homme. En 1997, il tente de se faire régulariser lors de la publication de la circulaire Chevènement mais son dossier est rejeté. Il rejoint alors le troisième collectif de sans-papiers, à majorité chinoise, qui investit le temple protestant des Batignolles. La lutte sera payante : il sera un des trente-trois occupants régularisés. Aujourd'hui amoureux d'une jeune compatriote, il tente de lui obtenir un titre de séjour. Sa tante ? *« Je ne la vois plus jamais. »*

● **Caixang.** Menue, derrière sa frange brune, Caixang a trente ans quand elle arrive à Paris, en juillet 1994, deux ans après son mari. Son « passage » *via* Hongkong et l'Italie lui a coûté 160 000 francs. Une somme hors de portée pour cette fille d'ouvrière d'une usine de chaussures et d'un soldat d'un gros bourg du Zhejiang. Aussitôt, elle travaille dans un atelier clandestin *« douze heures par jour, sans congé »*. Elle tente d'obtenir le statut de réfugiée mais, en 1996, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) le lui refuse. Lors de la vague de régularisation au printemps 1997, le ministère de l'intérieur rejette également son dossier. Le motif de son départ de Chine n'est pourtant pas anodin : mariée à l'âge de vingt ans en 1991, elle est enceinte quelques mois plus tard. Trop jeune aux yeux de la loi de la province qui interdit toute maternité avant l'âge de vingt-cinq ans, le couple doit payer une amende. Il préfère fuir en laissant l'enfant chez le grand-père. Une petite fille naîtra à Paris en 1998 . Récupérer le premier fils, aujourd'hui âgé de neuf ans, demeure l'obsession de Caixang. Mais il lui faut d'abord amasser assez d'argent pour le faire venir *« en sécurité »*. En attendant, Caixang juge que *« ce qu'*[elle] *vit n'est pas terrible. Mais si je retournais là-bas, toute ma vie ne suffirait pas à rembourser mon voyage »*. Six ans après son arrivée, il lui reste encore 80 000 francs à payer.

● **Jian.** Technicien en mécanique, ce jeune homme rond et tout sourire, a immigré *« par décision personnelle »* : *« Avec ma femme, on voulait un deuxième enfant »*, explique-t-il. Un désir impossible en République populaire de Chine. Parti de Hongkong *via* la Russie, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne, il raconte son arrivée en janvier 1992 à Paris, muni de faux visas. Là-bas, il a *« tout vendu »* pour payer le voyage. Propriétaire de son logement et d'un atelier de maroquinerie, l'homme faisait figure de riche à Wen An (région de Wenzhou). Jian a aujourd'hui *« bien du mal »*. Sans emploi stable, astreint à de petits boulots de manutentionnaire dans un supermarché chinois ou dans les ateliers de confection, il a *« juste de quoi faire vivre sa famille »*. Sans compter les douleurs dans les jambes quand *« il faut travailler vingt heures sans s'arrêter, sinon tu n'es pas payé »*. Si c'était à refaire, il ne partirait plus, jure-t-il. Mais *« je ne peux plus retourner : le gouvernement chinois m'a retiré ma carte de résident »*.

Sylvia Zappi

Trois vagues d'immigration étalées sur un siècle

LA PRÉSENCE d'immigrés chinois en France est ancienne. Si les pays destinataires des plus grosses vagues migratoires chinoises demeurent les Etats-Unis, le Canada et les pays du Sud-Est asiatique, la France accueille depuis un siècle des populations venant de la côte est chinoise. Selon les calculs de Pierre Picquart, docteur en géopolitique à l'université de Paris-VIII, la communauté d'origine chinoise représenterait 450 000 personnes en France, dont 250 000 en région parisienne. Une communauté marquée par une *« diversité des origines et des situations migratoires »*, selon Elisabeth Allès, sinologue et animatrice du « troisième collectif » de sans-papiers, à majorité chinoise.

C'est dès la fin du XIXe siècle que des colporteurs chinois, arrivent en France, *via* la Russie, et s'installent à Paris. Mais la première implantation significative intervient lors de la première guerre mondiale. Suite à un accord entre le gouvernement chinois et les Alliés, 150 000 travailleurs chinois sous contrat participent à l'effort de guerre en travaillant dans les usines d'armement françaises. Beaucoup sont originaires de la région du Wenzhou, au sud de Shanghaï. En 1918, la plupart repartent ; seuls 2 000 d'entre eux s'installent à Paris. Ils constitueront une grande partie des commerçants chinois de l'entre-deux-guerres, implantés dans le 12e arrondissement, avant d'investir, dans le 3e arrondissement, la maroquinerie, secteur tenu traditionnellement par la communauté juive.

500 DEMANDEURS D'ASILE PAR MOIS

Cette immigration, originaire des régions côtières, continue dans les années 30, avant d'être pratiquement stoppée en 1949, avec la fermeture officielle des frontières chinoises décidée par la nouvelle République populaire de Chine. Ce n'est qu'en 1973, avec l'arrivée massive de *boat people* venant de l'ancienne Indochine, que la vague migratoire chinoise reprend. Qu'ils arrivent du Vietnam, du Cambodge ou du Laos, ce sont presque tous des Chinois de la diaspora installée depuis deux à trois générations en Asie du Sud-Est.

Débarquant le plus souvent les mains vides, ces commerçants habitués à faire fortune après chaque déplacement vont très vite reprendre leurs marques dans le 13e arrondissement et peupler les tours que les Parisiens boudent. Chinatown débordera très vite sur la banlieue sud.

La politique de réformes et l'ouverture des frontières décidées par Deng Xiaoping en 1978 vont marquer le redémarrage de la vague migratoire originaire du Wenzhou. Le flux n'a cessé d'augmenter depuis. Les candidats au voyage viennent grossir les cohortes de clandestins qui vont faire la fortune des ateliers de confection et de maroquinerie, et de la restauration chinoise. Ces réfugiés économiques, issus de la petite bourgeoisie des villes, vont s'installer dans le quartier de Belleville, du Sentier, dans les 10e et 11e arrondissements. Souvent dépourvus de titre de séjour, organisés en milieu fermé, ils apparaîtront pourtant au grand jour, à l'été 1997, pendant le conflit des sans-papiers.

Depuis deux ans, une troisième vague migratoire a surpris les autorités. A Paris, 5 000 clandestins chinois se seraient installés en 1999 ; la préfecture de police comptabilise 500 nouveaux demandeurs d'asile, chaque mois, dans la capitale depuis le début de l'année. Ces cadres de 35-40 ans, victimes des dégraissages des entreprises publiques et des administrations de la côte du Nord-Est, arrivent par voyages organisés, payés *cash* au départ. Un profil bien différent encore des migrants précédents.

S. Z.

Une enquête ouverte après des décès suspects dans une clinique de Saclay

Des témoignages font état de cas d'euthanasie et de sévices

Une information judiciaire pour *« homicides volontaires, violences volontaires sur personnes vulnérables »* notamment, a été ouverte, lundi 3 juillet, par Laurent Davenas, procureur de la République d'Evry. Elle vise une série de morts suspectes survenues depuis 1995 à la clinique de la Martinière à Saclay (Essonne).

UN CENTRE de soins situé à Saclay (Essonne) semble avoir été le théâtre d'une série de morts suspectes, survenues entre 1995 et aujourd'hui. L'affaire, exposée par *Le Parisien* du 9 juillet, fait l'objet d'une information judiciaire ouverte le 3 juillet par le procureur de la République d'Evry, Laurent Davenas, des chefs d'*« homicides volontaires, violences volontaires sur personnes vulnérables, blessures involontaires, non-assistance sur personnes en péril, vols et recels »*. L'instruction, confiée à la juge Liliane Asselino, devra établir si des patients de la clinique de la Martinière, établissement ouvert en 1995 et dépendant de la Caisse militaire de Sécurité sociale, ont été victimes de sévices ou ont été euthanasiés, ainsi que l'affirment plusieurs infirmières et aides-soignants.

Un conflit du travail opposant la direction du centre de soins à une partie du personnel semble être à l'origine de la révélation de ces soupçons. Au cours des derniers mois, la tension était montée au sein de l'établissement : s'estimant victimes de *« harcèlement moral »*, voire de *« brimades »*, certains salariés, réunis au sein d'un collectif, avaient saisi à plusieurs reprises le conseil des prud'hommes avant d'alerter l'inspection du travail. Devant la gravité des faits dénoncés, les inspecteurs du travail ont alerté, au début du mois de mai, le parquet d'Evry, qui a aussitôt ouvert une enquête préliminaire, puis une information judiciaire.

Selon les premiers éléments de l'enquête, menée par la brigade criminelle de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles (Yvelines), *« une demi-douzaine de personnes, infirmières et aide-soignants »* auraient livré des témoignages concordants. A en croire leurs récits, une vingtaine de patients de l'établissement auraient été euthanasiés sans leur accord ni celui de leurs familles, après avoir été contraints d'absorber des *« cocktails de sédatifs »* extrêmement puissants, par injection ou par voie orale. Les victimes seraient des personnes âgées, mais également des malades plus jeunes, atteints de cancers en phase terminale. Sous le sceau de l'anonymat, une ancienne salariée de la clinique a expliqué, sur France Info, que *« le "cocktail" était quelque chose d'un peu institutionnalisé »* au sein de l'établissement.

COCKTAILS MORTELS

« Au début, a-t-elle affirmé, *on n'était pas très conscients de ce que cela représentait, et puis, petit à petit, on s'est rendu compte que c'était un cocktail qui était administré à des personnes qui n'étaient pas dans le coma, qui n'étaient pas en agonie. »* Le même témoin qui précise qu'il *« était assez choquant de voir une personne la veille qui marchait encore, qui parlait, et le lendemain, elle était sous cocktail parce qu'elle avait été un peu agitée la nuit »*. Plusieurs dépositions désigneraient un médecin, affecté au premier étage de la clinique, qui aurait été plus particulièrement spécialisé dans l'administration des cocktails mortels. D'autres témoignages font état de sévices, notamment sexuels, qui auraient été imposés à des malades mais aussi pratiqués sur des cadavres. Les victimes auraient aussi été dépouillées de leur argent et de leurs objets de valeur.

Les enquêteurs prennent ces dernières déclarations avec la plus grande prudence, affirmant que *« ce type d'affaires génère toujours une part de fantasmes »*. Ainsi, les premières investigations n'ont pas permis d'étayer les accusations de nécrophilie. L'enquête aurait juste établi qu'un intendant avait des relations sexuelles avec des infirmières dans la morgue de l'établissement. Les accusations d'euthanasie, elles, sont jugées *« très crédibles »*. *« Certains témoignages se recoupent trop précisément pour être le fruit de l'imagination »*, a indiqué au *Monde* une source judiciaire.

Les policiers ont saisi, le 7 juillet, les dossiers médicaux de tous les patients décédés depuis 1995. L'ordinateur et le disque dur du centre de soins ont été placés sous scellés. Les enquêteurs doivent interroger les familles des personnes décédées afin de déterminer si elles avaient ou non été informées d'un possible recours à l'euthanasie. L'exhumation de cadavres aux fins d'autopsie pourrait ensuite *« être envisagée »*, afin notamment d'évaluer les doses de sédatifs administrés à ces patients décédés. Par ailleurs, le procureur Davenas envisagerait d'ouvrir une enquête distincte sur les circonstances dans lesquelles un aide-soignant s'était suicidé dans l'établissement, en 1999. Selon plusieurs témoignages recueillis par la police, l'homme était en conflit avec sa direction et se serait immolé par le feu. Sollicités par *Le Monde*, lundi 10 juillet, les responsables de la clinique n'ont pas souhaité commenter les éléments de l'enquête.

Fabrice Lhomme

Des incendies en série ont ravagé les forêts du Sud-Est et tué deux pompiers

Les sapeurs-pompiers demandent la reconnaissance des « risques » de leur profession. Le feu a détruit des centaines d'hectares dans les Bouches-du-Rhône, le Var et en Corse

MARSEILLE
de notre correspondant

Deux sapeurs-pompiers d'Arles ont péri, samedi 8 juillet, en luttant contre un feu de forêt à Cornillon-Confoux (Bouches-du-Rhône), au nord de l'étang de Berre. Les victimes, un adjudant-chef âgé de trente-huit ans, père de deux jeunes enfants, et un pompier volontaire de vingt-deux ans, se trouvaient à bord d'un véhicule léger tout terrain, en tête d'un groupe d'intervention. A 19 heures, la colonne s'apprêtait à combattre l'un des flancs les plus virulents de l'incendie. Pris dans un feu tourbillonnant, les dix-huit hommes, à bord de cinq véhicules, ont opéré une manœuvre d'autoprotection et déclenché les asperseurs des véhicules transportant l'eau. *« Ils ont été encerclés par le feu malgré la manœuvre de sécurité »*, a déclaré le préfet de région, Yvon Ollivier, qui s'est rendu sur les lieux.

Les circonstances exactes de l'accident restent imprécises et font l'objet d'une enquête confiée à la gendarmerie. Seule certitude : le drame s'est joué en un temps *« extrêmement court »*. Sur les lieux, le substitut du procureur de la République à Aix-en-Provence a procédé, dimanche, au recueil des indices. Selon toute vraisemblance, une étincelle à la sortie du pot d'échappement d'une moissonneuse-batteuse serait à l'origine de cet incendie. Le feu, qui s'est déclenché samedi en milieu d'après-midi, s'est très vite propagé dans le champ – *« il faut moins de cinq minutes pour brûler un hectare de blé »*, assure un pompier – et un front de flammes d'une longueur de 200 à 300 mètres a atteint la forêt. Le sinistre n'a été maîtrisé que dimanche 9 juillet, à 9 h 30, après l'intervention, au lever du jour, de cinq Canadair et Tracker de la sécurité civile. Entre-temps, 700 hectares de pinède et de garrigue avaient été détruits.

A Saint-Chamas, un entrepôt de palettes a été ravagé par les flammes. Tout au long de la matinée de dimanche, les pompiers ont procédé à des opérations de *« noyage »* pour éviter des reprises de feu, mais le vent avait très sensiblement faibli. Samedi, le risque d'incendie était tenu pour *« très sévère »*, du fait de la conjugaison d'un vent fort et d'une grande sécheresse de la végétation. Etabli entre 50 et 60 km/h, le mistral atteignait 90 km/h dans les rafales. Au total, 90 départs de feu ont été recensés dans les Bouches-du-Rhône, mobilisant plus de un millier de secouristes. A Marseille et dans sa proche couronne, le bataillon des marins-pompiers a affronté 50 autres départs de feu, dont le plus important, à Allauch, a nécessité l'intervention des deux hélicoptères bombardiers d'eau loués par la ville durant l'été, ainsi que celle de cinq Tracker de la sécurité civile. Le centre opérationnel départemental d'intervention et de secours a sollicité des renforts auprès des départements limitrophes, ainsi que de la Drôme, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

MAISONS ÉVACUÉES

Deux autres foyers ont inquiété les autorités : 300 hectares de garrigue à Lançon-de-Provence et La Fare-les-Oliviers et 100 hectares de pinède à Fos-sur-Mer sont partis en fumée. Les pompiers n'ont maîtrisé ces deux sinistres que dimanche matin à 4 heures. Plusieurs dizaines de maisons avaient été préventivement évacuées, ainsi que les occupants d'un camping, accueillis dans un gymnase de Saint-Chamas. La SNCF a suspendu la circulation des trains sur la ligne Marseille-Paris, samedi, vers 17 heures ; 800 voyageurs ont dû passer la nuit à la gare Saint-Charles, à Marseille, dans deux rames de TGV à quai. Dimanche matin, la SNCF décidait de reprendre la circulation des trains, mais à marche très réduite à proximité des lieux des incendies.

Dans les Bouches-du-Rhône, département le plus touché par les accidents mortels chez les pompiers en service, l'accident de Cornillon-Confoux est vécu comme *« une grande gifle »* et ravive la revendication d'une reconnaissance de la profession de sapeur-pompier comme profession *« à risques »* et *« insalubre »*.

« Si notre métier n'est pas à risques, quel métier l'est, alors que dix des nôtres sont décédés en service depuis le début de l'année dans le pays ? » observe le lieutenant Robert Fernandez, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône, qui réclame également que les orphelins des pompiers soient pris en charge par l'Etat comme pupilles de la nation. *« Si l'un de nous s'en va,* dit-il, *qu'au moins on puisse conserver à sa famille un climat et des conditions de vie dignes de ce nom. »*

D'autres incendies importants se sont déclarés durant le week-end dans le Var et en Corse. Le feu a détruit 600 hectares de pinède à La Cadière-d'Azur, à une vingtaine de kilomètres de Toulon, mobilisant 400 pompiers. Plus de 1 000 personnes ont dû quitter leur domicile, dans la nuit de samedi à dimanche. En Haute-Corse, 30 départs de feu étaient recensés samedi en milieu d'après-midi, la région du Nebbiu, à l'ouest de Bastia, étant la plus touchée. Les feux éteints restaient sous surveillance, lundi 10 juillet, un fort mistral étant attendu à partir de mardi dans le sud de la France.

Luc Leroux

Faute de définition de l'« emploi fictif », trois élus obtiennent un non-lieu

QU'EST-CE qu'un emploi de cabinet fictif ? C'est la question à laquelle n'a pas pu répondre le juge d'instruction de Créteil qui a accordé, le 30 juin, un non-lieu à trois élus socialistes du Val-de-Marne. *« Il n'existe pas de définition claire* [des] *tâches, concrètes ou non, devant ou pouvant être accomplies dans l'exercice de ce type de "fonction" »*, indique l'ordonnance du juge Philippe Vandingenen, qui relève que *« l'emploi de cabinet relève du pouvoir discrétionnaire du maire »*. L'appréciation de l'effectivité des emplois de cabinet a été limitée par une loi de juillet 1999 qui dispose que ces contractuels *« ne rendent compte qu'à l'autorité territoriale auprès de laquelle ils sont placés et qui décide des conditions et des modalités d'exécution du service qu'ils accomplissent auprès d'elle »*. Cet article avait été voté à l'initiative de sénateurs de l'opposition, dont Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais. Prenant en compte cette évolution – sans y faire référence –, le juge a renoncé aux poursuites contre le député Patrick Sève, Michèle Sabban, conseillère régionale d'Ile-de-France, et René Rouquet, député et maire (PS) d'Alfortville, quoique soupçonnés d'avoir décidé ou bénéficié de *« recrutements de complaisance »*.

En mai 1993, M. Sève avait été recruté par M. Rouquet comme attaché de cabinet – alors qu'il était lui-même maire de L'Haÿ-les-Roses. Il a occupé cet emploi jusqu'en septembre 1995. M. Sève recrutait, pour sa part, l'épouse du maire d'Alfortville, qui a perçu de la commune de L'Haÿ-les-Roses 188 000 francs de salaires en 1994. En janvier 1996, Michèle Sabban fut elle aussi employée à la mairie de L'Haÿ-les-Roses pour 17 159 francs mensuels, en qualité de chargée de la communication du maire. L'enquête n'a pu démontrer l'effectivité du travail accompli par les élus visés, qui ne disposaient d'aucun bureau ni d'un téléphone. Les élus poursuivis ont fait valoir que leurs embauches coïncidaient avec des périodes préélectorales, en 1993 et 1995. Tout en soulignant *« l'inadéquation »* de la compétence des personnes *« au regard de leur mission supposée »*, le juge constate que *« la mission politique »* dont se prévalent les trois élus *« peut très bien ne pas se traduire* (...) *par des manifestations visibles et des résultats forcément démontrables »*. Aussi conclut-il qu'il n'y a pas matière à poursuivre les trois élus concernés, mis en examen pour *« corruption, trafic d'influence, détournement de fonds publics, abus de confiance aggravé et recel »*. Le parquet de Créteil a fait appel de cette décision.

Béatrice Jérôme

*Avec ses 18 chaînes, ses 14 millions d'abonnés cumulés en France, ses 27 000 heures de programmes, un catalogue vendu dans plus de 40 pays, AB Groupe est un acteur incontournable du paysage audiovisuel français. Créé en 1977, le groupe a deux principaux métiers :

• L'édition et la diffusion de chaînes thématiques
C'est aujourd'hui l'axe de développement du groupe. Ce pôle d'activité regroupe RTL9, la première chaîne du câble et du satellite, 17 chaînes thématiques parmi lesquelles AB1, ABMoteurs, Escales, RFM TV, Action, Animaux, Encyclopédia, Mangas, Chasse et Pêche, la Chaîne Histoire et la chaîne musicale allemande Onyx. Depuis la Plaine Saint-Denis, le centre de diffusion numérique et les régies finales d'AB Groupe diffusent les programmes.

• L'exploitation et la distribution de programmes télévisés
Le contenu est au cœur de l'activité du groupe. Le savoir-faire du groupe repose sur une forte capacité à identifier les futurs programmes à succès, des séries phares (Navarro, l'Instit, Quai N°1...), des séries étrangères cultes (Friends, Derrick,...), des téléfilms à succès (Le château des Oliviers, les yeux d'Hélène...), sans oublier les dessins animés (Le Manège Enchanté, Dragon Ball Z...).

Avec Internet, le numérique hertzien et la création de chaînes locales, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour AB qui a réalisé 836,4 MF de Chiffre d'Affaires en 1999.

Le groupe est coté au New-York Stock Exchange depuis 1996.

© Publicis Consultants - Crédit photo : KIPA

Depuis le 10 juillet 2000, AB Groupe est coté au Second Marché de la Bourse de Paris.

Prospectus préliminaire visé par la COB N°00-1160 en date du 26 juin 2000 disponible gratuitement auprès de la société AB GROUPE - 132, avenue du Président Wilson - 93213 Saint-Denis La Plaine Cedex - Tél. 01 49 22 20 01

EMPLOI

OFFRES

POUR CRÉATION DANS LE 06 recherchons DEUX JEUNES DIPLÔMÉS D'EXPERTISE COMPTABLE (D.E.C.) ÉCRIRE GENESE, B.P. 69 06702 ST-LAURENT-DU-VAR CEDEX

L'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat
(ENTPE)
à Lyon
recherche un enseignant certifié d'espagnol, chargé de coordonner l'enseignement des langues autres que l'anglais.
Tél. : 04-72-04-70-13 ou 04-72-04-71-05

Collège français
ZIMBABWE
recrute : un résident certifié histoire-géo + 2 instit.
contrat local.
Tél/fax : (2634) 88 22 74 ou 49 75 60
e-mail:cefrhre@zol.co.zw

Pour septembre, LYCÉE
Notre-Dame-de-Sion,
PARIS,
recherche un professeur de commerce international en BTS.
Tél. : 01-44-32-06-70 ou 01-44-32-08-34

AMNESTY INTERNATIONAL
Éditions Francophones cherchent
TRADUCTEUR/RÉVISEUR EXPÉRIMENTÉ (H/F)
anglais - français
30 h/semaine
Salaire 136 500 FF/an.
Envoyer CV + lettre de motivation
17, rue du Pont-aux-Choux
75003 PARIS

DEMANDES

Jeune femme ayant expérience cherche garde malades.
Tél. : 01-42-40-29-14 (rép.)

Dans le cas d'une annonce domiciliée au "Monde Publicité", il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Quatre jeunes gens mis en examen à Lille après l'assassinat d'une adolescente

LILLE
de notre correspondant régional

Deux jeunes gens âgés de 18 et 21 ans ont été écroués, dans la soirée du dimanche 9 juillet, dans deux prisons du Nord, après avoir été mis en examen pour l'assassinat, près de Lille, d'une adolescente de douze ans. Selon les enquêteurs, ils ont avoué les faits. Deux autres personnes âgées de 18 et 20 ans ont été mises en examen pour complicité. Selon les premiers éléments de l'enquête, les quatre suspects auraient organisé une expédition punitive contre la jeune fille qui se disait enceinte après avoir été embrassée sur la bouche par l'un d'entre eux.

Placée dans un foyer de Wattrelos, entre Lille et Roubaix, à la suite de difficultés familiales, la victime n'était pas revenue de permission à la fin du week-end du 1er et 2 juillet. Elle avait préféré rester chez sa mère, domiciliée à Mons-en-Barœul. Le jeudi suivant, son corps avait été retrouvé à Haubourdin, non loin de Lille, dans un bras mort de la rivière La Deule. Habillée, elle ne semblait pas avoir subi de violences sexuelles mais avait manifestement été battue, comme l'indiquaient des traces de coups au visage. L'autopsie devrait déterminer si elle était enceinte, comme elle le prétendait. L'enquête a permis de retrouver très vite son identité et d'établir qu'elle était partie en promenade avec quatre camarades, nettement plus âgés. Selon le parquet de Lille des *« racontars entre jeunes,* (...) *des embrouilles ridicules »* auraient motivé le meurtre.

Pierre Cherruau

Trois piliers du gang de la Brise de mer incarcérés pour tentative d'extorsion de fonds

En découvrant l'identité des malfaiteurs, leur dénonciateur s'est rétracté

Des menaces dans un restaurant et une dénonciation immédiate sont à l'origine de la mise en examen et de l'incarcération, jeudi 6 juillet, à Ajaccio, pour *« tentative d'extorsion de fonds en bande organisée »*, de trois personnes suspectées d'appartenir au gang de la Brise de mer, principale organisation criminelle corse.

LA CHANCE aurait-elle apporté, en Corse, son tribut à la lutte contre le grand banditisme ? Un simple affrontement verbal, sur fond de menaces à l'encontre d'un restaurateur de Sartène (Corse-du-Sud) proférées par deux hommes originaires de Marseille, a conduit à l'incarcération de trois piliers présumés de la bande de la « Brise de mer », présentée comme une des associations de malfaiteurs les plus puissantes d'Europe. Le juge d'instruction Patrice Camberou, saisi des faits, a mis en examen, jeudi 6 juillet, Francis Mariani, Pierre-Marie Santucci et Maurice Costa, fichés au grand banditisme, ainsi que deux Marseillais, Alexandre Chevrière et Eric Marant, pour *« tentative d'extorsion de fonds en bande organisée, association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les armes »*.

A l'heure de l'addition, après le déjeuner, mercredi 5 juillet, les deux Marseillais auraient indiqué au restaurateur que lors de leur prochaine visite, les rôles seraient inversés. En clair, a raconté Jean-Pierre Muriani aux gendarmes, il aurait été victime d'une tentative de racket. Par chance, en plein centre-ville, il aperçoit les deux hommes et les signale aux gendarmes, qui les interceptent ainsi que trois autres personnes présentes à proximité. Dans le même temps, signalent les gendarmes dans leur rapport, un sac est jeté à terre sans qu'ils puissent identifier le propriétaire. Ils y découvrent un pistolet automatique, une cagoule, un couteau et des talkies-walkies.

Les cinq personnes sont placées en garde à vue. Les gendarmes trouvent également des clés de voiture et des sommes d'argent, en espèces, pour des montants de 9 000 à 20 000 francs. Plus tard, deux véhicules volés et dotés de fausses immatriculations sont retrouvés non loin de l'endroit du lieu d'arrestation.

Les gendarmes réalisent qu'ils détiennent trois membres éminents du grand banditisme corse.

> L'évocation des seuls noms des personnes mises en cause fait peser, sur la Corse, une véritable chape de plomb

Francis Mariani, âgé de cinquante et un ans, a été écroué à plusieurs reprises pour vols et infraction à la législation sur les armes, et condamné, en 1983, pour l'attaque d'un fourgon blindé à Bastia. Evadé, un an plus tard, il est repris en 1985 et libéré en 1992. Maurice Costa, quarante-neuf ans, a été poursuivi, en 1987, pour vol à main armée commis à Nice et tentative d'homicide volontaire sur un fonctionnaire de police et diverses opérations immobilières en 1989. Pierre-Marie Santucci, quarante-quatre ans, a été condamné pour détention d'explosifs et poursuivi pour des affaires de vols. Alexandre Chevrière, de son côté, a été condamné comme coauteur de l'attaque, imputée à la Brise de mer, le 25 mars 1990, d'une succursale de l'Union de banques suisses (UBS), au cours de laquelle avaient été dérobés 120 millions de francs.

Les policiers, saisis des faits après les gendarmes, semblent croire à une heureuse coïncidence. Après l'altercation, les deux Marseillais auraient rejoint leurs acolytes dans le but de préparer une action d'une tout autre envergure. Certains éléments orienteraient les recherches vers une affaire d'homicide. La réaction inopinée du restaurateur aurait stoppé l'opération. L'avocat de MM. Santucci, Costa et Mariani, Me Jean-Louis Seatelli, nous a indiqué que ses clients ne connaissaient pas les deux Marseillais visés dans ce dossier et n'étaient en rien concernés par cette affaire de racket. Le sac découvert par les gendarmes ne leur appartiendrait pas, selon lui. *« Je suis serein sur la suite des événements*, dit-il. *Mes clients ont accepté les prélèvements ADN destinés à être comparés à ceux prélevés sur les verres utilisés par les racketteurs. »*

Le restaurateur est revenu, depuis, sur ses déclarations et a affirmé ne pas reconnaître, parmi les cinq personnes arrêtées, les auteurs des menaces. Vendredi 7 juillet, il a fait paraître, dans la presse locale, un communiqué indiquant qu'il *« apportait un démenti formel aux rumeurs qui tendaient à le présenter comme une victime d'une extorsion de fonds »*. Ce revirement brutal s'expliquerait, selon des enquêteurs, par la découverte du profil des personnes mises en cause à la suite de sa plainte, dont l'évocation des seuls noms fait peser, sur l'île, une véritable chape de plomb.

Jacques Follorou

Les évêques de France ont célébré la messe en prison

EN UNION avec le pape qui, dimanche 9 juillet, a célébré la messe dans la prison *Regina Cœli* de Rome, presque tous les évêques de France se sont rendus, dimanche, dans les prisons de leur diocèse. Des prières dans toutes les églises ont marqué ce *« Jubilé des prisons »*. Les évêques ont repris le message du pape appelant les autorités à *« des gestes de clémence »* et à *« entreprendre les révisions du système carcéral pour mieux l'adapter aux exigences de la personne humaine »*. A Fleury-Mérogis (Essonne), Mgr Michel Dubost, évêque d'Evry, a enjoint les 135 détenus présents à rester des *« hommes debout »*. A la prison de la Santé, à Paris, le cardinal Lustiger a également souligné que la peine ne devait pas être considérée comme *« une sorte de vengeance institutionnelle »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le jeune Alexi, condamné, le 14 mars 1998, à huit ans de prison** après le sextuple meurtre de Louveciennes (Yvelines), a été libéré samedi 8 juillet. Le jeune homme avait été condamné pour avoir tué par balles, le 26 février 1995, son père, riche industriel russe, sa belle-mère, un général en retraite de l'armée rouge et son épouse, ainsi qu'un couple d'amis. Alexi, âgé de seize ans au moment des faits, a purgé un peu plus de cinq ans et demi de prison. *« Il n'a pas bénéficié d'une liberté conditionnelle, mais de toutes les réductions de peine prévues normalement »*, a indiqué un porte-parole de l'administration pénitentiaire.

■ **ACCIDENT : un jeune homme de dix-neuf ans est mort électrocuté** dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juillet, en gare de La Madeleine, près de Lille, alors qu'il taguait des wagons de marchandises stationnés sur une voie de garage. En escaladant le wagon, vers 4 heures du matin, le jeune homme s'est approché d'une caténaire alimentée en 25 000 volts et a été tué sur le coup.

■ **« VACHE FOLLE » : un premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été décelé en Isère,** dans un élevage de Flachères, et le troupeau de soixante-trois bêtes a été abattu samedi 8 juillet. Les premiers symptômes de la maladie ont touché une vache laitière, de race Montbéliarde, âgée de six ans. Ce cas porte à vingt-quatre le nombre de vaches atteintes par cette maladie en France depuis janvier.

■ **HARKIS : près de cent harkis se sont rassemblés, samedi 8 juillet, dans le centre de Lille** pour protester contre des déclarations du président algérien Abdelaziz Bouteflika, qui les avait assimilés à des *« collaborateurs »*, lors d'un entretien télévisé, le 16 juin, à l'occasion de sa visite en France.

■ **NUCLÉAIRE : deux employés d'une entreprise prestataire ont été exposés,** dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 au centre nucléaire de production électrique de Dampierre-en-Burly (Loiret), à des radiations correspondant à un quart environ de la dose maximum réglementaire annuelle. L'incident s'est produit dans le bâtiment réacteur de l'unité de production numéro deux, en raison d'une *« erreur de coordination entre les intervenants »*. Le déclenchement d'un appareil prévu pour détecter d'éventuels défauts dans la tuyauterie a eu lieu avant que les employés se soient suffisamment éloignés.

■ **MÉDIATION: dans un entretien au *Parisien* du 10 juillet, le président du Sénégal, Abdoulaye Wade,** indique qu'il rencontrera la semaine prochaine le père de Fatoumata, vingt ans, élève du lycée Colbert de Paris retenue en Casamance par sa famille depuis les vacances de Pâques, accompagné de la jeune fille. *« Ses parents savaient qu'elle entretenait une relation avec un Français. Ils l'ont très mal accepté. Je ferai tout pour qu'elle passe son bac en septembre. Je dois respecter la liberté des citoyens mais aussi les coutumes du pays »*, déclare M. Wade.

Des ordinateurs qui comprennent votre business? Mais c'est de la folie!

Pas forcément.

Toutes ces organisations sont ultra-performantes dans leur domaine d'activités. Elles ne seraient jamais arrivées à un tel niveau en faisant confiance au premier venu.

Leur autre point commun, c'est qu'elles utilisent toutes des logiciels Autonomy. Ce qui veut dire que leurs ordinateurs ne se contentent plus de collecter, rassembler et de stocker des données. En effet, les logiciels dont elles disposent sont à même de lire, de comprendre et d'exploiter les quantités vertigineuses d'informations nécessaires au maintien de leurs performances. Autrement dit, leurs ordinateurs sont désormais capables d'évaluer et d'interpréter le sens des données. Ils peuvent les classer par priorité, les distribuer et agir en conséquence - cela avec une rapidité et une efficacité inimaginables encore récemment.

Basés sur une application poussée de la théorie des probabilités, les logiciels Autonomy donnent à toutes ces entreprises et institutions une avance considérable. Et elles sont de plus en plus nombreuses à suivre cet exemple.

En fait, rares sont les organisations pour lesquelles les produits Autonomy ne présentent pas des avantages indéniables.

Ce serait vraiment de la folie de ne pas en profiter.

Pour découvrir comment les produits Autonomy permettront d'améliorer les performances de votre organisation, appelez le 0800 800 243 (appel gratuit) ou consultez notre site Web à **www.autonomy.com/france**

Autonomy
Lire entre les lignes

CONCOURS GÉNÉRAL

Le palmarès

Le ministère de l'éducation nationale a rendu public, lundi 3 juillet, le palmarès du concours général 2000. Cette année, 11 326 candidats de classe de première et de terminale se sont présentés, dont 2 148 au concours général des métiers. Au total, 366 élèves ont été récompensés par un prix, un accessit ou une mention régionale et 143 sont lauréats. Nicolas Templier, élève de terminale au lycée Louis-Barthou de Pau, a réussi le doublé : il est à la fois premier prix de mathématiques et premier prix de physique-chimie. Cinq autres candidats ont également cumulé deux récompenses (prix et accessit ou deux accessits) dont Y-Lan Boureau. En 1999, alors élève de première S au lycée Louis-le-Grand de Paris, elle avait décroché trois premiers prix en thème latin, version latine et version grecque. Cette année, la jeune fille obtient le second prix de physique-chimie et le deuxième accessit de philosophie. Comme en 1999, cinq disciplines n'ont pas eu de premier prix, faute d'un travail suffisamment brillant. C'est le cas de l'anglais, de la composition française, de l'économie, de la dissertation philosophique en série littéraire et de la géographie.

● **Allemand :** 1er prix : Valérie Heymans (lycée français, Dusseldorf) ; 2eprix : Maïté Ligneul-Lechable (lycée Chateaubriand, Rennes) ; 3e prix : Miriam Jacht (lycée international, Saint-Germain-en-Laye).

● **Anglais :** 2eprix : Agnès Martin (lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; 3eprix : Jonathan Laine (lycée Masséna, Nice).

● **Arabe :** 1erprix : Omar Lakmssassi (lycée Lyautey, Casablanca) ; 2e prix : Siham Elmernissi (lycée Regnault, Tanger) ; 3eprix : Lama Zein (lycée franco-libanais, Beyrouth).

● **Artisanat et métiers d'art, option arts de la pierre :** 1er prix : Florence Genin (lycée professionnel Les Marcs d'or, Dijon) ; 2e prix : Yann Barbier (lycée professionnel Les Marcs d'or, Dijon).

● **Artisanat et métiers d'art, option ébéniste :** 1erprix : Simon Svoboda (lycée SEFR-CFA, Lyon) ; 2e prix : Florian Voilliot (lycée professionnel Leclerc, Autun) ; 3e prix : Stéphane Rivollier (SEFR-CFA, Lyon).

● **Artisanat et métiers d'art, option vêtements et accessoires de mode :** 1er prix : France Servière (lycée professionnel, Bressuire) ; 2e prix : Jonathan Carreta (lycée professionnel Le Grand Arc, Albertville) ; 3e prix : Marie-Laure Amblard (lycée professionnel Victor-Hugo, Valence).

● **Arts plastiques :** 1er prix : Laurent Proux (lycée La Bruyère, Versailles) ; 2e prix : Anaïs Monier (lycée Richelieu, Rueil-Malmaison) ; 3e prix : Alexandra Clément (lycée Verlaine, Rethel).

● **Bâtiment : métal,aluminium, verre, matériaux de synthèse :** 1er prix : Eric Barbe (lycée Victor-Duruy, Bagnères-de-Bigorre) ; 2e prix : Christophe Mauvin (lycée professionnel Auguste-Aymard, Espaly) ; 3e prix : Cédric Courmontagne (lycée professionnel Peltier, Ham).

● **Biochimie-génie biologique :** 1er prix : David Lhote (lycée Varoquaux, Tomblaine) ; 2e prix : Virginie Braud (lycée Jean-Perrin, Rezé-lès-Nantes) ; 3e prix : François Bernardin (lycée Varoquaux, Tomblaine) ; 3e prix ex aequo : Nathalie Hoang (ENCPB, Paris).

● **Bois-construction et aménagement du bâtiment :** 1er prix : Basile héliot (lycée professionnel La Roquelle, Coutances) ; 2e prix : Fabien Machissot (lycée professionnel La Neuve, Chomerac) ; 3e prix : Gérald Chazaud (UFA La Giraudière, Brussieu).

● **Chimie de laboratoire de procédés industriels :** 1er prix : Cyrielle Gabon (ENCPB, Paris) ; 2e prix : Fabien Fonteny (lycée Louis-Armand, Poitiers) ; 3e prix : Rémy Danise (lycée Jean-Perrin, Marseille).

● **Commerce :** 1er prix : Laetitia Besse (lycée professionnel Flora-Tristan, Camblanes et Meynac) ; 2e prix : Carine Le Guevello (lycée Marie-Le-Franc, Lorient) ; 3e prix : Sylvie Duval (lycée Notre-Dame, Rezé).

● **Composition française :** 2e prix : Maiél Pégny (lycée Victor-Hugo, Hennebont) ; 3e prix : Emmanuel Boissard (lycée Alphonse-Daudet, Nîmes).

● **Dissertation philosophique** (série L) : 2e prix : Pierre Landou (lycée Léonard-Limosin, Limoges) ; 3e prix : Clémentine Constantin (lycée Emile-Zola, Rennes).

● **Dissertation philosophique** (série ES et S) : 1er prix : Dan Arbib (lycée Yabné, Paris) ; 1er prix ex aequo : Nora El Quadim (lycée Claude-Monet, Paris) ; 3e prix : Paul Zajac (lycée international Stendhal, Grenoble).

● **Economie-droit :** 2e prix : Jessica Auric (lycée Félix-Esclangon, Manosque) ; 3e prix : Salwa Tarchouli (lycée Francisque-Sarcey, Dourdan).

● **Education musicale :** 1er prix : Adrien Perruchon (lycée Racine, Paris) ; 2e prix : Gildas Guillon (lycée Sainte-Marie, Bourges).

● **Equipements et installations électriques :** 1er prix : Vincent Caretier (lycée professionnel Romsay, La Rochelle) ; 2e prix : José Morais (Greta, Cergy-Pontoise) ; 3e prix : Denis Odorizzi (CFAI-CafasiM, Yutz).

● **Espagnol :** 1er prix : Julien Rebolledo (lycée français, Madrid) ; 1er prix ex aequo : Christine Barbeau (lycée Notre-Dame, La Salle de Vihiers) ; 3e prix : Cristina Fernandez-Garcia (lycée français, Madrid).

● **Exploitation des transports :** 1er prix : Jérôme Leclerc (lycée Jean-Mermoz, Vire).

● **Génie civil :** 1er prix : Damien Bure (lycée Les Marcs d'or, Dijon) ; 2e prix : Nicolas Bricard (lycée Réaumur, Laval) ; 3e prix : Annette Laurent (lycée Les Pannevelles, Provins).

● **Génie des matériaux :** 1er prix : David Jacquemin (lycée Loritz, Nancy) ; 2e prix : Julien Falzone (lycée Blaise-Pascal, Saint-Dizier).

● **Génie électronique :** 1er prix : Bruno Derel (lycée Joliot-Curie, Sète) ; 2e prix : Nicolas Durandet (lycée Saint-Gabriel, Saint-Laurent-sur-Sèvre) ; 3e prix : Yannick Ben Moha (lycée Loritz, Nancy).

● **Génie électrotechnique :** 1er prix : Samuel Griot (lycée La Mache, Lyon) ; 2e prix : Cédric Pierron (lycée Mendès France, Epinal) ; 3e prix : Nicolas Mannino (lycée Branly, Lyon) ; 3e prix ex aequo : Cédric Noël (lycée Lesage, Vanves).

● **Génie énergétique :** 1er prix : Grégory Barrier (lycée Gaudier, Saint-Jean-de-Braye) ; 2e prix : Laurent Gaben (lycée Louis-Vicat, Souillac).

● **Génie mécanique :** 1er prix : Richard Chatain (lycée La Mache, Lyon) ; 2e prix : Jérémy Troisgros (lycée Jules-Renard, Nevers) ; 3e prix : Félicien Robert (lycée Saint-Joseph, Toulouse) ; 3e prix ex aequo : Pierre-Alexandre Jobase (lycée Carriat, Bourg-en-Bresse).

● **Géographie :** 2e prix : Matéi Negresco (lycée Louis-le-Grand, Paris).

● **Hébreu :** 1er prix : Tsivia Frank (école Aquiba, Strasbourg) ; 2e prix : Nathalie Houri (école Beth-Hanna, Paris).

● **Histoire :** 1er prix : Bertrand Guest (lycée franco-allemand, Buc) ; 2e prix : David Fleury (lycée Félix-Faure, Beauvais) ; 3e prix : Guillaume Calafat (lycée Aubanel, Avignon).

● **Italien :** 1er prix : Ellen Giacone (lycée Henri-IV, Paris) ; 2e prix : Alexandra Capello (lycée international, Valbonne) ; 3e prix : Anne-Catherine David (lycée français, Londres).

● **Maintenance automobile, option voitures particulières :** 1er prix : Florian Guernion (lycée professionnel Saint-Etienne, Cesson Sévigné) ; 2e prix : Julien Cordier (lycée professionnel Mistral, Marseille) ; 3e prix : Jonathan Cousaert (lycée professionnel auto, Marcq-en-Barœul).

● **Maintenance et exploitation des matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins :** 1er prix : Nicolas Barbier (lycée Henri-Avril, Lamballe) ; 2e prix : Patrice Faya (maison des métiers, Saint-Martin-en-Haut) ; 3e prix : Benoît Billot-Laillet (UFA, Châtillon-sur-Chalaronne).

● **Mathématiques :** 1er prix : Nicolas Templier (lycée Louis-Barthou, Pau) ; 2e prix : Yannick Chassagneux (lycée Saint-Thomas, Oullins) ; 3e prix : Paul Bourgade (lycée de Borda, Dax).

● **Mise en œuvre des matériaux, option matériaux métalliques moulés :** 1er prix : Stéphane Bouraly (lycée Michel-Anguier, Eu) ; 2e prix : Guillaume Biezaneck (lycée Jehan-de-Beauce, Chartres).

● **Physique de laboratoire et de procédés industriels :** 1er prix : Philippe Barate (lycée Mermoz, Montpellier) ; 2e prix : Adrien Reau (lycée Sainte-Croix, Orléans) ; 3e prix : Benoît Achard (lycée Les Catelins, Montélimar).

● **Physique-chimie :** 1er prix : Nicolas Templier (lycée Louis-Barthou, Pau) ; 2e prix : Niels Vandecasteele (lycée franco-allemand, Buc) ; 2e prix ex aequo : Y-Lan Boureau (lycée Louis-le-Grand, Paris).

● **Plasturgie :** 1er prix : Fabien Lemesle (lycée professionnel : Saint-Sylvain d'Anjou) ; 2e prix : Mickael Hoffmann (CFAI, Charleville-Mézières).

● **Portugais :** 1er prix : Joana Reinhold de Moraes Cabral (lycée français, Lisbonne) ; 3e prix : Antoine Combe (lycée Louis-le-Grand, Paris).

● **Productivité mécanique :** 1er prix : Cédric Bouyge (lycée professionnel Claustres, Clermont-Ferrand) ; 2e prix : Guillaume Briquet (AFIC-CFAI, Tulle) ; 3e prix : Hervé Ducreux (CFAI, Lyon).

● **Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques :** 1er prix : Jérôme Plesniak (AforP, Mantes-la-Ville) ; 2e prix : Sébastien Bueno Faussurier (CFAI, Lyon) ; Iandry Gauriat (lycée Jules-Verne, Mondeville).

● **Restauration, organisation et production culinaires :** 1er prix Nicolas Petit (CFA, Tours) ; 2e prix : Sylvlain Joffre (lycée hôtelier, Souillac).

● **Restauration, service et commercialisation :** 1er prix : Elodie Benjamin (lycée professionnel, Sucy-en-Brie) ; Benoît Fouillaud (lycée professionnel Saint-Jean, Limoges) ; 3e prix : Sami Boujennad (CFA, Jouy-en-Josas).

● **Russe :** 1er prix : Alla Kouolikova (lycée Buffon, Paris) ; 2e prix : Nikolaï Lvov (lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; 3e prix : Lilia Barychnikova (CNED, Rennes).

● **Sciences de la vie et de la Terre :** 1er prix : Aurélien Laurent (lycée Perrin, Lambersart) ; 2e prix : Romain Planques (lycée Bellevue, Toulouse).

● **Sciences économiques et sociales :** 1er prix : Michaël Zajac (lycée Joffre, Montpellier) ; 3e prix : Flora Libercier (lycée Pasteur, Bogota).

● **Sciences médico-sociales :** 1er prix : Aurore Dessale (lycée Dupuy, Lorient) ; 2e prix : Axel Barbier, lycée d'Alembert, Saint-Etienne).

● **Technologie et gestion hôtelières :** 1er prix : Corinne Lusetti (lycée Rabelais, Dardilly) ; 2e prix : Olivier Besson (lycée hôtelier, Thonon-les-Bains) ; 3e prix : Emilie-Julie Delouye (lycée hôtelier, Talence).

● **Technologie industrielle :** 1er prix : Gaël-Pierre Legargeant (lycée Kastler, La-Roche-sur-Yon) ; 2eprix : Gilles Delaunay (lycée Chevrollier, Angers) ; 3e prix : Adrien Dufour (lycée Châtelet, Saint-Pol-sur-Ternoise).

● **Thème latin :** 1er prix : Anne Dhulesia (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 2e prix : Rémi Digonnet (lycée Simone-Weil, Le Puy) ; 3e prix : Anaïs Dupuy (lycée Henri-IV, Paris).

● **Travaux publics :** 1er prix : Ludovic Moreau (lycée professionnel, Besançon) ; 2e prix : Guillaume Baillieul (lycée professionnel, Bruay-la-Bussière) ; 3e prix : Franck Hamdellou (lycée professionnel, Nantes).

● **Vente-présentation :** 1er prix : Aurélien Valard (lycée professionnel, Mayenne) ; 2e prix : Cédric Labre (lycée Senez, Henin-Beaumont) ; 3e prix : Anthony Valor (lycée professionnel Gabriel-Péri, Toulouse).

● **Version grecque :** 1er prix : Fabien Esculier (lycée Henri-IV, Paris) ; 2e prix : Jean-Pierre Flori (lycée Pasteur, Neuilly) ; 3e prix : Clara Madec (lycée Henri-IV, Paris) ; 3e prix ex aequo : Marieke Fornerod (lycée Bossuet, Condom).

● **Version latine :** 1er prix : Didier Parpère (lycée Moulin, Draguignan) ; 2e prix : Etienne Doumazane (lycée Fabert, Metz) ; 3e prix : Emilie Bodkam (lycée Henri-IV, Paris).

NOMINATIONS

Défense

Le conseil des ministres du mercredi 5 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **TERRE.** Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée **Pierre Forterre**.

Sont promus : général de division les généraux de brigade **Jean-Louis Georgelin**, **Yves Péresson** (nommé chef d'état-major du général commandant la région terre et la zone de défense Sud-Ouest) et **Jean Lebourg** (nommé adjoint « doctrine » au général commandant la doctrine et l'enseignement militaire supérieur).

Sont promus : général de brigade les colonels **Gérard Bezacier**, **Joël Bourreau** (nommé chef de la division « soutien » de l'état-major du général commandant la région terre et la zone de défense Sud-Ouest), **Raymond Kuntzmann** (nommé chef de la division « soutien » de l'état-major du général commandant la région terre et la zone de défense Nord-Ouest) ; **Gilbert Robinet** (nommé adjoint territorial au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région terre et la zone de défense Sud-Est) ; **Michel Berthelemy** (nommé chef de la division « entraînement et études » de l'état-major du commandement de la force logistique terrestre).

Sont nommés : gouverneur militaire de Paris, commandant la région terre Ile-de-France et la zone de défense de Paris le général d'armée **Michel Billot** ; commandant la région terre et la zone de défense Sud-Ouest, le général de corps d'armée **Xavier de Lambert** ; commandant la région terre et la zone de défense Ouest, le général de corps d'armée **Maurice Godinot** ; gouverneur militaire de Lyon, commandant la région terre et la zone de défense Sud-Est, le général de corps d'armée **Jean-Michel de Widerspach-Thor** ; gouverneur militaire de Metz, commandant la région terre et la zone de défense Est, commandant les forces françaises et l'élément civil stationnés en Allemagne, le général de corps d'armée **Claude Patois** ; chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle, le général de division **Marc Allamand**.

Sont nommés : directeur central du génie le général de division **Marcel Françoise** ; directeur central du matériel le général de division **Michel Moulinier** ; directeur du personnel militaire de l'armée de terre le général de division **Louis Zeller** ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région et la zone de défense Sud-Estle général de division **Gilles Barrié** ; gouverneur militaire de Lille et commandant la zone de défense Nord le général de division **François Gaubert** ; gouverneur militaire de Marseille et commandant la zone de défense Sud le général de brigade **Henri Lasserre** ; adjoint major au général commandant la région terre et la zone de défense Sud-Ouest le général de division **Hugues de Fontaines** ; chef d'état-major du général gouverneur militaire de Paris, commandant la région terre Ile-de-France et la zone de défense de Paris le général de brigade **Hubert Ivanoff** ; ajoint territorial au général gouverneur militaire de Metz, commandant la région terre et la zone de défense Est, commandant les forces françaises et l'élément civil stationnés en Allemagne le général de brigade **Michel de Colnet** ; chef d'état-major du général gouverneur militaire de Metz, commandant la région terre et la zone de défense Est, commandant les forces françaises et l'élément civil stationnés en Allemagne le général de brigade **Robert Charvoz** ; chef d'état-major du général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région terre et la zone de défense Sud-Est le général de brigade **Renaud Dubos** ; commandant les écoles de Coëtquidan le général de brigade **Bruno Cuche** ; directeur régional du matériel en région terre Nord-Est le général de brigade **Jack Desbordes** ; chef de la division « activités » de l'état-major du général gouverneur militaire de Paris, commandant la région terre Ile-de-France et la zone de défense de Paris le général de brigade **Louis-Marie Chèvre** ; adjoint « territorial » au général commandant la région terre et la zone de défense Sud-Ouest le général de brigade **Bernard Peyrefitte**.

Est détaché auprès du premier ministre, au secrétariat général de la défense nationale le général de brigade **Jean Novacq**.

● **AIR.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien le général de division aérienne **Bernard Choplin**.

Sont promus : général de brigade aérienne les colonels **Paul Roustant** et **Patrice du Bois de Gaudusson**.

Sont nommés : commandant la région aérienne Nord le général de corps aérien **Alain Perrolllaz** ; commandant la région aérienne Sud le général de corps aérien **Bernard Guével** ; commandant la force aérienne de combat le général de brigade aérienne **Hervé Longuet** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées le général de division aérienne **Jean-François Louvion** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air le général de brigade aérienne **Christian Moreau**.

● **MARINE.** Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux **Stanislas d'Arbonneau** et **Alain Oudot de Dainville** ; commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe **Michel Bressler** ; commissaire général de deuxième classe, les commissaires en chef de première classe **Pierre-Marie Arreckx**, **Pierre Labit** (nommé chef du service des marchés généraux du commissariat de la marine) et **Xavier La Roche** (nommé adjoint au préfet maritime de la Méditerranée, chargé de l'action de l'Etat en mer) ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau **François Capelle**, **Bertrand Aury** (nommé commandant les fusiliers-marins et commandos), **Arnaud Desmarest** (nommé chef de la division « télécommunications, systèmes d'information et de commandement » à l'état-major des armées) et **Claude Marcus** (nommé adjoint territorial au commandant la zone maritime et la région maritime Méditerranée, préfet maritime Méditerranée).

Sont nommés : président de la commission permanente des programmes et des essais, le vice-amiral **Patrice du Puy-Montbrun** ; directeur adjoint du service de soutien de la flotte, le contre-amiral **Benoît Le Masne de Chermont** ; chargé de mission auprès du commandant la zone maritime et la région maritime Atlantique, préfet maritime de l'Atlantique, le contre-amiral **Jacques Métayer** ; adjoint organique à Brest au commandant la force d'action navale, le contre-amiral **Jean-François Cot** ; commandant la marine à Lorient, le contre-amiral **Patrice Dupeyron** ; adjoint organique à Toulon au commandant la force d'action navale, le contre-amiral **Pierre Toubon** ; directeur du service de soutien de la flotte à Toulon, le contre-amiral **Philippe Sautter** ; adjoint tactique au commandant la force d'action navale, le contre-amiral **François Cluzel**.

Sont mis à la disposition : du chef d'état-major des armées, le contre-amiral **Michel Picard** ; du chef d'état-major de la marine, le contre-amiral **Jérôme Denavit**.

● **GENDARMERIE.** Sont nommés : commandant la région de gendarmerie de Paris, le général de corps d'armée **Paul Rocher** ; commandant la région de gendarmerie Est, le général de division **Gérard Desjardins** ; commandant la région de gendarmerie Sud-Ouest, le général de division **Maurice Lallement** ; commandant la région de gendarmerie Sud-Est, le général de brigade **Michel Alaux** ; commandant la région de gendarmerie Sud, le général de brigade **Jean-Louis de Raspide** ; commandant la région de gendarmerie Ouest, le général de brigade **Guy Parayre** ; commandant la région de gendarmerie Nord, le général de brigade **Jean-Michel Pitzini**.

● **ARMEMENT.** Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Gérard Mattern** ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef **Bruno Delor**.

Est nommé directeur central du service de soutien de la flotte, l'ingénieur général de première classe **Jean-Paul Panié**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 7 juillet sont publiés :

● **Santé :** deux décrets modificatifs fixant le statut des praticiens-conseils chargés du service du contrôle médical du régime général de la sécurité sociale et du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles ;

un décret modifiant le code de la sécurité sociale et relatif au contrôle médical du régime général de la sécurité sociale.

● **Education :** un décret modificatif relatif aux établissements publics locaux d'enseignement ;

un décret modificatif relatif à la création des conseils académiques de la vie lycéenne ;

un décret modificatif relatif à la création du conseil national de la vie lycéenne.

● **Accords internationaux :** un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de l'Inde sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 2 septembre 1997 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Nicaragua sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Managua le 13 février 1998 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Alger le 13 février 1993 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Géorgie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 3 février 1997.

Au *Journal officiel* du samedi 8 juillet sont publiés :

● **Sport :** une loi relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

● **Incendie :** une loi relative à la prolongation du mandat et à la date de renouvellement des conseils d'administration des services d'incendie et de secours ainsi qu'au reclassement et à la cessation anticipée d'activité des sapeurs-pompiers professionnels.

● **Cantonales :** une loi interdisant les candidatures multiples aux élections cantonales.

● **Cumul des mandats :** une loi relative à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice.

● **Présomption d'innocence :** une loi renforçant la protection de la présomption d'innoncence et les droits des victimes.

● **Solidarité :** un décret portant diverses dispositions relatives à la contribution sociale de solidarité à la charge des sociétés et modifiant le code de la sécurité sociale.

● **Logement :** un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à l'aide personnalisée au logement.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Valérie CABANNE
et
Antonio SALA
avec **Louise Carla**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucas Alessandro Georges,

le 28 juin 2000, à Paris.

Piazza Principessa Clotilde, 4,
20121 Milan.

Eric HUGNY
et **Christine HERMANN,**
ses parents,
Charlotte HUGNY,
sa grande sœur,
Manon HUGNY,
sa grande petite sœur,
ont l'immense joie d'annoncer
la naissance de leur petit petit renardeau,

Marie,

le 7 juillet 2000, à Paris.

Famille Grand et Petit Renardeau.

Anniversaires de naissance

DIEU-DRAGON
Cân Liêm LUONG.

Pour ton quarante-huitième anniversaire, nous avons décidé d'immortaliser ce 11 juillet 2000 par une de tes bonnes blagues, pour ne plus jamais l'entendre :

Et Dieu-Dragon dit à son peuple
« ... pour vous prémunir de l'hépatite virale, mangez des patates viriles... ! »

Quelle drôlerie !

Joyeux anniversaire quand même ! Papa.

Châu-Minh et Liêm-Binh
Aachen, Eté du Dragon 2000,
Canh Thin.

Décès

– Le professeur et Mme André Huvos
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Chatriot
et leurs enfants,
M. Gérard Chatriot
et ses enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Hubert Herbin
et ses enfants,
Ses sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel CHATRIOT,
née **Denise MARTIN,**

survenu à Lourdes, le 7 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Courpalay, le jeudi 13 juillet, à 10 h 30, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Courpalay.

Réunion et registres à signatures à l'église.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Changeard,
77540 Courpalay.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail:carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Le Creusot (Saône-et-Loire).

Laurent, François, Marie, Emmanuel, Pierre,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et parent, le

docteur Léon GONNET,

survenu le 5 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 8 juillet, en l'église Saint-Eugène du Creusot.

La famille rappelle à votre pieux souvenir son épouse,

Jacqueline,

décédée le 24 juillet 1997.

– M. et Mme Léo Challier,
M. et Mme Alain Le Pourhiet,
M. et Mme Roland Le Pourhiet,
Mme Anne-Marie Le Pourhiet,
ses enfants,
Lucile et Boris, Romain et Christine, Emilie, Clémence (†), Julien, Florent, Pierre-Yves, Yves-Edouard, Marie-Astrid,
ses petits-enfants,
Adrien et Annabelle,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine Le POURHIET,
née **FAGON,**

survenu le 7 juillet 2000.

Les obsèques ont lieu ce lundi 10 juillet, en l'église de Ploudalmézeau (Finistère).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Les familles Vieyra, Soglo, Grange, Garnier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian VIEYRA,

survenu le 5 juillet 2000.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

53, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 11 juillet 1999, il y a un an déjà,

Joël DOR

nous quittait trop tôt.

Tu me manques.

Julien Dor.

– Le 11 juillet 1999 disparaissait

Jacqueline LE BRETON.

Que tous ceux et celles qui se souviennent de sa gentillesse et de son courage lui accordent une pensée, en ce jour aniversaire.

Communications diverses

SUMMER SCHOOL
OF THE EUROPEAN
ASSOCIATION OF EXPERIMENTAL
SOCIAL PSYCHOLOGY

Université Blaise-Pascal,
laboratoire de psychologie sociale
de la cognition/CNRS.

Clermont-Ferrand (9-21 juillet 2000).

http:/www.psy.univ-bpclermont.fr/school2000/

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

L'Incroyable pique-nique
A table citoyens !
A pique-nique exceptionnel, guide exceptionnel...
mercredi 12 juillet
Le Monde daté 13

Le Grand Lyon prend les moyens de ses ambitions

Les élus de la communauté urbaine devaient adopter, lundi 10 juillet, la mise en place d'une taxe professionnelle unique et des transferts de compétences. La deuxième agglomération de France, 55 communes, 1,3 million d'habitants, pourra alors se mesurer aux métropoles européennes

LYON
de notre correspondante

L'institution a plus de trente ans mais elle s'apprête à entamer une seconde vie : lundi 10 juillet, la Communauté urbaine de Lyon, aussi appelée le Grand Lyon, qui regroupe 55 communes, devait se prononcer sur un projet modifiant en profondeur les règles de son fonctionnement. Repoussé à plusieurs reprises, faute de consensus politique, le texte proposé par l'exécutif présidé par Raymond Barre (app. UDF) est en application de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, qui vise à *« une simplification et un renforcement de la coopération intercommunale »*. Les deux grandes innovations de la loi sont l'institution d'une taxe professionnelle unique (TPU) et les transferts de compétences des communes vers la communauté urbaine.

En adoptant la TPU dès 2001, le Grand Lyon bénéficiera d'une dotation de l'Etat d'un montant de 450 francs par habitant. Mais ce n'est pas l'unique motivation. Lyon, comme toutes les villes-centres, est privée de ressources de la taxe professionnelle, les entreprise étant installées à la périphérie. L'idée majeure de la loi Chevènement est donc de tenter un rééquilibrage entre ville-centre et banlieues par des mesures fiscales, de *« lutter contre la ségrégation sociale en favorisant une plus grande solidarité urbaine »*.

En fixant un taux unique, le Grand Lyon évite les effets pervers de la concurrence fiscale à l'intérieur de son territoire : il est arrivé que des

entreprises fassent monter les enchères des exonérations entre Lyon, Villeurbanne ou Vénissieux. La TPU mutualise aussi les risques en préservant les communes de pertes de ressources liées aux disparitions d'entreprises ou aux délocalisations. Enfin, elle permet une politique globale de la gestion des activités économiques.

L'instauration de la TPU sera accompagnée par la mise en place d'une dotation de solidarité communautaire (DSC), destinée aux communes les plus défavorisées. D'autre part, les élus sont appelés à créer une fraction dite *« activité industrielle »*, pour intéresser les communes à accueillir des activités susceptibles de générer des nuisances (bruits, odeurs, fumées, etc.). Enfin, les élus devront voter la *« fraction garantie de croissance »*, une sorte de SMIC de la fiscalité, donnant l'assurance à toutes les communes d'une progression minimale de leurs ressources fiscales.

Voilà pour la partie fiscale de la réforme, mais le Grand Lyon devra s'accorder sur un autre volet plus politique de la loi : l'élargissement des compétences. Bien souvent, il s'agit en fait d'une régularisation, car depuis sa création, la Communauté urbaine de Lyon a étendu progressivement son domaine d'intervention, en marge du cadre législatif (voirie, assainissement, propreté, logement, activité économique, urbanisme, transports collectifs, écologie urbaine).

La loi Chevènement rajoute des compétences en matière de politique de la ville (prévention de la délinquance), de l'économie, de l'éducation, mais la grande innovation sera la possibilité de construire et gérer *« des équipements ou* [des] *établissements culturels, socioculturels, éducatifs, sportifs, quand ils sont d'intérêt communautaire »*.

« INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE »

En clair, cela signifie que la communauté urbaine pourrait désormais s'occuper de la gestion de l'Opéra national de Lyon, de la grande bibliothèque de la Part-Dieu, du TNP de Villeurbanne ou aussi du stade de Gerland... Une commission spéciale, composée de 29 élus communautaires désignés à la proportionnelle, aura pour mission de déterminer la notion d'*« intérêt communautaire »*. Ses propositions devront être entérinées à la majorité des deux tiers de l'assemblée communautaire, qui compte 155 membres : mais ce débat n'interviendra qu'après les élections municipales de 2001.

Cet élargissement des compétences a soulevé beaucoup de critiques et d'interrogations sur le rôle futur de la communauté urbaine. Les petites communes redoutent une perte de leur autonomie.

Pour tenter de les rassurer, la délibération soumise au vote lundi soir prévoit quelques principes limitatifs, comme la déconcentration des échelons de décision ou l'exercice partagé des compétences. Surtout, le Grand Lyon ne prélèvera plus les impôts ménages (taxe d'habitation, taxe foncière) qui ne seront désormais perçus que par les communes.

Ce débat s'inscrit dans une véritable stratégie de développement. Car depuis qu'en 1793 le pouvoir révolutionnaire parisien a divisé le département du Rhône en deux, Lyon, coincée par les frontières de l'Isère et de l'Ain, ne dispose pas d'un territoire qui lui permettrait de se développer. Aujourd'hui avec ses 453 187 habitants, elle ne peut pas rivaliser avec Barcelone, Milan, Turin, ou Francfort, trois fois plus importantes. La TPU et le transfert de compétences donnent désormais à cette agglomération de 1,3 million d'habitants les moyens de ses ambitions.

Si la loi Chevènement s'inscrit dans cette perspective, la réforme s'est cependant arrêtée au milieu de gué : en refusant, lors du débat à l'Assemblée nationale, d'inclure la question de l'élection des conseillers au suffrage universel direct, les structures intercommunales, de plus en plus nombreuses, n'ont pas de légitimité démocratique. Pourtant, en 2001, le vrai patron de l'agglomération lyonnaise, celui qui disposera des moyens pour financer ses choix politiques, sera bel et bien le président du Grand Lyon.

Sophie Landrin

Le PCF et le RPR réticents

Dès son élection en 1995 à la présidence de la Communauté urbaine (Courly), Raymond Barre (app. UDF) souhaitait faire évoluer la coopération intercommunale. Pour la préparer, il a ouvert l'exécutif à des maires socialistes. Le texte soumis à la délibération, lundi 10 juillet, a été élaboré entre Jean-Louis Helary, directeur adjoint du cabinet de M. Barre, Jacky Darne, député (PS) et vice-président chargé des finances, et Christian Philip, vice-président (UDF), chargé des déplacements urbains.

L'approbation des groupes PS et UDF semble acquise. Le RPR, qui s'est fait le défenseur des petites communes, mais n'a toujours pas accepté l'arrivée de la gauche aux postes de responsabilités, restait partagé à la veille du vote. Le PCF, qui, par culture politique, est un défenseur obstiné de la commune, hésite entre vote contre et abstention. Mais certains de ses membres, comme le maire de Vaulx-en-Velin, pourraient soutenir l'initiative. Le texte doit ensuite être approuvé par chaque conseil municipal.– *(Corresp.)*

« Le temple d'or » de Saint-Amand-Montrond

BOURGES
de notre correspondant

Du haut de cette pyramide, plus d'un siècle de bijouteries contemple Saint-Amand-Montrond (Cher)... Tentante, cette formule ne convient pourtant guère puisque l'inspiration est, dit-on, aztèque – via Hergé –, et non égyptienne. Le qualificatif de faramineux en perd du coup son effet de calembredaine. D'ailleurs, on ne plaisante pas avec ce qui doit devenir le phare de la cité de l'or, à l'aube du XXIe siècle.

Si les imprimeries de Saint-Amand-Montrond sortent, bon an mal an, la plupart des prix littéraires, l'histoire moins connue de cette sous-préfecture paisible comme dans le plus classique des romans commence par une lettrine à la feuille d'or. Il y a cent douze ans. Une paille ! C'était du temps où Zola dénonçait les conditions de travail parisiennes des bijoutiers dans *L'Assommoir*. Onze ans plus tard, Charles Moricaud, bijoutier avec son frère à Paris, déambule à Saint-Amand-Montrond un après-midi de juin 1888. Il cherche un écrin provincial pour ses ateliers : une de ses employées, originaire des environs, lui a parlé de cette petite ville marquée au coin de la tranquillité. Il va quitter dans l'année la rue de la Paix pour la rue des Vieilles-Prisons. L'adresse n'a que peu d'importance en dehors de celle de son équipe, qu'il entraîne avec lui et qui va mailler les premières formations locales.

En quelques années, Saint-Amand-Montrond va se hisser au troisième rang national pour la fabrication des bijoux en or. Elle obtient même le poinçon de capitale de la gourmette, ces « chevaliers de la patte de lièvre » – ouvriers attestés – enchaînaient, comme Cyrano les alexandrins, les déclinaisons les plus variées : la « simple », le « forçat » ovale, le « jaseron » soudé, l'« esclave » rigide, le « palmier » à maille double, la « marine » ovale avec traverse, l'« épi » au fil double soudé bec à bec, le « sautoir » et la « pampille », grand collier et pendentif, le « gentleman » de la montre à gousset.

Les ateliers se multiplient, créés souvent par des ouvriers qui s'émancipent économiquement, tels que Louis Bardary, apprenti en 1890, et à la tête de 360 ouvriers dans les années 1920. Il y a vingt ans, la bijouterie employait 500 personnes. Trois cents aujourd'hui. C'est que l'or a pâli. Et trop artisanale, cassée par une Italie plus commerciale, la bijouterie saint-amandoise se change en plomb dans les années 90.

LE TROISIÈME PÔLE FRANÇAIS

C'est pourtant ce moment-là que choisit la municipalité derrière son maire et sénateur (RPR), Serge Vinçon, pour lancer le projet à contre-courant de celui du métal de moins en moins précieux. La ville, qui manipule encore ses trois bonnes tonnes d'or l'an, reste le troisième pôle français, même si elle mouline dur derrière Paris et Lyon. Le projet d'un jeune architecte du cru, Christian Allibert, est *« un pari audacieux »*, affirme le maire. Du *« boursicotage »*, rétorquent ses détracteurs. *« Un trèfle à quatre feuilles »*, réplique le premier. *« Une coquille vide »*, insiste l'opposition. En haut de cette pyramide pourraient bien se jouer les prochaines municipales.

Avec un dé à demi enterré sur 62 millions de francs – 80 millions de francs selon l'opposition –, ce « temple du soleil » inspiré de la pyramide de Teotihuacan – devenue célèbre après le passage de Tintin, du capitaine Haddock et du professeur Tournesol –, contient le Musée de l'or sur 850 mètres carrés en sous-sol, une salle de spectacle et de visioconférence de 450 places, les bureaux de la garantie de l'or, des douanes...

L'écrin de verre qui vient d'ouvrir ambitionne 35 000 entrées la première année. Trois objectifs sont visés : le développement du tourisme, le regroupement des bijoutiers et l'amorce d'une force économique centripète. La face cachée ? La réussite ou non du pari. En tout cas, Saint-Amand-Montrond a décidé de rompre ainsi le silence, la parole ne fût-elle que d'argent.

Patrick Martinat

2000 en france @tls

EDITIONS ODILE JACOB

Vient de paraître :
L'Université de tous les savoirs, Tome 1 «Qu'est-ce que la vie ?» Editions Odile Jacob.
510 pages - 175 F
Une lecture intelligente pour l'été !

IBM EN DIRECT POUR VOUS

e business tools

Mon nouvel IBM NetVista,
je l'ai acheté en toute confiance
grâce au service de vente en direct d'IBM.

Faites comme moi, appelez le **0 810 200 810**
ou connectez-vous sur **ibm.com**/shop/fr

NOUVEAU NETVISTA

TOUT EST **DANS L'ECRAN**

IBM recommande Windows 2000 Professionnel pour votre entreprise.

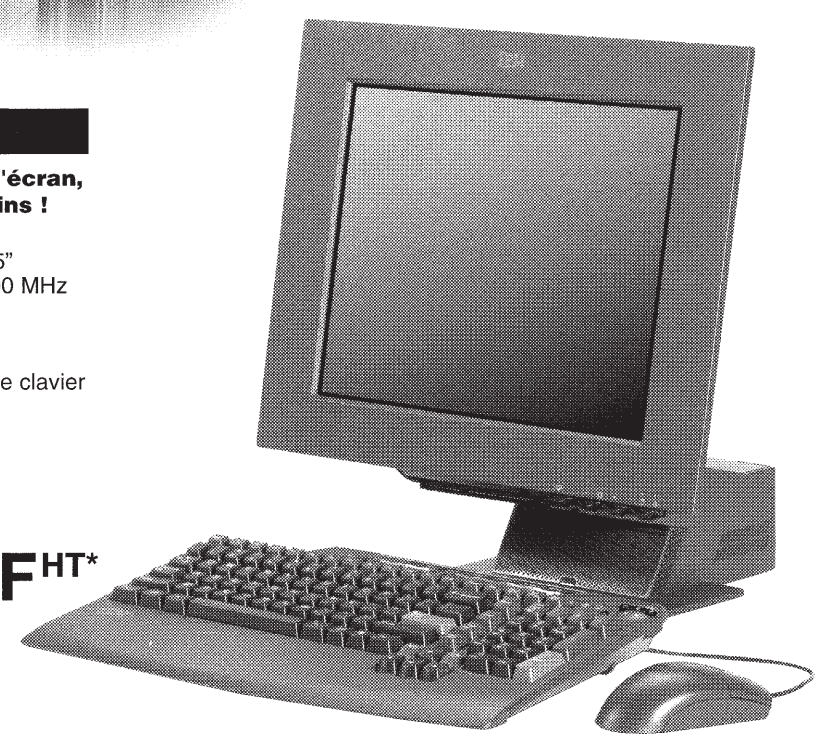

NetVista X40i

L'unité centrale intégrée à l'écran, c'est 75% de volume en moins !

- Ecran plat matrice active TFT 15"
- Processeur Intel® Pentium® III 600 MHz
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 15 Go
- Lecteur DVD 6X
- 5 ports USB + 2 ports USB sur le clavier
- Modem 56 K
- Ethernet 10/100 intégré
- Windows 98
- Garantie internationale 1 an[2]

19 124 F[TTC] - 2 915,44 €[TTC]
Réf. K1968FR - 2 437,66 €[HT]

15 990 F[HT]*

intel inside pentium®III

IBM EN LIGNE
0 810 200 810[3]
ibm.com/shop/fr

IBM

*Prix Shop IBM, hors frais de livraison (frais de livraison : 376 F[HT], soit 450 F[TTC]). IBM se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Offre valable dans la limite des stocks disponibles en France métropolitaine. Photos non contractuelles. L'acceptation de cette offre implique l'adhésion aux conditions de vente d'IBM. TVA en vigueur 19,6 %. [1]Outils e-business. [2]Conditions disponibles sur le site Shop IBM. [3]Numéro Azur, prix d'une communication locale. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

Bleu • Tequila

LE FLANEUR DE LA MÉRIDIENNE 1

En passant par le Nord avec mon sac à dos

LE réveil vient de sonner, je me débats encore dans un rêve confus : je proteste parce que je veux bien marcher, mais pas question de chasser pour me procurer de la nourriture... Ce 8 avril, il est pourtant l'heure de partir, de quitter Paris pour Dunkerque, première étape d'une traversée de la France à pied. Le temps de lacer des chaussures encore rigides, d'enfiler une veste trop raide et de bourrer un sac à dos, il faut filer vers la gare du Nord. Une heure et demie plus tard, je suis à bon port, cherchant sur la carte où atterrit le méridien de Paris. Vérification faite, il sort de la mer du Nord à quelques encablures du phare situé au bout de la digue du Braek. On atteint cette construction de brique, mi-tour médiévale, mi-château d'eau, en longeant le port de plaisance et après avoir passé une série d'écluses.

Les vieux bassins sont peu à peu reconquis par Dunkerque, dont le centre de gravité se déplace ainsi vers la mer : l'université et un complexe de cinémas sont installés sur d'anciennes friches industrielles. Au sud-ouest de la digue, on voit fumer les cheminées de la centrale électrique et les hauts-fourneaux des aciéries, autant de constructions fantastiques dans la brume légère du matin. Elles se découpent sur l'horizon sans épaisseur de la mer où glissent lentement des minéraliers qui semblent peints par le douanier Rousseau.

Derrière les cheminées sont tapies les cuves d'une raffinerie de pétrole, aussi massives que les blockhaus laissés par la dernière guerre. *« Heureusement qu'il y a beaucoup de vent sur cette côte, on ne sent pas trop la pollution. »* L'homme qui parle, c'est Christian Hutin, le maire de Saint-Pol-sur-Mer. *« Il y a ici une quinzaine de sites classés Seveso, c'est-à-dire hautement dangereux »*, dit-il. Cela ne l'empêche pas de regretter cette façade maritime perdue par sa commune au profit de Dunkerque, sa voisine. *« Dans les années 50, le maire de l'époque, un communiste, ne voulait pas assumer l'éclairage électrique de la zone industrielle, puisque celle-ci était entre les mains de grosses sociétés capitalistes. Du coup le secteur est tombé dans l'escarcelle de la chambre de commerce qui l'a concédé au port autonome de Dunkerque. »* La perte de cette fenêtre n'est pas seulement symbolique. Elle prive Saint-Pol-sur-Mer d'une taxe professionnelle considérable, qui profite surtout à une autre de ses voisines, la commune de Grande-Synthe *: « Nous touchons 14 millions de francs de taxe professionnelle. 237 millions de francs vont à la Grande-Synthe. »*

En énonçant ces chiffres, Christian Hutin, vieux jeune homme aux traits fatigués, a l'air plus déprimé que jamais. Ce médecin, qui exerce toujours, reçoit dans son bureau municipal. Sur l'un des murs, la « une » encadrée d'un vieux numéro de *La Voix du Nord* annonce la visite du général de Gaulle à Dunkerque, au lendemain de la Libération, prologue des « trente glorieuses ». Ces années fastes sont oubliées. Ici, à Saint-Pol-sur-Mer, la crise qui a touché l'ensemble de la région a fait des ravages : *« Les anciennes firmes ont débauché massivement ; les nouvelles entreprises engagent peu, surtout parmi les habitants de Saint-Pol, peu diplômés, dockers ou cheminots. Il y a des immeubles où personne ne travaille. »* Cette commune de 25 000 habitants fait partie de la communauté urbaine de Dunkerque. C'est *« une des plus pauvres de France »*, précise le maire, le taux de chômage y est toujours de 22 %, malgré une légère amélioration.

Daniel van Hove, fils de docker, maire de Zuydcoote, autre commune plus fortunée de la communauté urbaine de Dunkerque et qui travaille avec Michel Delebarre, patron de cet ensemble urbain, compatit au sort de Saint-Pol-sur-Mer, *« vieille ville ouvrière, très fermée sur elle-même, mais très solidaire »*. Très oubliée, aussi. Quand Catherine Trautmann, alors ministre de la culture, est venue dans le Nord inaugurer, par une pluie battante, les plantations d'arbres de la méridienne, elle a négligé Saint-Pol où les enfants des écoles déguisés en grenouille l'attendaient en grelottant. *« On oublie toujours Saint-Pol »*, constate tristement Christian Hutin avec qui je parcours la cité des Cheminots et ses pavillons, la cité Bayard et ses trente-huit cafés *« qui marchent fort »*.

Un alignement de barres de HLM coupe la ville en deux. La municipalité travaille, non sans difficulté, à rétablir une continuité urbaine. Tout n'est pas sombre à Saint-Pol-sur-Mer : *« C'est une ville où on se serre les coudes, il y a deux cent cinquante associations, des amateurs de canaris aux sociétés de musiques – nous possédons une harmonie de cent vingt personnes et sept cents enfants fréquentent gratuitement l'école de musique. »*

Et puis il y a le carnaval, *« ciment de la société dunkerquoise »*, deux mois de festivités pendant lesquelles, chaque week-end, 20 000 personnes bloquent les rues des quartiers. Celui de Saint-Pol ferme la marche. *« Ici, c'est un vrai carnaval,* insiste le maire. *Un carnaval d'acteurs, pas de spectateurs. Il est populaire, alcoolisé, transgressif, mais structuré, avec ses hiérarchies, ses marches et ses contre-marches, ses rites et ses bals. »*

SAINT-POL est la seule ville de France où, par contrat de mariage, on peut s'engager à déserter le domicile conjugal le temps du carnaval. Cette ville ouvrière a élu Christian Hutin en 1995 sur une liste RPR. Il vient d'adhérer au Mouvement des citoyens. Comme Jean-Pierre Chevènement, le maire est volontiers critique vis-à-vis de l'Europe : *« Que nous apporte-t-elle ?,* demande-t-il. *Pas grand-chose. Les Belges sont des rivaux, les Hollandais des concurrents et les Anglais des ennemis. »* Mais il préfère parler d'autre chose. Par exemple de la passion de ses administrés pour l'élevage de ses volatiles. *« Combien d'ordonnances n'ai-je pas délivrées où les antibiotiques demandés n'étaient pas toujours pour les être humains... »*

Le lendemain, dimanche, à huit heures du matin, les rues de Dunkerque sont encore vides, parcourues par des pelotons de cyclistes multicolores qui semblent glisser sur le macadam comme des jouets mécaniques. Les groupes se séparent ou se rejoignent, avec parfois de brusques accélérations du rythme. Leur légèreté, leur vitesse contrastent nettement avec l'allure du pesant piéton engoncé dans ses vêtements neufs, trop chauds, et ses lourdes chaussures, encombré d'un sac à dos d'une bonne dizaine de kilos. Je ne vais cesser de croiser ces gracieux ludions une partie de la journée. Avec envie. Le temps est pourtant beau, frais.

La route de Bollezeele, gros bourg des Flandres françaises, 25 kilomètres plus au sud, longe un interminable canal industriel bordé d'entrepôts. Ils vont se dissoudre peu à peu dans l'horizon plat de la campagne flamande ponctuée de fermes trapues et de gros villages. Comme Grand Mille Brugge, où il y a une rue Marguerite-Yourcenar. Les panneaux indicateurs en flamand sont offerts par France Télécom. Parti tôt, j'arrive à L'Hostellerie Saint-Louis de Bollezeele, mon gîte pour la nuit, à l'heure du déjeuner.

L'établissement, signalé dans le Guide Michelin, semblait tenir une place modeste dans l'échelle des valeurs hôtelières. Erreur, c'est le rendez-vous des gastronomes locaux, tous sur leur trente et un, attablés par famille entière, en train d'avaler des menus kilométriques. La réception de l'hôtel donne directement sur la salle à manger bondée. L'arrivée dans ce temple dominical d'un pékin hirsute, rougeoyant et suant, ployant sous un sac, fait sursauter la dame derrière son comptoir. Je vois le moment où on me demandera de passer mon chemin. Il n'en est rien et après avoir évoqué l'idée de me faire déjeuner dans ma chambre – faute de place –, on trouvera une petite table dans un coin pour me servir un repas trop copieux.

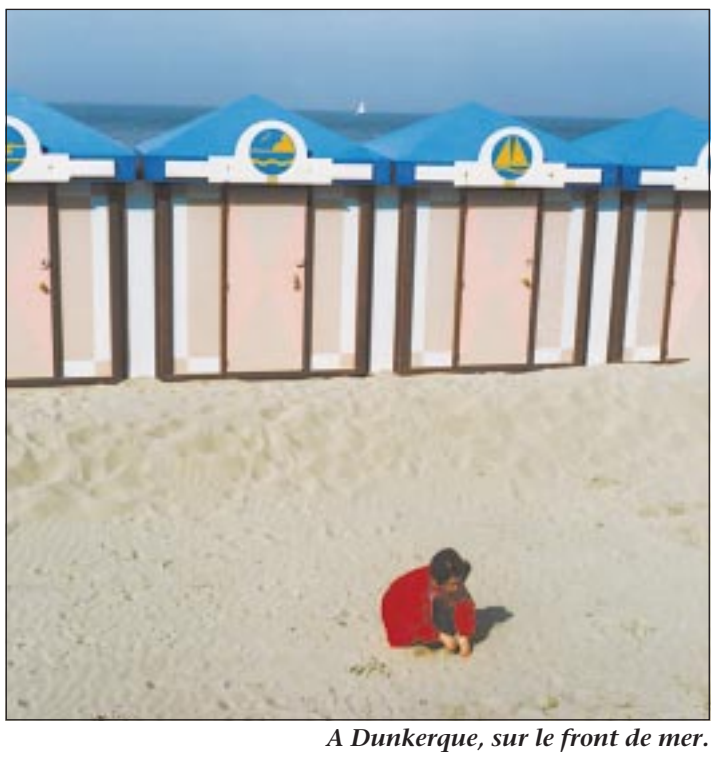

A Dunkerque, sur le front de mer.

1 350 kilomètres, c'est la distance qu'Emmanuel de Roux a parcourue à pied le long du méridien de Paris qui coupe la France de Dunkerque à la frontière espagnole. Un voyage de 64 jours à travers les 337 communes traversées par cette ligne virtuelle, où se lisent tous les visages de notre pays. Une ode à la lenteur, qui commence chez les colombophiles du Nord

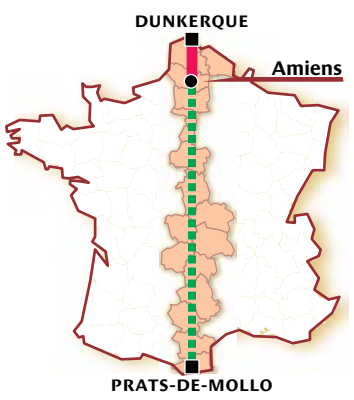

LA grand-rue de Bollezeele, bordée de longues maisons de briques, est strictement déserte. Dans le ciel tournoient de grandes volées de pigeons. De ferme ou voyageurs ? Difficile à deviner pour un néophyte qui sait seulement que le Nord-Pas-de-Calais est un bastion de la colombophilie française. Les *« colomeux »*, comme on dit ici, je vais les retrouver en Artois, à Racquinghem, un peu plus au sud.

Là, à l'écart de la ville, un pigeonnier a été construit pour 2 000 oiseaux qui seront lâchés de Bourges le 14 juillet et qui devraient, quatre heures plus tard, regagner leur domicile en survolant le méridien de Paris. Le maire, Gérard Verroust, principal de collège à barbiche, tiré à quatre épingles, a accepté de prêter un terrain à la puissante fédération des colombophiles du Nord-Pas-de-Calais qui organise ce vol.

Je m'y rends avec un adjoint du maire et passe devant un groupe de très jeunes gens, de treize à seize ans, groupés autour de leurs Mobylettes, qui descendent gentiment un gros tas de cannettes de bière. L'adjoint lève les yeux au ciel : *« Les jeunes et l'alcoolisme... »* Celui qui s'occupe des pigeons n'est guère plus âgé, une vingtaine d'années tout au plus.

Le père et le grand-père de Sébastien Billerait qui, comme presque tous les habitants de Racquinghem, travaillent ou ont travaillé à la cristallerie d'Arques, possèdent quatre-vingts pigeons. Sébastien a hérité du virus familial. Le long pigeonnier, disposé en L, est installé à proximité d'une pièce d'eau. Il est constitué d'une série de maisonnettes en bois, préfabriquées, toutes dotées d'une sorte de balcon métallique, le « Spoutnik », d'où les pigeons s'envolent.

Des bandes d'oiseaux tournoient dans le ciel. *« Il faut les faire voler tous les jours, de plus en plus loin, pour les muscler, les entraîner,* confie Sébastien. *Il y a plus de cinq cents concours organisés en France chaque année, sur toutes sortes de distances. »*

Le lendemain, toujours à Racquinghem, j'ai rendez-vous avec José Desouza, petit homme râblé au poil noir. A l'âge de treize ans – en 1966 –, il a débarqué dans le Nord, venant de son Portugal natal, avec son père. *« La colombophilie est au Portugal une passion très populaire, qui vient juste derrière le football. »* Comme en France, où cette passion a d'abord été l'apanage des mineurs du Pas-de-Calais.

Ce comptable est aujourd'hui président de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais qui rassemble 130 000 inscrits, soit plus de la moitié des adeptes français de ce sport. Car José Desouza y tient : *« Il s'agit bien d'un sport, comme les courses de chevaux. »* Entretenir une écurie de pigeons n'est pas très coûteux : 100 francs par mois suffisent pour une cinquantaine d'oiseaux. *« Mais c'est beaucoup de soin. Il faut les nourrir, les nettoyer, les soigner, les sélectionner. Un pigeon voyageur, c'est un véritable athlète à entraîner chaque jour selon ses capacités. Certains sont armés pour la vitesse, d'autre pour la distance. »* La généalogie de chaque animal est soigneusement notée dans un livret – *« comme pour les chevaux »* –, car la sélection de l'athlète volant (et son prix) est fonction de son ascendance. Un champion peut se vendre entre 30 000 francs et 50 000 francs – le dernier vainqueur de la course de Barcelone, la reine des compétitions (28 000 pigeons y participent), a été cédé 1 million de francs à un amateur asiatique. Le dopage existe-t-il ? José Desouza prend un air pensif : *« On le dit, certains abusent de cortisone et de vitamines. »* Le maire de Saint-Pol-sur-Mer parlait, lui, de Clamoxyl, un antibiotique.

Ce dont j'ai besoin, moi, c'est d'un anti-inflammatoire, car les muscles de mes jambes, au cours de ce troisième jour de marche, se rappellent à mon bon souvenir. La route vers Amettes, ma prochaine étape, se poursuit à travers les plaines grasses de l'Artois qui luisent sous un soleil timide.

Des couples de lièvres détalent presque dans mes pieds, puis se dressent dans l'herbe rase pour mieux observer le marcheur sur ces petites routes désertes. Dans les champs, au loin, des tracteurs poursuivent leurs ballets monotones. A la croisée des chemins fleurissent les oratoires, minuscules chapelles abritant une image pieuse. Puis voici Ligny-lès-Aire, ancien centre minier fermé depuis les années 50 : un terril éventré croule sous la végétation, quelques bâtiments industriels achèvent de pourrir. Situé au fond d'une étroite vallée, il ne diffère pas des bourgs traversés, maisons de brique toutes semblables, grosse église à clocher carré sur une éminence. A midi et demi, pas une âme visible dans le village.

> On est entré par effraction dans un roman de Bernanos, « M. Ouine » par exemple, avec sa paroisse morte et le personnage de Jambe de laine qui galope dans les chemins creux, ou au pays de Mouchette, avec ses mares, ses arbres mouillés sous un ciel bas, ses routes de terre qui filent entre les champs nus

On est entré par effraction dans un roman de Bernanos, *M. Ouine* par exemple, avec sa paroisse morte et le personnage de Jambe de laine qui galope dans les chemins creux, ou au pays de Mouchette, avec ses mares, ses arbres mouillés sous un ciel bas, ses routes de terre qui filent entre les champs nus.

A l'approche d'Amettes, la fatigue aidant, la vision d'un dessin aperçu dans une vieille revue d'avant la guerre de 14 remonte avec insistance dans ma mémoire. Cela s'appelle *L'Etape.* On y voit un bidasse en pantalon garance, épuisé, la casquette sur la nuque, le sac sur les reins, le fusil en bataille, traînant les pieds. Colette Gevas, qui m'accueille dans sa ferme où elle tient chambre d'hôte, m'offre aimablement une tasse de café alors que je n'ai qu'une envie, celle d'ôter mes chaussures. L'intérieur de cette maison ancienne est confortable, avec des meubles soigneusement cirés et des souvenirs de famille accrochés aux murs.

Le port de commerce de Dunkerque, où la ville a reconquis des friches industrielles.

Le méridien de Paris sort de la mer du Nord à quelques encablures du phare de la digue du Braek, au bout du bout de Dunkerque.

Je reverrai mon hôtesse, le soir, avant et pendant le diner que je partage avec son mari, Jean-Baptiste, son père et un autre convive de passage, un architecte belge de quatre-vingt-cinq ans, sorte de Géotrouvetout au savoureux parler. Il raconte l'histoire de ces journaliers flamands qui, au début du XXe siècle, allaient chercher du travail dans les fermes jusqu'à Senlis – à pied – *« n'ayant même pas de quoi se payer à boire »*. On parle pigeon, bien sûr – Jean-Baptiste Gevas est à la tête d'une centaine de « voyageurs » et l'un des siens, après un lâcher à Poitiers, a été classé 2 700 e sur 17 000. L'architecte évoque aussi le goût de ses compatriotes pour les combats de coqs, interdits en Belgique : *« Alors ils viennent ici où ils sont encore tolérés, et ils parient comme des fous. »* Le couple vit d'agriculture hors sol – volailles, lapins, œufs vendus sur les marchés de la région. Les paysans du cru constatent que, lors des remembrements, on leur a fait couper les haies.

MAINTENANT, on leur demande de les reconstituer sous le nom de *« couloirs biologiques »*. Le père, un chasseur, me signale la présence insistante des lièvres, que l'on ne traquait plus depuis quatre ans et qu'aujourd'hui on a le droit de tirer seulement quatre dimanches par saison. Amettes, gros bourg artésien, est la patrie de Benoît Labre, un moine mendiant et vagabond, fort pouilleux aussi, et fier de sa vermine, enterré ici au XVIIe siècle et canonisé depuis. Tous les ans, des pèlerins partent de Normandie pour venir jusqu'à Amettes, dans les mêmes conditions que leur héros – ils voyagent sans un centime en poche. Les chambres d'hôtes, complément de ressources appréciable, sont d'habitude occupées non par des pèlerins mais par des gens qui font de la maintenance dans les usines de la région. Le lendemain matin, il pleut à verse, Colette Gevas me cite le proverbe bien connu : *« La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin. »* La pluie, sans doute, mais la neige ? Quelques kilomètres plus tard, je me fais surprendre par de gros flocons qui vont tomber en rangs serrés, poussés par une violente bourrasque, pendant plus de deux heures.

Dans cette plaine dénudée, tout devient difficile : regarder la carte abritée sous un plastique inutile, se repérer avec des lunettes embuées, se nourrir de quelques barres de céréales puisqu'il n'y a pas le moindre bistrot à l'horizon. Je m'aperçois que le piéton est aussi incongru, en rase campagne, qu'un cheval de labour. Marcher en dehors d'une zone urbaine relève d'un comportement archaïque, sinon suspect. Sans doute le coureur (ou le randonneur) utilise-t-il également ses jambes. Mais il est aussitôt identifiable grâce à sa tenue spécifique et – comme le cheval de course ou de selle – il emprunte des circuits balisés. Loin de ces derniers, le piéton qui traverse une terre à blé ou la grand-rue d'un village est regardé comme une bête curieuse.

D'ailleurs, depuis mon départ, je n'ai croisé aucun marcheur – et je n'en verrai guère jusqu'aux Pyrénées. D'où cette impression curieuse de traverser un pays vide où les êtres humains sont absents puisque ne circulent que des engins motorisés, automobiles ou tracteurs, dissimulant leurs pilotes derrière une enveloppe opaque. Mais vous n'empruntez que des sentiers, loin de tout, me répondra-t-on. Erreur, l'obligation de serrer au plus près le méridien de Paris, la nécessité de trouver un gîte chaque soir, m'obligent à circuler sur des chemins très divers, de tous calibres, de terre ou goudronnés.

Seules les routes à fort débit sont évitées – dans la mesure du possible. Parfois, d'ailleurs, les raccourcis ingénieux repérés sur les cartes de l'IGN au 1/25 000e qui me servent de guide, sont des leurres : le chemin a disparu, avalé par les labours ; ou, envahi par les ronces, il est impraticable. Il faut alors rebrousser chemin ou gagner une chaussée plus solide avec quelques kilos de glaise à chaque pied et parfois s'expliquer avec un agriculteur qui soupçonne le marcheur – à tort ! – de piétiner ses cultures.

C'est à Saint-Pol-sur-Ternoise, petite ville du Pas-de-Calais, que se conclut une étape fatigante. L'éleveur à la retraite qui m'accueille pousse la gentillesse jusqu'à me faire découvrir sa cité *« bombardée à la fin de la guerre à cause d'une base de V2 »*, du château des comtes de Saint-Pol, dont il ne reste plus qu'une butte plantée de beaux hêtres, jusqu'à la mairie *« traversée de part en part par la Méridienne »*. Il tient aussi à me montrer les quelques arpents de vignes plantés en 1996 sur un coteau au-dessus de sa demeure, sans doute le vignoble le plus septentrional de France – vinifié en blanc. Il ne m'a pas offert de goûter à sa production...

Doullens est le but du lendemain. Pour l'atteindre, il faut franchir 30 kilomètres et quitter le Pas-de Calais pour entrer dans la Somme. La météo est aussi peu engageante que la veille. Un paysage de plateau désolé, fouetté par les rafales de vent, se déroule imperturbable sous la pluie qui tombe depuis le départ. Une vastitude boueuse trouée de petites vallées qu'il faut dévaler puis remonter.

A quoi pense-t-on sous les bourrasques ? Au pari qui vous a lancé sur les routes ? En réalité, on écoute d'abord son corps, la plainte des muscles trop sollicités, le concert des petites douleurs en mineur, le grincement des articulations. Ensuite, la fatigue aidant, tout système de pensée cohérente est difficile. Les idées tourbillonnent, vont et viennent, bribes de souvenirs, citations littéraires confuses, interrogations stupides – quel type de chaussures portait Nerval traversant la Forêt-Noire à pied ? – vaguelettes de soucis professionnels, bribes d'histoire qui tourne à la fiction – et si la première guerre mondiale n'avait pas eu lieu ? –, vagues images érotiques qui succombent vite au rythme du pas. Billevesées.

A quoi pense-t-on sous les bourrasques ? Au pari qui vous a lancé sur les routes ? En réalité, on écoute d'abord son corps, la plainte des muscles trop sollicités, le concert des petites douleurs en mineur. Les idées tourbillonnent, citations littéraires confuses, interrogations stupides – quel type de chaussures portait Nerval traversant la Forêt-Noire à pied ?

L'esprit joue à saute-mouton. Engoncé dans ses vêtements de pluie, le marcheur est devenu un scaphandrier somnambule. La départementale à gros débit suivie pour achever l'étape au plus vite est sillonnée de semi-remorques. Chacun de leurs passages est ponctué d'un geyser d'eau boueuse. Finalement, du haut d'une côte, on aperçoit le terme : Doullens.

L'apparition de Rome ou de Jérusalem n'a pas été célébrée avec autant de ferveur et d'enthousiasme. Ni la baignoire de l'Hôtel des Bons Enfants – le bien nommé – plus appréciée : dans l'eau brûlante, les muscles se détendent, les pensées s'ordonnent ; le voyage peut continuer. Il continue sous le signe de la guerre. Doullens est flanquée d'une énorme et vieille citadelle de brique, usée jusqu'à devenir quasiment un événement géologique.

C'est là, aussi, qu'en 1918 fut décidée l'unification du commandement allié qui devait échoir au général Foch. Ce secteur, à une ou deux portées de fusil du front, était essentiellement tenu par des troupes britanniques. Aussi trouve-t-on partout des pancartes bilingues qui indiquent l'emplacement des innombrables cimetières militaires. Celui de Beauval, en haut d'une colline, est sommé d'une sorte de basilique baroque qui se voit de loin.

Parmi les clients du gîte de Val-des-Maisons où je dors, les Anglais qui font la tournée des champs de bataille sont nombreux, me dit mon hôtesse, qui enseigne précisément l'anglais dans un collège voisin. Une semaine après mon départ, et toujours par un temps maussade, j'atteins Amiens, première grosse ville (140 000 habitants) depuis Dunkerque. Elle se signale au loin par des espèces de murailles blanches qui se découpent sur la plaine noyée de pluie. En approchant, les blancs remparts se transforment en barres de HLM plantées directement au bord des champs de blé. Le quartier, assez sinistre, s'appelle le Pigeonnier. Les constructions, dont les socles sont égayés par des tags assez joliment peints, sont posées de biais le long d'une voie rapide. Quelques molosses remorquent leurs maîtres cramponnés à leur laisse.

On traverse ensuite le faubourg Saint-Pierre et son univers pavillonnaire guère plus joyeux, puis les maisons de brique se font plus denses. Un parc et des bâtiments industriels reconvertis font la liaison avec le centre traversé par la Somme dont les quais sont peuplés de sympathiques bistrots. Au-delà de la nouvelle faculté Jules-Verne, plutôt réussie, on aperçoit la cathédrale, aussi blanche que le château des *Visiteurs du soir*. Ses tours répondent à celle d'Auguste Perret – plutôt ratée – près de la gare.

POUR reposer mes pieds endoloris, je fais un tour en barque dans les hortillonnages. Ces potagers installés sur un ancien marais sillonné de kilomètres de canaux, tout le long de la Somme, sont une fierté d'Amiens. En 1975, ils étaient pourtant condamnés : les édiles de l'époque et les fonctionnaires de l'équipement voulaient y faire passer une rocade autoroutière. C'est un Grec de Rhodes fraîchement immigré, Nisso Pelosof, qui monta une association pour la défense de cet écosystème aujourd'hui inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ces 300 hectares sont divisés en 2 500 parcelles. Mais une trentaine d'hectares seulement sont encore abonnés aux cultures maraîchères. Les autres sont devenus des jardins d'agrément peuplés de minuscules cabanons.

La Manne de l'Hortillon a longtemps exploité un de ces terrains en pleine centre-ville : *« On voyait les flèches de la cathédrale en travaillant »*, se souvient Lucie Borreman qui a créé, en 1995, cette association destinée à réinsérer d'anciens détenus condamnés à des peines de longue durée. Le mot d'ordre de la Manne est *« Vous avez besoin de légumes ; ils ont besoin de travail. Alors cultivons ensemble la solidarité. »*

Comment est née cette initiative ? Cette fonctionnaire de la Ddass avait constaté, il y a quelques années, que *« les hortillonnages étaient à l'abandon. Beaucoup de parcelles se transformaient en jardins d'agrément. Nous avons pu louer 1,5 hectare à un maraîcher à la retraite et y cultiver des légumes. Mais en 1998, la ville a repris le terrain pour le confier à un autre maraîcher. Nous avons dû abandonner ce site extraordinaire. C'est dommage : il est toujours gratifiant, surtout quand on est exclu de la société, de pouvoir travailler dans un lieu prestigieux. »*

La Manne a retrouvé d'autres surfaces à cultiver, 5 ou 6 hectares moins bien placés, notamment du côté de l'abbaye de Picquigny, à une quinzaine de kilomètres d'Amiens. L'association emploie 20 à 30 personnes, dont une demi-douzaine sont logées à Amiens même, chaussée Jules-Ferry, au siège de l'Arapej (Association, réflexion, action, pouvoir et justice), une autre association dont s'occupe Lucie Borreman. Cette Flamande d'une cinquantaine d'années, aux cheveux gris cendré, a la passion de la terre.

Elle a grandi dans une ferme et a même géré pendant quelques années la propriété familiale après le décès d'un de ses *frères : « Avec la Manne, nous pratiquons une agriculture biologique destinée à ses 200 adhérents qui paient 1600 francs par an pour recevoir cinquante-deux paniers de légumes divers. Nous pourrions augmenter notre production et gagner de nouveaux débouchés, mais nous voulons conserver une dimension humaine. De plus, la production de légumes est davantage un moyen qu'un but, même si tous nos adhérents ne le comprennent pas toujours. »* Certains employés de la Manne finissent par obtenir un CAP et peuvent suivre des cours au lycée agricole du Paraclet, avant de voler de leurs propres ailes. D'autres, les plus abîmés, restent à l'Arapej, *« leur seule famille »*.

Emmanuel de Roux
Photos : Serge Picard pour « le Monde »

Prochain article : Aux portes des grandes villes

Qu'est-ce qu'une politique de gauche ?

Suite de la première page

Sauf à ce qu'il soit démontré que ceux-ci sont définitivement inopérants, c'est d'eux qu'il faut partir pour redonner une visibilité à la gauche. Travail d'autant plus nécessaire que, chez les électeurs et nombre de militants, l'écart entre les principes traditionnels et l'action constitue un facteur de désenchantement. Il explique la distance entre l'identification personnelle de la plupart des électeurs à une position assez précise sur un axe gauche/droite et le sentiment que ce clivage a moins de pertinence, non pas théorique mais pratique.

Le premier de ces principes, qui définit une méthode, repose sur l'idée que les choix sont ouverts et qu'il est possible de corriger des situations injustifiées ou scandaleuses. Le constructivisme social est au centre de la tradition de gauche, avec ses perversions monstrueuses – le communisme – et ses réalisations : sans cette conviction, aucun progrès social, résultat de luttes, n'aurait été possible.

Son espoir a toujours été de rendre les hommes meilleurs qu'ils ne le sont. Certes, cela fait longtemps que la droite n'est plus purement naturaliste – l'ordre social participe d'un ordre naturel qu'on ne peut modifier – ni fataliste, mais elle s'accommode plus spontanément des imperfections. Or l'inefficacité durable de nombreuses politiques, l'augmentation des inégalités, le maintien d'une importante pauvreté, l'invocation rituelle de marges de manœuvre limitées conduisent à un désespoir quant à la faculté pour la gauche de continuer, avec des résultats, son combat pour un monde meilleur. Cela explique la tentation désespérée ou colérique de l'ultra-gauche : celle-ci a compris l'intérêt qu'il y avait à montrer la possibilité d'autres choix, mais en les plaçant dans un ailleurs impossible. En cantonnant le changement dans l'irréalité, on renforce l'incrédulité de l'électorat.

Le deuxième principe est évidemment l'égalité. Imaginer qu'une politique de gauche puisse ne pas en faire sa première priorité, c'est briser le point de reconnaissance qui, comme l'a montré Norberto Bobbio, la distinguera toujours de la droite. Certes, une partie de celle-ci s'alarme d'inégalités trop marquées et « indécentes », et l'objectif de la gauche n'a que rarement été une égalité totale. Mais si elle ne parvient pas à définir de manière crédible les moyens de rendre les hommes moins inégaux en fait et si elle laisse croire qu'elle se résout à l'existence d'inégalités significatives, pouvant aller jusqu'à priver de dignité ceux qui les subissent, au prétexte que les corriger entraînerait des effets pervers, elle casse l'un de ses fondements.

> Les axes les plus médiatisés de la gauche – les 35 heures, la parité, la loi contre les exclusions, les emplois-jeune et a fortiori un quinquennat « sec » – ne sont pas les plus crédibles, faute d'effets perceptibles et positifs dans la vie du plus grand nombre

Ainsi, les théories dites *« procédurales »* de la justice, qui situent l'égalité dans les mécanismes plus que dans les réalisations, ne sont pas susceptibles de traduire les promesses du courant progressiste. On ne peut, quand on est de gauche, prétendre qu'il n'existe plus de conflits de répartition. Il n'est pas de gauche sans une doctrine d'émancipation : d'elle découle la promesse d'une plus grande égalité.

La troisième valeur de la gauche est la vérité. Au-delà de la lutte contre l'obscurantisme, héritage des Lumières, et du pari démocratique sur la capacité du peuple d'accéder à la connaissance, la vérité est une valeur politique : telle est la portée fondatrice du combat de la gauche pendant l'affaire Dreyfus. Quand on est de gauche, cacher la vérité est un crime, car nul principe supérieur ne peut justifier le mensonge. Historiquement, l'universalisme de la vérité a précédé celui des droits. Alors que la droite pourra admettre la raison d'Etat, la spirale de la dissimulation ruine, pour la gauche, tout espoir de progrès. Par là, la gauche fondait non seulement la démocratie, mais la pratique de celle-ci.

Que le communisme, par ses mensonges et pas seulement par ses crimes, ait trahi ce principe est connu. Que la gauche socialiste l'ait bafoué, avant 1981 par idéologie et pendant l'ère Mitterrand par mépris, l'est aussi. Mais que cette propension à s'éloigner de la vérité perdure dans la pratique administrative – dissimulation de certaines données, refus d'une évaluation impartiale, tendance à minimiser les drames sociaux les plus graves, acceptation du gouvernement des réseaux – et le doute est jeté sur la capacité de la gauche à combattre les mauvais génies français.

Reste une quatrième valeur : la liberté, la plus difficile à définir et à mettre en pratique. D'un côté, il s'agit d'une valeur de gauche de par son origine – le combat pour la liberté, qui remonte au moins au XVIe siècle – et de par sa destination – la liberté est le corollaire du projet d'émancipation, de la vérité et de l'égalité elle-même. De l'autre, la liberté défie la conception d'un ordre social réglé, recrée potentiellement inégalités et oppressions, refait surgir la force et l'irrationalité. La gauche ne conçoit donc souvent la liberté que limitée, voire très circonscrite.

Cette tendance est d'autant plus marquée que la crainte de ne pas maîtriser l'avenir et, singulièrement, l'indétermination du marché est forte. Moins la gauche est assurée d'elle-même, moins elle est libérale. De nouvelles libertés seront certes données dans des domaines où elles se confondent avec l'émancipation et l'égalité – ainsi en matière de mœurs. Elles paraissent s'imposer aussi au nom de l'économie. Mais la liberté ne peut se réduire à une incantation vague à plus de démocratie, qui risque d'être un slogan vain sans une transparence du fonctionnement social, qui passe d'abord par plus d'égalité.

La gauche peut aujourd'hui s'appuyer sur ces quatre principes simultanément pour se différencier de la droite modérée, renouer avec ses valeurs oubliées et résoudre les maux de la société française. Mais il lui faut d'abord vaincre quelques obstacles. Le premier consiste à ne pas céder à la tentation de médiocres chassés-croisés : la gauche ne peut échanger les principes contre les réalisations, le culturel contre l'économique, la liberté contre l'égalité. La politique n'est pas une chambre de compensation, et des réalisations dans un secteur ne seront jamais des substituts à l'inaction dans d'autres. Les axes les plus médiatisés de la gauche – les 35 heures, la parité, la loi contre les exclusions, les emplois-jeunes et a fortiori un quinquennat « sec » – ne sont pas les plus crédibles, faute d'effets perceptibles et positifs dans la vie du plus grand nombre.

La gauche ne peut abandonner ses grands combats, notamment celui qui était traditionnellement le sien en matière d'immigration, parce que c'est la gauche et parce que le réalisme le commande. De même, des réalisations plus ambitieuses en matière de justice et de lutte contre la corruption devront être obtenues.

Ensuite, il convient qu'elle soit moins craintive d'elle-même, afin de gagner en sens critique envers ses préjugés. La gauche doit accepter de voir mesurer ses intentions à l'aune de ses résultats. En donnant l'impression de dissimuler l'attentisme par le symbolique, non seulement elle accroîtra la défiance envers la politique, mais elle laissera aussi prise aux accusations anciennes d'idéologie. Le premier travail à accomplir, ne serait-ce que dans la perspective de 2002, devrait consister à énoncer ce qu'il lui reste à faire. Elle s'enorgueillirait d'un bilan impartial.

Enfin, sa réussite dépend de succès concrets en matière de rénovation de l'action administrative. Que son effort, peut-être principal, doive porter sur les instruments d'intervention sur la réalité est ce que mesurent tous les gouvernements. Retrouver une capacité de maîtrise sur les réalités quotidiennes est le seul moyen de vaincre le scepticisme. Le spectre qui guette la gauche est la perte de capacité d'agir et de faculté de contrôle de la part du pouvoir politique. A force de s'habituer à l'impuissance et de trouver des excuses dans la « complexité », elle peut perdre l'un de ses moteurs les plus féconds : la faculté d'indignation et le sentiment de révolte. Perte de souci du détail et crise de leadership vont souvent de pair.

> La gauche moderne, c'est l'Etat plus la société, la décision avec la démocratie, la concurrence et la redistribution

La capacité d'agir de la gauche est liée à son combat contre les blocages propres à la France. La permanence de mécanismes occultes de reproduction sociale, entretenus par une école dépourvue de repères compréhensibles pour les plus défavorisés, la persistance d'inégalités cumulatives, un système de corps fermés et un élitisme sans sanctions montrent a contrario que vérité, égalité et concurrence peuvent jouer dans le même sens. La gauche ne pourra amender les éléments traditionnels de son programme, potentiellement discordants – la défense du service public, l'intervention de l'Etat, la coopération internationale plus que le conflit – que si elle comprend qu'ils doivent être placés dans un contexte différent : le service public est un cadre trop étroit pour diminuer les inégalités et accroître la puissance d'une nation, l'intervention de l'Etat est moins exclusive mais plus fédérative, la compétition autant que la coopération concourent à la prospérité des peuples.

Dans ce contexte, la concurrence est la contrepartie de la démocratie et d'une mise à bas des privilèges. La solidarité signifie qu'il n'y a pas de place acquise une fois pour toutes et telle est aussi la force du libéralisme dans une société comme la France. L'équilibre des pouvoirs permet le contrôle et le jugement des citoyens, mais ces pouvoirs ne doivent pas être paralysés, notamment par des contrats fictifs. Prenons garde au formalisme. La gauche a découvert que la démocratie requiert plus d'autonomie, de responsabilité, de déconcentration et de décentralisation, mais leur vertu dépend des règles et des mœurs publiques. La décentralisation dans un système notabiliaire est antidémocratique, la déconcentration dans un univers corporatiste aboutit à la routine. L'autonomie dans un contexte non concurrentiel, et sans évaluation externe et internationale, rime avec inefficacité. Le partage des responsabilités, en l'absence de directives politiques, de moyens, de récompenses et de sanctions, aboutit à la paralysie.

Quant à la règle de dévolution des compétences et des pouvoirs, au sein de l'Etat ou au profit d'organes extérieurs, elle n'est pas une question de principe, mais doit résulter de choix quant au bon niveau de répartition des richesses. La modernisation de l'économie est très heureusement devenue une préoccupation de la gauche, mais celle des institutions et surtout celle de la société restent à accomplir.

La gauche moderne, c'est l'Etat plus la société, la décision avec la démocratie, la concurrence et la redistribution. Le nouveau libéralisme de la gauche portera pleinement ses fruits et cessera de contredire l'égalité et l'honnêteté, visage politique de la vérité, lorsqu'elle aura saisi qu'au sein de son propre camp elle doit combattre des intérêts qui l'éloignent de ses exigences démocratiques.

Nicolas Tenzer

La victoire du Mexique

par Carlos Fuentes

LA victoire a mille pères. La défaite est orpheline. Victoire d'Ernesto Zedillo. Le président mexicain avait assuré que les élections seraient propres et que les résultats, même en cas de défaite de son propre parti, seraient respectés. Zedillo passera à l'histoire mexicaine comme le président qui a confirmé l'ère de la démocratie, qui a rendu possible la transition et qui l'a consolidée. Les citoyens mexicains doivent être reconnaissants envers Zedillo de son comportement et le protéger des longs couteaux d'un Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) amer et revanchard.

Victoire de José Woldenberg et de l'Institut fédéral électoral. Scrupuleux et rigoureux, ils ont respecté et fait respecter les lois de l'élection. Grâce à Woldenberg et à l'IFF, la violence a été évitée au cours de la compétition et – jusqu'à maintenant – une transition pacifique assurée.

Victoire de Cuauhtémoc Cardenas, pour ne pas avoir cédé aux sirènes du succès tout en maintenant un espace propre à la gauche, sans laquelle, dans des circonstances constamment changeantes, la droite pourrait croire qu'elle a obtenu carte blanche. Cardenas a préservé une identité et, en conséquence, un territoire pour la gauche rénovée dont le Mexique ne peut se passer. La victoire d'Andrés Manuel Lopez Obrador dans le district fédéral de Mexico a donné à la gauche une occasion immédiate de se mesurer tant contre le PRI battu que contre le Parti d'action nationale (PAN) triomphant.

Victoire de Vicente Fox et de sa ténacité face à des défis qui, jusque-là, semblaient impossibles à affronter. Victoire de Fox sur les ombres et les soupçons qui l'ont accompagné et que le président élu a essayé de dissiper par son discours dans la nuit de son triomphe. Je crois que tous les Mexicains acceptent son message de conciliation et d'ouverture. Je crois aussi que nous devons rester mobilisés si nous ne voulons pas que ressurgissent, encouragées par cette victoire, les vieilles tendances cléricales, moralistes, homophobes et misogynes du PAN.

Victoire de la démocratie, dans la mesure où les choix se sont exprimés librement et où les électeurs sont venus très nombreux. Il reste, maintenant, à compléter le tableau du succès de l'opposition dans la course à la présidence par celui des nouvelles oppositions PRI et Parti de la révolution démocratique (PRD) dans les représentations du peuple. Fox a besoin de chambres pluralistes et combatives pour que la transition ne disparaisse pas en retournant – comme par un effet de la loi de la gravitation – au modèle historique de l'autoritarisme mexicain. L'appel de Fox à la tolérance et au dialogue n'exclut pas mais réclame cela même que le PRI, quand il était au pouvoir, a mis tant de temps à accepter : la critique, la combativité, la liberté et la pluralité d'opinions.

Victoire de tous. Pour la première fois depuis 1911, l'opposition gagne les élections dans un scrutin libre et crédible. L'événement est historique. Le confirmer exige des citoyens plus de vigilance que jamais pour faire que les pratiques politiques correspondent à la volonté démocratique.

Victoire de Francisco Labastida dans la mesure, paradoxale, où sa défaite oblige le PRI à passer dans l'opposition et à faire son examen de conscience pour devenir une formation politique viable dans un contexte démocratique. Si le PRI se laisser aller au ressentiment et à la vengeance, en s'appuyant sur sa présence indéniable dans la nation pour empêcher l'exercice normal de la présidence foxiste, il aura creusé définitivement sa tombe. Au contraire, si les éléments démocratiques et rénovateurs du PRI profitent de sa défaite pour renvoyer les dinosaures, ils retrouveront le capital et la dynamique – politiques sociales, défense de la nation, promotion de la culture – qui lui ont valu sa légitimité jusqu'en 1960.

Victoire de deux tendances opposées et désormais convergentes de l'histoire mexicaine : la tradition du changement et la tradition conservatrice. Les élections ont été gagnées par cette majorité de votants qui était fatiguée des soixante et onze ans de PRI. Mais elle l'a été sous les drapeaux de la tradition conservatrice. Combien de temps durera le mariage ? Il y a vingt ans, dans mon roman *Christophe et son œuf*, j'ai prédit – ou plutôt imaginé – un président du PAN. Dans le roman, le président du PAN devait gouverner avec la bureaucratie du PRI. De plus, il lui fallait supporter cette mauvaise plaisanterie que constituait la présence pesante de priistes dont la loyauté instinctive ou réfléchie va toujours au président en exercice. Et il avait, enfin, à faire face aux problèmes durs et constants du Mexique : pauvreté, population, santé, logement, éducation, droits de l'homme, écologie, corruption, minorités...

Victoire du Mexique si la nouvelle administration, à partir du 1er décembre, donne des preuves claires qu'elle veut, sait et peut résoudre ces problèmes de manière novatrice et ferme. Roosevelt l'a fait avec le *New Deal* dans les cent jours qui ont suivi sa première élection. Lazaro Cardenas l'a fait entre 1936 et 1940. Puisse Vicente Fox le faire : je lui adresse tous mes vœux de réussite et mes félicitations pour sa victoire indiscutable.

Carlos Fuentes *est écrivain. (Traduit de l'espagnol – Mexique – par François Maspero.)*

Mondialisation oblige

par Franck Berthod

EST-CE que la nette victoire de Vicente Fox à l'élection présidentielle mexicaine exprime une adhésion du peuple mexicain à la mondialisation ? Il convient d'apporter des réponses nuancées à cette opinion.

Des trois principaux candidats à la présidence, le vainqueur était celui qui pouvait être le plus facilement associé à ce processus. Son usage des méthodes modernes de communication a renforcé son style démagogue et populiste. Le candidat du PRI n'a pas pu sortir des représentations auxquelles son parti reste associé : celui d'un parti corrompu, corrupteur et criminel. Bien qu'il ait voulu rassembler l'opposition de catégories victimes des changements économiques, il n'a guère convaincu : la collision du PRI avec les élites nord-américaines est patente, comme l'illustre la politique néo-libérale menée depuis 1986. La défaite du troisième candidat, Cuauhtemoc Cardenas, est plus étonnante, compte tenu de l'avance qu'il semblait avoir prise après son succès aux élections municipales de Mexico en 1997. Dans la mesure où il n'a pas cédé sur sa critique du libéralisme économique, son résultat électoral (17 %) indique-t-il une marginalisation des opposants à la mondialisation ?

Indépendamment de la thématique du changement, les thèmes dominants de la campagne ont tourné autour de l'articulation entre les problèmes internes et le processus de mondialisation.

Les élections précédentes (1994 et surtout 1988) furent dominées par une demande d'honnêteté et d'intégrité qui mirent en relief la personnalité de M. Cardenas. Vicente Fox a réussi à centrer son élection autour d'une demande d'argent et de jouissance : bien lui en a pris, tant l'une et l'autre semblent absentes du quotidien de millions de Mexicains. Il a su capter un besoin et une demande de radicalité autour de la thématique du changement qui résonne aussi comme une revanche contre le PRI. La violence verbale, l'argent et la promesse traduisent l'adaptation de registres habituels des discours de la modernité au contexte mexicain.

La difficulté du PRI à gérer la *« complexité croissante de la société mexicaine »* (Luis E. Gomez) a montré son inadaptation à la modernité. La montée de la violence, de la corruption, des narcotrafics et l'éruption du conflit au Chiapas indiquent qu'en l'absence de contre-pouvoirs au régime les formes de contestation avaient pris le parti de la dissémination et de la pluralité.

> Un réalisme qui illustre le degré d'insertion du Mexique dans l'économie capitaliste

Prises dans leur ensemble, les campagnes des trois candidats suggèrent que les Mexicains ont pris acte de la forte dépendance économique qui les unit à leurs voisins du Nord. Le développement du tourisme, l'apport monétaire des immigrés mexicains, les investissements directs américains expriment cette intensification des échanges. L'hypersensibilité du pays à ses relations économiques avec son puissant voisin a profité au Mexique ces dernières années. Dans ce contexte, le rejet du PRI et le désir de maintenir les liens économiques iniques avec les Etats-Unis rendent compte d'une adhésion réaliste et obligée aux processus de mondialisation.

Un autre thème a dominé ces élections : celui de la pauvreté. *« Le Mexique est une machine à fabriquer des pauvres »*, a déclaré Cuauhtémoc Cardenas. Le pays a été classé récemment par l'agence financière Moody's comme un pays sûr : la situation des finances publiques est bien meilleure que dans la plupart des pays européens. Mais la situation sociale contraste radicalement avec celle des finances publiques : selon les critères internationaux, 40 millions de Mexicains (sur 98 millions) sont considérés comme pauvres. La pauvreté s'accroît plus vite que la population. Trois cent mille Mexicains émigrent chaque année vers les Etats-Unis. L'impossibilité du vote dans les consulats mexicains aux Etats-Unis a pénalisé l'opposition, et plus particulièrement Cuauhtemoc Cardenas, qui, selon un sondage préélectoral, dominait largement ses deux concurrents au sein de cette population. C'est donc parmi la population la plus intégrée à la modernité qu'une critique de la mondialisation avait le plus d'échos.

Si la mondialisation va de pair avec un plus grand respect des formes démocratiques, alors pour une majorité de Mexicains la possibilité de réalisation de la promesse économique s'en trouve renforcée. Ce réalisme illustre le degré d'insertion du Mexique dans l'économie capitaliste.

Les observateurs politiques ont insisté sur l'écart manifeste entre la demande de changement de la population et la nature de celui qu'ils ont hissé à la présidence. Il est difficile de parler de duplicité de la part de la population : le candidat du PAN limitait sa contestation de l'ordre établi à des questions de personnes et de pratiques démocratiques. Ces élections confirment les enseignements d'autres scrutins survenus dans la région (élection de Chavez au Venezuela). Les citoyens n'adhèrent pas au discours d'un candidat mais à lui, s'ils peuvent y accrocher leur rêve : au Mexique, ils rêvaient de pain, *pan* en espagnol.

Franck Berthod *est analyste financier à la société A Prime.*

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Stanislas Dehaene, chercheur en sciences cognitives

Notre compétence mathématique dépend de l'architecture de notre cerveau

Les recherches en neurosciences montrent que l'un des fondements de l'arithmétique, l'intuition du concept de nombre, repose sur une base biologique universelle. Mais rien n'indique que, dans la population, certains posséderaient une plus grosse « bosse des maths »

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, un cycle de conférences a été consacré aux mathématiques. Directeur de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, Stanislas Dehaene a présenté, le 15 juin, une communication sur les bases cérébrales de la pensée mathématique, dont nous publions de larges extraits.

Le cerveau des mathématiciens fascine. Par quels mécanismes un tissu de neurones et de synapses, un imbroglio de neurotransmetteurs peuvent-ils « transformer du café en théorèmes » ? Quelles représentations mentales et quelles architectures neuronales donnent au cerveau humain – et à lui seul – accès aux vérités des mathématiques ? Périodiquement, certains affirment avoir trouvé la réponse dans le cerveau du plus mythique des savants du XXe siècle, Albert Einstein. De son vivant déjà, le grand physicien était sollicité pour toutes sortes d'expérimentations qui suscitaient les commentaires amusés de Roland Barthes : *« Une image le montre étendu, la tête hérissée de fils électriques : on enregistre les ondes de son cerveau, cependant qu'on lui demande de "penser à la relativité". »*

Plus tard, le précieux encéphale sera préservé, photographié, étiqueté, découpé, perdu et retrouvé. Il ressort périodiquement de son bocal pour de nouvelles révélations. En 1985, Marian Diamond, de l'université de Californie, à Berkeley, rapporte une densité plus élevée de cellules gliales, qui constituent l'environnement des neurones corticaux, dans une région pariétale du cortex d'Einstein. En 1999, Sandra Witelson, de l'université McMaster, dans l'Ontario, affirme avoir identifié, plus de quarante ans après la mort du physicien, une anomalie macroscopique de son anatomie cérébrale : ses lobes pariétaux seraient enflés, et leurs sillons se seraient si profondément détournés de leur tracé normal qu'une région corticale entière, l'opercule pariétal, en serait absente...

Je fais partie de ceux, nombreux, qui estiment anecdotiques et prématurées ces recherches qui prétendent trouver l'origine du génie dans quelques centimètres cubes de cortex supplémentaire. Malgré leurs avancées spectaculaires, les neurosciences cognitives ne sont pas prêtes à analyser le substrat neural de variations individuelles aussi subtiles que celles qui distinguent un Prix Nobel d'un physicien de moindre envergure. Il leur revient de plein droit, par contre, de commencer à explorer ce qu'il y a de commun à tous les cerveaux capables de mathématiques.

En dernière analyse, comme l'affirme Jean-Pierre Changeux dans son dialogue avec le mathématicien contemporain Alain Connes, *« les objets mathématiques s'identifient à des états physiques de notre cerveau, de telle sorte qu'on devrait en principe pouvoir les observer de manière extérieure grâce à des méthodes d'imagerie cérébrale »*. De fait, les nouvelles méthodes des sciences cognitives et de l'imagerie par résonance magnétique permettent aujourd'hui d'aborder empiriquement la représentation cérébrale des plus simples des objets mathématiques, ceux qui sont partagés par l'ensemble de l'humanité : les petits nombres entiers.

Focalisés sur les abstractions des mathématiques les plus récentes, quelques mathématiciens pourront ne voir là que des travaux d'intérêt périphérique sur des objets trop simples qui ne font pas ou plus partie du champ de la recherche mathématique. Ce serait oublier cependant que les nombres font partie des briques de base sans lesquelles l'édifice des mathématiques n'aurait jamais pu s'élever. La question des fondements de l'arithmétique occupe une place centrale en philosophie des mathématiques, depuis Platon et Descartes jusqu'à Bertrand Russell ou David Hilbert. Nos recherches suggèrent qu'un des fondements de l'arithmétique, l'intuition du concept de nombre, trouve son origine dans l'architecture de notre cerveau, qui représente spontanément, vraisemblablement dès la naissance, ce paramètre essentiel du monde physique *(...)*.

L'intuition du nombre est si profondément ancrée dans la profondeur de nos sillons pariétaux, si inconsciemment présente derrière le moindre de nos calculs, que nous n'en réalisons pas l'importance. Nous comprenons sans le moindre effort que 3 est plus petit que 5. Il nous paraît tellement évident que 2 et 2 font 4 que nous ne nous interrogeons guère sur l'appareil cérébral qui est à l'origine de cette intuition. Nous ne prenons conscience de son importance, paradoxalement, que lorsqu'elle se détériore. Depuis près de quatre-vingts ans, les neurologues savent qu'une lésion cérébrale de la région pariétale, à l'âge adulte comme dans la petite enfance, peut entraîner une incapacité totale de comprendre ce que signifient les nombres. Dans certains cas, le déficit est si global que même la lecture et l'écriture des nombres deviennent impossibles ; ces objets deviennent soudain si vides de sens que le patient est incapable d'en faire le moindre usage. D'autres patients peuvent conserver de bonnes capacités de lecture et d'écriture des nombres, voire de récitation par cœur de la table de multiplication. Cependant, même s'ils se souviennent des mots « trois fois neuf vingt-sept », ils n'en connaissent plus le sens.

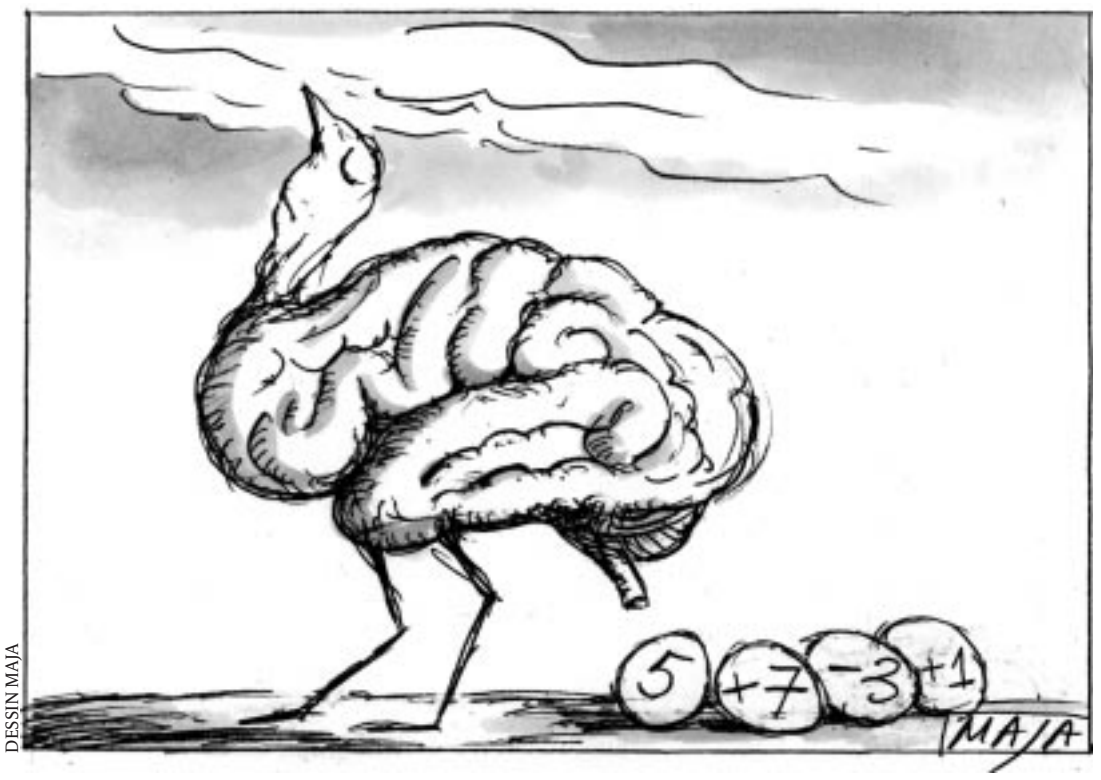

DESSIN MAJA

A l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, le professeur Laurent Cohen et moi-même avons examiné un homme âgé d'une soixantaine d'années et qui avait eu l'infortune de subir un accident vasculaire dans la région pariétale droite. Il éprouvait de telles difficultés de soustraction que nous avions dû interrompre le test après qu'il eut échoué sur le calcul de 3 – 1 (il avait répondu 7). Ses difficultés n'étaient pas liées à une modalité particulière de présentation : il faisait autant d'erreurs, que les problèmes lui soient présentés par écrit ou par oral, et qu'il doive produire le résultat à haute voix ou se contenter de le sélectionner parmi plusieurs. Il échouait également dans des tests de comparaison, jugeant par exemple que 6 était plus petit que 5. Dans un test de bissection, il jugea tout naturellement que le nombre qui tombe entre 2 et 4 est 6, *« parce que deux-quatre-six »*. Il comprenait pourtant notre requête, puisqu'il savait dire quel jour tombe entre mardi et jeudi, ou quelle lettre se situe entre B et D. Seul le domaine des nombres semblait dramatiquement détérioré.

Nous disposons aujourd'hui de plusieurs observations similaires, chez des patients de tous âges et de tous pays. Toutes indiquent que les lésions de la région pariétale s'accompagnent de troubles sévères de l'intuition des quantités – y compris, semble-t-il, chez le très jeune enfant. La dyscalculie du développement est un trouble de l'arithmétique comparable à la dyslexie en ce qu'elle touche une fraction importante des enfants (entre 3 et 6 % selon les rares enquêtes épidémiologiques disponibles). Certains au moins de ces enfants souffrent de déficits isolés de l'arithmétique, remarquablement comparables à ceux que l'on peut observer chez l'adulte après un accident vasculaire.

Mes collègues anglais Brian Butterworth et Luisa Girelli ont ainsi étudié un jeune adulte d'intelligence normale, appelé Charles, qui a toujours souffert de difficultés extrêmes avec les nombres. Charles possède une thèse de psychologie, maîtrise le langage à la perfection et a bénéficié d'une éducation normale doublée de cours particuliers en mathématiques. Néanmoins, il doit toujours compter sur ses doigts pour réaliser le moindre calcul. Les tests psychologiques révèlent au moins deux déficits majeurs. Premièrement, Charles n'a aucune perception immédiate du nombre. Il est incapable de décider combien d'objets sont présents devant lui, même s'il n'y en a que deux ou trois, si on ne lui laisse pas le temps de les compter. Deuxièmement, l'intuition de la taille des nombres lui fait défaut. Nous prenons normalement d'autant moins de temps pour comparer deux nombres que la distance qui les sépare est grande, sans doute parce que des nombres clairement séparés sont plus faciles à positionner mentalement sur l'espace des quantités. Chez Charles, cet effet de distance est inversé : il lui faut d'autant plus de temps que les nombres sont distants, parce qu'il doit compter même pour se rendre compte que 9 est plus grand que 2.

Aucun examen d'imagerie cérébrale n'a été proposé à Charles. Cependant, un autre cas de dyscalculie du développement, récemment examiné en spectroscopie par résonance magnétique, montre une anomalie focale du métabolisme exactement là où nous postulons que se situent les circuits neuronaux de la compréhension des quantités : la région pariétale inférieure. Il semble que, bien avant la naissance, la migration neuronale des neurones du cortex pariétal ait été anormale. Certaines maladies génétiques, mais aussi d'autres facteurs tels que la prématurité ou l'exposition à l'alcool au cours de la grossesse, semblent favoriser ces dysfonctionnements cérébraux précoces.

La dyscalculie du développement, plus que toute autre donnée empirique, place le cerveau au cœur de notre compétence mathématique. On a cru voir dans les mathématiques une construction culturelle fondée sur l'invention de symboles et de règles formelles, ou encore un langage universel pour décrire la structure de l'univers. Mais cette construction, ce langage, ne prennent leur sens que parce que notre cerveau est doté, dès la naissance, de circuits neuronaux aptes à saisir la structure intuitive du domaine qui deviendra celui des mathématiques. Si les mathématiques de haut niveau se construisent grâce au langage et à l'éducation, leurs fondements les plus élémentaires – concepts de nombre, d'espace, de temps, d'opération... – sont à rechercher dans l'organisation même de notre cerveau *(...)*.

L'existence d'une base biologique universelle du sens des nombres n'implique en rien que celle-ci montre des variations anormales chez les surdoués des mathématiques. S'il existe d'authentiques déficits de l'intuition numérique, rien, pour l'instant, n'indique que, dans la population normale, certains naîtraient dotés d'une plus grosse « bosse des maths ». Bien au contraire, tout suggère que l'intuition numérique fait partie du patrimoine génétique de tous, mais qu'elle est susceptible de s'épanouir à des degrés divers selon le travail et la passion que nous y apportons.

Les enquêtes internationales montrent que les stratégies éducatives européennes, américaines ou asiatiques ont un impact radical sur le taux de réussite des étudiants aux mêmes tests. Les biographies des plus grands mathématiciens soulignent que ceux-ci ont travaillé et réfléchi intensément et quotidiennement, souvent dès le plus jeune âge, avant de voir leur talent s'épanouir. Peut-être le mathématicien de talent est-il celui qui, mieux que les autres, sait exploiter les multiples intuitions que notre cerveau projette sur le monde.

Stanislas Dehaene

STANISLAS DEHAENE

■ Né le 12 mai 1965 à Roubaix (Nord), titulaire d'une maîtrise de mathématiques appliquées et informatique, d'une thèse de troisième cycle en psychologie cognitive et d'une habilitation à diriger des recherches, Stanislas Dehaene est directeur de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Il est responsable de l'équipe « bases cérébrales des fonctions cognitives humaines » dans l'unité Inserm 334 « Interface imagerie fonctionnelle-neurobiologie » au service hospitalier Frédéric-Joliot d'Orsay. Auteur de nombreux articles dans des revues spécialisées, il a publié deux livres : *Le Cerveau en action : imagerie cérébrale fonctionnelle en psychologie cognitive* et *La Bosse des maths*, prix Jean Rostand (1997).

Programme des conférences

Juillet. Le **10, Michel Cassé,** *Généalogie stellaire et nuageuse de la matière.* Le **11, Sylvie Vauclair,** *Qu'est-ce qu'une étoile ?* Le **12, Alfred Vidal-Madjar,** *Les planètes extrasolaires.* Le **13, Françoise Combes,** *Les galaxies, quasars et amas de galaxies.* Le **14, Jean-Louis Le Mouel,** *Le refroidissement de la Terre depuis son origine.* Le **15, Xavier Le Pichon,** *De la dérive des continents à la tectonique des plaques.* Le **16, Michel Campillo,** *Les séismes et les risques sismiques.* Le **17, Claude Jaupart,** *Les volcans.* Le **18, Ghislain de Marsily,** *Le cycle de l'eau et l'adéquation des ressources.*

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.

OFFRE SPÉCIALE VACANCES 1 mois d'abonnement 173F*

Pour vos vacances, abonnez-vous au *Monde* de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.
- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrateurs hors du commun.
- Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

RECEVEZ *LE MONDE* SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.**

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous!

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements 60646 Chantilly Cedex

DURÉE		FRANCE
□ 2 semaines	(13 n°) 96F	(14,64 €)
□ 3 semaines	(19 n°) 139F	(21,19 €)
□ 1 mois	(26 n°) 173F	(26,37 €)
□ 2 mois	(52 n°) 378F	(57,63 €)
□ 3 mois	(78 n°) 562F	(85,68 €)
□ 12 mois	(312 n°) 1 980F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT 001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :
du : ..... au .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre règlement :
□ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
□ Carte bancaire N° :
Expire le :

Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195F prix au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/09/2000, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Proche-Orient : la régression démocratique

BACHAR EL ASSAD, seul candidat en lice, devait être proclamé officiellement nouveau président de la République de Syrie mardi 11 juillet. Le résultat du référendum organisé la veille devait être annoncé en fin d'après-midi par le président du Parlement. La seule incertitude formelle concernait en fait le nombre de votes contre. En 1999, ils s'étaient limités à... 219 pour un corps électoral proche de 10 millions. Ce référendum-plébiscite présidentiel, avant les élections législatives à venir au Liban et en Egypte, peut donner l'illusion que le Proche-Orient ne cesse de se rendre aux urnes. Les apparences ne trompent pourtant personne. Candidats présélectionnés, campagnes électorales biaisées, résultats mirobolants et donc équivoques, l'élection n'y couronne pas un processus démocratique mais tente au contraire de masquer par de grossiers oripeaux la mainmise d'un homme ou d'un système sur un pays.

Pourtant, la Syrie, comme de nombreux Etats de la région, a connu par le passé une véritable vie politique portée par des cadres cultivés et exigeants et relayée par une presse foisonnante. C'était dans les années 50. Plus tôt encore en Egypte. Au début du siècle, le Proche-Orient, dans le feu de sa relation avec la puissance ottomane finissante puis dans sa lutte contre les colonisateurs, a tout expérimenté, de la fièvre des partis aux engagements sous toutes leurs formes. Ce n'est donc pas tant l'absence que la régression de la démocratie qui aujourd'hui interroge à Damas, comme au Caire – le cas du Liban mis à part, puisqu'il ne saurait être considéré comme un Etat souverain, compte tenu de sa relation singulière avec la Syrie.

Les régimes autoritaires qui s'y sont installés peu de temps après les indépendances ont opposé leur « stabilité » à l'effervescence démocratique à l'origine de véritables valses ministérielles. Ces régimes, qui ont perduré dans leurs fondamentaux jusqu'à aujourd'hui, ont reposé sur trois dogmes, celui de l'armée garante de l'indépendance et de l'intégration nationale, celui du centralisme de la direction des affaires, et celui d'un clientélisme non avoué mais régulant en réalité l'essentiel de l'activité économique. La « stabilité » a également été un argument dans les relations extérieures avec les Etats qui ne détestent pas toujours pouvoir compter sur les mêmes interlocuteurs.

POUVOIR MONOPOLISÉ

En outre, pour justifier une mainmise qui rompait avec des pratiques libérales, ces régimes avaient beau jeu d'avancer des arguments liés aux questions stratégiques de l'époque. La guerre froide tout d'abord, qui avait figé le monde en deux blocs. La menace israélienne ensuite, imposant un interminable état de guerre en Syrie. Le péril islamiste enfin, à l'origine de l'état d'urgence en Egypte et que le régime syrien a pu également avancer pour justifier rafles, exécutions sommaires et entorses au droit.

Masquée pendant de longues années, la crise de ce modèle est apparue crûment en Syrie avant même le décès de Hafez El Assad et au terme de trente ans d'un pouvoir sans partage. Elle commence également à se faire sentir en Egypte avec le vieillissement d'un raïs aux commandes depuis vingt ans et sans successeur depuis qu'il a laissé sans titulaire le poste de vice-président qu'il avait lui-même occupé. De même, les épouvantails avancés ont perdu de leur vigueur.

Loin d'être le creuset d'une nation, l'armée syrienne (tout comme les services de renseignement) est un lieu de pouvoir monopolisé par la communauté confessionnelle des alaouites, celle du président, nettement minoritaire (entre 7 % et 12 % de la population syrienne, selon les estimations). Les autres composantes de la société syrienne n'y sont représentées que d'une manière parcimonieuse et pour ménager les apparences. Le centralisme de la décision et l'économie étatique qu'il a générée montrent également leurs énormes faiblesses, malgré les déclarations de Hafez El Assad qui assurait, au début des années 90, que la crise du modèle soviétique avait été anticipée en Syrie par le mouvement de « rectification » qu'il avait lui-même engagé dès son arrivée au pouvoir, en 1970.

L'ouverture inévitable de l'économie à la mondialisation porte également en elle les germes d'une véritable révolution : la mise au ban de systèmes tarifaires et législatifs assurant de confortables monopoles octroyés pour prix de la fidélité. Les changements semblent donc inévitables. Le régime lui-même l'admet, qui espère cependant les limiter à la périphérie de son pouvoir. De même, il escompte se confectionner une nouvelle image en engageant la lutte contre une corruption qui aurait perverti un système foncièrement bon.

Les conditions d'un nouveau *« moment libéral »*, selon l'expression utilisée dès 1991 par le politologue Ghassan Salamé dans une étude sur le manque de démocratie au Proche-Orient, sont-elles pour autant réunies ? Rien n'indique pour l'instant qu'il sera octroyé ou offert ; il ne pourra être au contraire que gagné de haute lutte par une société civile et par des élites qui auraient retrouvé une parole confisquée. La censure et la répression ont durablement imposé en Syrie une torpeur civique. Qui saura, qui osera la secouer ?

Gilles Paris

Entrée des artistes *par Jacek Wozniak*

Van Gogh

L'automobiliste américain et le pétrolier saoudien

RIEN, habituellement, ne relie l'automobiliste américain au pétrolier saoudien. Rien si ce n'est, aujourd'hui, la campagne présidentielle aux Etats-Unis où l'augmentation des prix de l'essence tourne à la controverse politique. Le sujet est devenu un enjeu entre les républicains et les démocrates. Les premiers accusent l'administration Clinton de passivité. Les hommes politiques promettent aux automobilistes des baisses rapides, montrent du doigt les compagnies pétrolières.

Le secrétaire à l'énergie, Bill Richardson, présenté comme possible coéquipier du démocrate Al Gore dans la course à la Maison Blanche, a multiplié ces derniers mois les pressions sur les producteurs, à commencer par le principal, l'Arabie saoudite, pour qu'ils desserrent les vannes. Ce qu'ils ont décidé par deux fois en mars et juin, sans effet sur les cours. En augmentant l'offre sur le marché mondial, l'objectif est de stabiliser le baril de brut autour de 25 dollars et de mettre un terme à l'engrenage qui a, en un an, provoqué un triplement des prix. Les Etats-Unis auraient persuadé leur principal allié du Golfe, l'Arabie saoudite, dont ils assurent la sécurité, de faire un nouveau geste. *« Si les prix ne baissent pas, le royaume, en concertation avec les autres pays producteurs, augmentera sa production de 500 000 barils/jour très prochainement »*, a prévenu, lundi 3 juillet, le ministre du pétrole saoudien, Ali Al Naïmi. Mais cette décision *« unilatérale »* du leader de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a surpris les dix autres membres de ce cartel, qui ont péniblement, depuis un an, retrouvé leur unité.

LES STOCKS AU PLUS BAS

Le marché pétrolier a toujours été rythmé par les tentatives de différents groupes, pays ou lobbies, de peser sur son évolution. Le siècle a commencé par le démantèlement de la Standard Oil, en 1911 ; l'empire de John D. Rockefeller était accusé de position dominante. Le millénaire s'achève par l'influence retrouvée des pays producteurs emmenés par un trio, l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique, ce dernier pays n'étant pas membre du cartel. Ensemble, ils ont mis un terme au contre-choc pétrolier en imposant, en mars 1999, une réduction de la production. Les prix, qui étaient tombés sous les 10 dollars en décembre 1998, se sont alors fortement redressés. Le succès a été inespéré, le brut dépassant dès février les 30 dollars.

A la discipline des pays de l'OPEP, qui assurent près de 40 % de la production mondiale, s'ajoute la reprise économique mondiale qui entretient cette dynamique. De plus, les stocks sont au plus bas.

Si la satisfaction est évidente chez les producteurs, l'inquiétude est perceptible chez les consommateurs. Les autorités monétaires et politiques redoutent que l'inflation ne reprenne et qu'un pétrole trop cher ne freine la croissance. Ce risque est plus important dans les pays émergents, très demandeurs d'énergie, que dans l'Union européenne, au Japon ou aux Etats-Unis, où l'activité est de plus en plus tirée par les services. Cependant, pour les ménages, la part consacrée à l'automobile et au chauffage occupe une fraction importante de leur budget. D'où leur irritation devant l'envolée des prix.

Dans tous les pays, les pouvoirs publics tentent de réagir, avec plus ou moins de succès. En Europe, le gouvernement espagnol veut intensifier la concurrence entre distributeurs. En Italie, des amendes sont infligées à des compagnies pétrolières pour entente. En France, à la veille des départs de Pâques et de la Pentecôte, le ministre de l'économie Laurent Fabius a convoqué les distributeurs pour leur demander de répercuter dans leur tarif les baisses du brut aussi rapidement qu'ils le font pour les hausses. Ce coup médiatique est tombé au plus mauvais moment, en pleine flambée des cours. Cette initiative a eu d'autant moins d'impact pour l'opinion que c'est à l'Etat, s'il le veut vraiment, de donner le signal de la baisse : 80 % du prix d'un litre d'essence est composé de taxes.

« L'ESPRIT FIGÉ »

Pour résister aux pressions américaines, les producteurs ont toujours affirmé que la tension ne provient pas des « fondamentaux » du marché mondial du brut, où l'offre et la demande sont proches de l'équilibre. Pour eux, l'origine est à chercher aux Etats-Unis, où les spécifications techniques, liées à la protection de l'environnement, pour une nouvelle formule d'« essence propre » et diverses manœuvres spéculatives sur ce marché ont créé depuis plusieurs semaines un sentiment de pénurie de carburant. Ce raisonnement explique la hausse modérée de 706 000 barils/jour décidée le 21 juin par l'OPEP, inférieure au million de barils souhaité par Washington. Prudents, les producteurs ont décidé de se retrouver *« en cas de nécessité »*, si les prix du brut restaient durablement au-dessus des 30 dollars.

Dans ces conditions, l'initiative surprise du prince héritier saoudien Abdallah de relever la production de 500 000 barils/jour apparaît comme très politique. Elle a été très mal accueillie par son opposant traditionnel, l'Iran, qui affirme qu'il *« n'y a aucune raison de violer les accords conclus »*. L'Irak dénonce un *« complot »* américain contre l'OPEP, et le Venezuela stigmatise la pression des pays industrialisés. Ces critiques sont d'autant plus acerbes que seuls trois pays du Golfe, principalement l'Arabie saoudite, et, dans une moindre mesure, ses alliés, le Koweit et les Emirats arabes unis, peuvent augmenter leur production. Les autres sont au maximum de leur capacité.

Critiquant *« le manque de maturité »* et *« l'esprit figé »* des pays opposés à son projet, Riyad remet en avant l'argument économique. Un pétrole trop cher est certes profitable à court terme aux producteurs. Cependant, si la tendance continue, elle risque d'affecter la croissance mondiale et surtout de pousser d'autres pays hors de la zone d'influence de l'OPEP à ouvrir davantage leur domaine minier aux compagnies pétrolières. La menace pour le cartel est de voir son influence se restreindre.

Si les Etats-Unis ont l'œil rivé sur l'échéance présidentielle de novembre, l'OPEP a, elle aussi, son rendez-vous d'automne. Le cartel célébrera son quarantième anniversaire à la fin du mois de septembre, à Caracas. Il s'agira alors d'afficher au moins une unité de façade, malgré la pression des automobilistes américains.

Dominique Gallois

RECTIFICATIF

SÉRIE NOIRE

Le nom du romancier américain Chris Offutt a été mal orthographié à la « une » du livret de la Série noire que nous avons publié dans *Le Monde* du 8 juillet. Nous le prions de bien vouloir nous excuser.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Les pauvres et le sida

INITIALEMENT consacrées à la science et à la médecine, les conférences mondiales sur le sida se sont, au fil du temps, transformées en forums politiques. Bientôt vingt ans après l'émergence de cette pandémie, la manifestation qui s'est ouverte, dimanche 9 juillet à Durban, en Afrique du Sud, va amplifier une telle évolution. Elle le fera de manière d'autant plus nette que cette treizième conférence mondiale est la première à être organisée sur le continent, qui paie – et de très loin – le plus lourd tribut à cette maladie virale transmissible par voies sanguine et sexuelle.

Méconnues des responsables politiques africains et occidentaux, les prévisions faites, dès le milieu des années 80, par les spécialistes médicaux se sont révélées dramatiquement exactes : l'épidémie a progressé de manière massive en Afrique centrale et en Afrique australe. Dans de nombreux pays du continent noir, la proportion des personnes infectées par le VIH – et qui, bien souvent, l'ignorent longtemps – a atteint des proportions telles que le sida représente aujourd'hui, à cause de ses futures conséquences démographiques et économiques, politiques et diplomatiques, un facteur majeur de déstabilisation dans cette région.

L'épidémie est sinon contrôlée, du moins largement contenue dans les pays occidentaux, mais pas dans ceux de l'ancien bloc communiste. La situation africaine commence, depuis peu, à être prise en compte à l'échelon international. L'ONU a intégré la nouvelle donne stratégique que constitue cette maladie. Comment parler d'aide au développement, de santé des enfants, de réduction de dettes sans prendre en compte la réalité épidémiologique et la mort annoncée d'une fraction importante de la population des enfants et des adultes jeunes ?

Le congrès de Durban est face à une réalité terrible : environ 90 % des associations médicamenteuses efficaces contre l'infection sont utilisées dans le monde industrialisé, alors que 90 % des personnes infectées vivent dans le tiers-monde... Cette situation est à l'origine des initiatives qui tendent à contraindre les multinationales pharmaceutiques à faciliter l'accès des plus pauvres aux médicaments anti-sida qu'elles produisent. La création annoncée à Abidjan, en 1997, par Jacques Chirac d'un fonds international de solidarité thérapeutique n'a pas rencontré l'écho que l'on était en droit d'attendre (et le départ du gouvernement de Bernard Kouchner, qui était à l'origine de cette initiative, risque fort de voir cette dernière rapidement s'étioler).

Le flambeau est repris par l'ONU et des ONG. Parviendront-elles à obtenir que, face à ce fléau mondial, les géants de l'industrie pharmaceutique condescendent à créer, pour aider les plus pauvres, un espace géographique en rupture avec les lois habituelles du marché ? Compte tenu de l'état des infrastructures sanitaires africaines, cet objectif ne saurait à lui seul masquer l'importance qu'il faut plus que jamais accorder à la prévention et la priorité absolue qui doit être donnée à la mise au point d'une protection vaccinale.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Éric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Vaugelas et le langage de l'honnête homme

ON NE PEUT espérer que l'opinion publique se passionne pour le troisième centenaire de Claude Favre de Vaugelas, baptisé le 6 janvier 1585 à Meximieux, mort en 1650. Il ne fut en somme qu'un grammairien et non de cette grande espèce des Bopp, Egger ou Max Muller qui, par leurs études comparées sur les langages anciens, ont contribué pour une part à l'histoire de l'humanité.

Mais l'homme a eu la vie et le caractère les plus pittoresques ; il fut une sorte de bohème toujours endetté, toujours aux prises avec ses créanciers, qui, après sa mort, se saisiront de tous ses papiers, et l'auteur des célèbres *Remarques sur la langue française* nous figure à merveille ce qu'était cette charmante France du XVIIe siècle en son printemps, lorsqu'elle conservait encore son aimable liberté avec quelque désordre.

Les *Remarques*, publiées en 1647, sont le résultat et le résumé d'une longue expérience. Ce que Vaugelas veut fixer, c'est le langage de l'honnête homme. On peut lui reprocher d'avoir fait peser lourdement le poids de la règle sur l'imagination créatrice de l'écrivain, de s'être attardé à des minuties. Malgré des critiques de détail, son œuvre s'impose. Elle a contribué à nous donner l'admirable langue du XVIIe siècle classique.

Racine emportait les *Remarques* à Uzès pour les méditer. Boileau le tenait pour un excellent juge. Saint-Evremond s'inclinait devant son autorité. Et, pour obéir à ses préceptes, Corneille remania nombre de ses vers. Nous devons à Vaugelas, pour une grande part, la pureté de notre langue.

Edouard Herriot
(11 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

AÉRONAUTIQUE La société européenne EADS a été créée et introduite en Bourse le même jour, lundi 10 juillet. Face à Boeing et à Lockheed Martin, elle regroupe notamment Airbus, Ariane, et les avions de combat Eurofighter et Rafale. ● UN TIERS DU CAPITAL a été placé auprès des investisseurs individuels et institutionnels, à un prix assez bas : 18 euros pour les premiers, 19 pour les seconds. ● LES MARCHÉS financiers s'interrogent sur la capacité d'EADS à devenir bénéficiaire. En 1999, la société, si elle avait existé, aurait enregistré une perte de 1 milliard d'euros pour 22,5 milliards de chiffre d'affaires. ● LES NÉGOCIATEURS, dont Jean-Luc-Lagardère et Jürgen Schrempp (DaimlerChrysler), ont dû surmonter de nombreux différends. ● LE GROUPE, qui compte 96 000 salariés, devrait créer des milliers d'emplois, notamment avec Airbus, à Toulouse.

Airbus, Ariane, Eurocopter et Eurofighter entrent en Bourse via EADS

Le groupe européen, nouveau rival de Boeing et de Lockheed Martin, a été constitué et mis sur le marché le même jour, lundi 10 juillet. Un prix de vente plutôt bas a assuré le succès de l'opération, malgré les interrogations des milieux financiers sur sa rentabilité future

L'INDUSTRIE aéronautique européenne a choisi l'été pour investir les marchés financiers. Lundi 10 juillet, les avions Airbus, la fusée Ariane, les missiles Mistral, les satellites Astrium, l'Eurofighter, le Rafale et Eurocopter ont été introduits en Bourse à Paris, Francfort et Madrid. Plus du tiers du capital de leur maison mère, European Aeronautic Defense and Space (EADS), a été vendu aux actionnaires individuels (18 euros) et aux investisseurs institutionnels (19 euros), à un prix représentant une décote de 2,5 % par rapport au cours de clôture d'Aerospatiale-Matra du vendredi 7 juillet. Après trente ans de coopération scientifique, industrielle et politique, l'industrie aéronautique et spatiale européenne entre dans l'âge adulte. Elle est désormais en ordre de bataille pour livrer la guerre sans merci que préparent les groupes américains Boeing et Lockheed Martin, renforcés par dix ans de restructurations.

« Alors que l'intégration européenne progresse dans beaucoup de domaines – l'emploi, l'euro, la politique extérieure, la sécurité –, il n'était pas possible que les industries de secteurs aussi stratégiques (...) *restent divisées »*, avait souligné le premier ministre, Lionel Jospin, lors de l'accord entre le français Aerospatiale Matra et l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA), les deux partenaires fondateurs d'EADS, à Strasbourg, en juin 1999. Cette union mettait fin à des années d'incompréhension, de renversements d'alliances et d'occasions manquées. Pour mesurer l'importance de ces fiançailles officielles, il faut se rappeler que l'allemand DASA avait failli se marier quelques mois plus tôt avec le britannique BAE Systems, et que DaimlerChrysler n'avait cessé d'opposer son veto à la présence de l'Etat français au capital de la société commune.

Mais M. Jospin et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie à l'époque, sont des pragmatiques. Quelques mois plus tôt, ils avaient déjà réussi à faire accepter par la « majorité plurielle » la privatisation d'Aerospatiale, mariée au groupe privé Lagardère, après avoir reçu en dot les 45,76 % de Dassault Aviation, jusque-là détenus par l'Etat. En échange, Jean-Luc Lagardère avait été investi d'une mission impossible : réconcilier l'Europe de la défense et sortir la France de son isolement. Il s'est empressé d'engager les négociations avec Jürgen Schrempp, le patron de DaimlerChrysler, qui est son ami, et dont il connaissait l'empressement à se recentrer sur l'automobile.

D'emblée, il est convaincu qu'il faudra négocier sur la base de la parité entre Français et Allemands, même si, quelques années plus tôt, Daimler avait offert à Aerospatiale de prendre le contrôle majoritaire d'une entreprise commune. La formule magique est finalement trouvée : Français et Allemands détiendront 30 % chacun, le reste étant cédé en Bourse. Côté français, les 15 % du gouvernement seront contrebalancés par le groupe Lagardère et des investisseurs institutionnels. Quelques mois plus tard, l'espagnol CASA et l'italien Finmeccanica sont conquis par la formidable force d'attraction du nouveau groupe : CASA entre au capital par l'intermédiaire de sa maison mère, SEPI, et Alenia apporte son aéronautique militaire.

Lancée en Bourse, EADS ne sera pas pour autant débarrassée des contradictions de ses origines. Les interminables discussions sur le lieu d'assemblage du futur très gros avion d'Airbus, l'A3XX, en sont l'illustration. Les équipes françaises et allemandes, appuyées par leurs autorités politiques, qui financent près du tiers du programme sous forme d'avances remboursables, se sont affrontées sur des décisions qui engageront le sort de dizaines de milliers d'ingénieurs et d'employés au cours des vingt prochaines années. Les financiers du groupe ont tenté de freiner un programme de 11 milliards de dollars qui va, à court terme, peser sur les résultats financiers.

UN NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ

Les politiques ne sont pas près de plier bagage. EADS continuera à compter parmi ses clients, pour les contrats militaires, les Etats européens, qui assortiront toujours leurs commandes de garanties en termes d'emplois et de l'assurance du maintien des « technologies de souveraineté » sur leur territoire.

EADS, qui doit aussi convaincre les milieux financiers de sa capacité à dégager des bénéfices et des perspectives de croissance, a été obligé d'adopter un profil bas pour sa mise en Bourse. Et le cours d'introduction reflète le scepticisme des marchés. Le groupe aurait enregistré une perte de 1 milliard d'euros (environ 6,6 milliards de francs) en 1999, s'il avait existé. Cette perte importante, pour un chiffre d'affaires de 22,5 milliards d'euros, est principalement due aux méthodes de couverture de change du français Aerospatiale Matra.

Même s'il a déjà 96 000 salariés, EADS doit encore prouver qu'il existe. Son introduction en Bourse coïncide en effet avec sa naissance juridique. EADS cherche à inventer un nouveau modèle de société européenne. Il a son siège aux Pays-Bas, est coté à Paris, Francfort et Madrid, et communique en anglais. L'équilibre des nationalités a été scrupuleusement respecté au sommet de l'entreprise, notamment pour les deux PDG *« qui ne font qu'un »*, Philippe Camus et Rainer Hertrich. Le même dosage est appliqué dans toutes les directions du groupe (*Le Monde* du 16 février).

EADS devra enfin compter avec la présence d'une forteresse en son propre sein. Airbus, qu'il détient à 80 %, réalise déjà plus de 50 % du chiffre d'affaires du groupe. Dirigé par Noël Forgeard, Airbus milite depuis longtemps pour son autonomie juridique. Ses actionnaires viennent d'accepter de transformer le consortium en filiale au 1er janvier 2001. Avec l'émancipation d'Airbus,le groupe va être privé d'une grande partie de sa force vive, de ses bureaux d'études et de ses usines. Fruit de l'addition de plusieurs entreprises et d'un chapelet de programmes aéronautiques, EADS doit encore trouver son identité propre.

Christophe Jakubyszyn

Français et Allemands à parité

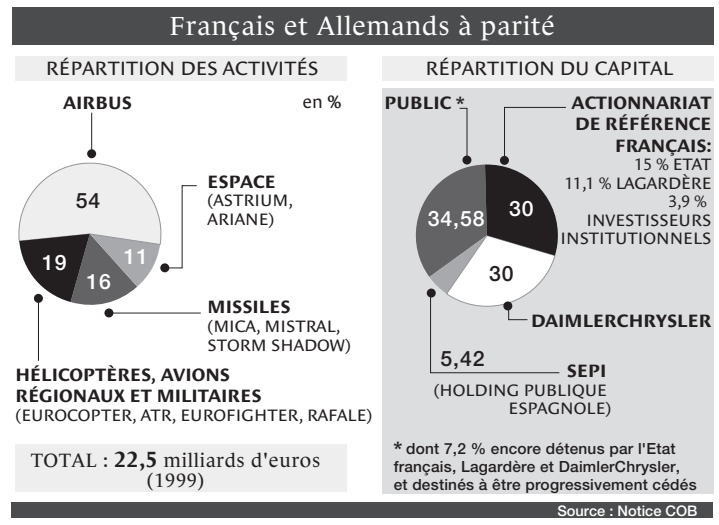

Les principaux artisans de la création du géant de l'aéronautique et de la défense

PHOTOS AFP

JEAN-LUC LAGARDÈRE
cogérant du groupe Lagardère

■ **Pour** aboutir à cette fusion européenne dans laquelle il voyait la seule voie de salut, Jean-Luc Lagardère a fait jouer la force de sa relation avec Jürgen Schrempp. A 72 ans, ce Gascon ne boude pas son enthousiasme et prédit *« une formidable compétition commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis au XXIe siècle »*. Après un début de carrière parmi les ingénieurs de Dassault, il a piloté pendant plus de trente ans Matra, qu'il a marié, en l'espace de deux ans, à l'entreprise publique Aerospatiale, puis à l'allemande DASA. A son fils Arnaud, il lèguera un groupe recentré sur les médias.

JÜRGEN SCHREMPP
président du directoire de DaimlerChrysler

■ **Ingénieur** de formation, Jürgen Schrempp est à la tête de l'empire Daimler depuis cinq ans. Il est désormais seul aux commandes, après le départ en retraite de Bob Eaton, co-président depuis la fusion avec Chrysler, fin 1998. Agé de 55 ans, il a commencé sa carrière par un apprentissage dans la mécanique. Président du directoire de DASA de 1989 à 1995, il a été l'un des artisans de l'engagement du premier groupe industriel allemand dans l'aéronautique et la défense. Aujourd'hui, il ambitionne de constituer un des premiers groupes automobiles mondiaux, présent sur tous les continents et tous les modèles.

PHILIPPE CAMUS
coprésident exécutif d'EADS

■ **A 52 ans**, cet esprit éclectique a une hantise : qu'on ne voit en lui que le financier qui s'est épanoui au sein du groupe Lagardère. Normalien, agrégé de physique, diplômé de Sciences-Po, Philippe Camus a aidé, depuis dix-huit ans, Jean-Luc Lagardère à réaliser ses rêves. Arrivé en 1982, au lendemain de la nationalisation de Matra, il a été l'artisan de sa privatisation, en 1987, puis du sauvetage du groupe, après l'arrêt de La Cinq, en 1991. Mentor d'Arnaud Lagardère, « fusionneur » d'Aerospatiale et de Matra, il est propulsé à la tête d'EADS. Un galon gagné en négociant pied à pied avec les Allemands.

RAINER HERTRICH
coprésident exécutif d'EADS

■ **Avant** d'être nommé à ce poste, Rainer Hertrich était quasiment inconnu. Cet homme de cinquante ans, de formation commerciale, a fait sa carrière dans l'aéronautique et la défense au sein de MBB, passé dans le giron de DASA au milieu des années 80. Lors du lancement d'EADS, il était directeur de la division moteurs de l'entreprise allemande. Ce financier rigoureux a été un des concepteurs du plan de restructuration engagé par DASA à partir de 1995. Ce programme allait préparer l'entreprise à une alliance européenne, tout en mettant en avant les qualités techniques et humaines de M. Hertrich.

NOËL FORGEARD
administrateur-gérant d'Airbus

■ **En bataillant** pour le lancement du superjumbo A3XX, Noël Forgeard a fait corps avec son entreprise. Ce défi lui a permis de se poser en rival de Philippe Camus, réticent à lancer 11 milliards de dollars dans cette lutte contre Boeing. En 1978, jeune polytechnicien, il est chargé du dossier Airbus, au cabinet du ministre des transports. En 1986, il retrouve les dossiers aéronautiques auprès de Jacques Chirac, à Matignon. En 1987, Jean-Luc Lagardère l'appelle à ses côtés. Il devient l'un de ses poulains, à la tête de la branche défense et espace de Matra. Après l'échec du rachat de Thomson-CSF, il rejoint Airbus.

DaimlerChrysler conforté dans son recentrage

FRANCFORT
de notre correspondant

L'introduction en Bourse d'EADS constitue une nouvelle étape pour DaimlerChrysler. A l'issue de cette opération, le groupe germano-américain sera le premier actionnaire du numéro un européen de l'aéronautique et de la défense, avec une participation de 30 %, face aux 30 % détenus par les Français (Etat, Lagardère et institutionnels). La fusion de sa filiale DASA avec les Français et les Espagnols survient au moment où le constructeur se concentre sur l'automobile.

C'est en 1984 que les dirigeants de Daimler-Benz, sous la houlette du « visionnaire » Edzard Reuter, décident de se diversifier dans l'aéronautique et la défense. Avec la bénédiction des pouvoirs publics, le groupe devient vite le premier industriel du secteur en Allemagne, prenant le contrôle, en moins d'une décennie, du constructeur de moteurs MTU, de MBB, des avionneurs Dornier, puis Fokker. Cette expansion accélérée fait de DASA, créée en 1989, un des acteurs incontournables du paysage européen.

En arrivant à la présidence du directoire de Daimler-Benz, Jürgen Schrempp, qui avait été, à la tête de DASA, un des promoteurs de cette coûteuse diversification, décide de faire machine arrière. Il recentre le géant de Stuttgart sur son métier d'origine, l'automobile. Le groupe restructure les activités déficitaires ou désormais considérées comme marginales. L'aéronautique et la défense n'échappent pas à la règle. En difficulté, le constructeur d'avions néerlandais Fokker est abandonné à une faillite quasi certaine en 1996. Un vaste programme de redressement, baptisé Dolores, est lancé chez DASA, afin d'en faire une entreprise susceptible d'aborder en position de force une éventuelle alliance européenne. *« Ce chemin fut difficile, car nous avons dû prendre des décisions douloureuses et impopulaires »*, a rappelé M. Schrempp, lors de l'annonce de la création d'EADS, en octobre 1999.

OBJECTIF ASIE

La naissance de ce géant européen est venue parachever le recentrage du groupe. Un an plus tôt, fin 1998, Daimler a fusionné avec son concurrent américain Chrysler. L'intégration des deux constructeurs se poursuit, sans enthousiasmer la Bourse (l'action DaimlerChrysler a perdu 30 % de sa valeur depuis début 2000). Les Allemands tentent en outre de s'implanter en Asie, au travers d'alliances avec le japonais Mitsubishi et le coréen Hyundai.

DaimlerChrysler n'en continuera pas moins à surveiller de près les premiers pas d'EADS. Même si l'ancien président du directoire de DASA, Manfred Bischoff, proche de M. Schrempp, prend du recul. Tout en restant au directoire de DaimlerChrysler, il sera co-chairman du nouvel ensemble, sans pouvoir exécutif, aux côtés de Jean-Luc Lagardère. *« Avec la présence de MM. Schrempp et Bischoff, on peut penser qu'EADS intéresse encore DaimlerChrysler »*, espère-t-on à Munich, le berceau de DASA. Pour l'instant, le groupe germano-américain conserve sa participation : les différents partenaires se sont engagés, par un pacte, à ne rien changer au tour de table pendant trois ans. *« Dans une perspective de moyen terme, nous partons du principe que cette activité est importante pour DaimlerChrysler »*, dit-on à Stuttgart, où l'on espère qu'EADS contribuera aux résultats de ses actionnaires. Mais certains s'interrogent déjà sur les projets à plus long terme de M. Schrempp. Celui-ci est resté très discret sur le sujet depuis le lancement d'EADS.

Philippe Ricard

Toulouse attend la manne de l'A3XX

TOULOUSE
de notre correspondant

Si *« Toulouse devrait s'écrire avec deux ailes »*, comme l'affirmait, il y a quelques années, un slogan publicitaire d'Aerospatiale, Toulouse écrit désormais Airbus avec deux « X ». L'annonce, le 23 juin, du lancement commercial du futur avion gros porteur européen, connu sous le nom de code A3XX, a été vécue comme une libération dans l'agglomération et dans toute la région. Les ingénieurs du bureau d'études toulousain d'Airbus planchent depuis bientôt dix ans sur les plans de cet avion géant, mais, depuis presque deux ans, l'opinion publique toulousaine était tenue dans un vrai faux suspens.

Personne ici ne pouvait imaginer que soit construit ailleurs cet avion symbole, dont la maquette grandeur nature trône depuis le début de l'année à proximité des actuelles usines de Colomiers. Pourtant, la ville a longtemps craint pour son titre de « capitale européenne de l'aéronautique ». La concurrence avec Hambourg pour l'implantation de la chaîne de montage a même ravivé les anciennes rancœurs de 1990, quand la ville hanséatique avait obtenu la création d'une chaîne de montage de l'A-321, version allongée de l'A-320 assemblé jusqu'alors exclusivement à Toulouse, unique berceau de tous les Airbus jusqu'à cette date.

Dix ans plus tard, l'union sacrée a été proclamée une nouvelle fois à Toulouse entre élus politiques de tout bord, de l'eurodéputée communiste Sylviane Ainardi au maire centriste Dominique Baudis, en passant par les socialistes, les gaullistes et l'ensemble des syndicats. Les communes de l'agglomération, le département et la région se sont cotisés pour garantir 400 millions de francs de subventions, qui viendront s'ajouter aux 600 millions promis par l'Etat pour la construction de la chaîne de montage, dont le coût est évalué à 3 milliards.

LA CAPITALE DE L'AÉRONAUTIQUE

L'assemblage de l'A3XX est apparu bien plus symbolique pour conforter l'image de capitale aéronautique de Toulouse que l'implantation du siège d'AIC, nouveau nom d'Airbus Industrie au sein de l'entité EADS, qui emploie pourtant 1 200 personnes sur place. L'usine qui doit sortir de terre en 2003 à Blagnac, dans le prolongement des pistes de l'aéroport, devrait à elle seule employer 1 000 à 1 500 salariés, selon les cadences de production de l'appareil, sur les *« 10 000 emplois en Europe »* évoqués par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à l'annonce du lancement de l'A3XX.

En 1998, Aerospatiale avait estimé que ce programme générerait 3 300 emplois directs et plus de 6 000 emplois induits. Ces chiffres, repris par l'ensemble des élus locaux, sont désormais moins précis et l'on se contente d'évoquer *« des milliers d'emplois »*. La création d'emplois bruts engendrés par l'assemblage de l'A3XX pourrait en effet être atténuée par la construction d'une chaîne d'assemblage de l'A-320 à Hambourg. L'hypothèse d'une spécialisation à terme des sites d'assemblage réservant les « petits » Airbus (A-319, A-320, A-321, A-310) à Hambourg et les « gros » (A-330, A-340, A3XX) à Toulouse demeure d'actualité. Autre inconnue de taille : parmi les 500 entreprises de la région qui travaillent déjà en sous-traitance pour Airbus, combien pourront intégrer le programme A3XX ? Sachant que 40 % de la charge de travail sera sous-traitée, les candidatures sont nombreuses. A Blagnac, on ne s'y est pas trompé. Autour du terrain de la future usine, une zone de 300 hectares, baptisée Aéroconstellation, est en cours d'aménagement pour accueillir les entreprises.

Stéphane Thépot

« L'Evénement du jeudi » devient supplément de « France-Soir »

N'ayant pas atteint ses objectifs de vente, le magazine, relancé par l'équipe de Jean-François Kahn change une nouvelle fois de mains. Le titre sera repris à 80 % par Georges Ghosn, qui s'engage à conserver tous les salariés

L'EXPÉRIENCE aura été de courte durée. Neuf mois après avoir racheté le titre au groupe Hachette Filipacchi Média (HFM), Robert Assaraf et Maurice Szafran, PDG et directeur de *L'Evénement du jeudi,* se sont résolus à conclure un accord avec Georges Ghosn, PDG de Presse-Alliance, société éditrice de *France-Soir.* A l'issue des discussions achevées dimanche 9 juillet dans la soirée, l'hebdomadaire culturel se transformera, dès début septembre, en supplément de fin de semaine du quotidien , consacré à la culture, aux loisirs et à la télévision.

Selon les termes de la négociation, qui devaient être soumis au personnel lundi 10 juillet pour une signature le 13 juillet, le titre sera édité par France-Soir Magazine, société détenue à 80 % par une filiale de Presse-Alliance et à 20 % par les dirigeants actuels de *L'Evénement.* Repreneur du titre et du portefeuille d'abonnés sans apport financier, M. Ghosn s'est engagé à reprendre la totalité des 44 salariés, dont 37 journalistes, qui resteront dans leurs locaux actuels.

A l'instar du magazine du *Figaro,* ce supplément du samedi devrait préserver son autonomie face à la rédaction du quotidien, même si les relations entre les deux équipes ne paraissent pas encore clairement définies. Ce magazine, pour lequel le PDG de *France-Soir* affiche des objectifs de diffusion de 200 000 exemplaires, changera de forme et vraisemblablement de ligne éditoriale tout en conservant son titre. Il semble toutefois qu'une direction commune sera confiée à Jean-Luc Mano, actuel directeur de la rédaction de *France-Soir*, et les dernières discussions ont porté sur le retour à *Marianne* de quelques journalistes, essentiellement parmi l'équipe dirigeante des fondateurs. *« L'important était de préserver le maximum d'emplois. Il est clair que nous nous étions lancés dans une opération difficile. Il fallait trouver une solution de relance et de développement du titre »*, nous a précisé M. Szafran. Ce dernier n'a jamais caché que la diffusion de la nouvelle formule parue le 18 novembre 1999, aux alentours de 80 000 exemplaires, restait très en deçà de la barre des 100 000, objectif initialement fixé. Parallèlement, comme pour *Marianne,* la publicité était rare dans les colonnes de ce magazine *« généraliste culturel et d'art de vivre »* qui n'a pas réussi à s'imposer.

Le pari lancé par l'équipe de Jean-François Kahn était risqué. Quinze ans après avoir créé un titre emblématique à l'histoire mouvementée *(lire ci-contre)*, l'actuel directeur de *Marianne* avait réussi à réunir près de 40 millions de francs (6 millions d'euros) auprès de ses actionnaires, Robert Assaraf et Marianne Finances. Le groupe Hachette avait alors choisi de confier le titre à son fondateur, en épongeant au passage un passif de plus de 100 millions de francs, avec un effectif ramené de 67 à 40 salariés.

DÉFICIT PERSISTANT

Les pertes de la nouvelle formule ont été plus importantes que prévu et Maurice Szafran avait fait savoir qu'il ne persévèrerait pas en cas d'échec. La cession partielle à *France-Soir* devrait lui assurer, si ce n'est un nouveau départ, au moins la pérennité et la sauvegarde des emplois, sans menacer pour autant le fragile équilibre des finances de *Marianne.*

La reprise de *L'Evénement* constitue, en revanche, un nouvel épisode de la saga de Georges Ghosn à la tête de *France-Soir,* racheté pour un franc symbolique à la Socpresse en avril 1999. Après la transformation du quotidien, en septembre 1999, ce dernier poursuit une course en avant pour enrayer la spirale du déclin. Le journal n'a pas encore réussi à redresser sa diffusion, passée largement sous la barre des 150 000 exemplaires. Ses pertes ont certes diminué de moitié, mais de 150 millions de francs en 1999, elles s'élèveraient encore à 60 ou 70 millions de francs.

Après avoir racheté la licence de *Science illustrée* au groupe Bonnier, M. Ghosn avait annoncé la création d'un supplément de fin de semaine, pour remplacer le *TV magazine* de la Socpresse et doper ses ventes du samedi. Ayant toujours refusé de mentionner l'origine de ses capitaux, le PDG de Presse-Alliance multiplie les initiatives pour créer un groupe de presse susceptible d'attirer de nouveaux investisseurs. Même transformé en supplément de quotidien, *L'Evénement* lui fournit des gages supplémentaires auprès du groupe italien Poligrafici Editoriale, qui a récemment acquis 15 % du capital, moyennant 25 millions de francs. Un second apport du même ordre est annoncé pour la rentrée. Il lui reste à prouver que cette acquisition favorisera le redressement des ventes pour atténuer un déficit persistant.

Michel Delberghe

Une histoire mouvementée

● **Novembre 1984 :** Jean-François Kahn crée *L'Evénément du jeudi* après avoir lancé une souscription auprès des lecteurs.
● **Octobre 1994** : dépôt de bilan et reprise par Thierry Verret.
● **Juin 1996 :** retour de Jean-François Kahn à la direction. En décembre, il crée *Marianne,* hebdomadaire concurrent.
● **Avril 1997 :** arrivée de Georges-Marc Benhamou à la direction de la rédaction.
● **Mai 1998** : rachat par le groupe Lagardère.
● **Octobre 1999** : cession à Jean-François Kahn et Maurice Szafran. La diffusion est de 120 000 exemplaires, contre 150 000 exemplaires en 1987 et 216 000 en 1992.

Accord sur les droits d'auteur au « Figaro »

LA DIRECTION du *Figaro* et le Syndicat national des journalistes (SNJ) ont conclu un accord sur les droits d'auteur des journalistes, notamment sur l'exploitation de leurs articles sur Internet, mettant un terme à un long conflit. D'un côté, la direction se considère *« titulaire* ab initio *des droits d'exploitation »* des articles qui sont publiés dans le quotidien. De l'autre, le syndicat estime que *« l'exploitation en ligne de la dernière publication en cours sur Internet est une publication différente, qui doit être autorisée expressément »* par les journalistes qui n'ont cédé que le *« droit de première publication dans le journal papier »*.

Malgré ce constat, un accord a été signé en fin de semaine. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2001 et prévoit, concernant les droits dérivés (réutilisation après première publication), une rémunération en droits d'auteur de 1 500 francs (228,6 euros) au titre du second semestre 2000 et de 2 200 francs pour 2001. Il s'applique à l'ensemble des journalistes. Des garanties sont prévues pour l'utilisation du contenu éditorial du *Figaro* sur le site Internet.

Un membre de la direction de la rédaction sera chargé de *« veiller au respect des règles déontologiques et du droit moral des journalistes »*. Ainsi, *« aucune modification, retouche d'image, ajout, coupe ou réécriture, ne pourra être apportée à l'article si elle n'est pas expressément autorisée par l'auteur »*. Enfin, une commission de suivi se réunira chaque année et disposera d'un rapport financier sur l'activité en ligne du journal.

A la suite d'une plainte du SNJ, le tribunal de grande instance de Paris avait interdit, en avril 1999, au *Figaro* d'exploiter les articles de ses journalistes sur Internet (ou sur Minitel ou CD-ROM) sans autorisation expresse de leurs auteurs. Cet arrêt avait été confirmé par la cour d'appel. Malgré cette jurisprudence, la conciliation des deux parties n'a pas été simple.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : une légère baisse de l'audience de la presse** a été enregistrée auprès des cadres actifs, selon les résultats de l'enquête annuelle d'Ipsos Médias. Sur la base des titres communs étudiés en 1999 et 2000, les cadres lisent 5,97 titres de presse cette année, contre 6,27 en 1999. En presse nationale, les trois quotidiens les plus lus par les cadres sont *Le Monde* (avec un score de 12,7 %, soit - 1 % par rapport à 1999), *Les Echos* (11,6 %, soit + 0,9 %) et *L'Equipe* (9,5 %, soit - 0,4 %). Pour les hebdomadaires, *Télérama*, malgré une forte baisse (- 2,4 %), conserve sa place de leader avec un résultat de 14,8 %, devant *Le Figaro Magazine* (12,7 %, soit + 0,4 %) et *Le Nouvel Observateur* (12,6 %, soit - 1,5 %).

■ **AUDIOVISUEL :** ***« Toutes les inquiétudes des chaînes thématiques »*** concernant le numérique terrestre *« ne sont pas levées »* après l'adoption de la loi sur l'audiovisuel, selon l'association Acces, qui regroupe les chaînes du câble et du satellite. *« Le lancement d'une offre majoritairement gratuite »* sur la télévision numérique hertzienne risque de *« déstabiliser le développement du câble et du satellite »*.

■ **TF 1 fait partie de l'un des cinq consortiums candidats** aux deux licences de télévision numérique hertzienne en Espagne, qui seront attribuées avant le 30 novembre, selon *Les Echos*. La chaîne française a pris 7 % de Net TV, dans ce projet piloté par Prensa Española, l'éditeur du journal *ABC*.

■ **Vivendi ne modifiera pas les offres sur Canal+ et Seagram**. Le PDG de Vivendi, Jean-Marie Messier, a exclu dimanche 10 juillet de revoir les termes des offres d'échange sur Seagram et Canal+, malgré des critiques de certains actionnaires minoritaires *(Le Monde* du 7 juillet). La séparation des activités de programmes et de diffusion de la chaîne cryptée en France ne fait, selon M. Messier, qu'anticiper la loi sur le numérique terrestre. – *(Reuters.)*

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 11 JUILLET

■ **GRANDE-BRETAGNE :** inflation (juin).

MERCREDI 12 JUILLET

■ **FRANCE :** balance des paiements (avril), prix à la consommation (juin, indice provisoire), introduction en Bourse de Vivendi environnement.
■ **GRANDE-BRETAGNE :** demandeurs d'emplois (juin), chômage et salaires moyens (mars-mai).
■ **ALLEMAGNE :** prix à la consommation (juin, indice définitif), balance commerciale (mai).

JEUDI 13 JUILLET

■ **FRANCE :** indice du coût de la construction.
■ **ALLEMAGNE :** chiffre d'affaires du commerce de détail.
■ **ÉTATS-UNIS :** demandes hebdomadaires d'allocations-chômage.

VENDREDI 14 JUILLET

■ **ÉTATS-UNIS :** indice des prix à la production, ventes de détail, production industrielle et capacités (juin).
■ **ALLEMAGNE** : vote sur la réforme fiscale.

AFFAIRES

● **CARREFOUR : la fusion des enseignes** des distributeurs Carrefour et Promodès coûtera 1,5 milliard de francs, a déclaré le président Daniel Bernard dans un entretien à Radio classique diffusé samedi 8 juillet.

● **BOEING : la société américaine Aviation Upgrade Technologies** a annoncé qu'elle avait déposé plainte contre Boeing, CFM et Rolls-Royce pour pratiques anticoncurrentielles et qu'elle leur réclamait 2,5 milliards de dollars de dommages et intérêts.

● **SWISSAIR : la compagnie aérienne Swissair,** et sa maison-mère SAir Group, contrôlant aussi Sabena, AOM, Air littoral et Air liberté, traverse une zone de fortes turbulences, marquée par des chutes de cours brutales en Bourse, des confirmations de fortes pertes et le départ de son directeur général, l'américain Jeffrey Katz.

● **NISSAN : le constructeur automobile japonais a donné son approbation, lundi, à une OPA** lancée par l'équipementier américain Johnson Controls sur Ikeda Bussan, filiale à 37,9 % de Nissan, spécialisée dans la fabrication de sièges pour automobiles. Cette offre valorise Ikeda à 105 millions d'euros.

● **COMMERZBANK : la banque allemande** étudierait avec la Dresdner Bank la création d'une holding commune pour réaliser leur fusion.

ÉCONOMIE

■ **CHINE : la production industrielle chinoise a augmenté** de 11,2 % au premier semestre par rapport à la même période de l'an dernier, soit la plus forte depuis trois ans, a annoncé lundi 10 juillet le Bureau national des statistiques (BNS).

■ **OPEP : les experts des onze pays membres** de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), réunis samedi 8 et dimanche 9 juillet à Alger, se retrouveront à la mi-août à Vienne pour finaliser le projet de déclaration du sommet de cette organisation qui doit se tenir à la fin du mois de septembre à Caracas.

■ **KOWEÏT : le Koweït a élaboré un projet** de plus de 655 millions de dollars, pour porter sa capacité d'exportation pétrolière à 3 millions de barils par jour, a annoncé dimanche un responsable koweïtien.

■ **INDE : l'Etat indien va vendre des participations** dans des entreprises publiques pour quelque 100 milliards de roupies (2,3 milliards de dollars) pendant l'année fiscale en cours, qui s'achève en mars 2001, a indiqué dimanche le ministre des finances.

EUROPE

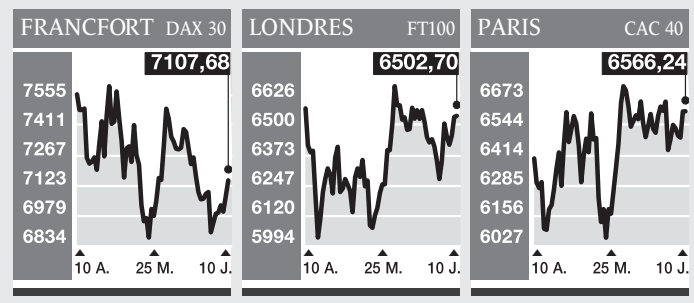

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 10/07	Var. % 07/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5270,93	0,37	7,47
EUROPE	STOXX 50	5015,68	0,23	5,76
EUROPE	EURO STOXX 324	435,22	0,39	4,56
EUROPE	STOXX 653	387,61	0,20	2,14
PARIS	CAC 40	6566,24	....	10,20
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4431,31	– 0,02	9,35
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	678,63	0,54	1,08
BRUXELLES	BEL 20	2995,15	0,59	– 10,34
FRANCFORT	DAX 30	7107,68	0,79	2,15
LONDRES	FTSE 100	6502,70	0,08	– 6,17
MADRID	STOCK EXCHANGE	10907,80	0,10	– 6,30
MILAN	MIBTEL 30	48104,00	0,08	11,89
ZURICH	SPI	7908,50	0,06	4,47

AMÉRIQUES

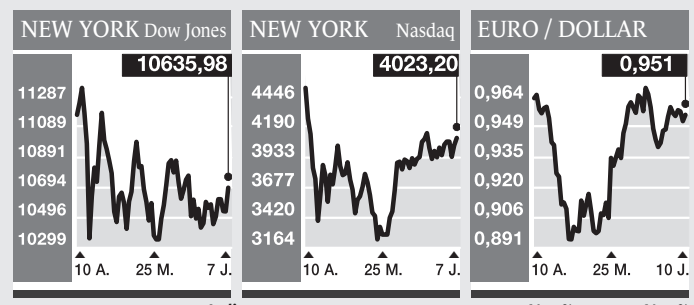

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 07/07	Var. % 06/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10635,98	1,47	– 7,49
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1478,90	1,53	0,66
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4023,20	1,58	– 1,13
TORONTO	TSE INDEX	10380,28	1,34	23,37
SAO PAULO	BOVESPA	17598,83	1,45	2,97
MEXICO	BOLSA	405,75	1,36	1,04
BUENOS AIRES	MERVAL	534,51	0,67	– 2,90
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,67	0,51	– 30,30
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7047,83	0,01	30,08

Cours de change croisés

10/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93567	0,95145	0,14506	1,51700	0,61557
YEN	106,87500	.....	101,70000	15,50000	162,10000	65,78500
EURO	1,05103	0,98328	.....	0,15245	1,59465	0,64690
FRANC	6,89360	6,45080	6,55957	.....	10,45690	4,24350
LIVRE	0,65920	0,61685	0,62710	0,09565	.....	0,40585
FRANC SUISSE	1,62450	1,52015	1,54580	0,23560	2,46420	.....

ASIE - PACIFIQUE

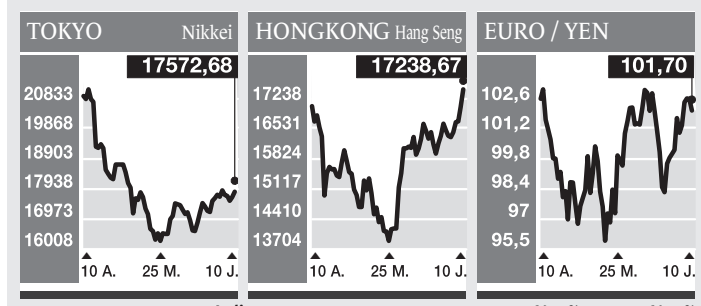

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 10/07	Var. % 07/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17572,68	1	– 7,19
HONGKONG	HANG SENG	17238,67	2,43	1,63
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2102,31	0,46	– 15,22
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	107,80	1,13	– 17,09
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3279,90	0,58	4,04
BANGKOK	SET	23,32	1,70	– 32,87
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4886,36	– 0,40	– 2,39
WELLINGTON	NZSE-40	2113,01	2,18	– 4,25

Taux de change fixe zone Euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	07/07
COURONNE DANOISE	7,4630
COUR. NORVÉGIENNE	8,1730
COUR. SUÉDOISE	8,4310
COURONNE TCHÈQUE	35,6400
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6130
DOLLAR CANADIEN	1,4070
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0685
DRACHME GRECQUE	336,7900
FLORINT HONGROIS	260,1300
ZLOTY POLONAIS	4,0967

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/07	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,32	4,22	5,42	5,65
ALLEMAGNE	4,27	4,49	5,27	5,52
GDE-BRETAG.	5,63	6,03	5,12	4,47
ITALIE	4,27	4,43	5,61	5,94
JAPON	0,06	0,21	1,76	2,29
ÉTATS-UNIS	6,47	6,03	5,99	5,86
SUISSE	2,88	3,24	3,91	4,31
PAYS-BAS	4,22	4,43	5,42	5,63

Matif

Cours 9 h 57	Volume 10/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	13069	86,51	86,53
Euribor 3 mois			
JUILLET 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse, lundi, l'indice CAC 40 reculant de 0,72 %, à 6 518,86 points. L'indice DAX de la Bourse de Francfort était quasiment inchangé, à 7 052,68 points, lors des premiers échanges, tandis que l'indice Footsie de la Bourse de Londres cédait 0,07 %, à 6 502,3 points. La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 1 % lundi, l'indice Nikkei s'étant établi à 17 572,68 points. Vendredi, pour la première fois depuis le 21 juin, l'indice Nasdaq avait terminé au-dessus des 4 000 points, à 4 023,20 points, soit une hausse de 1,58 %. L'indice Dow Jones avait fini sur un gain de 1,47 %, à 10 635,98 points.

TAUX ET CHANGES

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,41 %, lundi 10 juillet, lors des premiers échanges, tandis que celui du *Bund* allemand de même échéance se situait à 5,26 %. Vendredi, outre-Atlantique, le taux de l'obligation du Trésor à 10 ans avait reculé à 5,99 % et celui du bon à 30 ans à 5,85 %. Les prix des obligations évoluent en sens inverse de leur rendement. Sur le marché des changes, l'euro se reprenait face au dollar, lundi matin, tandis que le billet vert cédait du terrain face au yen. L'euro cotait 0,9526 dollar et le billet vert s'échangeait à 106,98 yens.

VALEURS EUROPÉENNES

● Hésitantes tout au long de la semaine, les valeurs technologiques ont fortement rebondi vendredi 7 juillet. Les fabricants de téléphones mobiles Ericsson et Nokia, déjà bien orientés en début de journée, ont accentué leur avance au vu de la hausse de 2 % de l'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaines en début de séance. Le suédois **Ericsson** a terminé sur une hausse de 6,63 %, à 193 euros, et le finlandais **Nokia** a gagné 4,49 %, à 55,90 euros. Parallèlement à la forte avance des fabricants de matériels, les opérateurs de télécommunications ont nettement progressé (+ 3,6 %, à 61,03 euros, pour **Deutsche Telekom**, + 4,3 %, à 50,60 euros, pour le néerlandais **KPN**). Le britannique **Vodafone AirTouch** s'est octroyé 2,56 %, à 320 pence. Les investisseurs pensent maintenant que les licences allemandes UMTS de troisième génération de téléphonie mobile ne seront pas vendues aussi cher qu'on pouvait le craindre, du fait du retrait de certains candidats potentiels ou des associations conclues par ceux qui sont encore en lice.

● **Royal/Dutch Shell** a gagné vendredi 1,05 %, à 64,50 euros. Son président a déclaré que, en dépit des bénéfices supplémentaires encaissés grâce au niveau élevé des cours du pétrole, le groupe anglo-néerlandais ne comptait pas réaliser de grosse acquisition.

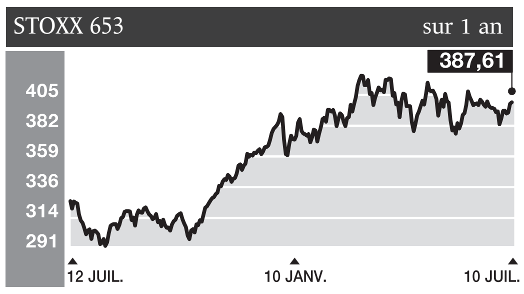

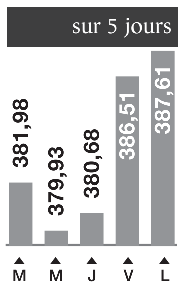

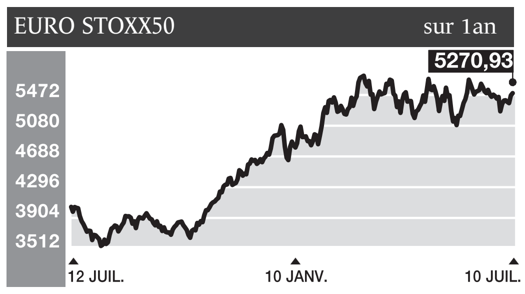

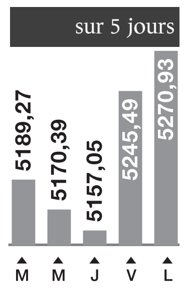

10/07 10 h 06 ▶

AUTOMOBILE

10/07 10 h 06	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
AUTOLIV SDR	SE	26,21	+ 0,68
BASF AG	BE★	43	+ 0,70
BMW	DE★	34,70	− 3,07
CONTINENTAL AG	DE★	18,75	+ 0,54
DAIMLERCHRYSLER	DE★	57,70	+ 1,41
FIAT	IT★	27,69	+ 0,14
FIAT PRIV.	IT★	16,53	+ 0,55
MICHELIN /RM	FR★	36,52	− 0,49
PEUGEOT	FR★	232,40	+ 0,96
PIRELLI	IT★	2,89	+ 2,48
DR ING PORSCHE	DE★	3000	+ 1,69
RENAULT	FR★	49,10	− 0,41
VALEO /RM	FR★	58	− 0,68
VOLKSWAGEN	DE★	41,20	+ 0,98
▶ DJ E STOXX AUTO P		227,02	+ 0,92

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
ABBEY NATIONAL	GB	11,77	+ 0,82
ABN AMRO HOLDIN	NL★	25,19	+ 0,56
ALL & LEICS	GB	8,35	− 0,19
ALLIED IRISH BA	GB	15,05	+ 0,75
ALPHA BANK	GR	39,49	....
B PINTO MAYOR R	PT★	23,70	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	50,90	....
BANK OF IRELAND	GB	10,80	....
BANK OF PIRAEUS	GR	18,11	− 0,16
BK OF SCOTLAND	GB	9,33	− 0,17
BANKINTER R	ES★	49,35	− 1,10
BARCLAYS PLC	GB	23,89	+ 0,67
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	69,80	....
BCA AG.MANTOVAN	IT★	8,75	+ 0,57
BCA FIDEURAM	IT★	17,06	− 0,70
BCA INTESA	IT★	4,77	− 1,24
BCA LOMBARDA	IT★	9,38	− 0,64
MONTE PASCHI SI	IT★	4,21	− 0,71
BCA P.BERG.-C.V	IT★	19,60	+ 0,26
BCA P.MILANO	IT★	7,79	+ 0,39
B.P.VERONA E S.	IT★	11,60	− 1,02
BCA ROMA	IT★	1,33	− 0,75
BBVA R	ES★	15,71	− 0,51
ESPIRITO SANTO	PT★	25,65	....
BCO POPULAR ESP	ES★	32	....
BCO PORT ATLANT	PT★	4,20	....
BCP R	PT★	5,58	....
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	3,87	+ 0,78
BNP PARIBAS /RM	FR★	105,50	+ 0,09
BSCH R	ES★	11,32	....
CCF /RM	FR★	138,20	+ 5,50
CHRISTIANIA BK	NO	5,69	....
COMIT	IT★	5,90	− 0,17
COMM.BANK OF GR	GR	46,07	− 0,51
COMMERZBANK	DE★	38,80	+ 0,78
CREDIT LYONNAIS	FR★	48,78	− 0,49
DEN DANSKE BK	DK	131,31	+ 1,03
DNB HOLDING -A-	NO	4,34	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	89,70	....
DEXIA	BE★	158	+ 0,13
DRESDNER BANK N	DE★	43,20	+ 2,37
EFG EUROBANK	GR	27,06	+ 0,83
ERGO BANK	GR	18,74	− 2,92
ERSTE BANK	AT★	43,97	− 0,86
FOERENINGSSB A	SE	15,48	+ 0,77
HALIFAX GROUP	GB	9,08	+ 0,53
HSBC HLDG	GB	12,11	+ 1,47
IKB	DE★	16,90	+ 0,60
KBC BANCASSURAN	BE★	46	− 0,43
LLOYDS TSB	GB	9,75	+ 0,33
NAT BANK GREECE	GR	39,64	+ 0,38
NATEXIS BQ POP.	FR★	79,50	+ 0,76
NORDIC BALTIC H	SE	7,24	− 0,81
ROLO BANCA 1473	IT★	20	− 0,84
ROYAL BK SCOTL	GB	16,73	− 0,57
SAN PAOLO IMI	IT★	18,15	+ 0,28
S-E-BANKEN -A-	SE	12,57	....
STANDARD CHARTE	GB	13,78	+ 1,17
STE GENERAL-A-/	FR★	63,30	− 0,31
SV HANDBK -A-	SE	15,42	....
SWEDISH MATCH	SE	3,43	....
UNICREDITO ITAL	IT★	5,16	− 0,77
UNIDANMARK -A-	DK	85,76	....
XIOSBANK	GR	20,19	....
▶ DJ E STOXX BANK P		337,51	+ 0,10

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
ACERALIA	ES★	9,44	+ 4,42
ACERINOX R	ES★	31,40	− 1,04
ALUMINIUM GREEC	GR	39,89	+ 3,23
ANGLO AMERICAN	GB	52,52	+ 2,01
ARJO WIGGINS AP	GB	4,09	− 0,39
ASSIDOMAEN AB	SE	15,78	− 0,37
BEKAERT	BE★	53,85	....
BILLITON	GB	4,24	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	38,90	+ 1,07
BUNZL PLC	GB	5,93	+ 2,20
CORUS GROUP	GB	1,48	....
ELVAL	GR	5,23	+ 1,73
ISPAT INTERNATI	NL★	9,50	....
JOHNSON MATTHEY	GB	15,34	− 0,10
MAYR-MELNHOF KA	AT★	50,50	+ 0,28
METSAE-SERLA -B	FI★	7,70	....
HOLMEN -B-	SE	24,43	....
OUTOKUMPU	FI★	10,55	+ 0,48
PECHINEY-A-	FR★	47,19	+ 0,62
RAUTARUUKKI K	FI★	4,98	....
RIO TINTO	GB	17,20	....
SIDENOR	GR	7,72	+ 1,17
SILVER & BARYTE	GR	31,03	....
SMURFIT JEFFERS	GB	0,03	− 98,31
STORA ENSO -A-	FI★	10,23	+ 0,29
STORA ENSO -R-	FI★	10,33	+ 0,49
SVENSKA CELLULO	SE	21,71	....
THYSSEN KRUPP	DE★	17,23	+ 0,29
UNION MINIERE	BE★	36,99	+ 2,15
UPM-KYMMENE COR	FI★	29,28	+ 1,49
USINOR	FR★	12,91	+ 0,16
VIOHALCO	GR	11,91	+ 0,12
VOEST-ALPINE ST	AT★	32,30	− 2,12
▶ DJ E STOXX BASI P		165,61	+ 0,63

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
AIR LIQUIDE /RM	FR★	136,80	+ 0,59
AKZO NOBEL NV	NL★	44,75	− 0,67
BASF AG	DE★	43	+ 0,70
BAYER AG	DE★	42	+ 0,96
BOC GROUP PLC	GB	15,07	− 0,42
CELANESE N	DE★	20,10	− 0,99
CIBA SPEC CHEM	CH	66,15	+ 0,25
CLARIANT N	CH	394,62	− 0,65
DEGUSSA-HUELS	DE★	29,90	....
DSM	NL★	32,85	+ 0,77
EMS-CHEM HOLD A	CH	4851,86	− 0,86
ICI	GB	7,85	+ 1,23
KEMIRA	FI★	5,13	− 0,39
LAPORTE	GB	7,49	....
LONZA GRP N	CH	573,17	+ 0,45
RHODIA	FR★	18,16	+ 0,39
SOLVAY	BE★	72,60	+ 2,61
TESSENDERLO CHE	BE★	41,65	+ 0,02
▶ DJ E STOXX CHEM P		347,85	+ 0,70

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
CGIP /RM	FR★	47,02	+ 0,34
CHRISTIAN DIOR	FR★	61	....
D'IETEREN SA	BE★	262,80	+ 2,50
AZEO	FR★	68	+ 0,29
GBL	BE★	278	+ 1,28
GEVAERT	BE★	41,95	+ 1,33
HAGEMEYER NV	NL★	28,60	− 0,17
INCHCAPE	GB	4,27	− 0,37
INVESTOR -A-	SE	15,30	....
INVESTOR -B-	SE	15,42	− 0,38
MYTILINEOS	GR	9,47	+ 0,31
NORSK HYDRO	NO	44,05	....
UNAXIS HLDG N	CH	286,58	+ 0,68
ORKLA	NO	20,07	....
SONAE SGPS	PT★	1,85	....
TOMKINS	GB	3,42	+ 1,42
E.ON AG	DE★	55,20	+ 2,22
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
EIRCOM	IR★	50,60	1681,69
BRITISH TELECOM	GB	14,69	+ 0,55
CABLE & WIRELES	GB	19,40	− 0,98
DEUTSCHE TELEKO	DE★	62,30	+ 2,13
E.BISCOM	IT★	175	+ 0,46
ENERGIS	GB	40,70	− 2,29
EQUANT NV	DE★	46,30	....
EUROPOLITAN HLD	SE	12,93	....
FRANCE TELECOM	FR★	152,10	+ 0,73
HELLENIC TELE (	GR	23,22	− 5,78
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL★	17,60	− 0,56
MANNESMANN N	DE★	280	....
MOBILCOM	DE★	134,90	+ 0,97
PANAFON HELLENI	GR	11,67	+ 0,51
PORTUGAL TELECO	PT★	12,33	....
SONERA	FI★	49,20	− 0,81
SWISSCOM N	CH	379,09	+ 0,17
TELE DANMARK -B	DK	73,43	+ 1,48
TELECEL	PT★	16	....
TELECOM ITALIA	IT★	15,27	+ 0,99
TELECOM ITALIA	IT★	7,45	+ 0,95
TELEFONICA	ES★	24,68	....
TIM	IT★	11,65	+ 1,57
TISCALI	IT★	46,85	+ 0,32
VERSATEL TELECO	NL★	44,15	+ 1,38
VODAFONE AIRTOU	GB	5,14	+ 0,94
▶ DJ E STOXX TCOM P		1138,37	+ 0,90

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
ACCIONA	ES★	41,60	+ 1,59
AKTOR SA	GR	8,06	− 0,91
UPONOR -A-	FI★	19	....
AUMAR R	ES★	15,01	− 0,60
ACESA R	ES★	9,60	+ 0,52
BLUE CIRCLE IND	GB	0,06	− 99,10
BOUYGUES /RM	FR★	75,90	+ 0,53
BPB	GB	4,73	+ 0,68
BUZZI UNICEM	IT★	9,09	− 1,41
CRH PLC	GB	30,26	+ 0,16
CIMPOR R	PT★	20,43	....
COLAS /RM	FR★	52,05	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	7,61	+ 4,25
FERROVIAL AGROM	ES★	7,62	....
FCC	ES★	19,47	− 1,77
GROUPE GTM	FR★	103,40	− 1,34
GRUPO FERROVIAL	ES★	13,16	− 0,68
HANSON PLC	GB	6,96	....
HEIDELBERGER ZE	DE★	62	+ 0,40
HELL.TECHNODO.R	GR	20,89	− 8,58
HERACLES GENL R	GR	23,01	+ 3,61
HOCHTIEF ESSEN	DE★	29,50	+ 3,51
HOLDERBANK FINA	CH	1288,01	+ 0,10
IMERYS /RM	FR★	126,50	+ 0,80
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	85,05	− 1,05
MICHANIKI REG.	GR	8,14	+ 0,18
PILKINGTON PLC	GB	1,45	− 3,19
RMC GROUP PLC	GB	12,81	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	148	+ 1,30
SKANSKA -B-	SE	36,77	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,36	....
TECHNIP /RM	FR★	123	+ 0,33
TITAN CEMENT RE	GR	41,15	+ 7,03
WIENERB BAUSTOF	AT★	22,20	− 0,85
WILLIAMS	GB	6,04	− 1,04
▶ DJ E STOXX CNST P		233	+ 0,43

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
ACCOR /RM	FR★	44,40	+ 0,68
ADIDAS-SALOMON	DE★	58,75	+ 0,43
AGFA-GEVAERT	BE★	26,20	....
AIR FCE	FR★	17,80	− 0,84
AIRTOURS PLC	GB	5,65	+ 4,72
ALITALIA	IT★	2,13	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	14,80	....
AUTOGRILL	IT★	11,11	− 0,63
BANG & OLUFSEN	DK	35,64	....
BENETTON GROUP	IT★	2,25	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,18	− 0,51
BULGARI	IT★	13,98	− 0,14
CLUB MED. /RM	FR★	151,30	+ 0,87
COMPASS GRP	GB	13,30	− 0,24
DT.LUFTHANSA N	DE★	26,60	+ 0,38
ELECTROLUX -B-	SE	16,84	+ 0,71
EM.TV & MERCHAN	DE★	65,01	+ 0,02
EMI GROUP	GB	10,59	+ 1,06
ENDEMOL ENTER	NL★	150,60	+ 0,57
EURO DISNEY /RM	FR★	0,73	+ 1,39
GRANADA GROUP	GB	10,16	+ 0,63
HERMES INTL	FR★	147,50	− 1,60
HPI	IT★	1,45	+ 1,40
KLM	NL★	29,10	+ 1,22
HILTON GROUP	GB	3,62	+ 0,44
LVMH / RM	FR★	88,85	+ 0,74
MEDION	DE★	110	− 1,86
MOULINEX /RM	FR★	5,38	+ 0,37
PERSIMMON PLC	GB	3,23	+ 0,50
PREUSSAG AG	DE★	34,40	− 0,29
RANK GROUP	GB	2,47	+ 4,03
RYANAIR HLDGS	IE	8,06	....
SAIRGROUP N	CH	174,67	+ 0,93
SAS DANMARK A/S	DK	9,04	....
SEB /RM	FR★	61	....
SODEXHO ALLIANC	FR★	183,80	+ 1,38
TELE PIZZA	ES★	6,23	+ 0,32
THE SWATCH GRP	CH	1390,87	− 0,42
THE SWATCH GRP	CH	287,23	....
VOLVO -A-	SE	21,59	....
VOLVO -B-	SE	22,54	....
WW/WW UK UNITS	IR★	1,14	....
WILSON BOWDEN	GB	9,84	− 0,32
WM-DATA -B-	SE	5,49	....
WOLFORD AG	AT★	30,05	+ 0,17
▶ DJ E STOXX CYC GO P		192,07	+ 0,67

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
ALTANA AG	DE★	87	....
ASTRAZENECA	GB	49,78	− 0,70
AVENTIS /RM	FR★	77	− 1,60
BB BIOTECH	CH	1218,79	+ 0,48
GLAXO WELLCOME	GB	31,06	− 0,71
NOVARTIS N	CH	1685,21	+ 0,19
NOVO NORDISK B	DK	204,34	....
ORION B	FI★	24	+ 3,45
QIAGEN NV	NL★	217,80	+ 2,76
ROCHE HOLDING	CH	12129,64	....
ROCHE HOLDING G	CH	10926,38	....
SANOFI SYNTHELA	FR★	49,90	− 0,50
SCHERING AG	DE★	65	+ 4
SMITHKLINE BEEC	GB	14	− 1,79
UCB	BE★	39,99	+ 1,19
▶ DJ E STOXX HEAL		498,25	− 0,64

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
BG	GB	5,34	....
BP AMOCO	GB	9,86	+ 0,32
BURMAH CASTROL	GB	26,62	+ 0,06
CEPSA	ES★	9,59	+ 0,10
COFLEXIP /RM	FR★	128,60	+ 0,08
DORDTSCHE PETRO	NL★	56,35	....
ENI	IT★	6,12	+ 0,33
ENTERPRISE OIL	GB	8,35	+ 0,77
HELLENIC PETROL	GR	10,96	− 2,89
LASMO	GB	2,20	+ 2,22
OMV AG	AT★	83	+ 0,25
PETROLEUM GEO-S	NO	17,62	....
REPSOL	ES★	20,41	+ 0,29
ROYAL DUTCH CO	NL★	65,52	+ 0,18
SAIPEM	IT★	5,97	+ 0,34
SHELL TRANSP	GB	8,98	+ 0,18
TOTAL FINA ELF/	FR★	161,50	+ 0,62
▶ DJ E STOXX ENGY P		349,56	+ 0,43

(Publicité)

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
3I	GB	22,08	+ 1,17
ALMANIJ	BE★	42	....
ALPHA FINANCE	GR	53,45	− 0,55
AMVESCAP	GB	16,49	− 1,24
BHW HOLDING AG	DE★	26,70	− 0,37
BPI R	PT★	3,50	....
BRITISH LAND CO	GB	6,24	− 2,49
CANARY WHARF GR	GB	6,32	+ 0,51
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,72	....
CLOSE BROS GRP	GB	15,63	− 0,10
COMPART	IT★	1,42	− 0,70
COBEPA	BE★	75,10	− 0,53
CONSORS DISC-BR	DE★	107,37	− 1,50
CORP FIN ALBA	ES★	28	+ 0,07
CS GROUP N	CH	212,51	+ 0,15
DEPFA-BANK	DE★	101	− 2,79
DIREKT ANLAGE B	DE★	41,20	....
EURAFRANCE /RM	FR★	511	+ 0,20
FORTIS (B)	BE★	31,29	+ 0,74
FORTIS (NL)	NL★	31,50	− 1,01
GECINA /RM	FR★	107,50	− 1,19
GIMV	BE★	71,50	+ 0,49
HAMMERSON	GB	7,22	....
ING GROEP	NL★	71,26	+ 0,52
REALDANMARK	DK	32,16	− 1,64
LAND SECURITIES	GB	12,58	+ 0,51
LIBERTY INTL	GB	8,60	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	608	+ 3,23
MEDIOBANCA	IT★	10,88	....
MEPC PLC	GB	8,73	....
METROVACESA	ES★	16,60	+ 0,61
PROVIDENT FIN	GB	11,85	....
RODAMCO CONT. E	NL★	45,95	+ 1,43
RODAMCO NORTH A	NL★	43,20	− 0,12
SCHRODERS	GB	16,12	....
SIMCO N /RM	FR★	75,05	+ 4,09
SLOUGH ESTATES	GB	6,05	....
UNIBAIL /RM	FR★	144,90	+ 0,69
VALLEHERMOSO	ES★	6,19	− 0,16
WCM BETEILIGUNG	DE★	28,70	− 1,03
WOOLWICH PLC	GB	4,32	+ 0,74
▶ DJ E STOXX FINS P		284,51	+ 0,32

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
ALLIED DOMECQ	GB	5,51	− 4,42
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,91	− 4,62
BASS	GB	12,01	+ 0,94
BBAG OE BRAU-BE	AT★	46,90	....
BRAU-UNION	AT★	46,70	− 0,11
CADBURY SCHWEPP	GB	6,90	− 0,46
CARLSBERG -B-	DK	36,85	+ 6,18
CARLSBERG AS -A	DK	34,44	+ 6,20
COCA-COLA BEVER	GB	1,66	+ 1,96
DANISCO	DK	37,12	....
DANONE /RM	FR★	143	+ 0,35
DELTA HOLDINGS	GR	16	− 1,10
DIAGEO	GB	9,59	− 1,47
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,06	− 0,45
ERID.BEGH.SAY /	FR★	108,40	− 0,55
HEINEKEN HOLD.N	NL★	40,10	+ 0,25
HELLENIC BOTTLI	GR	16,30	− 0,18
HELLENIC SUGAR	GR	13,96	+ 1,62
KAMPS	DE★	29,45	+ 0,17
KERRY GRP-A-	GB	21,95	....
MONTEDISON	IT★	1,82	− 1,09
NESTLE N	CH	2133,52	+ 0,24
KONINKLIJKE NUM	NL★	50,50	− 1,37
PARMALAT	IT★	1,40	− 1,41
PERNOD RICARD /	FR★	58,60	− 1,84
RAISIO GRP -V-	FI★	2,09	+ 0,48
SCOTT & NEWCAST	GB	8,14	+ 0,39
SOUTH AFRICAN B	GB	7,65	....
TATE & LYLE	GB	4,94	+ 2,31
UNIGATE PLC	GB	4,79	....
UNILEVER	NL★	49,85	+ 2,78
UNILEVER	GB	6,40	− 0,25
WHITBREAD	GB	9,35	− 3,77
▶ DJ E STOXX F & BV P		225,20	− 0,08

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
ABB N	CH	126,31	+ 0,39
ADECCO N	CH	921,85	+ 0,28
ALSTOM	FR★	30,06	− 0,13
ALUSUISSE GRP N	CH	669,56	− 0,96
ASSA ABLOY-B-	SE	20,76	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,16	+ 1,89
ATLAS COPCO -A-	SE	22,54	....
ATLAS COPCO -B-	SE	21,59	− 0,27
ATTICA ENTR SA	GR	10,69	+ 0,28
BAA	GB	8,57	− 0,19
BBA GROUP PLC	GB	6,91	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,50	....
CIR	IT★	3,61	+ 1,98
CAPITA GRP	GB	25,29	....
CDB WEB TECH IN	IT★	12,50	+ 0,24
CMG	GB	62,76	....
COOKSON GROUP P	GB	3,28	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9781,59	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11027,74	....
DAMSKIBS SVEND	DK	15476,35	....
ELECTROCOMPONEN	GB	11,40	+ 3,47
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,12	+ 1,82
GROUP 4 FALCK	DK	172,85	+ 1,18
FINNLINES	FI★	23,50	....
FKI	GB	3,63	− 2,98
FLS IND.B	DK	16,21	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	36,13	+ 0,22
GKN	GB	13,11	− 0,60
HALKOR	GR	5,29	− 0,28
HAYS	GB	5,59	− 0,85
HEIDELBERGER DR	DE★	69,50	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	32,90	....
IFIL	IT★	8,96	+ 0,67
IMI PLC	GB	4,11	....
INDRA SISTEMAS	ES★	25,60	+ 0,39
IND.VAERDEN -A-	SE	26,69	− 1,75
ISS	DK	78,39	+ 0,34
KINNEVIK -B-	SE	26,87	+ 0,22
KOEBENHAVN LUFT	DK	76,38	....
KONE B	FI★	66	....
LEGRAND /RM	FR★	223,20	+ 0,09
LINDE AG	DE★	43,95	− 0,11
MAN AG	DE★	34,80	+ 1,46
MG TECHNOLOGIES	DE★	15,40	+ 0,52
METRA A	FI★	19,49	....
METSO	FI★	11,90	− 0,83
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,78	+ 1,28
NETCOM -B-	SE	77,57	....
EXEL	GB	5,50	....
NKT HOLDING	DK	198,31	+ 2,07
OCEAN GROUP	GB	17,06	− 0,37
PARTEK	FI★	12,80	....
PENINS.ORIENT.S	GB	8,95	+ 0,72
PREMIER FARNELL	GB	7,77	....
RAILTRACK	GB	16,34	− 0,19
RANDSTAD HOLDIN	NL★	38,30	+ 1,46
RATIN -A-	DK	81,74	....
RATIN -B-	DK	82,41	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,39	− 0,66
REXAM	GB	4,17	+ 1,55
REXEL /RM	FR★	83,15	+ 0,85
RHI AG	AT★	24,31	− 0,78
RIETER HLDG N	CH	348,69	....
DRESDNER TIGER	SE	....	....
SAURER ARBON N	CH	685,08	+ 0,38
SCHNEIDER ELECT	FR★	70	+ 1,16
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,10	+ 1,54
SECURITAS -B-	SE	23,19	....
SGL CARBON	DE★	83,80	+ 2,82
SHANKS GROUP	GB	2,85	....
SIDEL /RM	FR★	84,10	− 1,64
INVENSYS	GB	3,98	+ 0,81
SINGULUS TECHNO	DE★	120,50	....
SKF -B-	SE	17,97	....
SOPHUS BEREND -	DK	19,21	....
SULZER FRAT.SA1	CH	708,37	+ 0,18
T.I.GROUP PLC	GB	5,77	....
TOMRA SYSTEMS	NO	27,16	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	54,39	....
VEDIOR NV	NL★	12,55	− 0,79
▶ DJ E STOXX IND GO P		567,97	+ 0,80

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
AEGIS GROUP	GB	3,03	....
AEGON NV	NL★	79,45	....
AGF /RM	FR★	55,20	− 1,34
ALLEANZA ASS	IT★	14	− 0,36
ALLIANZ N	DE★	371	+ 1,01
ALLIED ZURICH	GB	13,16	+ 0,61
ASR VERZEKERING	NL★	54,15	− 0,82
AXA /RM	FR★	166,80	+ 0,54
BALOISE HLDG N	CH	1070	− 0,06
BRITANNIC	GB	14,57	....
CGNU	GB	16,77	− 0,47
CNP ASSURANCES	FR★	35,59	− 1,52
CORP MAPFRE R	ES★	13,54	....
ERGO VERSICHERU	DE★	118,50	+ 0,42
ETHNIKI GEN INS	GR	28,34	....
EULER	FR★	51,20	− 1,54
CODAN	DK	73,03	....
FORTIS (B)	BE★	31,29	+ 0,74
GENERALI ASS	IT★	36,70	− 0,27
GENERALI HLD VI	AT★	172	+ 1,78
INTERAM HELLEN	GR	23,47	+ 0,70
IRISH LIFE & PE	GB	8,36	− 1,32
FONDIARIA ASS	IT★	5,48	− 0,36
LEGAL & GENERAL	GB	2,61	+ 1,23
MEDIOLANUM	IT★	17,81	− 1,06
MUENCH RUECKVER	DE★	312,50	− 1,57
NORWICH UNION	GB	7,90	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	47	− 1,26
PRUDENTIAL	GB	15,08	+ 0,42
RAS	IT★	11,77	+ 0,34
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,77	+ 1,19
SAMPO -A-	FI★	44,99	....
SWISS RE N	CH	2163,93	+ 0,30
SEGUROS MUNDIAL	PT★	57,50	....
SKANDIA INSURAN	SE	26,03	....
STOREBRAND	NO	8,20	....
SUN LF & PROV H	GB	8,01	....
SWISS LIFE REG	CH	691,55	+ 1,23
TOPDANMARK	DK	18,89	− 0,70
ZURICH ALLIED N	CH	554,41	+ 0,94
▶ DJ E STOXX INSU P		418,90	− 0,15

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
B SKY B GROUP	GB	19,93	− 0,32
CANAL PLUS /RM	FR★	174,50	+ 1,16
CARLTON COMMUNI	GB	13,22	+ 0,12
ELSEVIER	NL★	12,60	− 0,32
EMAP PLC	GB	17,84	....
DAILY MAIL & GE	GB	28,03	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	13,98	+ 3,17
HAVAS ADVERTISI	FR★	25,28	+ 0,12
INDP NEWS AND M	IR★	3,85	+ 1,32
LAGARDERE SCA N	FR★	76,15	− 0,46
MEDIASET	IT★	17,23	+ 0,82
PEARSON	GB	31,76	+ 0,55
REED INTERNATIO	GB	8,78	− 0,72
REUTERS GROUP	GB	20,71	− 0,54
TELEWEST COMM.	GB	3,82	+ 2,56
TF1	FR★	72,80	+ 1,11
UNITED NEWS & M	GB	14,38	− 0,77
UNITED PAN-EURO	NL★	29,53	+ 0,27
VNU	NL★	55,70	+ 0,45
WOLTERS KLUWER	NL★	26,12	− 1,99
WPP GROUP	GB	15,29	− 0,21
▶ DJ E STOXX MEDIA P		522,59	+ 0,49

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
AHOLD	NL★	29,09	− 1,12
ALTADIS -A-	ES★	16,55	− 0,78
ATHENS MEDICAL	GR	12,90	+ 1,28
AVIS EUROPE	GB	3,71	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	38,47	− 0,34
BEIERSDORF AG	DE★	93,20	− 1,89
BIC /RM	FR★	51,90	− 0,19
BRIT AMER TOBAC	GB	6,88	− 1,37
CASINO GP /RM	FR★	108,90	− 0,27
CFR UNITS -A-	CH	2932,46	− 1,35
DELHAIZE	BE★	62,30	+ 0,16
ESSILOR INTL /R	FR★	316	− 1,25
COLRUYT	BE★	44,87	+ 1,63
FREESERVE	GB	7,23	....
FRESENIUS MED C	DE★	93,20	− 0,32
GALLAHER GRP	GB	6,01	− 2,08
GIB	BE★	38,62	− 1,68
GIVAUDAN N	CH	317,96	+ 1,03
IMPERIAL TOBACC	GB	9,72	− 4,84
JERONIMO MARTIN	PT★	17,10	....
KESKO -B-	FI★	11,29	....
L'OREAL /RM	FR★	89,10	− 0,89
MORRISON SUPERM	GB	2,28	+ 0,70
HENKEL KGAA VZ	DE★	63	+ 0,48
RECKITT BENCKIS	GB	11,95	− 2,60
SAFEWAY	GB	4,22	− 2,21
SAINSBURY J. PL	GB	5,16	− 0,92
SMITH & NEPHEW	GB	3,84	+ 0,42
STAGECOACH HLDG	GB	1,23	+ 4,05
TERRA NETWORKS	ES★	39,27	....
TESCO PLC	GB	3,39	....
TNT POST GROEP	NL★	27,75	− 0,68
T-ONLINE INT	DE★	32,75	+ 0,92
WORLD ONLINE IN	NL★	12,40	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		489,99	− 0,20

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
AVA ALLG HAND.G	DE★	470	....
BOOTS CO PLC	GB	8,31	− 0,76
BUHRMANN NV	NL★	33,90	....
CARREFOUR /RM	FR★	77	+ 0,13
CASTO.DUBOIS /R	FR★	258,10	− 0,35
CENTROS COMER P	ES★	14,92	− 1,19
CONTINENTE	ES★	19,62	− 0,91
DIXONS GROUP	GB	4,28	− 0,37
GEHE AG	DE★	34,50	+ 0,29
GREAT UNIV STOR	GB	7,04	− 1,12
GUCCI GROUP	NL★	100,80	+ 0,15
HENNES & MAURIT	SE	20,58	....
KARSTADT QUELLE	DE★	30,20	+ 0,67
KINGFISHER	GB	9,86	− 0,80
MARKS & SPENCER	GB	3,68	− 0,86
METRO	DE★	44,90	+ 2,28
NEXT PLC	GB	9,17	− 0,52
PINAULT PRINT./	FR★	221,30	− 0,76
VALORA HLDG N	CH	281,41	− 0,68
VENDEX KBB NV	NL★	16,95	− 0,64
W.H SMITH	GB	6,15	+ 2,12
WOLSELEY PLC	GB	5,64	....
▶ DJ E STOXX RETL P		387,44	+ 0,01

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
AEROSPATIALE MA	FR★	19,50	....
ALCATEL /RM	FR★	74,70	+ 0,40
ALTEC SA REG.	GR	12,78	− 0,46
ASM LITHOGRAPHY	NL★	46,17	+ 4,10
BAAN COMPANY	NL★	2,79	....
BARCO	BE★	118,50	+ 1,63
BOOKHAM TECHNOL	GB	58,94	....
SPIRENT	GB	17,12	....
BAE SYSTEMS	GB	6,71	+ 1,20
BULL	FR★	9	− 0,88
CAB & WIRE COMM	GB	13,99	....
CAP GEMINI /RM	FR★	191,80	+ 1,32
COLT TELECOM NE	GB	36,80	+ 0,43
COMPTEL	FI★	19,70	− 0,51
DASSAULT SYST./	FR★	101,80	+ 1,70
DIALOG SEMICOND	GB	87,61	....
ERICSSON -B-	SE	22,77	− 0,52
F-SECURE	FI★	10,20	+ 2,31
FINMATICA	IT★	64,70	+ 3,52
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	9,19	− 0,64
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	131,18	+ 4,71
INFINEON TECHNO	DE★	77,80	+ 0,78
INTRACOM R	GR	36,19	+ 0,29
LOGICA	GB	27,73	+ 7,47
MISYS	GB	8,92	....
NOKIA	FI★	56,20	+ 0,54
NYCOMED AMERSHA	GB	10,93	− 2
OCE	NL★	16,75	+ 0,60
OLIVETTI	IT★	3,95	+ 0,25
ROY.PHILIPS ELE	NL★	50,35	+ 2,03
ROLLS ROYCE	GB	3,73	....
SAGE GRP	GB	8,84	+ 0,91
SAGEM	FR★	357	− 72,26
SAP AG	DE★	156,50	....
SAP VZ	DE★	201,50	+ 2,39
SEMA GROUP	GB	14,37	− 1,31
SIEMENS AG N	DE★	164,50	+ 1,54
SMITHS IND PLC	GB	13,54	− 1,28
MB SOFTWARE	DE★	14,55	+ 3,12
STMICROELEC SIC	FR★	67,20	+ 1,05
TECNOST	IT★	4,16	+ 0,73
TELE 1 EUROPE	SE	14,35	....
THOMSON CSF /RM	FR★	43,65	− 1,36
TIETOENATOR	FI★	37	+ 0,95
WILLIAM DEMANT	DK	35,24	− 2,59
▶ DJ E STOXX TECH P		1031,09	+ 0,96

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/07
AEM	IT★	4,60	+ 0,88
ANGLIAN WATER	GB	9,56	− 4
BRITISH ENERGY	GB	3,15	+ 1,54
CENTRICA	GB	3,55	− 0,89
EDISON	IT★	9,86	+ 0,51
ELECTRABEL	BE★	248,20	− 0,32
ELECTRIC PORTUG	PT★	16,50	....
ENDESA	ES★	21,46	+ 2
ENEL	IT★	4,44	− 0,45
EVN	AT★	37,25	− 3,25
FORTUM	FI★	4,08	....
GAS NATURAL SDG	ES★	18,72	+ 1,52
IBERDROLA	ES★	13,63	− 0,37
ITALGAS	IT★	4,65	....
NATIONAL GRID G	GB	8,49	+ 0,57
NATIONAL POWER	GB	6,82	....
OESTERR ELEKTR	AT★	106,13	− 1,23
POWERGEN	GB	9,37	+ 0,51
SCOTTISH POWER	GB	8,98	− 1,05
SEVERN TRENT	GB	11,02	− 1,14
SUEZ LYON EAUX/	FR★	182,30	− 0,11
SYDKRAFT -A-	SE	18,50	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,03	....
THAMES WATER	GB	13,54	....
FENOSA	ES★	18,51	+ 0,33
UNITED UTILITIE	GB	10,85	+ 0,44
VIAG	DE★	22,45	....
VIVENDI/RM	FR★	90,75	+ 0,78
▶ DJ E STOXX PO SUP P		334,54	+ 0,34

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

10/07 10 h 06	Cours en euros	% Var. 07/07
AIRSPRAY NV	21	....
ANTONOV	0,95	+ 2,15
C/TAC	7,45	....
CARDIO CONTROL	5	+ 1,01
CSS	23,90	....
HITT NV	5,85	....
INNOCONCEPTS NV	20,05	....
NEDGRAPHICS HOLD	23,75	....
SOPHEON	7,75	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,55	+ 1,43
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	16	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 07/07
ARTHUR	11,75	....
ENVIPCO HLD CT	1,03	+ 5,10
FARDEM BELGIUM B	20,21	....
INTERNOC HLD	1,80	....
INTL BRACHYTHER B	11,50	+ 1,32
LINK SOFTWARE B	7,50	....
PAYTON PLANAR	1,49	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 07/07
UNITED INTERNET	171	+ 0,59
AIXTRON	151,35	+ 0,90
AUGUSTA TECHNOLOGIE	98,50	+ 2,60
BB BIOTECH ZT-D	122,90	+ 0,74
BB MEDTECH ZT-D	13,25	− 0,38
BERTRANDT AG	14,20	+ 1,43
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,30	....
CE COMPUTER EQUIPME	153	+ 0,33
CE CONSUMER ELECTRO	148,92	− 2,03
CENIT SYSTEMHAUS	33,50	+ 1,52
DRILLISCH	6,58	− 4,08
EDEL MUSIC	18,90	− 1,56
ELSA	48	+ 2,13
EM.TV & MERCHANDI	65,01	+ 0,02
EUROMICRON	25,70	+ 0,78
GRAPHISOFT NV	19,90	....
HOEFT & WESSEL	14,20	+ 4,03
HUNZINGER INFORMAT	7,80	....
INFOMATEC	12,30	+ 4,68
INTERSHOP COMMUNICA	507,99	+ 0,61
KINOWELT MEDIEN	55,50	− 3,16
LHS GROUP	36,60	+ 0,36
LINTEC COMPUTER	135	+ 1,26
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	24	+ 2,13
MOBILCOM	135,70	+ 1,57
MUEHL PRODUCT & SERV	39	− 3,70

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **France Télécom** cédait 0,4 %, à 150,4 euros, lundi lors des premières transactions. L'opérateur introduira en Bourse entre 10 % et 15 % du capital de son activité « mobiles », selon son président, Michel Bon.

● Jean-Marie Messier, le président de Vivendi, s'est déclaré *« extrêmement confiant »* sur l'issue de la procédure d'arbitrage engagée par British Telecom en ce qui concerne son différend sur Cegetel et Vizzavi. L'action **Vivendi** reculait de 1,17 %, à 89 euros, lundi matin.

● Le fabricant de logiciels de jeux français Ubi Soft Entertainment serait intéressé par le rachat du britannique Eidos, indique le *Sunday Express*. La semaine dernière, un autre groupe français, Infogrames Entertainment, avait confirmé qu'il envisageait une offre sur l'éditeur britannique. Selon le *Sunday Express*, Ubi Soft a approché Eidos avec une offre qui valoriserait la société à 725 millions de livres. Le titre **Infogrames** cédait lundi matin 0,38 %, à 26,11 euros, tandis que l'action **Ubi Soft** était stable, à 39,95 euros.

● La Société générale et BNP Paribas seraient les candidats les plus sérieux pour la fourniture de services financiers aux clients de Carrefour, selon le *Financial Times* de samedi. Les actions **BNP Paribas** et **Société générale** reculaient respectivement lundi de 0,38 %, à 105 euros, et de 0,16 %, à 63,05 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 10 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
BNPPARIBAS(TP)84	145,20	145,20	952,45	....	+ 1,53
CR.LYONNAIS(TP) L	147	147	964,26	....	+ 3,52
RENAULT (T.P.)	337,20	339	2223,69	+ 0,53	+ 1,89
SAINT GOBAIN(T.P.	170	170	1115,13	....	....
THOMSON S.A (T.P)	160	160	1049,53	....	+ 6,66
ACCOR	44,10	44,31	290,65	+ 0,48	− 7,62
AGF	55,95	55,10	361,43	− 1,52	+ 2,41
AIR FRANCE GPE NO	17,95	17,86	117,15	− 0,50	− 6
AIR LIQUIDE	136	137,30	900,63	+ 0,96	− 9,12
ALCATEL	74,40	74,95	491,64	+ 0,74	+ 64,36
ALSTOM	30,10	30,18	197,97	+ 0,27	− 8,82
ALTRAN TECHNO. #	219	219,20	1437,86	+ 0,09	+ 9,60
ATOS CA	96	98,85	648,41	+ 2,97	− 39,94
AVENTIS	78,25	76,30	500,50	− 2,49	+ 32,23
AXA	165,90	165,20	1083,64	− 0,42	+ 21,17
BAIL INVESTIS	115,30	114,40	750,41	− 0,78	− 10,76
AZEO(EXG.ET EAUX)	67,80	67,35	441,79	− 0,66	+ 21,94
BAZAR HOT. VILLE	127	129,40	848,81	+ 1,89	+ 3,10
BIC	52	51,65	338,80	− 0,67	+ 14,32
BIS	91,70	....	....	....	+ 2,86
BNPPARIBAS	105,40	105,20	690,07	− 0,19	+ 14,84
BOLLORE	180	180	1180,72	....	− 8,16
BONGRAIN	280	277,80	1822,25	− 0,79	− 15,63
BOUYGUES	75,50	76	498,53	+ 0,66	+ 21,60
BOUYGUES OFFS.	53,15	53,15	348,64	....	+ 42,49
BULL#	9,08	9	59,04	− 0,88	+ 12,64
BUSINESS OBJECTS	88,90	87,65	574,95	− 1,41	+ 27,95
CANAL +	172,50	174,90	1147,27	+ 1,39	+ 21,03
CAP GEMINI	189,30	191,50	1256,16	+ 1,16	− 24
CARBONE LORRAINE	40,60	40,95	268,61	+ 0,86	− 12,50
CARREFOUR	76,90	77,10	505,74	+ 0,26	− 15,78
CASINO GUICHARD	109,20	108,30	710,40	− 0,82	− 4,74
CASINO GUICH.ADP	72	71,90	471,63	− 0,14	− 6,07
CASTORAMA DUB.(LI	259	257,50	1689,09	− 0,58	− 14,73
C.C.F.	131	141	924,90	+ 7,63	+ 13,98
CEGID (LY)	135,70	136,50	895,38	+ 0,59	− 28,23
CGIP	46,86	47,02	308,43	+ 0,34	− 27,66
CHARGEURS	61,50	62	406,69	+ 0,81	+ 10,91
CHRISTIAN DALLOZ	71	71,10	466,39	+ 0,14	+ 23,01
CHRISTIAN DIOR	61	60,80	398,82	− 0,33	− 1,13
CIC -ACTIONS A.	113,70	....	....	....	+ 23,58
CIMENTS FRANCAIS	52,40	52,15	342,08	− 0,48	− 22,68
CLARINS	110	109,60	718,93	− 0,36	− 0,72
CLUB MEDITERRANEE	150	151,30	992,46	+ 0,87	+ 31,79
CNP ASSURANCES	36,14	35,04	229,85	− 3,04	− 4,15
COFACE	108	107,50	705,15	− 0,46	....
COFLEXIP	128,50	128,60	843,56	+ 0,08	+ 78,23
COLAS	52,05	....	....	....	− 2,25
CPR	39,50	40,90	268,29	+ 3,54	+ 3,59
CRED.FON.FRANCE	14,26	14,24	93,41	− 0,14	− 20,26
CFF.RECYCLING	50,70	50,85	333,55	+ 0,30	+ 38,29
CREDIT LYONNAIS	49,02	48,89	320,70	− 0,27	+ 7,68
CS SIGNAUX(CSEE)	58,60	57,10	374,55	− 2,56	+ 23,32
DAMART	63	63,70	417,84	+ 1,11	− 14,49
DANONE	142,50	143,10	938,67	+ 0,42	+ 22,30
DASSAULT-AVIATION	176,10	176	1154,48	− 0,06	− 9,27
DASSAULT SYSTEMES	100,10	101,30	664,48	+ 1,20	+ 56,56
DE DIETRICH	67,30	....	....	....	+ 13,29
DEVEAUX(LY)#	69	69,20	453,92	+ 0,29	− 5,20
DMC (DOLLFUS MI)	5,50	5,60	36,73	+ 1,82	− 3,44
DYNACTION ■	27,75	29	190,23	+ 4,50	+ 3,97
EIFFAGE	59,80	60	393,57	+ 0,33	− 14,52
ELIOR	12,76	13,10	85,93	+ 2,66	....
ENTENIAL(EX CDE)	36,50	36,51	239,49	+ 0,03	− 6,50
ERAMET CA EX DTDI	43,25	44,15	289,61	+ 2,08	− 22,54
ERIDANIA BEGHIN	109	109,10	715,65	+ 0,09	+ 2,15
ESSILOR INTL	320	312,80	2051,83	− 2,25	+ 1,55
ESSO	66	65,50	429,65	− 0,76	− 13,24
EULER	52	51	334,54	− 1,92	....
EURAFRANCE	510	508,50	3335,54	− 0,29	− 10,71
EURO DISNEY	0,72	0,73	4,79	+ 1,39	− 18,88
EUROTUNNEL	1,10	1,11	7,28	+ 0,91	− 5,12
FAURECIA	42,60	42,70	280,09	+ 0,23	− 20,92
FIMALAC SA CA	30,30	31,10	204	+ 2,64	+ 29,58
FIVES-LILLE	78	78	511,65	....	− 7,69
FONC.LYON.#	112	....	....	....	− 13,77
FRANCE TELECOM	151	150,60	987,87	− 0,26	+ 14,69
FROMAGERIES BEL	611,50	615	4034,14	+ 0,57	− 13,38
GALERIES LAFAYETT	212,80	211	1384,07	− 0,85	+ 28,03
GAUMONT #	62,70	62	406,69	− 1,12	+ 12,72
GECINA ■	105,60	107,90	707,78	+ 2,18	− 3,66
GEOPHYSIQUE	70,80	71,30	467,70	+ 0,71	+ 45,51
GFI INFORMATIQUE	37,70	38	249,26	+ 0,80	+ 18,86
GRANDVISION	31,70	32,05	210,23	+ 1,10	+ 7,94
GROUPE ANDRE S.A.	135	133,50	875,70	− 1,11	− 25,83
GROUPE GASCOGNE	77,30	76,80	503,77	− 0,65	− 5,18
GR.ZANNIER (LY) #	57,85	59	387,01	+ 1,99	+ 35,78
GROUPE GTM	104,80	103,70	680,23	− 1,05	+ 7,46
GROUPE PARTOUCHE	78	75,90	497,87	− 2,69	− 10,07
NRJ GROUP	50,25	50,65	332,24	+ 0,80	....
GUYENNE GASCOGNE	92,20	92,60	607,42	+ 0,43	− 1,48
HAVAS ADVERTISING	25,25	25,23	165,50	− 0,08	+ 19,29
IMERYS(EX.IMETAL)	125,50	124,50	816,67	− 0,80	− 15,87
IMMEUBLES DE FCE	18,60	18,50	121,35	− 0,54	+ 2,04
INFOGRAMES ENTER.	26,20	26,39	173,11	+ 0,73	− 19,54
INGENICO	87,15	90,40	592,99	+ 3,73	+ 110,77
ISIS	71,50	71,55	469,34	+ 0,07	+ 20,45
KAUFMAN ET BROAD	19,40	19,68	129,09	+ 1,44	....
KLEPIERRE COMP.FI	96	96	629,72	....	....
LABINAL	132,10	132	865,86	− 0,08	+ 21,32
LAFARGE	85,95	85,05	557,89	− 1,05	− 25,19
LAGARDERE	76,50	76,30	500,50	− 0,26	+ 41,29
LAPEYRE	54,10	54	354,22	− 0,18	− 16,92
LEBON (CIE)	55,35	54,95	360,45	− 0,72	+ 3,77
LEGRAND	223	223,20	1464,10	+ 0,09	− 5,54
LEGRAND ADP	122,60	124,50	816,67	+ 1,55	− 11,70
LEGRIS INDUST. ■	44,80	43,37	284,49	− 3,19	+ 8,56
LIBERTY SURF	31	31,07	203,81	+ 0,23	....
LOCINDUS	109	109,40	717,62	+ 0,37	− 3,44
L'OREAL	89,90	88,05	577,57	− 2,06	+ 10,54
LVMH MOET HEN.	88,20	88,35	579,54	+ 0,17	− 0,66
MARINE WENDEL	81,50	81,90	537,23	+ 0,49	− 15,20
METALEUROP	8,43	8,59	56,35	+ 1,90	+ 16,08
MICHELIN	36,70	36,60	240,08	− 0,27	− 6,15
MONTUPET SA	25,80	25,90	169,89	+ 0,39	− 25,36
MOULINEX	5,36	5,29	34,70	− 1,31	− 31,74
NATEXIS BQ POP.	78,90	78,10	512,30	− 1,01	+ 7,42
NEOPOST	32,26	32,44	212,79	+ 0,56	− 22,29
NORBERT DENTRES.#	16,09	15,82	103,77	− 1,68	− 24,70
NORD-EST	25,95	25,42	166,74	− 2,04	− 6,23
OLIPAR	8,03	7,72	50,64	− 3,86	− 16,35
PECHINEY ACT ORD	46,90	47	308,30	+ 0,21	− 33,75
PENAUILLE POLY.CB	569	575	3771,75	+ 1,05	+ 44,47
PERNOD-RICARD	59,70	58,55	384,06	− 1,93	+ 3,08
PEUGEOT	230,20	232	1521,82	+ 0,78	+ 2,92
PINAULT-PRINT.RED	223	220,80	1448,35	− 0,99	− 15,72
PLASTIC OMN.(LY)	110	111,40	730,74	+ 1,27	− 8,46
PUBLICIS #	431	435	2853,41	+ 0,93	+ 16
REMY COINTREAU	36,15	36,05	236,47	− 0,28	+ 61,51
RENAULT	49,30	49,05	321,75	− 0,51	+ 2,48
REXEL	82,45	84	551	+ 1,88	− 5,08
RHODIA	18,09	18,14	118,99	+ 0,28	− 19,16
ROCHETTE (LA)	7,04	6,90	45,26	− 1,99	+ 7,81
ROYAL CANIN	101	101	662,52	....	+ 44,38
RUE IMPERIALE (LY	2100	....	....	....	+ 14,44
SADE (NY)	49	49,80	326,67	+ 1,63	+ 31,05
SAGEM S.A. ↑	356,40	359	2354,89	+ 0,73	+ 87,31
SAINT-GOBAIN	146,10	147,20	965,57	+ 0,75	− 21,15
SALVEPAR (NY)	75	75	491,97	....	+ 0,26
SANOFI SYNTHELABO	50,15	49,95	327,65	− 0,40	+ 20,82
SCHNEIDER ELECTRI	69,20	69,95	458,84	+ 1,08	− 10,26
SCOR	47,49	46,81	307,05	− 1,43	+ 6,87
S.E.B.	61	61,05	400,46	+ 0,08	− 12,78
SEITA	45,50	46	301,74	+ 1,10	+ 2,22
SELECTIBAIL(EXSEL	14,50	14,92	97,87	+ 2,90	+ 7,33
SIDEL	85,50	84,95	557,24	− 0,64	− 17,12
SILIC CA	145	146	957,70	+ 0,69	− 8,23
SIMCO	72,10	75,20	493,28	+ 4,30	− 6,40
SKIS ROSSIGNOL	14,85	14,60	95,77	− 1,68	− 8,75
SOCIETE GENERALE	63,50	63,30	415,22	− 0,31	+ 9,61
SODEXHO ALLIANCE	181,30	183,80	1205,65	+ 1,38	+ 4,61
SOGEPARC (FIN)	81	81	531,33	....	− 4,81
SOMMER-ALLIBERT	35,22	35,25	231,22	+ 0,09	+ 31,38
SOPHIA	28	27,90	183,01	− 0,36	− 0,35
SOPRA #	76,85	78,40	514,27	+ 2,02	− 20,40
SPIR COMMUNIC. #	76,50	79,65	522,47	+ 4,12	+ 2,11
SR TELEPERFORMANC	41,16	41	268,94	− 0,39	+ 76,34
STUDIOCANAL (M)	12,56	12,60	82,65	+ 0,32	+ 24,26
SUEZ LYON.DES EAU	182,50	182,30	1195,81	− 0,11	+ 14,58
TF1	72	72,80	477,54	+ 1,11	+ 40
TECHNIP	122,60	123,60	810,76	+ 0,82	+ 21,41
THOMSON-CSF ■	43,64	43,15	283,05	− 1,12	+ 31,59
THOMSON MULTIMEDI	66	65,55	429,98	− 0,68	+ 145,04
TOTAL FINA ELF	160,50	161,50	1059,37	+ 0,62	+ 21,88
TRANSICIEL #	66	66,50	436,21	+ 0,76	+ 10,92
UBI SOFT ENTERTAI	39,90	39,95	262,05	+ 0,13	+ 0,37
UNIBAIL	143,90	144,90	950,48	+ 0,69	+ 15,64
UNILOG CA	99	99,30	651,37	+ 0,30	− 8,31
USINOR	12,89	12,92	84,75	+ 0,23	− 30,72
VALEO	58,40	58	380,46	− 0,68	− 24,28
VALLOUREC	44,80	44,60	292,56	− 0,45	+ 4,94
VIA BANQUE	30	30	196,79	....	+ 7,14
VINCI	46,97	47,10	308,96	+ 0,28	+ 1,29
VIVENDI	90,05	91,05	597,25	+ 1,11	+ 1,56
WORMS (EX.SOMEAL)	15,80	15,85	103,97	+ 0,32	− 2,16
ZODIAC	209,40	208,70	1368,98	− 0,33	− 0,57
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS ■	53,90	....	....	....	− 2,58
A.T.T. #	35,25	35,07	230,04	− 0,51	− 31,36
BARRICK GOLD #	18,33	18,50	121,35	+ 0,93	+ 0,65
CROWN CORK ORD. #	15,75	....	....	....	− 27,58
DE BEERS #	25,80	25,35	166,29	− 1,74	− 12,43
DU PONT NEMOURS #	48	46,73	306,53	− 2,65	− 28,21
ERICSSON #	22,70	22,88	150,08	+ 0,79	+ 40,54
FORD MOTOR #	46,02	46,40	304,36	+ 0,83	− 8,66
GENERAL ELECTR. # ■	53,35	53,50	350,94	+ 0,28	+ 2,68
GENERAL MOTORS #	63,75	62,45	409,65	− 2,04	− 12,22
HITACHI #	13,67	13,68	89,73	+ 0,07	− 16,02
I.B.M.	110	111	728,11	+ 0,91	+ 1,36
ITO YOKADO #	66	67,90	445,39	+ 2,88	− 37,12
MATSUSHITA	28,38	....	....	....	+ 4,72
MC DONALD'S	34,56	34,62	227,09	+ 0,17	− 12,81
MERK AND CO	78,65	78	511,65	− 0,83	+ 13,95
MITSUBISHI CORP.#	9,10	8,54	56,02	− 6,15	+ 7,28
MORGAN J.P.#	123,90	....	....	....	− 3,05
NIPP. MEATPACKER#	14,22	....	....	....	+ 6,19
PHILIP MORRIS#	29,21	28,25	185,31	− 3,29	+ 19,90
PROCTER GAMBLE	58	58	380,46	....	− 45,79
SEGA ENTERPRISES	16,34	16,29	106,86	− 0,31	− 47,53
SCHLUMBERGER#	75,70	74,50	488,69	− 1,59	+ 41,66
SONY CORP.#RGA	109	109,30	716,96	+ 0,28	− 24,51
SUMITOMO BANK #	12,30	....	....	....	− 15,17

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 7 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	19,10	125,29	− 4,50
AB SOFT	9,10	59,69	+ 1
ACCESS COMME	36	236,14	+ 6,19
ADL PARTNER	20	131,19	....
ALGORIEL #	21	137,75	+ 2,44
ALPHAMEDIA	8	52,48	+ 10,96
ALPHA MOS #	6,01	39,42	− 1,48
ALTAMIR & CI	230	1508,70	....
ALTAMIR BS 9 ◆	14,50	95,11	....
ALDETA	6	39,36	....
ALTI #	22,15	145,29	+ 0,23
A NOVO #	210	1377,51	+ 7,69
ARTPRICE COM	25,24	165,56	− 2,55
ASTRA	1,96	12,86	....
ATN ◆	4	26,24	....
AUTOMA TECH	18,74	122,93	− 1,06
AVENIR TELEC	191,50	1256,16	+ 0,26
AVENIR TELEC	12	78,71	+ 9,09
BAC MAJESTIC	11,50	75,44	....
BARBARA BUI	9,69	63,56	− 0,10
BCI NAVIGATI	26,80	175,80	+ 6,35
BELVEDERE	64,40	422,44	+ 0,63
BOURSE DIREC	10,99	72,09	+ 2,71
BRIME TECHNO	47	308,30	− 2,08
BUSINESS INT	7,10	46,57	− 1,93
BVRP ACT.DIV	44	288,62	+ 4,02
DATATRONIC	19,50	127,91	− 7,19
CAC SYSTEMES	11,20	73,47	− 2,61
CAST	37	242,70	− 0,27
CEREP	74,50	488,69	+ 1,50
CHEMUNEX #	1,55	10,17	+ 15,67
CMT MEDICAL	15	98,39	....
COALA #	40	262,38	+ 2,56
COHERIS ATIX	45,50	298,46	− 5,21
COIL	30	196,79	....
CONSODATA #	33,51	219,81	+ 4,72
CONSORS FRAN	15,60	102,33	− 4,88
CROSS SYSTEM	155	1016,73	....
CRYO INTERAC	69	452,61	+ 6,48
CYBERDECK	7,89	51,76	+ 3,82
CYBER PRES.P	49	321,42	− 1,01
CYRANO #	7,54	49,46	− 2,08
DALET #	13,99	91,77	− 0,07
DESK #	5,01	32,86	− 8,74
DESK BS 98	0,42	2,76	+ 90,91
DEVOTEAM #	108,50	711,71	+ 0,09
DMS #	9,35	61,33	....
D INTERACTIV	89	583,80	− 2,84
DIOSOS #	42,97	281,86	+ 3,29
DURAND ALLIZ	4,35	28,53	+ 2,35
DURAN DUBOI	93,05	610,37	− 3,17
DURAN BS 00 ◆	4,30	28,21	....
EFFIK #	19	124,63	+ 2,70
EGIDE #	237,30	1556,59	+ 0,13
EMME(JCE 1/1	9,65	63,30	....
ESI GROUP	30	196,79	+ 18,20
ESKER	23,10	151,53	− 0,47
EUROFINS SCI	16,33	107,12	+ 4,01
EURO.CARGO S.	9,95	65,27	− 0,50
EUROPSTAT #	22,57	148,05	+ 2,59
FIMATEX #	16,50	108,23	+ 1,54
FI SYSTEM #	43,80	287,31	− 0,68
FLOREANE MED	8,50	55,76	− 3,85
GAMELOFT COM	8,20	53,79	....
GAUDRIOT #	18,60	122,01	− 2,11
GENERIX #	41	268,94	− 0,49
GENESYS #	49	321,42	+ 1,98
GENESYS BS00	5	32,80	....
GENSET	82,55	541,49	+ 1,23
GL TRADE #	57,60	377,83	− 0,09
GUILLEMOT #	55,55	364,38	+ 0,36
GUYANOR ACTI	0,48	3,15	....
HF COMPANY	92	603,48	+ 1,43
HIGH CO.#	95,05	623,49	− 0,47
HIGHWAVE OPT	75,35	494,26	+ 2,24
HIMALAYA	28,50	186,95	+ 0,35
HI MEDIA	7,54	49,46	− 2,46
HOLOGRAM IND.	146	957,70	....
IB GROUP.COM	21,50	141,03	− 1,38
IDP	7,30	47,88	....
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	16,50	108,23	− 2,94
ILOG #	41,40	271,57	+ 6,15
IMECOM GROUP	4,35	28,53	+ 6,10
INFOSOURCES	13,90	91,18	+ 4,51
INFOSOURCE B	50,50	331,26	+ 0,80
INFOTEL #	79,20	519,52	+ 5,46
INFO VISTA	18,01	118,14	+ 40,70
INTEGRA NET	12,42	81,47	+ 21,17
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	52,45	344,05	+ 1,65
IPSOS #	109,50	718,27	− 0,45
IPSOS BS00	14,90	97,74	+ 2,76
IT LINK	34,50	226,31	− 2,40
JADOR COM ◆	5,80	38,05	....
JOLIEZ-REGOL ◆	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	16,40	107,58	+ 1,80
KAZIBAO	6,10	40,01	....
LACIE GROUP	4	26,24	....
LEXIBOOK #	17,95	117,74	+ 2,75
LINADATA SER.	18	118,07	+ 0,28
MEDCOST #	7,10	46,57	− 3,40
MEDIDEP #	35,25	231,22	+ 0,43
METROLOGIC G.	72	472,29	− 0,69
MONDIAL PECH	6,01	39,42	+ 0,17
MULTIMANIA #	18,45	121,02	+ 3,07
NATUREX	11	72,16	....
NET2S #	16,85	110,53	− 6,39
NETGEM	38	249,26	....
NETVALUE #	21,95	143,98	+ 1,39
NEURONES #	8	52,48	+ 3,90
NICOX #	63,10	413,91	− 1,25
OLITEC	56	367,34	− 5,88
OPTIMA DIREC	9,55	62,64	− 24,80
OPTIMS #	8,25	54,12	− 0,60
OXIS INTL RG	1,90	12,46	....
PERFECT TECH	59,50	390,29	− 1,65
PHONE SYS.NE	12,10	79,37	+ 2,46
PICOGIGA	87	570,68	+ 0,40
PROSODIE #	52,90	347	− 1,67
PROSODIE BS ◆	30,80	202,03	....
PROLOGUE SOF	14,68	96,29	− 1,81
PROXIDIS	2,01	13,18	+ 0,50
QUANTEL	5,90	38,70	− 1,67
QUANTUM APPL.	4	26,24	+ 1,27
R2I SANTE	30	196,79	+ 3,45
RECIF #	48,50	318,14	+ 3,63
REPONSE #	50	327,98	+ 4,17
REPONSE DS 0 ◆	2	13,12	....
REGINA RUBEN	10,20	66,91	....
RIBER #	19,01	124,70	− 4,95
RIGIFLEX INT.	58,10	381,11	− 0,34
SAVEURS DE F	15	98,39	− 2,91
GUILLEMOT BS ◆	25,90	169,89	....
SELF TRADE #	8,10	53,13	− 3,34
SILICOMP #	55	360,78	+ 2,23
SITICOM GROU	20,50	134,47	+ 2,50
SOFT COMPUTI	29,40	192,85	− 2

(Publicité)

OFFRE AMICALE DE HSBC SUR LE CCF

Actionnaires du CCF
Il ne vous reste plus que 3 jours
pour répondre à l'offre de HSBC

OPA ● 150 € par action CCF
OPE ● 13 actions HSBC par action CCF

Pour participer à cette offre, adressez-vous à votre intermédiaire financier avant le 12 juillet 2000

HSBC
CCF GROUPE

Une note d'information visée par la COB est disponible au N° vert 0 800 180 190 www.hsbc.com www.ccf.fr

SECOND MARCHÉ

LUNDI 10 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEN (SVN)	160	1049,53	....
ALTEDIA	18,50	121,35	− 1,33
ARKOPHARMA #	82	537,88	− 1,15
ASSYSTEM # ■	68,80	451,30	+ 0,22
FINACOR	12,20	80,03	− 2,01
FININFO	29,50	193,51	− 1,67
CNIM CA# ◆	59,60	390,95	....
GEODIS	68,85	451,63	+ 1,55
M6-METR.TV A	64	419,81	− 2,74
HERMES INTL	147,50	967,54	− 1,60
RALLYE (LY)	65,65	430,64	+ 1
FINATIS(EX.L ◆	106	695,31	....
CEGEDIM #	82,50	541,16	− 0,54
STERIA GROUP	172,50	1131,53	+ 0,58
MANITOU #	90	590,36	+ 0,11
BENETEAU CA#	91	596,92	+ 1,11
ASSUR.BQ.POP ◆	115,90	760,25	....
MANUTAN INTE ◆	71	465,73	....
APRIL S.A.#(	207	1357,83	+ 0,05
UNION FIN.FR	167	1095,45	+ 0,30
BRICORAMA # ◆	47	308,30	....
JET MULTIMED	41,10	269,60	+ 5,38
ALGECO #	77,70	509,68	− 0,26
HYPARLO #(LY	20,29	133,09	+ 1,45
GROUPE BOURB ◆	56	367,34	....
C.A. PARIS I	213,50	1400,47	+ 0,23
L.D.C. ◆	87	570,68	....
BRIOCHE PASQ	87,20	571,99	....
ETAM DEVELOP	19,50	127,91	....

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 7 juillet**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,02	196,92	07/07
AGIPI ACTIONS (AXA)	32,66	214,24	07/07
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	161,83	1061,54	07/07
BNP ACTIONS FRANCE	205,98	1351,14	07/07
BNP ACT. MIDCAP EURO	195,11	1279,84	07/07
BNP ACT. MIDCAP FR.	59,50	390,29	07/07
BNP ACTIONS MONDE	233,77	1533,43	07/07
BNP ACTIONS PEA EURO	262,08	1719,13	07/07
BNP ÉP. PATRIMOINE	35,64	233,78	07/07
BNP ÉPARGNE RETRAITE	41,14	269,86	07/07
BNP MONÉ COURT TERME	2358,86	15473,11	07/07
BNP MONÉTAIRE C	888,77	5829,95	07/07
BNP MONÉTAIRE D	806,06	5287,41	07/07
BNP MONÉ PLACEMENT C	12980,10	85143,87	07/07
BNP MONÉ PLACEMENT D	11634,01	76314,10	07/07
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1784,68	11706,73	07/07
BNP MONÉ TRÉSORIE	147244,11	965858,05	07/07
BNP OBLIG. CT	161,05	1056,42	07/07
BNP OBLIG. LT	33,01	216,53	07/07
BNP OBLIG. MONDE	188,36	1235,56	07/07
BNP OBLIG. MT C	141,97	931,26	07/07
BNP OBLIG. MT D	132,80	871,11	07/07
BNP OBLIG. REVENUS	159,44	1045,86	07/07
BNP OBLIG. SPREADS	170,30	1117,09	07/07
BNP OBLIG. TRÉSOR	1837,03	12050,13	07/07
BNP SECT. IMMOBILIER	143,37	940,45	07/07
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	344,83	2261,94	05/07
BP OBLI HAUT REND.	109,95	721,22	05/07
BP MEDITERRANÉE DÉV.	130,98	859,17	05/07
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	307,09	2014,38	05/07
BP OBLIG. EUROPE	48,14	315,78	07/07
BP SÉCURITÉ	97067,48	636720,93	07/07
EUROACTION MIDCAP	217,13	1424,28	07/07
FRUCTI EURO 50	143,13	938,87	07/07
FRUCTIFRANCE C	115,36	756,71	05/07
FRUCTIFONDS FRANCE NM	446,52	2928,98	25/06
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	250,65	1644,16	05/07
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	475,57	3119,53	26/06
NORD SUD DÉVELOP. D	381,68	2503,66	06/07
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	63,91	419,22	09/07
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	89,84	589,31	09/07
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,25	152,51	09/07
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,54	265,92	09/07
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	59,33	389,18	09/07
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	55,49	363,99	09/07
ÉCUR. EXPANSION C	13901,37	91187,01	09/07
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,92	261,86	09/07
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	69,98	459,04	09/07
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	213,13	1398,04	09/07
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,39	1229,20	09/07
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	163,35	1071,51	09/07
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	267,81	1756,72	09/07
ÉPARCOURT-SICAV D	27,38	179,60	09/07
GÉOPTIM C	2114,36	13869,29	09/07
HORIZON C	617,87	4052,96	09/07
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,40	94,46	09/07
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,74	254,12	09/07
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,76	214,89	09/07
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,85	320,43	09/07
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	592,71	3887,92	07/07
ATOUT FONCIER	333,83	2189,78	07/07
ATOUT FRANCE ASIE D	104,46	685,21	07/07
ATOUT FRANCE EUROPE	260,33	1707,65	07/07
ATOUT FRANCE MONDE	63,47	416,34	07/07
ATOUT FUTUR C	277,41	1819,69	07/07
ATOUT FUTUR D	256,90	1685,15	07/07
ATOUT SÉLECTION	141,63	929,03	07/07
COEXIS	320,84	2104,57	07/07
DIÈZE	499,31	3275,26	07/07
EURODYN	713,05	4677,30	07/07
INDICIA EUROLAND	159,54	1046,51	06/07
INDICIA FRANCE	560,97	3679,72	06/07
INDOCAM AMÉRIQUE	55,08	361,30	07/07
INDOCAM ASIE	28,09	184,26	07/07
INDOCAM MULTI OBLIG.	159,32	1045,07	07/07
INDOCAM ORIENT C	44,71	293,28	07/07
INDOCAM ORIENT D	39,83	261,27	07/07
INDOCAM UNIJAPON	227,84	1494,53	07/07
INDOCAM STR. 5-7 C	318,13	2086,80	07/07
INDOCAM STR. 5-7 D	209,23	1372,46	07/07
OBLIFUTUR C	92,26	605,19	07/07
OBLIFUTUR D	79,41	520,90	07/07
REVENU-VERT	169,60	1112,50	07/07
UNIVERS ACTIONS	74,67	489,80	07/07
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,09	256,41	07/07
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	386,21	2533,37	06/07
MASTER ACTIONS	59	387,01	05/07
MASTER OBLIGATIONS	29,31	192,26	05/07
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,19	152,12	06/07
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,24	145,88	06/07
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,81	136,50	06/07
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,47	127,71	06/07
OPTALIS EXPANSION C	20,24	132,77	06/07
OPTALIS EXPANSION D	20,10	131,85	06/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,82	116,89	06/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,11	105,67	06/07
PACTE SOL. LOGEM.	75,36	494,33	04/07
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,29	526,67	04/07
UNIVAR C	182,85	1199,42	07/07
UNIVAR D	182,85	1199,42	07/07
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	45,17	296,30	06/07
CIC FINUNION	163,61	1073,21	06/07
CICAMONDE	39,65	260,09	06/07
CONVERTICIC	94,56	620,27	06/07
EPARCIC	813,56	5336,60	06/07
EUROCIC LEADERS	564,19	3700,84	05/07
EUROPE RÉGIONS	75,42	494,72	06/07
FRANCIC PIERRE	34,23	224,53	06/07
MENSUELCIC	1419,79	9313,21	05/07
OBLICIC MONDIAL	683,07	4480,65	06/07
OBLICIC RÉGIONS	169,75	1113,49	06/07
RENTACIC	24,07	157,89	06/07
UNION AMÉRIQUE	746,46	4896,46	06/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	214,45	1406,70	07/07
LION 20000 C/3 11/06/99	934,99	6133,13	07/07
LION 20000 D/3 11/06/99	834,20	5471,99	07/07
SICAV 5000	229,71	1506,80	07/07
SLIVAFRANCE	405,81	2661,94	07/07
SLIVARENTE	38,57	253	07/07
SLIVINTER	206,43	1354,09	07/07
TRILION	737,25	4836,04	07/07
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	233,71	1533,04	07/07
ACTILION DYNAMIQUE D *.	224,99	1475,84	07/07
ACTILION PEA DYNAMIQUE	98,92	648,87	07/07
ACTILION ÉQUILIBRE C *	201,24	1320,05	07/07
ACTILION ÉQUILIBRE D *	192,23	1260,95	07/07
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	215,31	1412,34	15/06
ACTILION PRUDENCE C *	177,75	1165,96	07/07
ACTILION PRUDENCE D *	169,59	1112,44	07/07
INTERLION	214,69	1408,27	07/07
LION ACTION EURO	126,79	831,69	07/07
LION PEA EURO	127,74	837,92	07/07
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	30,50	200,07	07/07
CM EUROPE TECHNOL.	9,70	63,63	07/07
CM FRANCE ACTIONS	49,41	324,11	07/07
CM MID. ACT. FRANCE	39,80	261,07	07/07
CM MONDE ACTIONS	431,42	2829,93	07/07
CM OBLIG. LONG TERME	101,03	662,71	07/07
CM OPTION DYNAM.	38,81	254,58	07/07
CM OPTION ÉQUIL.	55,25	362,42	07/07
CM OBLIG. COURT TERME	153,57	1007,35	07/07
CM OBLIG. MOYEN TERME	311,36	2042,39	07/07
CM OBLIG. QUATRE	159,88	1048,74	07/07
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,74	122,93	07/07
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	166,74	1093,74	07/07
ASIE 2000	104,93	688,30	07/07
NOUVELLE EUROPE	286,40	1878,66	06/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3312,05	21725,62	07/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3199,41	20986,75	07/07
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	339,65	2227,96	07/07
ST-HONORÉ FRANCE	71	465,73	06/07
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	77,14	506,01	07/07
ST-HONORÉ PACIFIQUE	161,52	1059,50	07/07
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	252,63	1657,14	07/07
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	400,39	2626,39	07/07
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	124,04	813,65	07/07
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	299,58	1965,12	06/07
STRATÉGIE IND. EUROPE	277,61	1821	06/07
STRATÉGIE RENDEMENT	334	2190,90	06/07
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	101,45	665,47	09/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	32,01	209,97	09/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,39	205,90	09/07
AMPLITUDE EUROPE C	46,93	307,84	09/07
AMPLITUDE EUROPE D	45,56	298,85	09/07
AMPLITUDE MONDE C	327,92	2151,01	09/07
AMPLITUDE MONDE D	296,79	1946,81	09/07
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,46	180,13	09/07
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,64	174,75	09/07
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	59,84	392,52	09/07
ÉLANCIEL EURO D PEA	142,58	935,26	09/07
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	46,12	302,53	09/07
GÉOBILYS C	109,12	715,78	09/07
GÉOBILYS D	100,37	658,38	09/07
INTENSYS C	19,46	127,65	09/07
INTENSYS D	16,90	110,86	09/07
KALEIS DYNAMISME C	266,99	1751,34	09/07
KALEIS DYNAMISME D	261,62	1716,11	09/07
KALEIS DYNAMISME FR C	98,80	648,09	09/07
KALEIS ÉQUILIBRE C	214,84	1409,26	09/07
KALEIS ÉQUILIBRE D	209,57	1374,69	09/07
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,27	1254,65	09/07
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,14	1221	09/07
KALEIS TONUS C	98,48	645,99	09/07
LATITUDE C	24,40	160,05	09/07
LATITUDE D	20,86	136,83	09/07
OBLITYS D	103,74	680,49	09/07
PLÉNITUDE D PEA	53,38	350,15	09/07
POSTE GESTION C	2473,30	16223,78	09/07
POSTE GESTION D	2266,52	14867,40	09/07
POSTE PREMIÈRE SI	6728,15	44133,77	09/07
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39743,34	260699,22	09/07
POSTE PREMIÈRE 2-3	8436,66	55340,86	09/07
REVENUS TRIMESTR. D	771,19	5058,67	09/07
THÉSORA C	173,13	1135,66	09/07
THÉSORA D	146,61	961,70	09/07
TRÉSORYS C	44687,46	293130,52	09/07
SOLSTICE D	354,57	2325,83	09/07
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,20	552,32	09/07
POSTE EUROPE D	80,80	530,01	09/07
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	179,95	1180,39	09/07
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	168,73	1106,80	09/07
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,74	1015,03	07/07
CADENCE 2 D	153,20	1004,93	07/07
CADENCE 3 D	151,19	991,74	07/07
CONVERTIS C	270,54	1774,63	07/07
CONVERTIS D	264,35	1734,02	07/07
INTEROBLIG C	53,99	354,15	07/07
INTERSÉLECTION FR. D	97,47	639,36	07/07
SÉLECT DÉFENSIF C	192,74	1264,29	07/07
SÉLECT DYNAMIQUE C	296,35	1943,93	07/07
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	187,26	1228,35	07/07
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	195,21	1280,49	07/07
SÉLECT PEA 1	268,79	1763,15	07/07
SG FRANCE OPPORT. C	568,16	3726,89	07/07
SG FRANCE OPPORT. D	531,98	3489,56	07/07
SOGENFRANCE C	640,14	4199,04	07/07
SOGENFRANCE D	576,87	3784,02	07/07
SOGEOBLIG C	102,85	674,65	07/07
SOGÉPARGNE D	44,69	293,15	07/07
SOGEPEA EUROPE	301,17	1975,55	07/07
SOGINTER C	100,87	661,66	07/07
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,91	150,28	06/07
DÉCLIC ACTIONS FRANC	67,25	441,13	06/07
DÉCLIC ACTIONS INTER.	53,45	350,61	06/07
DÉCLIC BOURSE PEA	63,92	419,29	06/07
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,62	122,14	06/07
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,84	110,46	06/07
DÉCLIC PEA EUROPE	31,32	205,45	06/07
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	82,83	543,33	06/07
SOGINDEX FRANCE C	721,97	4735,81	06/07

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 11 JUILLET 2000

TOUR DE FRANCE **L'étape Dax-Lourdes-Hautacam (205 km), lundi 10 juillet, devait fournir aux grimpeurs l'occasion de se mettre en évidence. ● CERTAINS RESPONSABLES d'équipes assurent que son déroulement permettra de jauger des progrès réels de la lutte antidopage. ● L'ITALIEN PAOLO BETTINI (Mapei) a remporté, dimanche 9 juillet, la 9e étape, Agen-Dax (181 km), après s'être échappé en compagnie de trois autres coureurs, à 48 km de l'arrivée. ● LE NÉERLANDAIS ERIK DEKKER (Rabobank), arrivé en solitaire, s'était adjugé, samedi 8 juillet, la 8e étape, Limoges-Villeneuve-d'Agen (204 km). ● LE MAILLOT JAUNE restait la propriété de l'Italien Alberto Elli (Telekom).**

Les Pyrénées sont la première épreuve de vérité de la Grande Boucle

La première étape de montagne du 87e Tour de France devait permettre d'en savoir un peu plus sur les prétentions des favoris (Lance Armstrong, Jan Ullrich, Laurent Jalabert) et l'état de forme des purs grimpeurs (Marco Pantani, Richard Virenque, Fernando Escartin, José Maria Jimenez)

DAX (Landes)
de notre envoyé spécial

Marie-Blanque, Aubisque, Soulor, Hautacam. Lundi 10 juillet, les premières rampes des cols pyrénéens devaient se profiler sous les roues du peloton du 87e Tour de France. *« Personne ne sait trop comment la transition va être gérée »*, relevait Stéphane Heulot, chef de file de La Française des jeux. Car, si ce premier contact avec la montagne devait marquer le début des choses sérieuses sur la Grande Boucle, les coureurs devaient l'aborder avec déjà neuf journées de course dans les jambes. Neuf journées passées à « avaler » des kilomètres de routes plus ou moins plates, plus ou moins ventées et à un rythme somme toute élevé : 43,2 km/h de moyenne pour le maillot jaune, l'Italien Alberto Elli (Telekom).

« Il y a pas mal de signes de fatigue », déclarait Jean-Cyril Robin, l'un des capitaines de route de l'équipe Bonjour. D'où la volonté de souffler qui a – un peu – prévalu dimanche 9 juillet lors de la 9e étape, entre Agen (Lot-et-Garonne) et Dax (Landes) : 30 km parcourus durant la première heure. Ce qui n'a pas empêché, par la suite, la course de s'animer, avec de multiples tentatives d'échappée.

Le « coup » initié à 48 km de l'arrivée est allé au bout. Mais de si peu ! C'est avec le souffle du peloton sur leurs roues arrière que quatre « fuyards » se sont expliqués, l'Italien Paolo Bettini apportant une troisième victoire à la formation Mapei (après le doublé du Belge Tom Steels) en réglant au sprint un autre Belge, Geert Verheyen (Lotto), l'Espagnol Jose Angel Vidal (Kelme) et le Français Didier Rous (Bonjour). Ce dernier avait déjà été, samedi 8 juillet, l'un des animateurs d'une échappée de 17 coureurs, partie au 48e km, dont le Néerlandais Erik Dekker (Rabobank) avait réussi à s'extirper à 30 km de l'arrivée pour s'imposer à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

POLÉMIQUE ENTRE FRANÇAIS

Le coureur de Bonjour avait surtout été à l'origine d'une polémique, prononçant des mots durs contre Xavier Jan (La Française des jeux). *« C'est un petit coureur »*, a lâché Didier Rous, reprochant à Xavier Jan d'avoir roulé sur lui lorsqu'il avait tenté de sortir seul d'un groupe de six coureurs en chasse derrière Erik Dekker.

« C'est le Tour, nous cherchons aussi une étape », faisait-on valoir, dimanche matin à Agen, à La Française des jeux, où l'on pointait – comme beaucoup d'anciens coureurs présents sur le Tour – les *« erreurs tactiques »* de Didier Rous. *« Il faut oublier, cela ne vaut pas la peine d'en reparler »*, soulignait Christian Kalb, le responsable du sponsoring. Ce *« coup de chaud »*, comme l'a qualifié Jean-René Bernaudeau, directeur sportif de Bonjour, pourrait n'être qu'un simple fait de course. Mais il en dit long aussi sur les lignes de fracture qui traversent le peloton, dès lors que l'on aborde la question du rapport au dopage.

Car il semble que c'est bien cette dernière, traditionnelle source de non-dits, ou de demi-mots, qui était inscrite en filigrane de la querelle initiée par Didier Rous. *« A l'arrivée, il a traité Xavier de chèvre et lui a reproché de se faire de la publicité avec la lutte contre le dopage »*, expliquait, dimanche matin à Agen, Stéphane Heulot, évoquant un climat *« malsain »*. Samedi soir, Xavier Jan, qui est le porte-parole des coureurs français auprès de l'Union cycliste internationale (UCI) et qui, depuis deux ans, s'est investi dans la lutte contre le dopage, avait déclaré : *« Je me doute bien que mes prises de position sur le dopage ne peuvent pas plaire à tout le monde. »*

PHILOSOPHIE ET MOYENS

Dimanche matin, Didier Rous, qui disait *« ne rien regretter »* de ses déclarations, s'est contenté de répondre au sujet d'un possible agacement à l'encontre des positions sur le dopage de Xavier Jan : *« Chacun est libre de ses opinions, on est en République. »* En 1998, salarié de Festina, Didier Rous avait reconnu devant les policiers avoir bénéficié des traitements à base de produits dopants administrés par le docteur Erik Rijkaert. Il avait été suspendu pour une durée de six mois de toute activité cycliste.

Mi-juin, Philippe Raimbaud, manager de Bonjour, avait qualifié de *« jusqu'au-boutistes »* les positions de La Française des jeux sur le dopage. Xavier Jan venait de s'interroger sur l'opportunité d'être présent au Tour de France si cela revenait à subir à nouveau ce qu'il venait de vivre au Dauphiné-Libéré (nette domination des équipes espagnole Euskaltel et américaine US Postal). *« Sur la question du dopage, nous partageons la même philosophie avec Bonjour, c'est sur les moyens que l'analyse diffère, car eux pensent qu'on peut avancer doucement dans le système actuel, alors que nous prônons une rupture »*, explique Christian Kalb. Aux yeux de ce dernier, l'étape pyrénéenne, lundi, devait fournir de premières « vérités » quant à la persistance des « anomalies de comportement », comme on les appelle désormais dans le peloton.

Philippe Le Cœur

L'étrange lettre de Hein Verbruggen, ou le retour du courrier de Dax

DAX (Landes)
de notre envoyé spécial

Vingt-trois ans après la première « affaire du courrier de Dax », une autre affaire de correspondance a agité la caravane du Tour de France, qui ralliait, dimanche 9 juillet, Agen (Lot-et-Garonne) à la cité landaise. Cette fois, il n'était pas question, comme en 1977, de fioles d'urine (deux coureurs de l'équipe Peugeot, Bernard Bourreau et Rachel Dard, avait détourné des flacons en partance pour le laboratoire de Paris), mais plus simplement d'une lettre.

Voilà quelques semaines, Hein Verbruggen, le président néerlandais de l'Union cycliste internationale (UCI), a écrit aux capitaines des équipes qui s'apprêtaient à prendre le départ de ce 87e Tour de France. La missive a mis quelque temps pour parvenir à ses destinataires et c'est dimanche matin au départ d'Agen que des extraits de son contenu ont été révélés par le quotidien *L'Equipe*.

Dans cette lettre, Hein Verbruggen exprime son *« soutien moral* [aux coureurs] *dans le contexte actuel »*. Le président de l'instance internationale comprend *« qu'ils aient un peu de stress avec les nouvelles mesures antidopage ajoutées aux tests sanguins »*. Le patron de l'UCI ne se contente pas de compatir aux soucis qu'engendrent ces contraintes, il les met en garde face au sort qui les attend. Ainsi s'attache-t-il à dénoncer *« les vautours au-dessus du peloton... »*, une certaine presse *« qui n'est sur le Tour que pour faire du sensationnel »*.

Hein Verbruggen fait également le procès de ceux qui se serviraient de la crise du cyclisme pour étancher leur soif d'ambitions en évoquant *« les politiciens à l'affût de nouveaux scandales qui ne visent qu'à se faire leur propre publicité en vue des prochaines campagnes »*. Et le patron de l'UCI délivre cette ultime recommandation : *« Surtout gardez votre sérénité en toutes circonstances et ne vous laissez pas provoquer par les journalistes. »*

« VAUTOURS » ET « POLITICIENS »

Au matin d'une étape à l'intitulé d'affiche de match de rugby (Agen-Dax), la tonalité « combative » du propos a soulevé quelques émois. Qui sont ces *« vautours »* et ces *« politiciens »* dont parle Hein Verbruggen ? Comment les coureurs ont-ils reçu ce message ? Il semble que l'attention que leur porte le président de l'UCI n'ait pas marqué les esprits. *« Je ne suis pas au courant. Je n'ai reçu aucune lettre »*, a affirmé Laurent Jalabert (ONCE). *« Je ne me souviens pas*, a déclaré Jacky Durand (Lotto). *Si je l'ai reçue, je ne l'ai pas ouverte. »*

Pourtant, ce courrier existe bel et bien. Il a été remis aux leaders des équipes peu avant le départ du Tour. Joint par *Le Monde*, dimanche après-midi, Hein Verbruggen en a confirmé l'existence. *« Je l'avais oublié*, a-t-il indiqué. *Il s'agit d'une lettre confidentielle. Elle a été traduite en plusieurs langues et je ne pense pas avoir employé le terme de vautours. »* S'il remet en cause l'emploi du nom d'oiseau, Hein Verbruggen ne nie pas la teneur particulière de cette communication épistolaire.

« La pression qui pèse sur les coureurs est très forte », dit-il et, s'agissant des politiciens, le président de l'UCI certifie qu'il ne visait pas la ministre française de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet. *« Nous avons avec le gouvernement français de très bonnes relations en matière de lutte contre le dopage »*, a-t-il assuré. Ce qui n'est pas le cas avec certains autres. Hein Verbruggen s'en prend à plusieurs pays, *« le Danemark par exemple, où la lutte contre le dopage ne passe que par la mise en place de sanctions »*.

En fait, l'annonce à la mi-juin de la mise en place du test de dépistage de l'érythropoïétine (EPO) a suscité quelques inquiétudes chez certains coureurs. La décision des experts scientifiques, le 22 juin, d'invalider la méthode découverte par le laboratoire français de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) a rajouté au trouble qui règne au sein du peloton. La mesure improvisée par l'UCI de congeler les urines en vue de contrôles a posteriori afin de compenser la déception et d'apaiser les esprits a soulevé des interrogations, voire des inquiétudes. *« Les cyclistes sont déjà confrontés à des contrôles urinaires et à des contrôles sanguins, j'ai voulu les rassurer sur la question de l'EPO »*, a justifié Hein Verbruggen.

Y. B.

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK CHÊNE

1 Patrick Chêne, vous commentez en direct chaque jour l'étape du Tour. A l'issue de cette première semaine, que constatez-vous en termes d'audience ?

Le démarrage a été un peu difficile. Durant les premiers jours, le Tour a souffert de la concurrence de l'Euro 2000. Il a fallu attendre la fin de l'effet foot et la prise de maillot par Laurent Jalabert pour que cela démarre vraiment. Ce matin *[vendredi 7 juillet]*, je m'intéresse à l'Audimat pour la première fois depuis le départ du Tour. Hier on a fait 46,9 % d'audience, c'est-à-dire près d'un téléspectateur sur deux au moment où nous diffusions l'étape. C'est un beau résultat. Le Tour exerce une réelle fascination. C'est de loin l'événement sportif le plus suivi par un public qui dépasse largement les amateurs de sport. On le voit bien avec le courrier.

2 France Télévision retransmet le Tour de France depuis seize ans. On a l'impression qu'au fil du temps les émissions s'allongent...

Au début, on prenait l'antenne pour les 40 derniers kilomètres. Puis on est passé à 60, et maintenant nous sommes à 100. Cela représente environ deux heures trente de direct par jour, plus les opérations spéciales lors des étapes de montagne, où nous occupons l'antenne du départ à l'arrivée. Je crois que, pour une chaîne hertzienne, nous sommes arrivés au maximum. En revanche, à moyen terme, avec l'arrivée du numérique, j'imagine très bien qu'une chaîne thématique retransmette tous les jours la totalité des étapes. Très sincèrement, je crois que la télévision magnifie le Tour.

3 Comment avez-vous traversé les deux dernières éditions avec les secousses qui ont ébranlé l'édifice du Tour ?

Nous avons essayé de l'observer avec notre regard de journalistes, comme l'ensemble de nos confrères. France Télévision n'est pas partenaire du Tour comme Coca-Cola ou Champion. Notre seul devoir vis-à-vis de la Société du Tour est un devoir d'exposition. Donc, nous avons essayé de parler de ce qui se passait : du dopage, des affaires. Jamais France Télévision ne s'est positionnée comme un agent de promotion. En 1998, en plein cœur des affaires, nous avons enregistré une baisse d'audience. Elle a grimpé à nouveau en 1999. Mais notre plus beau Tour, en termes d'audience, reste celui de 1997.

Propos recueillis par Yves Bordenave

Les vainqueurs d'étape

ERIK DEKKER (Pays-Bas). Né le 21 août 1970 à Hoogevenen. 1,82 m, 66 kg. Professionnel depuis 1992.
● **Equipes.** 1992 : Buckler ; 1993–1994 : Wordperfect ; 1995 : Novell ; 1996–2000 : Rabobank.
● **Ses principales victoires (27 au total) :** une étape du Tour de France (Limoges-Villeneuve-sur-Lot) ; champion des Pays-Bas contre la montre 1996 ; Tour des Pays-Bas 1997 ; Tour de Suède 1994 et 1995 ; Tour de Cologne 1995 ; médaille d'argent sur route aux Jeux olympiques en 1992.
● **Classement dans le Tour de France :** 101e en 1994 ; 70e en 1995 ; 64e en 1996 ; 81e en 1997 ; abandon en 1998 ; 107e en **1999.**
● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 371e en 1992 ; 280e en 1993 ; 155e en 1994 ; 121e en 1995 ; 95e en 1996 ; 50e en 1997 ; 269e en 1998 ; 37e en 1999.

PAOLO BETTINI (Italie). Né le 1er avril 1974 à Cecina. 1,69 m, 59 kg. Professionnel depuis 1997.
● **Equipes.** 1997 : MG-Technogym ; 1998 : Asics ; 1999–2000 : Mapei-Quickstep.
● **Ses principales victoires (12 au total) :** Liège-Bastogne-Liège 2000 ; une étape du Tour de France (Agen-Dax) ; Tour de la province de Lucques 1999 ; Semaine cycliste internationale 1999 ; 7e du Tour d'Italie 1998.
● **Classement dans le Tour de France :** 1re participation.
● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 266e en 1997 ; 52e en 1998 ; 13e en 1999.

Le maillot jaune

● **Alberto Elli (Italie).** Né le 9 mars 1964 à Giussano. 1,82 m ; 71 kg. Professionnel depuis 1987.
● **Equipes.** 1987 : Remac ; 1988 : Fanini-Seven Up ; 1989-1993 : Ariostea ; 1994 : GB-MG ; 1995-1996 : MG-Technogym ; 1997-1998 : Casino-C'est votre équipe ; 1999-2000 : Telekom.
● **Ses principales victoires** (26 au total) : 4 jours maillot jaune du Tour 2000 ; Grand Prix du Midi-Libre 1997 ; Tour du Luxembourg 1996 et 2000 ; Tour de Murcie 1998 ; Trophée Matteotti 1993 ; Grand Prix de Wallonie 2000. Il a par ailleurs été vice-champion d'Italie en 1987 et a obtenu la deuxième place de Milan-San Remo en 1997.
● **Classement dans le Tour de France :** 72e en 1990 ; 91e 1991 ; 28e en 1992 ; 17e en 1993 ; 7e en 1994 ; 33e en 1995 ; 15e en 1996 ; 30e en 1997 ; 29e en 1998 ; 17e en 1999.
● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 170e en 1987 ; 305e en 1988 ; 479e en 1989 ; 155e en 1990 ; 246e en 1991 ; 75e en 1992 ; 35e en 1993 ; 34e en 1994 ; 28e en 1995 ; 34e en 1996 ; 25e en 1997 ; 19e en 1998 ; 73e en 1999.

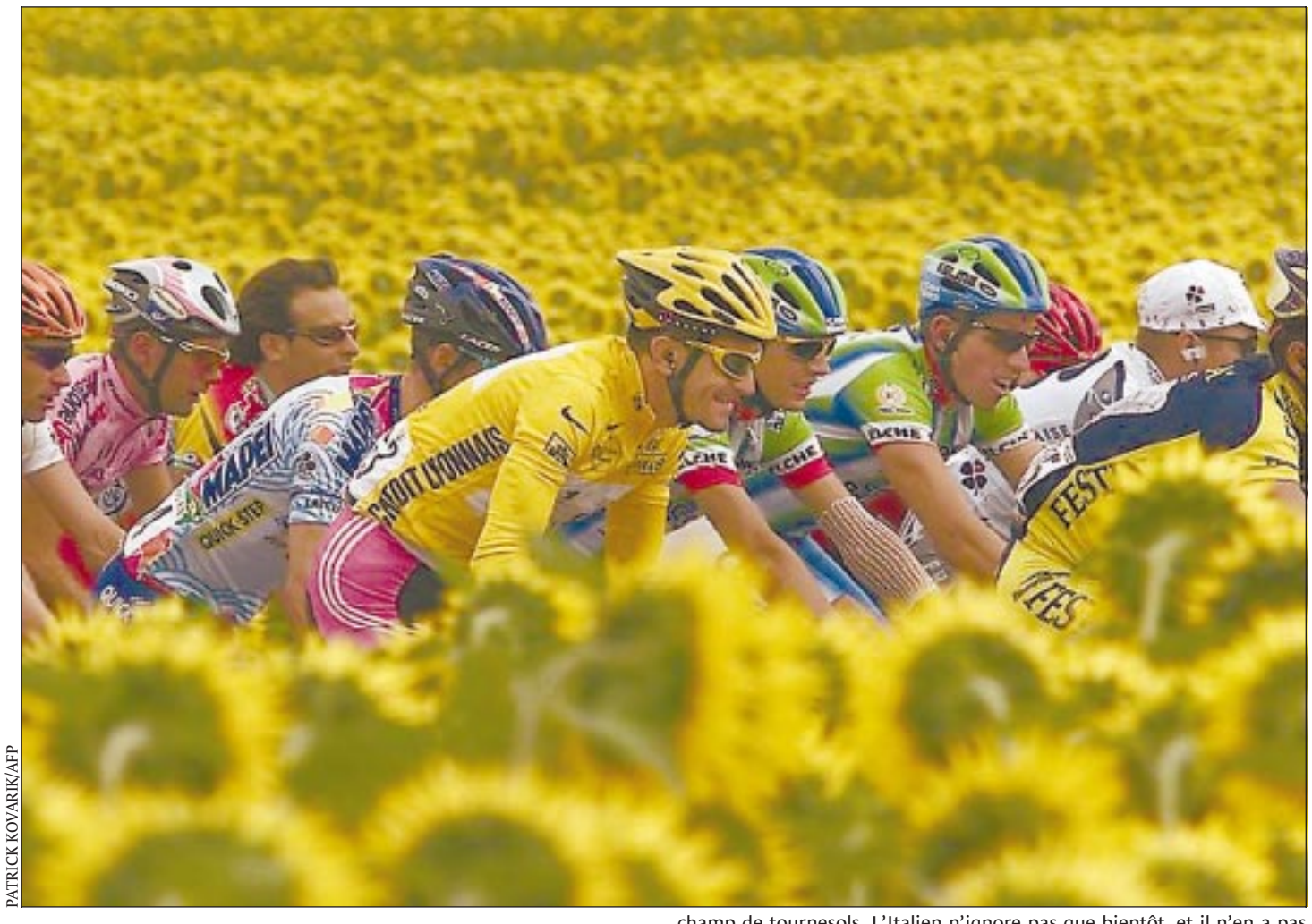

PATRICK KOVARIK/AFP

Dans le champ, Elli sait...

Les 8e et 9 e étapes du Tour n'ont pas permis à Alberto Elli de se mettre en évidence. Mais un maillot jaune ne peut se dissimuler, même dans un champ de tournesols. L'Italien n'ignore pas que bientôt, et il n'en a pas honte, il retrouvera le maillot lilas de sa formation Telekom pour se remettre au service de l'Allemand Jan Ullrich. Les quatre jours passés en jaune assurent au doyen historique (36 ans) des leaders de l'épreuve une trace dans la chronique du Tour.

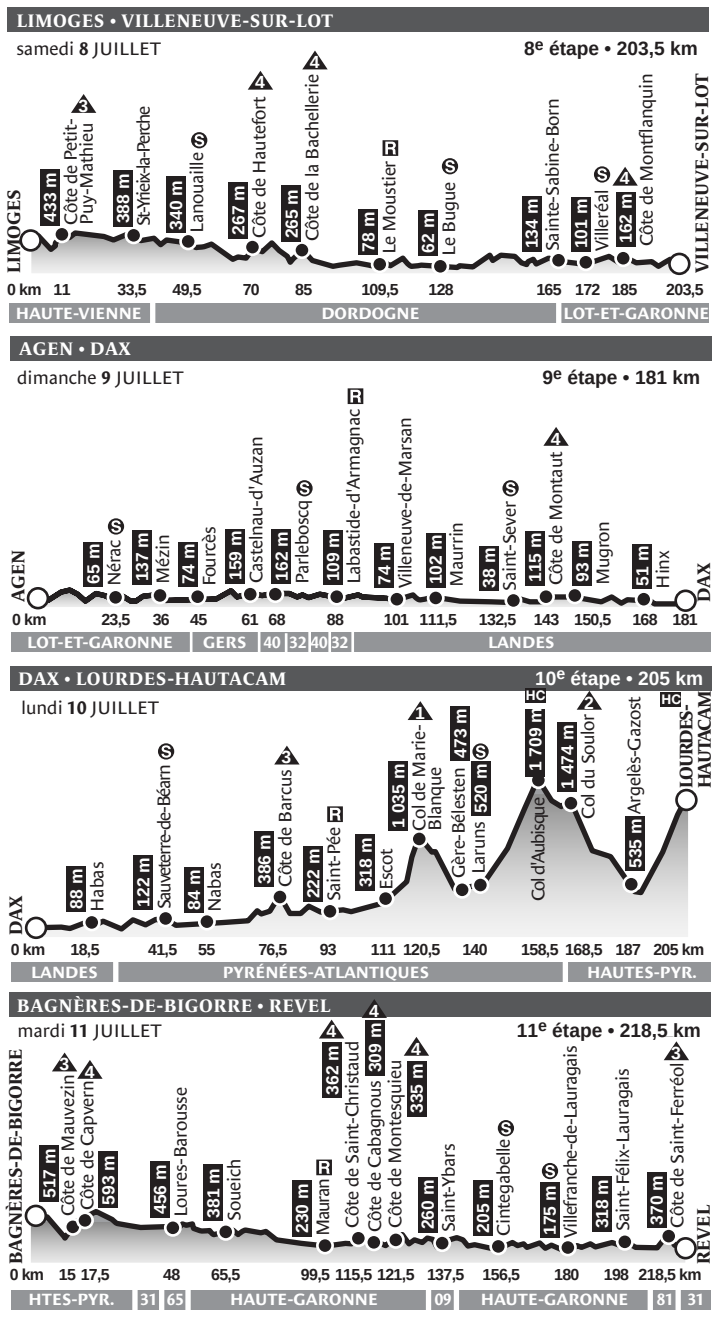

Le Stade français couronne sa folle saison par une finale du championnat de France

Les Parisiens ont battu le Stade toulousain (30-13) en demi-finales

La finale du championnat de France de rugby, jouée samedi 15 juillet, au Stade de France, à Saint-Denis, opposera le Stade français à Colomiers. Les Parisiens, auteurs d'une saison pour le moins tourmentée (élimination en Coupe d'Europe, démission de l'entraîneur Georges Coste), sont venus à bout des Toulousains, tandis que Colomiers s'est imposé (24-22) devant Pau à l'issue de la prolongation.

CE N'EST UN SECRET pour personne : la saison 1999-2000 de rugby a été longue, beaucoup trop longue. Onze mois et demi pour les internationaux, onze mois « seulement » pour tous les finalistes du championnat de France, Parisiens et Colomérins, qui se retrouveront au Stade de France le 15 juillet. Pour les Toulousains, la saison aura duré trois minutes de trop. En trois minutes, les dernières de la demi-finale qui les opposait au Stade français-CASG, samedi 8 juillet, à Béziers (Hérault), les champions de France ont tout lâché. Le verrou qui avait maintenu leur défense, leur titre, et leur saison, déjà manquée après leur élimination en demi-finales de la Coupe d'Europe par les Irlandais du Munster. Pendant soixante-dix-sept minutes les Toulousains n'ont pas connu beaucoup de difficultés pour contenir leurs adversaires, qui n'avaient passé qu'une dizaine de secondes dans leurs 22 mètres, laps de temps mis à profit par le pilier parisien Sylvain Marconnet pour inscrire un essai (65e) en réponse à celui inscrit en début de rencontre par Emile Ntamack (13e). Le buteur toulousain, Michel Marfaing, si régulier en d'autres circonstances, avait manqué cinq pénalités, mais ses coéquipiers, facilement portés sur la suffisance, semblaient tenir leur accession en finale pour acquise : ils avaient disputé et emporté cinq des six dernières finales du championnat de France de rugby et ils ne voyaient aucune raison de changer une aussi belle habitude.

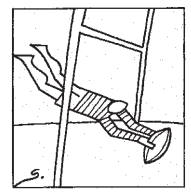
RUGBY

LE MISSILE DOMINICI

En un éclair, à la 77e minute, leurs certitudes ont sombré. Un éclair nommé Christophe Dominici, un éclair déjà vu du côté de Twickenham, par un fol après-midi d'octobre 1999. A Béziers, l'ailier du Stade français et de l'équipe de France a reproduit un geste et une course identiques à ceux qui avaient contribué à la victoire historique du XV de France sur les All Blacks, en demi-finales de la Coupe du monde de rugby. A Twickenham, le feu follet avait récupéré un petit coup de pied « dans la boîte » de Fabien Galthié. Au stade de la Méditerranée, il a saisi au rebond le ballon tapé en cloche par son coéquipier Conrad Stolz avant de filer à l'essai, en diagonale.

Quelques instants plus tard, un essai de Franck Comba (81e) a définitivement assommé les Toulousains (30-13), écrivant au passage un nouveau chapitre de l'étonnante saga de ce club, le Stade français, dirigé par un président atypique, Max Guazzini. Au début de l'hiver, les Parisiens étaient – comme les Toulousains – à la poursuite d'un doublé Coupe d'Europe-championnat. Mais, quand le printemps fut venu, ils avaient été écartés de la compétition européenne et une mauvaise série de résultats avait compromis leurs chances en France. En mai, l'entraîneur, George Coste, n'a pu résister à un putsch fomenté par quelques joueurs, des hommes las, revenus de tout et du rugby en particulier (*Le Monde* du 20 mai).

Installés dans une formule d'autogestion jamais vue en terrain professionnel, les auteurs de la mutinerie savaient qu'ils n'avaient aucun droit à l'erreur. Le temps de se réorganiser autour de deux entraîneurs-joueurs, Diego Dominguez et Fabrice Landreau, ils ont d'abord écarté le spectre de la crise interne. Rien de mieux, pour ressouder un groupe, qu'une victoire sur le Stade toulousain. Ce fut fait, en mai (27-7). De justesse, les hommes libres ont ensuite échappé aux barrages, avant d'écarter l'USA Perpignan (25-15) dans la douleur en quarts de finale. Contre toute attente, ils reverront donc, comme en 1998, le Stade de France pour la finale du championnat de France, samedi 15 juillet.

Eric Collier

David Skrela envoie Colomiers au Stade de France

Le Stade français rencontrera, samedi 15 juillet, en finale du championnat de France, Colomiers, qui s'est qualifié à l'arraché face à Pau (24-22), samedi 8 juillet. Les Colomérins n'ont dû leur salut qu'à la précision et au sang-froid de leur buteur, David Skrela. C'est à la fin du temps réglementaire (11-11) et à la dernière seconde de la prolongation que le fils de l'ancien sélectionneur Jean-Claude Skrela a donné la victoire à son équipe en envoyant le ballon entre les poteaux. Souvent dominés dans le jeu par leurs adversaires, les hommes de Jean-Philippe Cariat et Serge Milhas ont séduit par leur enthousiasme et leur ténacité. Colomiers, qui ne partira pas avec le statut de favori face au Stade français, a terminé 6e de sa poule, puis a successivement sorti Bourgoin, Castres, et donc Pau, pour se hisser vers la première finale de son histoire.

Marie-José Pérec a son billet pour Sydney

MARIE-JOSÉ PÉREC a accompli une part importante de la mission qu'elle s'est fixée. Samedi 8 juillet, à Nice, trois jours après avoir réalisé les minima pour le 200 m des Jeux olympiques de Sydney (*Le Monde* du 7 juillet), lors du meeting de Lausanne, la Guadeloupéenne s'est qualifiée pour le 400 m, distance dont elle est double championne olympique (1992, 1996), à l'occasion du Nikaïa, en courant en 50 s 32.

ATHLÉTISME

« Je n'étais pas venue ici pour réaliser les minima. Juste pour sentir à nouveau le parfum du 400 m, voir où j'en étais. Sentir mon cœur qui s'emballe, les jambes qui brûlent. Ca me manquait terriblement ! », a commenté la Française, qui n'avait pas bouclé un tour de piste en compétition depuis quatre ans. Placée au couloir no 4, Marie-José Pérec a effectué un départ relativement prudent. Même si elle n'est pas parvenue à revenir sur la Jamaïcaine Lorraine Graham (50 s 10), ni à résister à la foulée de la Britannique Katharine Merry, victorieuse en 50 s 05, elle a bien négocié la seconde partie de la course, celle que son manque de compétition lui faisait redouter.

« Les derniers 100 m n'ont pas été si terribles que ça », a-t-elle reconnu, se souvenant qu'en 1994, après deux années d'absence, elle était *« tombée dans les pommes »* une fois l'effort terminé. A deux mois et demi de la finale olympique du 400 m, l'Antillaise a montré que son rêve de caresser un troisième titre olympique sur sa distance de prédilection était accessible.

« C'est le travail effectué avec Wolfgang Meier qui paye. Les entraîneurs ont beaucoup à apprendre de cet homme », s'est félicitée la championne, qui devrait retourner prochainement à Rostock (Allemagne), où elle travaille avec son entraîneur pour améliorer encore sa vitesse sur 200 m. Dans le bilan euphorique d'après-course, Marie-José Pérec ne devra pas omettre que le fait d'avoir été avertie – sans aucune autre conséquence – pour le piétinement d'une ligne lui aurait certainement valu n'importe où ailleurs une disqualification, comme elle en a déjà subies.

Pierre Lepidi

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

8e étape, Limoges-Villeneuve-sur-Lot
samedi 8 juillet

1. Erik Dekker (PB/RAB), les 203,5 km en 4 h 22 min 14 s (moyenne : 46,562 km/h) ; 2. Jan (Fr./FDJ), à 52 s ; 3. Garcia-Acosta (Esp./BAN), à 56 s ; 4. Rodriguez (EU/MAP), à 58 s ; 5. Pieri (It./SAE) ; 6. Voskamp (PB/PLT) ; 7. Rous (Fr./BJR), tous m.t. ; 8. Radaelli (It./VIN), à 1 min 36 s ; 9. Bo Larsen (Dan./MCJ), m.t. ; 10. Sandstod (Dan./MCJ), à 1 min 43 s ; 11. Mori (Ita/SAE) à 2 min ; 12. Voigt (All./CA), à 2 min 3 s ; 13. Boven (PB/RAB) ; 14. Maignan (Fr./AG2) ; 15. Guerini (It./TEL), tous m.t. ; etc.

9e étape Agen-Dax
dimanche 9 juillet

1. Paolo Bettini (It./MAP), les 181 km en 4 h 29 min 6 s (moyenne : 40,357 km/h) ; 2. Verheyen (Bel./LOT) ; 3. Vidal (Esp./KEL) ; 4. Rous (Fr./BJR) ; 5. Zabel (All./TEL) ; 6. Vainsteins (Let./VIN) ; 7. Cassani (It./PLT) ; 8. Piziks (Let./MCJ) ; 9. Zanini (It./MAP) ; 10. Klemencic (Slo./VIN) ; 11. Kirsipuu (Est./AG2) ; 12. Blijlevens (PB/PLT) ; 13. Magnien (Fr./FDJ) ; 14. Rittsel (Suè./MCJ) ; 15. Steels (Bel./MAP), tous m.t. ; etc.

● **Classement général**

1. Alberto Elli (It./TEL), 33 h 8 min34 s ; 2. Gougot (Fr./CA), à 12 s ; 3. Wauters (Bel/RAB), à 1 min 15 s ; 4. Chanteur (Fr./AG2), à 2 min 56 s ; 5. Arrieta (Esp/BAN), à 3 min 8 s ; 6. Durand (Fr./LOT), à 3 min17 s ; 7. Voigt (All/CA), à 3min 17 s ; 8. Commesso (It./SAE), à 3 min 52 s ; 9. Knaven (PB/FAR), à 4 min 31 s ; 10. Piziks (Let./MCJ), à 4 min 38 s ; 11. Rodriguez(EU/MAP) à 4 min 46 s ; 12.Guerini(It./Tel),à 5 min 25 s) ; 13. Boven (PB/Rab), à 5 min 33 s ; 14. L. Jalabert (Fr./ONC), à 5 min 40 s ; 15. Canada (Esp./ONC), à 5 min 52 s ; 16. Armstrong (EU./USP), à 5 min 54 s ; 17. Olano (Esp./ONC), à 6 min 13 s ; 18. Magnien (Fr./FDJ), à 6 min 15 s ; 19.Garcia-Acosta (Esp/Ban), à 6 min 25 s ; 20. N. Jalabert (Fr./ONC), à 6 min 29 s ; 21. Gutierrez (Esp./ONC), m.t. ; 22. Luttenberger (Aut./ONC), à 6 min 31 s ; 23. Serrano (Esp./ONC), à 6 min 32 s ; 24. Pena (Esp./ONC), à 6 min 34 s ; 25. Hamilton (EU/USP), à 6 min 35 s ; 26. Ullrich (All./TEL), à 6 min 37 s ; 27. Maignan (FR./Ag2), à 6 min 43 s ; 28. Voskamp (Hol/PLT), à 6 min 57 s ; 29. Livingston (USA./USP), à 6 min 58s ; 30. Hincapie (EU/USP), à 7 min 3 s ; etc.

● **Abandons**

Mateos (Esp./PLT) ; O'Grady (Aus./CA) ; Skibby (Dan./MCJ) ; Casagrande (It./VIN) ; Faudot (Fr./BJR) ; Koerts (PB/FAR).

● **Classement par points**

1. Erik Zabel (All.TEL), 165 pts; 2. Wüst (All./FES), 152 ; 3. Steels (Bel./MAP), 111 ; 4. Vainsteins (Let./VIN), 102 ; 5. Magnien (Fr./FDJ), 84 ; 6. Zanini (It./MAP), 81 ; 7.Pieri (It./SAE), 75 ; 8. Klemencic (Slo./VIN), 75 ; 9. McEwen (Aus./FAR), 75 ; 10. Piziks (Let./MCJ), 64 ; etc.

● **Classement de la montagne**

1. Erik Dekker (PB/RAB), 29 pts ; 2. Bettini (It./MAP), 28 ; 2. Demarbaix (Bel./LOT), 10 ; 3. Zberg (Sui./RAB), 8 ; etc.

● **Classement par équipes**

1. Rabobank, 99 h 18 min 16 s ; 2. Telekom, à 17 min 48 s ; 3. Crédit agricole, à 18 min 50 s ; 4. Memory Card Technology-JACK et JONES, à 22 min 43 s ; 5. ONCE, à 25 min 1 s ; 6. AG2R-Prévoyance, à 25 min 56 s ; 7. US Postal, à 26 min 6 s ; 8. Saeco, à 26 min 17 s ; 9. Banesto, à 26 min 30 s ; 10. Festina, à 28 min 13 s ; 11. Mapei, à 30 min 31 s ; 12. La Française des jeux, à 33 min 46 s ; 13. Cofidis, à 33 min 52 s ; 14. Lotto, à 35 min 29 s ; 15. Farm Frites, à 36 min 7 s ; 16. Mercatone Uno, 36 min 40 s ; 17. Polti, à 37 min 47 s ; 18 Vini Caldirola, à 40 min 9 s ; 19 Kelme, à 42 min 15 s ; 20. Bonjour-Toupargel, à 43 min 29 s.

● **Classement des jeunes**

1. Salvatore Commesso (It./SAE), 33 h 12 min 26 s ; 2. Canada (Esp./ONC), à 2 min ; 3. Gutierrez (Esp./ONC), à 2 min 37 s ; 4. Pieri (It.SAE), à 3 min 42 s ; 5. Backstedt (Suè./CA), à 4 min 7 s ; 6. Millar (GB/COF), à 4 min 15 s ; 7. Niermann (All./RAB), à 5 min 26 s ; 8. Mancebo (Esp./BAN), à 7 min 6 s ; 9. Joachim (Lux./USP), à 8 min 9 s ; 10. Trentin (It./VIN), à 8 min 14 s ; etc.

● **Abréviations**

AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJR : Bonjour-Toupargel ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farm Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapei ; MCJ : Memory Card-Jack et Jones ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Polti ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.

Apple | expo 2000
PARIS, FRANCE
13–17 SEPTEMBRE
PARIS EXPO,
PORTE DE VERSAILLES - HALL 4
Pour recevoir
mon badge d'accès gratuit
au salon Apple expo 2000
www.apple.com/euro/appleexpo
Le salon Apple expo est organisé par Reed Exhibition Compagnies
REED OIP
Reed Exhibition Companies
Delivering Business Contacts

DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier
sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

à tous les lyonnais
loin de Lyon...
www.tlm.fr
la bonne adresse pour
garder le contact
avec l'info du
Grand Lyon.

rapide
plus rapide
hp store
hp store vous ouvre l'accès, en ligne, à une large gamme de pc, imprimantes et accessoires que vous recevrez chez vous dans un délai de 3 jours. Pour toute commande supérieure à 1 200 Fttc d'achat, la livraison est gratuite. Vous avez besoin de votre matériel demain ? Aucun problème, vous serez livré en 24 heures*. La prochaine fois que vous serez dans l'urgence, connectez-vous sur notre site web ou contactez-nous par téléphone, nous nous chargerons du reste.
intel inside pentium® III
*voir conditions au 0801 500 500
Tout-en-Un HP OfficeJet G85
HP OmniBook XE2 (F2055WT) équipé du processeur Intel® Pentium® III 600 MHz
HP Brio BA600 (D8781T) équipé du processeur Intel® Pentium® III 650 MHz
www france.hp.com
0801 500 500
(coût d'un appel local)
Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation.
HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard.
hp invent

DÉPÊCHES

● **FOOTBALL : TF 1 s'est engagée à verser 1 milliard de francs** sur quatre ans à la Fédération française de football en échange des droits de retransmission des matches de l'équipe de France – hors phases finales de la Coupe du monde et du championnat d'Europe des nations – et de la Coupe de France, a annoncé le quotidien *L'Equipe*. Cet accord prendra effet en juin 2001, à échéance du contrat actuellement en cours.

● **FOOTBALL : le Néo-Zélandais Charles Dempsey,** représentant de l'Océanie au sein du comité exécutif de la Fédération internationale de football, dont l'abstention a privé l'Afrique du Sud de l'organisation de la Coupe du monde 2006, a annoncé dimanche 9 juillet qu'il démissionnerait de ses fonctions de président de la Confédération océanienne en septembre prochain, à la suite des controverses suscitées par son vote.

● **MOTOCYCLISME : le Français Olivier Jacque** (Yamaha) s'est installé en tête du championnat du monde des pilotes (250 cc) grâce à sa 2e place derrière l'Allemand Ralf Waldmann (Aprilia) lors du Grand Prix de Grande-Bretagne, disputé dimanche 9 juillet. En 500 cc, l'Italien Valentino Rossi (Honda) s'est imposé pour la première fois de sa carrière dans cette catégorie.

● **NATATION : l'équipe de France a remporté cinq médailles de bronze** lors des championnats d'Europe de natation, qui se sont achevés dimanche 9 juillet à Helsinki (Finlande). Lors de la dernière journée de compétition, le relais 4 × 100 m 4 nages dames a battu le record de France, en 4 min 10 s 40 (contre 4 min 12 s 59, le 7 août 1993). L'équipe était composée d'Hélène Ricardo, Anne-Sophie Le Paranthoën, Cécile Jeanson et Solenne Figuès. En terminant à la troisième place, Johann Le Bihan (4 min 20 s 50) a pour sa part amélioré de 83 centièmes le record de France du 400 m 4 nages. La veille, Karine Brémond avait amélioré son record de France du 200 m brasse (2 min 28 s 20, contre 2 min 28 s 90) et le Suédois Lars Frolander s'était adjugé le record d'Europe du 100 m papillon (52 s 23).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 55 effectués samedi 8 juillet.**
Premier tirage : 6, 17, 32, 34, 36, 44 ; numéro complémentaire : 35. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 2 828 160 F (431 150 €) ; 5 numéros : 7 470 F (1 138 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 330 F (50,30 €) ; 4 numéros : 165 F (25,15 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). **Second tirage :** 6, 8, 19, 34, 40, 46 ; numéro complémentaire : 27 . Rapports pour 6 numéros : 13 325 290 F (2 031 427€) ; 5 numéros et le complémentaire : 72 005 F (10 977 €) ; 5 numéros : 8 165 F (1 244 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 286 F (43,60€) ; 4 numéros : 143 F (21,80€) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €) .

Pete Sampras porte à treize le record de victoires dans les tournois du Grand Chelem

L'Américain s'impose à Wimbledon en déjouant la pluie, la nuit et le poids des années

En remportant dimanche 9 juillet dans la soirée son septième tournoi de Wimbledon, face à l'Australien Patrick Rafter (6-7 [10/12], 7-6 [7/5], 6-4, 6-2), au terme d'un match interrompu à plusieurs reprises par la pluie, l'Américain Pete Sampras a porté à treize le record de victoires dans les épreuves du Grand Chelem. Chez les dames, l'Américaine Venus Williams a disposé de sa compatriote Lindsay Davenport (6-3, 7-6 [7/3]).

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Le parfum de la terre est monté avec le crépuscule, le ciel s'est teinté de mauve pâle, les flashes crépitent, la clameur est immense, le court central de Wimbledon ressemble à un gigantesque gâteau d'anniversaire. Les ramasseurs de balles se rassemblent, on déroule le tapis vert, on prépare les trophées et Pete Sampras savoure son moment d'éternité. Il vient d'essuyer quelques larmes, cherche du regard ses parents dans la foule et va les embrasser. Il est presque 21 heures en ce dimanche 9 juillet.

En battant l'Australien Patrick Rafter (6-7[10/12], 7-6[7/5], 6-4, 6-2) au terme d'une rencontre qui a débuté six heures plus tôt, Pete Sampras vient de cueillir son septième titre à Wimbledon, le quatrième consécutif. Surtout, il a porté à treize le record de victoires en tournois du Grand Chelem, un record qu'il codétenait jusqu'alors avec Roy Emerson, qui avait remporté douze levées du Grand Chelem entre 1961 et 1967.

Wimbledon s'est une nouvelle fois montré digne de sa légende : il a plu. Pete Sampras et Patrick Rafter ont d'abord joué une petite demi-heure, avant de se voir interrompus par une courte averse. Puis ils sont revenus disputer quelques points, avant que le match ne soit arrêté à nouveau, deux heures durant. A 18 h 30 et quatre jeux partout dans la première manche, on a enfin pu passer aux choses sérieuses.

Dans un premier temps, Pete Sampras paraît tendu, Patrick Rafter intimidé mais plus valeureux. L'Australien défend son service contre les attaques de l'Américain et s'extrait du tie-break grâce à son jeu de service-volée, sauvant au passage deux balles de set. Les deux hommes se neutralisent à nouveau jusqu'au tie-break de la deuxième manche. Là, Patrick Rafter mène par 4 points à 1, mais son bras tremble : *« Ce sont des moments tellement importants dans la vie de joueur »*, dira-t-il plus tard. La suite ? La classe impeccable de Pete Sampras s'oppose au courage hargneux et aux nerfs de Patrick Rafter, dépassé dans ses courageuses montées au filet. Le temps file, la nuit vient. A force d'aces et de coups de géomètre, Pete Sampras finit par user la résistance et les nerfs de son adversaire. A vingt-huit ans, il s'impose une nouvelle fois dans son jardin.

Son épopée a débuté en septembre 1990, quand il avait remporté les Internationaux des Etats-Unis. Pete Sampras avait alors dix-neuf ans et était l'enfant sage de la fabuleuse génération des Andre Agassi, Jim Courier ou Michael Chang. En 1993, il s'était imposé pour la première fois à Wimbledon. Lui qui avait peur de ne jamais parvenir à apprivoiser le gazon... *« Il fallait être respectueux de cette surface et en accepter les hasards*, expliquait-il plus tard. *Il y avait ces faux rebonds, et la balle rebondissait si peu, il fallait plier les genoux si bas pour la cueillir et réussir les volées... »*

« PISTOL PETE »

La virulence de son service lui avait déjà valu son surnom de Pistol Pete. Outre la foudroyance de ces aces, il savait attaquer du fond du court. Après une première victoire en Australie, en 1994, il récidivait à Wimbledon, où il devait encore s'imposer en 1995, 1997, 1998 et 1999. Sa dernière défaite sur le gazon anglais remonte à un quart de finale perdu en 1996 face à Richard Krajicek.

Qui peut inquiéter aujourd'hui Pete Sampras sur le gazon... à part lui-même ? L'Américain aura passé la quinzaine anglaise à se battre contre le poids des années. Depuis deux ans, en quête de records, il s'est usé à la tâche. Son organisme supporte de moins en moins de jouer au tennis. A l'issue de la saison 1998, après avoir bataillé avec succès pour conserver son rang de numéro un mondial pour la sixième année d'affilée, Pete Sampras a dû prendre du repos, victime de surmenage.

Sa vie de joueur ressemble désormais à une litanie de communiqués médicaux. Lorsqu'il est revenu à la compétition, en mars 1999, il s'est blessé au mollet. Depuis lors, il a été blessé à neuf reprises et a dû déclarer forfait l'an dernier pour les Internationaux des Etats-Unis, un tournoi qu'il avait remporté à quatre reprises.

Le corps de l'Américain est fatigué, mais l'homme est toujours aussi combatif. Entre Wimbledon et lui, l'histoire d'amour continue : *« Je jouerai ici tant que je le pourrai »*, dit-il. Plus tard, il en est certain, il reviendra vers ce gazon qui l'a tant fait rêver. Il sourit : *« Je m'installerai dans la loge royale et je regarderai les gars transpirer à ma place. »*

Bénédicte Mathieu

Nicolas Mahut quitte les juniors en beauté

Il ne pouvait rêver meilleure sortie. Nicolas Mahut l'a effectuée, samedi 8 juillet, sur le court n° 1 en gagnant le tournoi juniors de Wimbledon grâce à sa victoire sur le Croate Mario Ancic, n° 1 mondial de la discipline (3-6, 6-3, 7-5). Pour lui, c'est une dernière. En effet, le joueur français va désormais chercher fortune chez les professionnels. Agé de dix-huit ans, Nicolas Mahut avait déjà été quart-de-finaliste aux Internationaux d'Australie en janvier, puis il s'était hissé en demi-finales à Roland-Garros.

Venu au tennis à l'âge de six ans, il a appris le jeu au Tennis Club d'Avrillé, dans la banlieue d'Angers. Repéré par la Fédération française de tennis, il a fait ses études à Nantes puis à Poitiers avant de passer un an à l'Insep. Nicolas Mahut est en phase avec sa génération. Du haut de ses 189 centimètres, il peut faire dégringoler un bon service, il retourne avec lucidité et son revers est solide. Le tennis français peut aujourd'hui se féliciter d'avoir une relève. Avant Nicolas Mahut à Wimbledon, Paul-Henri Mathieu s'était imposé à Roland-Garros.

Venus Williams, First Lady à la force du poignet

SES RÊVES de victoire ne se transformeront plus en cauchemar. Dimanche matin, Venus Williams s'est réveillée en championne de Wimbledon. Près de trois ans après une finale perdue aux Internationaux des Etats-Unis, la joueuse américaine, tête de série n° 5, s'est imposée sur le gazon londonien, samedi 8 juillet, face à sa compatriote Lindsay Davenport, tenante du titre et deuxième joueuse mondiale (6-3, 7-6 [7/3]).

Si la finale fut décevante, la quinzaine de Venus Williams a été exemplaire. Après avoir passé les premiers tours en trombe, elle avait brillamment franchi l'obstacle Martina Hingis avant de prendre en demi-finales le meilleur sur sa sœur cadette, Serena. Samedi, à peine sacrée, elle s'est d'ailleurs ruée vers sa famille et a confié ses premiers mots à une Serena bouleversée.

Pour l'aînée des Williams, la saison 2000 a été riche en rebondissements. Victime d'une tendinite aux deux poignets, elle n'a tout d'abord pas pu jouer pendant six mois.

Pendant cette pause involontaire, son père a annoncé qu'elle envisageait de prendre sa retraite pour épouser une carrière de coureuse de demi-fond, de basketteuse professionnelle ou de patronne de start-up. Revenue au jeu amaigrie de 11 kg au mois de mai, l'intéressée a laissé planer le mystère puis a finalement juré qu'elle comptait bien rester sur les courts.

Samedi, elle a parlé de sa jeune vie passée à travailler son tennis *« pour ressentir toute cette émotion qui submerge »* et de cette porte ouverte *« pour gagner d'autres tournois du Grand Chelem »*. De son tournoi, elle ne retient qu'un mot : *« Fierté »*. *« Je suis fière d'être une icône »*, dit-elle. Fière également de se situer dans la lignée des joueurs afro-américains qui ont brillé en Grand Chelem, et à Wimbledon en particulier, comme Althea Gibson, Arthur Ashe et Zina Garrison-Jackson.

Venus Williams se souvient de la finale de cette dernière, en 1990. Elle se souvient aussi du jour où elle s'est juré de gagner Wimbledon : celui de son départ pour Londres. Avant de prendre l'avion, elle a écumé un centre commercial, près de chez elle, à la recherche d'une robe pour le bal des champions qui clôt traditionnellement la quinzaine. *« J'étais très amère après ma défaite prématurée à Roland-Garros*, explique-t-elle. *Je ne voulais pas mettre trop d'argent, mais acheter cette robe, c'était une promesse que je me faisais à moi-même. »* Quelques journalistes ont voulu en savoir plus sur la couleur de ladite robe. *« C'est une question qui ne se pose même pas, vous verrez bien*, a-t-elle répliqué, amusée. *Je suis une lady. »*

B. M.

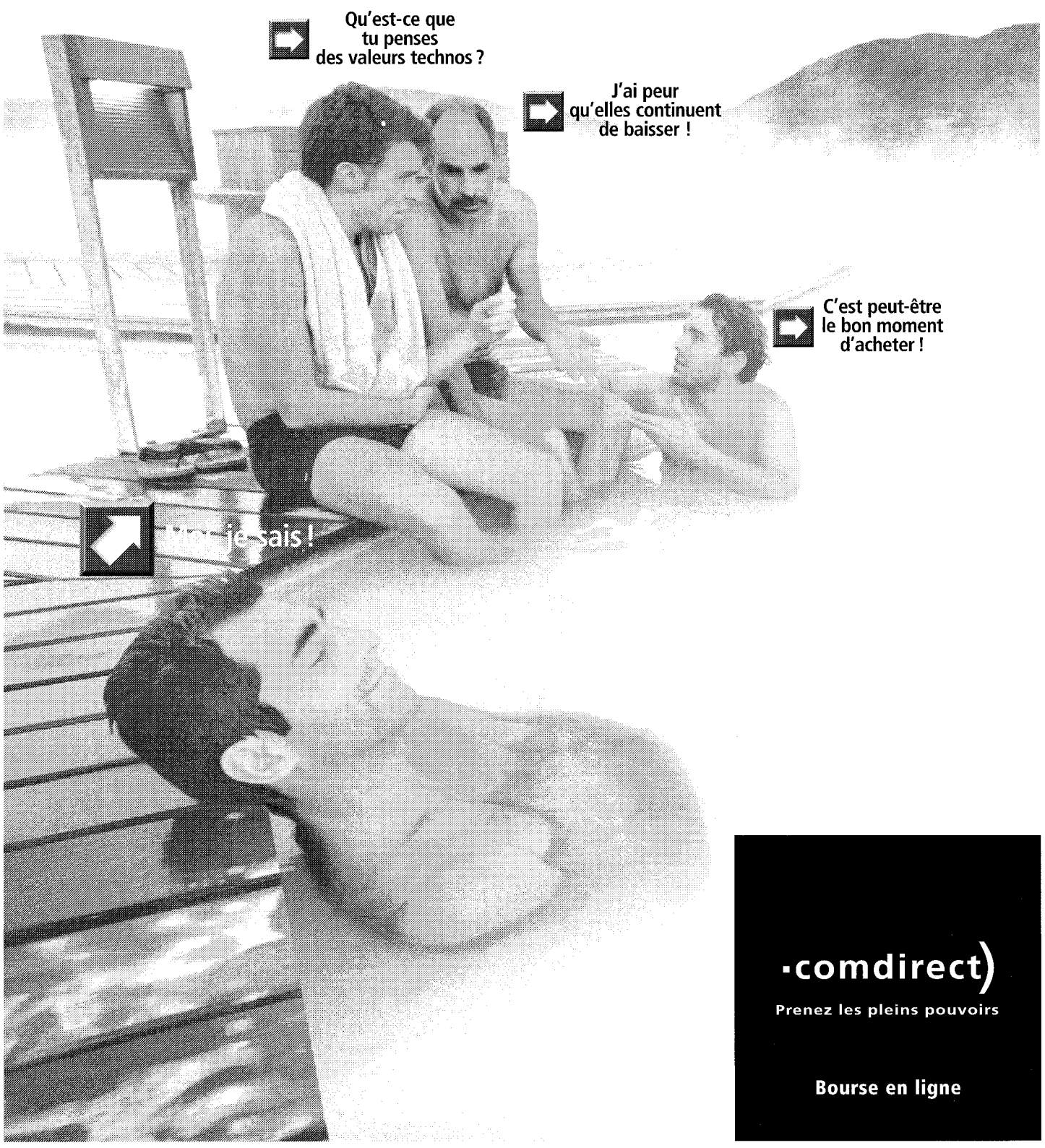

Acheter aujourd'hui ? Vendre demain ? comdirect vous donne tous les moyens de prendre la bonne décision. Leader européen de la bourse en ligne, comdirect diffuse gratuitement l'information économique et financière commentée, 4 rendez-vous quotidiens sur les éléments clés de la journée, le calendrier des introductions et un système d'alerte. **1er site financier européen,** comdirect vous invite à agir, au bon moment, de façon indépendante et avisée et transmet vos ordres en temps réel. Prenez les pleins pouvoirs.
comdirect fait partie du groupe Commerzbank.

N° Vert 0 800 887 887 **www.comdirect.fr**

Neige en montagne

MARDI. La dépression qui se décale vers le Danemark oriente le flux au nord-ouest sur la France en faisant descendre de l'air frais et humide sur le pays. Les conditions médiocres en plaine vont devenir franchement mauvaises en montagne où la limite pluie-neige va s'abaisser.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Du Finistère à la Vendée, malgré quelques averses, les éclaircies ne sont pas absentes et la température peut atteindre 18 ou 19 degrés. De la baie du Mont-Saint-Michel à la Normandie et à l'Anjou, les averses sont fréquentes et la température plafonne entre 15 et 17 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La pluie arrose copieusement ces régions au lever du jour. Ensuite, ce sont des averses qui prennent le relais. Les températures vont de 14 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Il pleut fréquemment et parfois abondamment. Le tonnerre peut même gronder. Les températures restent très basses, de 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le mauvais temps persiste sur la chaîne pyrénéenne et le Piémont avec des averses et une apparition de la neige au-dessus de 1 600 mètres. Ciel moins sombre sur la côte aquitaine. Il fait de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Temps maussade avec des précipitations abondantes en montagne et une apparition surprise de la neige, parfois dès 1 500 mètres. La moyenne vallée du Rhône est moins arrosée. Il fait de 15 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les averses n'épargnent pas l'intérieur de ces régions et il neige au-dessus de 2 000 mètres. Seule une étroite bande côtière conserve de belles éclaircies au prix d'un fort vent d'ouest. Il fait de 18 à 25 degrés.

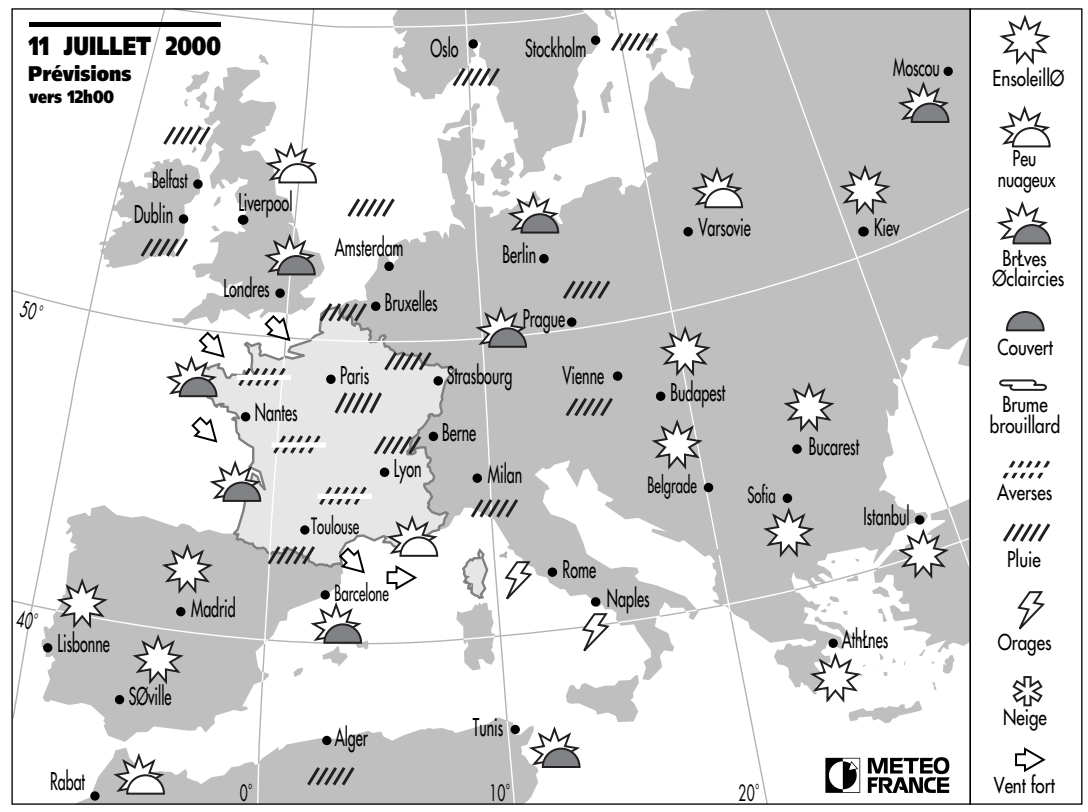

Publicité

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	10/15	P	PAPEETE	24/29	S	KIEV	16/25	S	VENISE	20/24	P	LE CAIRE	23/37	S
AJACCIO	15/25	N	NANTES	11/18	P	POINTE-A-PIT.	25/32	S	LISBONNE	16/24	S	VIENNE	12/18	P	NAIROBI	14/25	S
BIARRITZ	14/18	P	NICE	15/24	S	ST-DENIS-RÉ.	19/24	S	LIVERPOOL	10/16	S	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	2/20	S
BORDEAUX	12/18	P	PARIS	10/16	P	**EUROPE**			LONDRES	11/17	N	BRASILIA	16/28	S	RABAT	17/23	S
BOURGES	9/16	P	PAU	11/15	P	AMSTERDAM	12/15	P	LUXEMBOURG	9/12	P	BUENOS AIR.	4/8	C	TUNIS	24/32	N
BREST	12/15	N	PERPIGNAN	14/23	S	ATHENES	22/34	S	MADRID	14/24	S	CARACAS	25/30	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	12/15	P	RENNES	12/16	P	BARCELONE	16/21	N	MILAN	18/25	P	CHICAGO	18/26	S	BANGKOK	26/30	P
CHERBOURG	12/15	P	ST-ETIENNE	9/15	P	BELFAST	8/14	P	MOSCOU	15/24	N	LIMA	15/19	C	BEYROUTH	25/30	S
CLERMONT-F.	10/16	P	STRASBOURG	12/17	P	BELGRADE	19/31	S	MUNICH	10/18	P	LOS ANGELES	15/23	S	BOMBAY	26/28	P
DIJON	10/16	P	TOULOUSE	12/18	P	BERLIN	13/22	N	NAPLES	21/26	P	MEXICO	13/22	S	DJAKARTA	27/29	S
GRENOBLE	11/18	P	TOURS	10/16	P	BERNE	10/14	P	OSLO	10/14	P	MONTREAL	15/23	S	DUBAI	35/44	S
LILLE	12/15	P	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	10/14	P	PALMA DE M.	17/25	S	NEW YORK	22/27	S	HANOI	26/35	C
LIMOGES	8/15	P	CAYENNE	22/26	P	BUCAREST	14/34	S	PRAGUE	10/15	P	SAN FRANCIS.	13/19	S	HONGKONG	27/28	P
LYON	12/18	P	FORT-DE-FR.	26/30	S	BUDAPEST	16/26	S	ROME	21/25	P	SANTIAGO/CHI	-3/6	S	JERUSALEM	24/33	S
MARSEILLE	15/24	S	NOUMEA	19/24	C	COPENHAGUE	13/19	P	SEVILLE	18/33	S	TORONTO	17/25	S	NEW DEHLI	28/34	S
						DUBLIN	8/14	P	SOFIA	15/32	S	WASHINGTON	21/27	C	PEKIN	25/36	S
						FRANCFORT	12/16	N	ST-PETERSB.	13/22	S	**AFRIQUE**			SEOUL	27/33	S
						GENEVE	13/17	P	STOCKHOLM	11/19	P	ALGER	19/27	P	SINGAPOUR	27/31	C
						HELSINKI	13/21	N	TENERIFE	16/22	C	DAKAR	25/29	S	SYDNEY	10/16	S
						ISTANBUL	20/28	S	VARSOVIE	16/23	S	KINSHASA	15/30	S	TOKYO	22/32	S

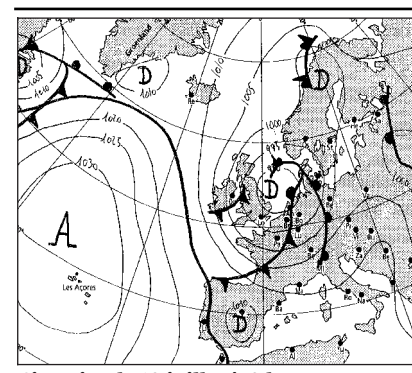

Situation le 10 juillet à 0 heure TU

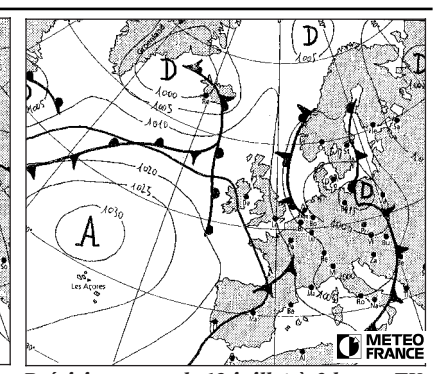

Prévisions pour le 12 juillet à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Linear-S4, la comète de l'été

LA COMÈTE HALE-BOPP avait été la vedette astronomique de 1997. Depuis sa disparition, plus aucune voyageuse à la chevelure d'argent n'a osé se montrer au public. Bien sûr, des comètes sont passées dans l'intervalle, mais aucune ne s'est suffisamment éclairée à l'approche du Soleil pour se rendre visible à l'œil nu.

Cet été, Linear-S4 vient mettre fin à cette période de « disette ». En toute modestie cependant, car même si cette comète doit théoriquement pouvoir s'observer sans instrument à partir du 17 juillet, il faudra sans doute pour ce faire se poster dans un site dénué de toute pollution lumineuse, loin des éclairages urbains. Il est d'ores et déjà possible de la suivre à l'aide de jumelles. Le 15 juillet, on l'apercevra dans la Girafe. Six jours plus tard, elle touchera la tête de la Grande Ourse, constellation qu'elle mettra près d'une semaine à traverser. Le 23, Linear-S4 devrait, selon les calculs des astronomes, se trouver au plus près de la Terre, tout en restant à la distance respectable de 56 millions de kilomètres (soit plus du tiers de la distance nous séparant de notre étoile). Après être passée au périhélie le 26, cette comète estivale descendra lentement sur l'horizon, effleurant la Chevelure de Bérénice avant de piquer vers la Vierge début août, perdant petit à petit de son éclat au fur et à mesure qu'elle s'éloignera du Soleil.

De son nom complet C/1999 Linear-S4, ce promeneur de l'espace a été repéré à l'automne 1999 par le télescope de surveillance automatique de la voûte céleste qu'utilise le programme américain Linear. Celui-ci a pour tâche la recherche systématique des astres – surtout des astéroïdes – potentiellement dangereux pour notre planète. D'après les astronomes, c'est la première fois que Linear-S4 vient s'aventurer près du Soleil. Elle est très probablement issue du plus éloigné des deux réservoirs de comètes que compte notre système solaire, le nuage de Oort (l'autre s'appelant la ceinture de Kuiper). Personne ne l'a jamais observé, mais ce lointain cocon de noyaux cométaires, situé à plusieurs milliers de milliards de kilomètres de nous, rassemble sans doute un million de millions d'objets.

Parfois, une perturbation gravitationnelle externe à notre système solaire éjecte une de ces boules de neige sale. Soit vers l'extérieur et, dans ce cas, elle quitte définitivement notre petit coin de galaxie. Soit vers l'intérieur, et alors le noyau cométaire se dirige vers le grand phare attracteur qu'est le Soleil. C'est à la fin – temporaire – d'un voyage qui a probablement duré quelques dizaines de millions d'années que nous assisterons cet été.

Pierre Barthélémy

★ Pour suivre Linear-S4, consulter le site Internet http://www.cometlinear.com. Par ailleurs, cette chronique s'interrompt pour la durée des vacances et reprendra dans l'édition du 4 septembre (datée mardi 5).

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 14 juillet 2000 (à Paris) •

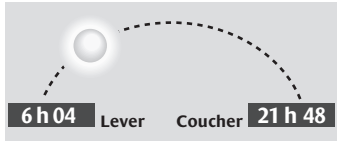

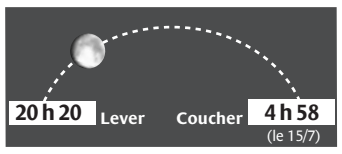

Le Ciel d'août

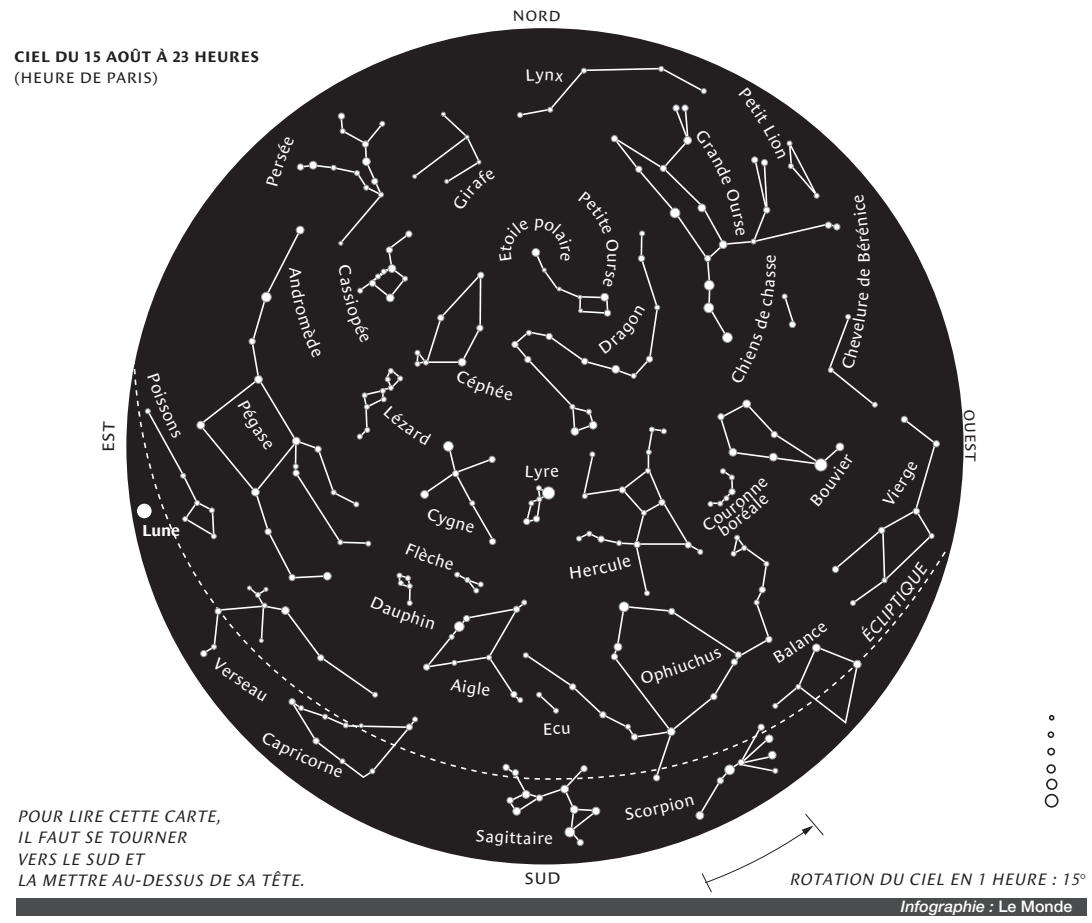

Infographie : Le Monde

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 164

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

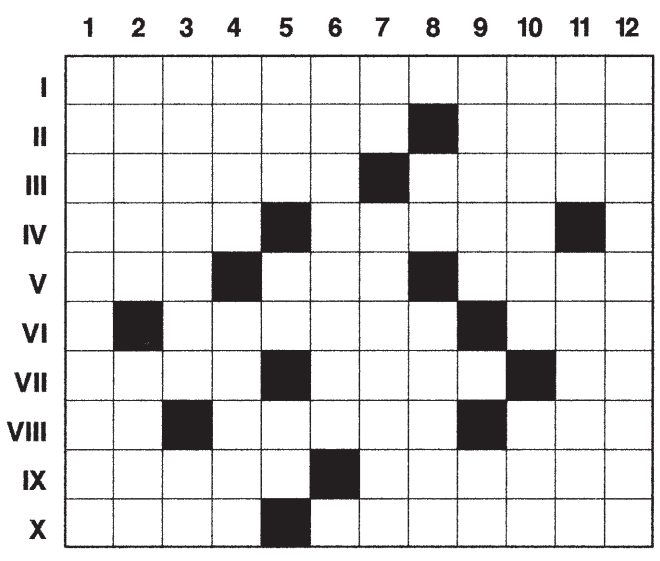

HORIZONTALEMENT

I. Grande ouverture sur l'extérieur. – II. Sobres et bien portants. Tenta en vain de séduire le beau Narcisse. – III. Protège la propriété. Aménagé autour du trou. – IV. Fait l'ouverture. Ce n'est pas le moment de se découvrir.– V. Elime. Rendue au départ. Maître des forges.– VI. Franchis aux passages. Grecque ou basque.– VII. Dans un passé récent. Fournit du travail à son père. Un peu d'attention. – VIII. La valeur du silence. Richepin les a mis en chanson. Exprimé brutalement. – IX. Toujours obligatoire même s'il n'est pas direct. Salir. – X. Saisie arrêt. Collante après avoir été enduite.

VERTICALEMENT

1. Même en grande pompe, il tiendra la forme. – 2. Un espagnol bien sec. Douce en chanson. – 3. Sainte devenue docteur de l'Eglise. Lettres de proposition. – 4. Cultivée pour sa racine. Arme des gallinacés. – 5. Bout de terre. Article. Dans la gamme. – 6. Enrichi, pour une bonne santé. – 7. Préposition. Excellent en début de repas. – 8. Permettent de sillonner la France. Faibles et forts, ils sont faits pour aller ensemble. – 9. Suite limitée. Participe. – 10. Démonstratif. Chaîne câblée . – 11. Pour appeler. A l'aise sur terre et en mer. – 12. Représentation papale.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 163

HORIZONTALEMENT

I. Porte-malheur. – II. Ergonomie. Ré. – III. SO. Diurnes. – IV. Endiguera. Ti.– V. Eg. Aillé. Ars. – VI. Sébile. Sujet. – VII. Arbre. Rosi. – VIII. Risée. Menu. – IX. INA. Rio. Etal. – X. Tolstoï. Séné.

VERTICALEMENT

1. Pèse-esprit. – 2. Oronge. Ino. – 3. RG. Basal. – 4. Topiaire. – 5. En. Gilbert. – 6. Moduler. Io. – 7. Amiel. Emoi. – 8. Liures. – 9. Héra. Urnes. – 10. Ajoute. – 11. Urètres. An. – 12. Résistible.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 179

Bricolage

DÉCOUPEZ un triangle équilatéral de 10 centimètres de côté. Plantez un clou en son centre, autour duquel vous ferez pivoter un angle de 120 degrés que vous aurez préalablement découpé dans du papier calque. L'angle recouvre une partie du triangle (représentée ci-contre en grisé).

Quel est, quand le papier calque pivote, le maximum et le minimum de l'aire commune ainsi définie ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000

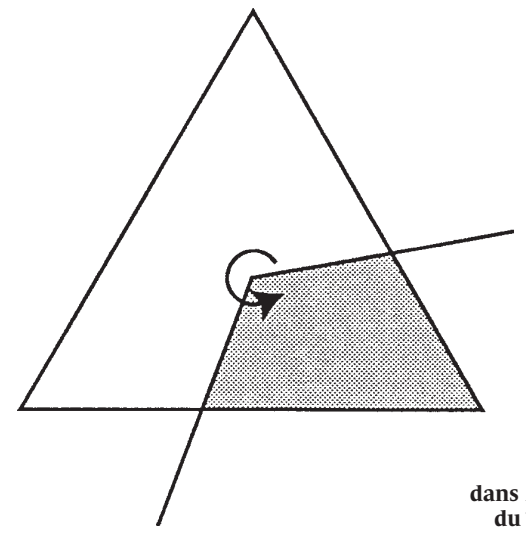

Solution dans *Le Monde* du 18 juillet.

Solution du jeu n° 178 paru dans *Le Monde* du 4 juillet.

La combinaison est 47228

Sur les dix combinaisons, le premier chiffre n'est correct qu'une fois.

On en conclut qu'un des quatre autres chiffres (au moins) est correctement placé trois fois ou plus. Seuls, le 7 en deuxième position ou le 3 en troisième position sont utilisés trois fois. Etant simultanément présents dans une combinaison (et même deux), ils ne peuvent être corrects tous les deux. Un chiffre est donc correctement placé trois fois, trois chiffres correctement placés deux fois, le premier chiffre une fois.

Le deuxième chiffre est soit le 7 (utilisé trois fois), soit le 5 (utilisé deux fois). Mais si c'était le 5, le troisième chiffre serait 3 (restant seul à être utilisé trois fois), ce qui est impossible à cause de la combinaison 45374.

En conséquence, le deuxième chiffre est 7. Du coup, le troisième ne peut être que 2 (utilisé deux fois), le cinquième 8 (car le 7, autre chiffre utilisé deux fois, cohabite avec le 2 de la troisième position, et le quatrième 2 (élimination du 5 à cause de 70558). Il ne reste plus qu'à conclure.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde Publicité

Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ÉTÉ FESTIVAL

A Aix-en Provence, le jeu cruel et ironique de Mozart avec l'amour dans *Cosi fan tutte* est devenu sombre et douloureux dans la mise en scène de Chen Shi-Zheng. Si la liberté dans l'invention et l'intelligence de la musique sont incontestables, l'extrême stylisation issue de l'opéra chinois paraît plus plaquée qu'intégrée au jeu des chanteurs. A Avignon, une troupe bulgare, menée par Margarita Mladenova et Ivan Dobchev, donne à voir, avec *La Toison noire*, l'histoire de la fin d'un monde, celle d'un peuple de pasteurs nomades, les Karakatchanes. Un passage du récit au mythe, poétique et émouvant. Toutes générations confondues, on se précipitera au nouveau spectacle de Philippe Caubère, à Avignon. Dans *Claudine et l'éducation*, Caubère continue son autobiographie, en revenant au commencement, sa naissance, à Marseille, dans les années 50. Il arrive pieds nus, avec un pantalon noir et une chemise blanche, et il lui suffit de quelques attitudes pour réinventer sa mère. Avant de se réinventer lui aussi.

Les libres assemblages d'Agnès b.

PORTRAIT

Elevée « dans les images » et « touchée » par Cartier-Bresson, elle expose sa collection

OÙ TROUVE-T-ELLE le temps ? Agnès b. est fort occupée avec sa maison de couture et les vêtements qu'elle dessine elle-même. Mais cette femme, que l'on soupçonne riche et généreuse, et qui a horreur des montres, aime se laisser déborder par le monde de l'art. Ils sont nombreux à solliciter son aide de mécène : artistes, photographes, danseurs, musiciens, cinéastes, responsables de magazines « tendance », organisateurs d'expositions...

« Je ne dis pas toujours oui. » Mais souvent. Parce qu'elle est passionnée par les artistes. Elle voit beaucoup de choses, aime la techno et danser. Cette catholique de gauche semble à la fois sage et décalée. *« Je suis gourmande mais je ne suis pas mondaine. »* Elle trouve le temps de diriger la galerie du Jour, dont le site Internet est bien ficelé, et de collectionner des œuvres d'art. Elle montre à Paris une partie de sa collection de photographies, dont elle a assuré elle-même l'accrochage à l'hôtel de Rothschild ainsi que le catalogue. Parce que, comme elle dit, *« c'est régalant »*.

Tout est parti d'une exposition de Cartier-Bresson à Genève, il y a quinze ans. *« J'ai été touchée. »* Elle affectionne *« les raids pour voir des choses »*. Il y a aussi le terreau familial. *« J'ai grandi dans les images, mon père m'a appris à regarder, je fais de la photo et j'ai vécu avec un photographe. »* Sa collection provoque peu en elle de commentaires esthétiques ou historiques. Mais, souvent, ces objets ravivent un souvenir. Devant une photo de Louis Jammes représentant le martyre des enfants à Sarajevo : *« J'avais envoyé la même à Mitterrand, pour Noël. J'attendais qu'il fasse quelque chose. Il m'a juste remerciée. »* D'un portrait représentant le peintre Jean-Michel Basquiat : *« Nous nous sommes rencontrés dans une pizzeria, quelques mois avant sa mort. On a parlé pendant deux heures. »*

KATE BARRY

« EN ROUE LIBRE »

Plus que l'art, ce sont les artistes qui la passionnent. *« Pour le plaisir de l'échange. Je découvre une œuvre et après son auteur. Je ne suis jamais déçue. »* Parfois elle oublie un nom, se tourne vers son assistante : *« Qui est-ce, déjà ? »* Elle aurait aimé parler avec Weegee, comme elle l'a fait avec Picasso. *« C'était à Antibes, j'avais dix-sept ans. Il m'a dit que j'étais très jolie et m'a embrassée. Je ne voulais plus me laver la figure. »*

Au Centre national de la photographie, il est difficile de dégager une ligne tant Agnès b. voit large. Walker Evans et Lartigue. Warhol et Lucien Hervé. Martin Parr et Claudine Doury. Nan Goldin et Mc Cullin. Diane Arbus et Polke. Richard Prince et Atget. Richard Billingham et *« la première photo »* de Robert Doisneau. *« Je revendique ce libre assemblage. »* Elle constate qu'il y a beaucoup d'histoires de regards, de l'ironie, peu de morbidité. Ce qu'elle n'aime pas ? *« Quand on sent le fabriqué, l'intention. J'aime quand c'est nécessaire. »* Il n'y a pas une photo de mode dans l'exposition.

On lui reproche son regard dispersé, dans le sens du vent. Elle répond que, dans une foire d'art, elle se *« met en roue libre »*, oublie les noms, se laisse séduire par les photos qui lui *« sautent aux yeux»*, sans dépenser des sommes folles. *« J'ai Nan Goldin parce que je l'ai exposée dans ma galerie. Mais pas Cindy Sherman, qui est devenue inabordable. »*

Sous vitrine, Agnès b. dévoile quelques photos dentelées de ses albums de famille. Sa mère, *« très belle et sévère »* ; son père, un *« super-rigolo »*. Et puis la petite Agnès, enfant en retrait. *« J'ai appris à parler à trente ans. »* Elle a rattrapé le temps. Ses collaborateurs sont un peu agacés par ses passions artistiques. *« Ils appellent cela le "off". Mais ils sont heureux quand ils voient que ça prend corps. »*

Michel Guerrin

★ « La collection de photographies d'Agnès b. » Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mo George-V. Tél. : 01-53-76-12-32. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 août. Catalogue, éd. CNP/Galerie du jour, 152 p., 80 photos, 130 F (19,82 €).

HORS CHAMP

■ **INDUSTRIES MUSICALES : une restructuration au sein de EMI Music France,** filiale du groupe britannique EMI, va entraîner le départ d'environ 10 % du personnel (sur un total de 292 salariés). Pour la pop et le jazz, EMI et Odéon-Chrysalis seront regroupées sous une seule structure, EMI, tandis que le classique est hébergé par EMI Classics. EMI Music France, présidé par Marc Lumbroso, a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 719 milions de francs (108,9 millions d'euros), représentant 6,7 % de parts de marché du disque en France.

■ **ÉDITION : une pétition d'éditeurs français dénonce** *« les persécutions injustifiables »* dont est victime dans son pays la directrice des éditions tunisiennes Aloés, Sihem Bensedrine. C'est cette maison d'édition qui a publié l'ouvrage du journaliste et opposant au régime Taoufik Ben Brik – qui a fait une grève de la faim. *« Tous les moyens ont été employés pour soumettre* [Sihem Bensedrine] *»*, précise la pétition : *« Porter atteinte à sa réputation en faisant circuler un album de photos truquées, saboter sa voiture, empoisonner le chien de sa fille... »* Parmi les signataires figurent les responsables de Fayard, Le Seuil, Albin Michel, Minuit, Robert Laffont, Le Cherche-Midi, Denoël...

Un « Cosi fan tutte » en deuil de l'amour

Aix-en-Provence/Musique. Une mise en scène où le pêle-mêle des références culturelles disperse l'intérêt plus qu'il ne le renforce

COSI FAN TUTTE, opéra de Wolfgang Amadeus Mozart. Avec Alexandra Deshorties (Fiordiligi), Liliana Nikiteanu (Dorabella), Stephan Genz (Guglielmo), Jeremy Ovenden (Ferrando), Graciela Oddone (Despina), Pietro Spagnoli (Don Alfonso), Concerto Köln, Chœur de l'Académie européenne de musique, René Jacobs (direction). Chen Shi-Zheng (mise en scène). Peter Pabst (décors, costumes). André Diot (lumière). THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ, le 8 juillet. Prochaines représentations les 10, 12, 17, 20, 22, 24, 26 et 28 juillet à 21 heures. De 150 F à 1 200 F (de 22,87 € à 183 €). Tél. : 04-42-17-34-34.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyée spéciale.

Si L'*Affaire Makropoulos* disait la nécessité de la mort, seule garante de notre capacité à aimer, avec *Cosi fan tutte*, c'est cette fois l'aptitude même à l'amour qui est en jeu. Peut-on être sûr d'aimer comme on l'est de mourir un jour ? La réponse de Mozart, on la connaît : ironique, nourrie de souffrance discrète, mais aussi de sagesse. Celle de Chen Shi-Zheng est plus sombre, qui évacue « cosi fan tutte » au profit du sous-titre de l'opéra : « l'école des amants » et son rude apprentissage. Jardin à la japonaise, petits ponts de bois et nappes d'eau en miroir, nymphéas et roseaux bruissants : un naïf Eden en chromo kitsch, avec, au travers de l'espace, l'arc bleu d'une branche morte oblitérant et le ciel et les rêves. Côté cour, le coin des femmes, deux jeunes sœurs alanguies, « chérubines » rêvant d'amour, s'érotisant à le chanter. En face, un couple de garçons hâbleurs et tendres, cœurs joyeux, un rien chatouilleux question virilité. Au centre, ce nihiliste à la petite semaine de Don Alfonso, un Faust de comptoir qui ne serait rien sans l'efficace complicité de Despina, la femme de main, fausse suivante et traîtresse.

Tout se passera donc une fois franchi les ponts qui séparent les soupirants, dans un espace clos de lignes blanches, sur l'herbe du duel amoureux. Innocence, ris et jeux, voire bêtises d'enfant... Qu'est-ce pourtant qu'un amour que nulle douleur n'est venue éprouver ? Simple émoi, élan de sève vital, caresse narcissique ! Mais voici soudain le départ des amants pour la guerre. Pure convention rhétorique que ces adieux déchirants, mais aussi première fêlure. Car c'est d'elle que vont naître les premiers battements du cœur. Par le biais de l'imposture se fera la connaissance véritable de l'amour – et sa perte une fois le jeu consommé, le double mariage final n'arrachant ni une plainte ni un sourire.

CONTRE VENTS ET RAFALES

Même jactance juvénile pour le Guglielmo de Stephan Genz et le Ferrando de Jeremy Ovenden. Gageons que ces jeunes gens se remettront bien vite, aidés par Don Alfonso (Pietro Spagnoli, souverain de désinvolture) et d'une Despina (Graciela Oddone) à la furia communicative ! Si la vive et versatile Dorabella (Liliana Nikiteanu) a toute chance de vivre heureuse en ayant beaucoup d'amants, la vie n'est plus du jeu pour Fiordiligi : l'épreuve est sans retour pour ce beau personnage palpitant qu'Alexandra Deshorties a su incarner avec émotion – magnifique « adieu à l'Amour » qu'est le consentement à en aimer un autre.

E. CARRECHIOU

En travers de l'espace, l'arc bleu d'une branche morte oblitère le ciel et les rêves.

A ce jeu cruel, musicalement millimétré par Mozart comme un supplice chinois, Chen Shi-Zheng a rendu justice jusque dans les moindres intonations (chassés-croisés, attirance-répugnance, réversibilité). Reste que l'extrême stylisation issue de l'opéra chinois (gestuelle, jeux de bâton et d'éventail) paraît plus plaquée qu'intégrée au jeu des chanteurs, que le pêle-mêle des références culturelles disperse l'intérêt plus qu'il ne le renforce.

La direction de René Jacobs, précise et très articulée, paraphe l'ouverture à grands traits de pointe sèche, puis passe avec virtuosité de la « narration objective » aux différents registres de l'émotion, avec des phrasés de compassion et des moments de suspension sublimes.

Soulignons l'apport remarquable de Nicolau de Figueiredo transformant le pianoforte des récitatifs en véritable personnage. Il faut aussi saluer le courage de cette fosse peu commune et d'un plateau vocal valeureux, lesquels, contre vents et rafales, luttèrent trois heures durant jusqu'à la dernière note. Louer aussi la constance d'un public transi qui peu à peu se métamorphosa en *Radeau de la Méduse*. Il y eut des châles déployés sur plusieurs rangs, des journaux serrés entre les vêtements comme à la guerre, des bras enlacés, des têtes enfouies, et des oreilles qui sifflaient. Dommage que ce *Cosi* en deuil de l'amour ait heurté une bonne partie du public : dérangeante mais non arbitraire, cette mise en scène ne mérite peut-être pas les nuées – moins encore les huées. Sans doute devrions-nous nous rappeler qu'en art comptent certes le plaisir de retrouver, mais plus encore celui de découvrir. Le premier nous est donné, le second se cultive.

Marie-Aude Roux

★ Diffusion en direct et en simultané le 26 juillet par France-Musiques et Mezzo, le 28 juillet en différé par France 3

L'alto, troublant médiateur, et aussi géniteur occulte...

Ses noces avec la voix représentent une osmose rare, un moment fragile et mystérieux

SOUDAIN, l'été dernier, les percussions avaient battu le cœur d'Aix ; cette saison se sera abandonnée au chant de l'alto. Pour les dix étudiants de l'Académie venus des quatre coins du monde (Europe, Etats-Unis, Israël, Amérique du Sud), le mois a été chaud. Chaud comme la voix de l'instrument grand seigneur, cet androgyne que l'ère cartésienne dédaigna, après que le Moyen-Âge lui eut pourtant octroyé sous le nom de vielle la place unique au bras des trouvères et troubadours. Alto et voix mêlés déjà. L'alto troublant médiateur mais aussi géniteur occulte, puisque de lui descendirent en grappes vielles et violons, avant leur déclin qu'entraîna celui de la polyphonie. Dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, discrète mais effective renaissance cependant (Stamitz, Mozart), avant l'entrée sous le masque littéraire dans l'épopée romantique : Berlioz, Schumann, Brahms... Une ascension irrésistible que le XXe siècle consacre ! Instrument soliste à part entière, l'alto a aujourd'hui largement rattrapé voire dépassé son brillant cadet de violon, son aîné sentimental qu'est le violoncelle.

C'est à Christophe Desjardins, alto en chef de l'InterContemporain, qu'est revenu de concocter, avec des gourmandises de maître queux, un répertoire allant du XVIIe siècle à nos jours en relation avec la programmation lyrique du festival. Trois semaines roboratives (du 17 juin au 11 juillet) aptes à rassasier les appétits : *« Nous sommes ici au cœur de la culture européenne. Il faut faire en sorte qu'il y ait une transmission de ce qui s'est formé dans ce creuset. »*

L'ITALIE À L'HONNEUR

Ainsi, en regard de *L'Affaire Makropoulos*, la musique d'Europe centrale, avec des œuvres de Bartok, Kurtag et Janacek, mais aussi la rencontre de musiciens traditionnels hongrois, lesquels *« utilisent l'instrument de manière singulière : tenu plus bas sur le bras, l'archet ne quittant pas la corde, à l'instar d'un continuo articulé, il occupe, comme dans le quatuor classique, le ventre de la musique, à la fois basse rythmique et soutien harmonique »*.

Bien sûr, la célébration officielle des noces de l'alto avec la voix aura été un moment particulier et bouleversant : c'est là une osmose rare, à la fois fragile et un peu mystérieuse, que les étudiants n'ont que peu ou prou l'occasion d'aborder. *« Il y a dans l'opéra de très nombreux solos d'alto accompagnant les airs. Du* Couronnement de Poppée *montéverdien (dans la version de Boesmans), en passant par Berlioz (chanson gothique de Marguerite dans* La Damnation de Faust*), Weber (romance et aria de Hanschen dans* Le Freischütz*) jusqu'au* Wozzeck *de Berg (air du Hauptmann) et le Boulez du* Marteau sans maître *(Bel édifice et les pressentiments)... »*

Côté musique contemporaine, on n'a pas chômé non plus : à l'honneur, l'Italie, Maderna et Berio, Dallapiccola. De la création comme s'il en pleuvait, avec cette récente composition d'Ivan Fedele pour voix et alto autour des *Fragments d'Harold*, ainsi qu'une pièce de Jarrell témoignant de la belle union libre entre l'alto et l'électronique. Et puis Pierre Boulez, qui, pour l'occasion, concocta une nouvelle version de *Messages-quisse* pour sept altos (initialement pour violoncelles), mais surtout mit pleins feux sur *Eclat/Multiples* : *« Une œuvre très difficile qui réclame à la fois une grande autonomie dans le jeu ainsi qu'une vraie cohésion d'ensemble. »*

Que l'interprète moderne puisse aborder très rapidement des répertoires différents, adopter des attitudes inverses, passer du jeu soliste à la musique de chambre, de l'orchestre à l'accompagnement de chanteur, voilà le challenge visé par Christophe Desjardins. *« Le musicien d'aujourd'hui est, lui aussi, tributaire de la flexibilité ; il doit acquérir une véritable ouverture d'esprit. »* Gageons que ce moment privilégié de l'Académie, un peu hors du temps, aura joué à plein son rôle, et que ces jeunes altistes, à l'instar des caravelles de jadis, repartiront le cœur chargé d'épices et de musiques.

M.-A. R.

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC STÉPHANE MAUPIN

PAR PIERRE-OLIVIER DESCHAMPS

●

CINÉMA
600 pages du programme du Musée du Cinéma sur l'estomac... la digestion est difficile...

« L'architecture du XXIe siècle est annoncée légère par Jean de Loisy. Il nous voit en ses prophètes. Que faire avec tout ce béton et toutes ces pierres ? »

Stéphane Maupin (34 ans) est né à Bagdad. Il a fait ses études à Marseille avec Julien Montfort (32 ans), son compatriote. Après diverses aventures internationales de part et d'autre (Los Angeles, Rotterdam, Tokyo, Berlin, Marrakech), les deux architectes livrent ensemble le projet *La Maison des métamorphoses pour l'exposition* « La Beauté » en ce moment à Avignon – dont Jean de Loisy est commissaire. Ils s'apprêtent aujourd'hui à mettre en pratique leurs recherches sur la pilosité architecturale et en exposeront les grandes lignes cet été sur le « vaporetto français » de la Biennale de Venise.

Philippe Caubère, acteur et fils inconsolable

Avignon/Théâtre. Avec « Claudine et l'éducation », le comédien continue son autobiographie à épisodes, pour un homme seul

CLAUDINE ET L'ÉDUCATION, écrit et joué par Philippe Caubère
CARRIÈRE DE BOULBON, 84 Avignon. Les 8, 9, 16, 18, 21, 23 et 26 à 22 heures. 120 F (18, 29 €) et 140 F (21,24 €). Durée : 2 h 10. Tél. : 04-90-14-14-14.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

On l'attendait délirant. Il s'est révélé sage : *Claudine et l'éducation*, le nouveau spectacle de Philippe Caubère, est né tranquillement, dans la carrière de Boulbon, par une nuit de petit vent. Le public était venu nombreux, toutes générations confondues. C'était un accouchement, long et parfois longuet, qui demandait à l'assistance une patience affectueuse comme seul Philippe Caubère peut en exiger, en retour des mémorables *« déconnades »* qu'il lui a offertes tout au long de son *Roman d'un acteur*.

Ce furent sept ans de bonheur, entre 1986 et 1993, pendant lesquels Philippe Caubère a raconté la vie d'un comédien, Ferdinand Faure, venu de Marseille à Paris pour suivre le fil d'Ariane Mnouchkine dans les années 70. Ferdinand, c'était lui, avec ses yeux verts et sa grande gueule, ne doutant pas qu'un jour, il serait aussi célèbre que Gérard Philipe. En onze épisodes et quarante heures de spectacle pour un homme seul, Philippe Caubère nous a tout dit de ses amours et de ses déboires. Il a piqué des colères monstres contre Ariane, il s'est enflammé pour Clémence, son amoureuse du Soleil, il s'est grillé, comme il se doit, à l'utopie et il a eu son heure de gloire quand Ariane Mnouchkine lui a demandé de jouer Molière dans le film qu'elle a tourné avec la troupe du Soleil en 1976-1977.

Dans le texte de présentation de *Claudine et l'éducation*, Philippe Caubère raconte que sa mère est morte pendant le tournage de *Molière*, et que presque aussitôt après, il a quitté Ariane Mnouchkine et le Soleil. Il parle d'un *« double traumatisme »* sur lequel se fonde le travail en solitaire qu'il a entrepris depuis. L'affaire est entendue : Philippe Caubère est inconsolable. Son narcissisme d'acteur, qui flirte avec le mirifique, le pousse à poursuivre sans cesse dans la voie de la confession, dont il sait bien qu'elle est rétive à toute analyse. Qu'importe : il y va, têtu comme une mule, sûr de son fait. Mon histoire c'est mon histoire, et je ne la lâche pas.

Il commence donc aujourd'hui par le commencement : sa naissance, à Marseille, dans les années 5O. Cela se passe sur un vaste et beau plateau de bois, recouvert de tapis et meublé d'une jolie chaise, au centre. Philippe Caubère arrive pieds nus, avec un pantalon noir et une chemise blanche. C'est lui en homme de cinquante ans, fluet et à l'affût. Et c'est une femme jeune dans une maison bourgeoise : sa mère. Il suffit de quelques attitudes pour que Caubère réinvente sa mère : une façon de se tenir, et ce geste qui revient souvent – la main droite posée à plat sur la joue droite.

Au début du spectacle, la main est plutôt devant la bouche. Envie de vomir, qu'est-ce qui se passe ?, demande la jeune bourgeoise de Marseille à sa bonne Marie-Rose. *« J'ai pourtant fait la méthode. »* Dix minutes de spectacle plus tard, elle est sur le point d'accoucher. Assis sur sa chaise, le dos calé contre le dossier, Philippe Caubère écarte les jambes, et le public éclate de rire. *« Ça me dégoûte. J'ai pas envie que mon enfant me voit comme ça pour la première fois »*, dit-elle au docteur. *« Votre respiration, madame. »* Elle souffle, s'arrête : *« Quelles connes, ces bonnes femmes. Ça ne sert à rien. Je préfère crier. »* A l'intérieur du ventre, le bébé se demande ce qui se passe. Il entend des coups qui le poussent vers la sortie, et se demande : *« Qu'est-ce qu'ils foutent ? »* Le père, lui, est tombé dans les pommes. Puis une voix de femme, magnifique sort de la sono. Les yeux de Philippe Caubère se font immenses. Il est né. En dix minutes époustouflantes.

L'AIMER OU LA HAÏR

Il est né, le divin enfant. Mais justement, il n'est pas divin. Sa mère trouve qu'*« il a l'air complètement idiot »*. Elle le regarde de haut. Elle a son idée : l'éducation, c'est sérieux, simple et répétitif, et ça commence tôt. A cinq ans, Ferdinand ne sait pas combien font quatre fois quatre. Ça la rend folle. Elle dit à l'enfant qu'il a la chance d'habiter dans le plus joli quartier de Marseille, avec des parents riches. C'est une bourgeoise qui se revendique comme telle, n'oublie pas de faire les liaisons en parlant, ni de hurler *« putain »* quand Ferdinand lui sort par les yeux, c'est-à-dire souvent. Son père était collaborateur, elle se demande ce qu'ils ont tous – De Gaulle en premier – à refuser de rapatrier les cendres de Pétain. Elle vit dans sa maison, avec ses enfants (Ferdinand a une sœur, Isabelle), sa bonne, sa femme de ménage, le confort moderne et ses idées. Le mari travaille tout le temps, l'extérieur ne semble pas exister. Ferdinand non plus d'ailleurs. On ne l'entend pas beaucoup, sauf à travers sa mère, dont aujourd'hui encore le comédien ne semble pas savoir s'il doit l'aimer ou la haïr.

De cette mère, Philippe Caubère dessine un portrait qui n'a pas la force de celui qu'il fit de son « autre » mère, Ariane Mnouchkine. Contrairement à ses précédents spectacles, qui convoquaient toujours une foule de personnages, *Claudine et l'éducation* rassemble un tout petit monde à travers une figure, et convoque peu l'époque. C'est un épisode domestique, un brin nostalgique, qui traîne un peu jusqu'au moment où Ferdinand commence vraiment à s'affirmer comme un adolescent obsédé par le sexe et Johnny Hallyday. Et en plus, il se dit communiste !

La scène où sa mère l'emmène chez le médecin parce qu'il se masturbe, celle où elle discute avec le copain prolétaire de Ferdinand, qui lui raconte le concert de Johnny à Marseille, sont des moments d'anthologie. Quand Philippe Caubère mime Gaston Defferre appuyé à un poteau ; quand il imite Johnny sur scène ; quand il montre sa mère épluchant les paroles des chansons – alors Caubère devient vraiment Ferdinand.

Brigitte Salino

Les voix bulgares sont chez elles

« La Toison noire », l'histoire de la fin d'un monde, le passage du récit au mythe

LA TOISON NOIRE (Tchernoto rouno). En bulgare surtitré. Scénario et mise en scène : Margarita Mladenova et Ivan Dobchev. Avec Diana Dobreva, Miroslava Gogovska, Tchavdar Monov, Vladimir Penev, Jeana Racheva... CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS, place de la Principale, 84 Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. De 80 F (12,20 €) à 140 F (21,40 €). Durée : 1 h 05. A 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Nuit noire. Laine noire. Première matière. Une immensité, taillée aux mesures d'une civilisation : toison à foison. Une communauté, une économie, un dieu, un avenir de transhumance ininterrompu. *La Toison noire* appartient à l'histoire d'un peuple de pasteurs nomades, les Karakatchanes (les *« réfugiés noirs »*). Durant des siècles, ils ont guidé les migrations de leurs brebis (noires) entre Grèce et Bulgarie. Fermement sédentarisés dans les années 50, ils ont aujourd'hui pratiquement disparu (*Le Monde* du 7 juillet).

Margarita Mladenova et Ivan Dobchev les rétablissent à partir de documents, de témoignages, de faits imparables. Cette histoire de fin de monde porte au passage du récit au mythe. *La Toison noire* se donne toutes libertés pour circuler de l'un à l'autre. Y compris en imaginant ce que pourrait être un ethno-théâtre. A condition que l'exactitude poétique de ses images triomphe.

Laine, ô mon immense laine. Un moutonnement noir sort lentement de la nuit. Un vêtement pour la scène où sept bergers pourraient vivre à l'aise. Des ondulations douces l'agitent comme herbes sous le vent. Flux et reflux maritimes. Sensations de suint, de sucre et de sel mêlés. Chaleur nécessaire, épaisse, pesante. Silhouettes à croupetons à peine démarquées de l'animal. Femmes-agnelles et hommes-chiens. Avec le loup, qui rôde alentour. La toison maternelle enfante un garçon qui prend place aussitôt dans la ronde des hommes. Jeux virils, front contre front. Danses de séduction et de conquête, dessus-dessous l'édredon aux cent caches. Jeux de la lune et du soleil. Peur de la lune, de ses déserts. Désir de déserts, d'éloignements plus grands. Terreur du grand blanc, de neige et de glace. Tentation du soleil. Recherche et hantise du rouge. La toison noire abrite la tribu et se plie en un tournemain à ses histoires. Un clin d'œil, et elle est à l'étape suivante. Encore. Jupes bouffantes et caracos sombres, chaussons colorés, trois jeunes femmes regardent au loin.

Un premier cri appelle une vallée, un second escalade un col, un troisième dégringole la vallée suivante. En trois appels à se déchirer les poumons, les murs de la chapelle des Pénitents blancs se sont ouverts, et les belles ont franchi les montagnes avec leurs troupeaux. Qu'elles se dénudent les pieds, et le torrent se met à bondir, instantanément. Que leurs mains tapotent le sol, et les galettes de blé prennent forme. Que les hommes tirent une boucle de laine, et le lait jaillit. Chaque geste ouvre un paradis sur terre. Chaque mot chante la splendeur obscure des Balkans. Les voix bulgares sont chez elles.

FONDU AU NOIR

Mais voici le chemin de fer. Normalisation. Désormais, plus besoin de nomades : il voyage à leur place. La caméra lui donnera des yeux. Le train et le cinéma : deux beaux instruments pour organiser la fin d'un monde en le célébrant. Le cinéma aussi regroupe, sédentarise, collectivise. Ses images prennent la place des bergers auxquels les acteurs avaient donné un visage. Ils se débattent, cherchent un peu de lumière derrière l'écran, se glissent dessous, en appellent aux ancêtres et au Ciel. Vains recours de la laine et du lait contre le charbon et l'acier. La fée Electricité mouche les dernières bougies. Déjà, les drapeaux rouges ont viré au gris. Les moutons blancs aussi. Une araire tressaute image par image, tandis qu'une moissonneuse-batteuse fonce vers le progrès. Figés à jamais en vêtements de fête, les Karakatchanes disparaissent en une dernière photographie. Fondu au noir.

Les acteurs de théâtre sont un peu les Karakatchanes des spectateurs d'Avignon. Devant ces sédentaires, qui font le voyage immobile jusqu'à eux, ils apparaissent comme les *« réfugiés noirs »* d'un continent entre mythe et récit. Ils sont les seuls à pouvoir le parcourir d'un pas dansant qui ne ressemble en rien à celui des hommes ordinaires. Ils se reconnaissent de loin. Ils ont leurs rites, leurs accointances, leurs lieux de transhumance. Leurs voix résonnent plus fort et jusqu'au chant. Ils acceptent de se fondre dans les images, à condition de pouvoir rebondir un jour ou l'autre sur les planches. Ils savent qu'il se trouvera toujours des Margarita Mladenova et Ivan Dobchev pour les guider.

Jean-Louis Perrier

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Pierre Boulez, dir.
Petra Lang, mezzo-soprano
Gustav Mahler Jugendorchester
Mahler, Schoenberg, Debussy, Ravel, Bartók
25 juillet à 21h30
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

Baudrillard, la photo et la pureté

Arles/Photographie. Le philosophe qui hait l'esthétique a présenté ses clichés. Plutôt jolis

ARLES
de notre envoyé spécial

Statistique : tout au long du commentaire rédigé par Jean Baudrillard pour accompagner ses images projetées à Arles, vendredi 7 juillet, en un montage poétiquement intitulé *Vanishing Point,* un adjectif revenait avec insistance, l'adjectif « pur ». Dès l'introduction, il y a eu *« réalité pure »*, puis *« apparence pure »*, et, évidemment, *« photographie pure »*. Pureté à défendre contre quelles souillures ?

Pour ce qui est de la réalité, contre la souillure humaine, puisque était évoqué avec nostalgie ce que serait une réalité d'avant le regard de l'homme, d'avant ses interprétations et ses questions. Pour l'apparence, elle serait pure dans les mêmes conditions : si elle n'était pas devenue image, si elle était encore de l'ordre de l'objet tel quel, de la nature telle quelle, à l'état natif si l'on peut dire. Une photographie pure atteindra cet état, ou l'a peut-être atteint autrefois – sur ce point, le commentaire ne s'est prononcé que confusément –, dans la mesure où elle serait – ou a jadis été – libre de toute contrainte. Par ce dernier mot, il faut entendre toute considération de sens, de politique, de morale ou d'esthétique, toujours selon Baudrillard. Ainsi serait-on en présence d'un *« événement pur »*.

Autour de ce thème, Baudrillard a enroulé des variations rhétoriques. On aurait mauvaise grâce à lui reprocher ses effets d'écriture, qui ne sont pas pour rien dans la notoriété de sa philosophie. Celle-ci en appelle obstinément à un état du monde dans lequel il n'y aurait ni représentations ni pensées, mais une immédiateté sans distance, une présence des choses sans intermédiaire ni retard. Tout ce qui, dans la photographie, est de l'ordre du témoignage et du jugement, de l'élaboration et du montage, Baudrillard le dénonce comme autant de troubles importuns. Y compris, donc, la morale et le politique.

LE SENS DÉCRÉTÉ ENCOMBRANT

Une telle doctrine est essentiellement réactionnaire, ce qu'annonce du reste l'emploi de « pur », adjectif préféré des dogmatiques, et ce que confirment les positions souvent affirmées de Baudrillard, qui ne voit dans l'art contemporain que faux-semblants et supercheries. Son exposé a été applaudi par le public, qui n'a pas paru dérangé d'entendre qu'une vraie photo bien « pure » devrait se tenir en deçà de toute pensée et que toute notion d'esthétique est détestable. Il n'a pas trouvé plus surprenant que le sens soit décrété encombrant par un philosophe, et toute réflexion critique congédiée.

C'est que ce public si tolérant regardait sur l'écran, que le vent faisait gracieusement onduler, les photos de Baudrillard, qui sont très éloignées de la pureté annoncée. En amateur instruit, leur auteur y pastiche Hopper et bien des photographes des villes américaines, grosses automobiles coupées en deux par le cadrage, vues en plongée... le tout en couleurs vives. Ces images, agrandies aux dimensions de l'écran, agitées par la brise, magnifiées par la nuit, étaient plutôt jolies.

Baudrillard en a paru embarrassé, et a entrepris d'expliquer qu'on pouvait très bien haïr l'esthétique et faire tout de même de belles photos. Les applaudissements ont interrompu ce début d'autojustification, que l'on aurait pourtant souhaité entendre jusqu'au bout, par simple curiosité intellectuelle. De même que l'on aurait aimé savoir pourquoi le philosophe a fait l'apologie du silence tout au long de son discours. Il aurait été plus logique qu'il mette ses principes en action et se taise résolument. La démonstration y aurait gagné en pureté.

Philippe Dagen

Toutes les tendances de l'électronique rivalisent d'audace dans la boue de Dour

Dour/Techno. Des doses massives de fracas rythmiques sur une demi-douzaine de scènes

Au programme, beaucoup de sons différents et de stars de l'électronique. Dont Doctorolive, qui s'est servi de la Belgique comme plate-forme de reconversion. Ce Parisien, arrivé chanteur de rock à Bruxelles dans la première moitié des années 90 – il avait accompli en France une petite percée à la tête du groupe Little Nemo –, en est récemment revenu avec ses galons de DJ confirmé.

DOUR (Belgique)
de notre envoyé spécial

Les multiples déclinaisons du son des guitares ont longtemps constitué le fonds de commerce du Dour Festival. Mais, fidèle à son parti pris d'éclectisme et de programmation de pointe, l'événement a intégré sans mal les innombrables courants de la musique électronique. Au point de leur consacrer presque exclusivement, jeudi 6 juillet, sa journée d'ouverture. Depuis longtemps déjà, la jeunesse belge s'est familiarisée avec les créations digitales et le rythme des machines. Au milieu des années 80, le pays accueillait en pionnier la première vague de l'acid house et « s'ecstasiait » au tempo robotique d'un style local, le new beat. La France a mis du temps à rattraper son retard. Certains s'offrirent même des stages de formation de l'autre côté de la frontière.

Programmé pour la seconde fois à Dour, Doctorolive s'est servi de la Belgique comme plate-forme de reconversion. Ce Parisien, arrivé chanteur de rock à Bruxelles dans la première moitié des années 90, en est récemment revenu avec ses galons de DJ confirmé. *« Le milieu underground bruxellois*, explique-t-il, *n'a pas le snobisme de son équivalent parisien. On peut y créer sans* a priori *et faire de multiples rencontres en toute décontraction. Une maison de disques belge, R & S, m'a permis de réaliser mes deux premiers maxis et j'ai pu élaborer tranquillement mon propre projet de label, Bazoline. »* Si Doctorolive aime se produire en formation live, c'est comme DJ qu'il a confirmé, sous le chapiteau de la Cannibal Blue Stage, la richesse des trouvailles d'un premier album, *First Dee-Jay on the Moon*, autant nourri de la variété festive du big beat que de sensualité funk et de savoir-faire pop.

Une demi-douzaine de scènes disséminées dans les champs qui jouxtent le village de Dour fournissent des doses massives de fracas rythmiques propres au défoulement. Bombes à fragmentations du drum'n'bass britannique (des extrémistes historiques tels Grooverider ou Ram Trilogy), extase sensuelle de la house (Junior Sanchez au sommet, Superfunk en ambianceurs laborieux), rectitude fascinante de la techno (Kevin Sanderson, Derrick May) – à l'intensité continue de la rave, les spectateurs semblent préférer le zapping. Mieux que d'autres, un duo de Montpelliérains arrive à capter les corps. Avec à propos, ces frères jumeaux se sont baptisés les Clones. Les spécialistes devinent en eux les successeurs de Daft Punk. Avec les stars de l'électronique « made in France », les Clones partagent l'obsession de l'efficacité et un sens du groove qui s'abreuve de disco, de techno et de funk. Avec la frénésie de gamins s'affrontant devant un jeu vidéo, les frangins luttent au-dessus des boutons d'un même ordinateur.

ÉQUILIBRE PÉRILLEUX

La pluie, vendredi, gâchait un peu une fête qui n'oubliait pas cette fois les tribus du rock. Les chevelures, tatouages, tee-shirts trash et bijoux de piercing, d'habitude si avides d'exposition, se planquent sous des imperméables improvisés. Les militants punk peuvent se réchauffer sous une tente qui leur est entièrement dédiée. Sur les planches, As Friends Rust, droit sortis d'un garage de Floride. Leurs chansons ressemblent à des accidents de skateboard, comme les plongeons de leurs fans qui bondissent de la scène sans garantie d'atterrissage.

Marcher devient un périlleux sport de glisse. L'abus de bière et de fumette ne facilite pas l'équilibre. Sur l'immense terrain de camping, un combat de boue rassemble une centaine de participants. En phase avec le désordre des éléments, Fantomas fait partir sa musique en vrille. Son leader, le chanteur et clavier américain Mike Patton, ancienne idole grunge excentrique avec le groupe Faith No More, déglingue des dessins animés cauchemardesques. Il ne s'agit plus de chant mais de bruitages qui s'incrustent dans un empilage de foudroiements hardcore, de délires kitsch, de free jazz, d'hermétisme contemporain. On peut rêver manière plus sensuelle de vivre l'altération des sens.

Celle qui préside, par exemple, à l'un des concerts événements du festival : la rencontre de deux bassistes visionnaires, Bill Laswell et Jah Wobble. Chacun, des deux côtés de l'Atlantique, a œuvré pour que la musique ignore la frontière des genres et des continents. Le premier, new-yorkais, fondateur de Material et producteur des métissages les plus audacieux entre rock, jazz, hip hop, funk, rythmes orientaux et africains. Le second, inventeur avec P.I.L., à la fin des années 70, du plus impressionnant son de basse de l'Angleterre post-punk, reconverti dans la transe pluriethnique avec ses Invaders of the Heart. Ici, pas de démonstration technique, mais, sur les lignes de basse énormes d'un dub minimaliste, les tresses rêveuses d'une flûte, les distorsions libres d'une guitare et d'une cornemuse, les psalmodies hypnotiques d'un quatuor traditionnel indonésien. Pour s'évader, les pieds dans la gadoue mais la tête dans les étoiles.

Stéphane Davet

Le parti pris de l'éclectisme et de la convivialité

DOUR (Belgique)
de notre envoyé spécial

A l'origine, un prototype de festival régional. Carlo di Antonio est né dans le village de Dour, à cent mètres du site de l'événement qu'il a créé, il y a douze ans, avec quelques copains du club d'athlétisme local. Son père, émigré italien, creusait dans les galeries de charbon au-dessus desquelles ont joué, du 6 au 9 juillet, près de deux cents artistes devant plus de quatre-vingt mille personnes. Les anciens terrils forment de petites collines vaguement boisées autour de la demi-douzaine de scènes et de chapiteaux du Dour Festival.

En Belgique, l'organisation de festival fait presque office de sport national. L'été venu, des dizaines de rassemblements aux programmations appétissantes attirent des fans de rock et de techno de tout le nord de l'Europe. La Flandre, avec, entre autres, les festivals géants de Dranouter, Wechter, Hasselt (Pukkelpop) ou Zeebrugge (Action on the Beach), est traditionnellement plus gâtée que la Wallonie, où Dour fait exception. Sans doute parce que l'événement a su cultiver sa différence.

« La crise nous a certainement servis, explique Carlo di Antonio. *Aux jeunes qui ne pouvaient pas s'offrir de voyages, nous avons proposé quatre jours de camping et de concerts à des tarifs très accessibles. Notre parti pris : l'éclectisme musical, pas d'énormes stars, mais un choix de programmation très pointu dans chacun des genres abordés. »* Dour, sur la foi de sa convivialité – huit cents des mille deux cents employés du festival sont des bénévoles – et de la pertinence de ses découvertes, est devenu dans les années 90 un des plus importants festivals d'Europe.

S. D.

Comment jouer Lennie Tristano aujourd'hui

Luz-Saint-Sauveur/Jazz. Une certaine fluidité, un swing rentré, des mélodies uniques

JAZZ A LUZ, Oliva/Raulin Sextet, Machiavel, le 7 juillet. Dernière soirée le 10 juillet avec Maya Homburger et Barry Gy, Louis Sclavis Quintet, Le Diwân de Camel Zekri. Tél. : 05-62-92-38-38. De 40 F (6,10 €) à 120 F (18,29 €) selon les formules.

LUZ-SAINT-SAUVEUR (Hautes-Pyrénées)
de notre envoyé spécial

Le pianiste Lennie Tristano est généralement considéré comme ayant une influence fondamentale sur le jazz contemporain. Rares sont, toutefois, les musiciens qui se revendiquent ouvertement de son héritage (Lee Konitz, Ted Brown, Connie Brothers, Lenny Popkin...). Il s'est consacré à l'enseignement de la musique de la fin des années 60 jusqu'à sa mort, en novembre 1978. Ses étudiants sont vus comme des disciples ; certains, rappelle Xavier Prévost dans le *Dictionnaire du jazz* (Bouquins/Robert Laffont), *« entreprenaient parallèlement à son enseignement une analyse avec son frère Mickey, psychanalyste »*. Sa musique, à l'architecture complexe, laisse entendre que la raison et la spontanéité sont indissociables. Un monument préservé, secret, qui inspire les pianistes Stephan Oliva et François Raulin, d'abord en duo, puis avec ce sextette qu'ils codirigent et qui ouvrait le 10e festival Jazz à Luz, vendredi 7 juillet.

Luz-Saint-Sauveur est cernée par les montagnes. Cauterets, le cirque de Gavarnie, Viscos, Ardiden sont proches. Le Tour de France est attendu. Au Parc des sports, un chapiteau ouvert est l'un des lieux d'un festival qui a pris pour sous-titre « jazz d'altitude ». On serait tenté de dire « jazz d'attitude ». Ici, on n'a pas joué la carte du tout-venant des tournées, du vedettariat à grands prix, mais par la volonté d'une association, Jazz Pyr, celle d'être un moment, un passage pour favoriser le processus de création d'artistes.

Station de ski en hiver, rassemblement de randonneurs en été, la commune s'est acclimatée, avec les années, à ce parti pris. Les musiciens se sont passé le mot, le public est là. La municipalité est le premier financier du festival (25 % d'un budget d'environ 900 000 francs). C'est rare.

Oliva et Raulin au cœur du travail de Tristano. Comme lui qui, à partir des standards, trouvait de quoi nourrir une œuvre nouvelle, hors des codes, la formation des deux pianistes évacue le recours à la relecture, à l'hommage transi, pour élaborer, à partir des compositions, des atmosphères, un univers propre, moderne. Deux pianos, deux anches (Laurent Dehors aux clarinettes, Christophe Monniot aux saxophones), deux cordes (Paul Rogers à la contrebasse, Marc Ducret à la guitare).

UN REPÈRE POUR L'IMAGINATION

Ce qui vient de Tristano est identifié à une certaine fluidité, un swing rentré, des mélodies uniques (*April, Requiem*, écrits en mémoire de Charlie Parker). Ce qui est du sextette, ce sont des combinaisons, des élans, fuites, tensions et écoutes entremêlées. Le solo ne peut venir que de la relation aux autres, hors de la démonstration personnelle. C'est fort bien conçu, vécu, la partition devenant un repère pour l'imagination.

A la Maison de la vallée, à quelques mètres, il y a deux salles. La première reçoit le Drame musical instantané (DMI), fondé en 1976 par Bernard Vitet (une vie de beauté à la trompette), Jean-Jacques Birgé (claviers) et Francis Gorgé, qui a quitté cette structure, laboratoire ouvert aux expériences de chacun, évolutive selon les projets. Avec Vitet et Birgé sont venus ce soir le guitariste Philippe Deschepper, DJ Nem aux manipulations de machines et, hors scène, mais sur un écran, les images de Murielle Lefève. Le DMI enregistre des disques et ne les rejoue pas sur scène. Les concerts non plus ne sont pas rejoués. Machiavel, exploration des musiques électroniques actuelles que le DMI a défrichées de longue date, a été ludique et dansant en d'autres circonstances. Là, Machiavel est plus introspectif, aux frontières de l'*ambiant music*. Sans les effets faciles qui iraient se frotter au groove, le DMI s'invente dans des sonorités déformées, vagabondage étrange au risque permanent de l'improvisation. En objectif, le futur.

Sylvain Siclier

SORTIR

PARIS

Le Sire de Vergy de Terrasse
Voici une des quelques raisons de rester à Paris cet été, au moins une soirée de plus : ce spectacle d'opérette est une des réussites de la saison dans un genre, hélas peu prisé aujourd'hui, mais que, bien heureusement, quelques fidèles s'obstinent à faire revivre. On retrouvera avec plaisir Bernard Alane, le héros d'une *Cage aux folles* arrêtée en pleine course l'automne dernier...
Mis en scène par Alain Sachs, sous la direction de Patrice Peyriéras. Chorégraphie Anne-Marie Gros. Avec Jean-Paul Farré, Fabienne Guyon, Bernard Alane, Cerise Dozier, Christophe Guyon, Patrick Haudecœur, Marie Lenoir, Edouard Pretet, Arnaud Romain, Isabelle Spade, Isabelle Tanakil (comédiens-chanteurs).
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. M° Quatre-Septembre. Les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25, 20 h 30 ; et les 16 et 23 juillet, 15 h 30. Jusqu'au 30. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F (10,67 €) à 150 F (22,87 €).

Marc-André Hamelin (piano).
Quand il ne joue pas les transcriptions pour la main gauche des plus difficiles études de Chopin par Godowsk ou quelque incunable d'un compositeur oublié, le pianiste canadien Marc-André Hamelin peut aussi dédier ses moyens exceptionnels au répertoire « courant » de tout pianiste. Comme c'est un formidable musicien, nul doute que l'absence de galipettes ne l'empêchera pas de se montrer à son meilleur.
Fauré : *Nocturne op. 104 n° 1.* Janacek : *Sonate pour piano.* Scriabine : *Sonate pour piano op. 6.* Chopin : *Nocturne op. 48 n° 1, Sonate pour piano op. 35.* Liszt : *La Lugubre Gondole, Prélude et marche funèbre.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. M° Pont-de-Neuilly. Le 11, 20 h 45. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F (22,87 €).

FOIX

Les Estivales de Foix
Au pied des Pyrénées, dans une belle région propice au tourisme, la préfecture ariégeoise a décidé d'offrir, à ses habitants et à ses visiteurs, une série d'activités et d'animations afin de faire découvrir la richesse du patrimoine culturel régional. Les Estivales de Foix, du 11 juillet au 25 août, sont aussi synonymes de fêtes. Avec les expositions, marchés, chants, danses, spectacle son et lumière..., chacun pourra trouver son bonheur.
Foix tourisme. Tél. : 05-61-65-12-12.

GUIDE

REPRISES

L'Ame sœur
de Fredi M. Murer. Suisse allemand (v.o.), 1985, (2 h.)
Reflet Médicis, 3 rue Champollion, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-42-34 ; Sept Parnassiens, 98, bd du Montparnasse, Paris 14e. Tél. : 01-43-20-32-20.

Comédie
de Marin Karmitz, Jean Ravel et Jean-Marie Serreau. Français, 1966 (20 min).
MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau, piazza Beaubourg, Paris 3e.

Le Troisième Homme
de Carol Reed. Brit. (v.o.), 1949, (1 h 45.)
Grand Action, 5 rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-44-40.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Avare
de Molière, mise en scène d'Andrei Serban, avec Gérard Giroudon, Roland Bertin, Muriel Mayette, Eric Ruf, Eric Génovèse, Bruno Raffaelli, Florence Viala, Céline Samie, Malik Faraoun, Claudie Guillot, Alexandre Pavloff, Elisabetta Vaccari, Nicolas Bonvoisin, Christian Cousquer et Clément Hervieu-Léger.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les 11 et 17 juillet, à 20 h 30 ; le 14 juillet, à 14 heures. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

ADN
de Christian Rullier, mise en scène de Pascal Kirsch, avec la Compagnie de l'Orphelinat : Nathalie Pivain et Frédéric Gustaëdt.
Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémard, 94 Vitry-sur-Seine. Du 11 au 15 juillet, à 22 h 30. Tél. : 01-46-82-68-86. 50 F et 100 F.

Clash dans les lycées du CAC 40 comme dans les fast-foods de l'éducation nationale
de Christophe d'Hallivillée, mise en scène de Pascal Antonini, avec la Compagnie Pascal Antonini : Céline Morvan, Fabrice Fara, Nicolas Guillot, Bruno Henry et Franck Mignat.
Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémard, 94 Vitry-sur-Seine. Du 11 au 15 juillet, à 20 heures. Tél. : 01-46-82-68-86. 50 F et 100 F.

Une histoire vibrante
d'après Kafka, mise en scène d'Alexis Forestier, avec la Compagnie les Endimanchés : Marc Bertin, Basile-Bernard de Bodt, Alexis Forestier, Bruno Forget, Barnabé Perrotey, Cécile Saint-Paul et Laurent Jacquet.
Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémard, 94 Vitry-sur-Seine. Du 11 au 15 juillet, à 21 h 15. Tél. : 01-46-82-68-86. 50 F et 100 F.

Le Vaisseau fantôme
de Wagner. Falk Struckmann (le Hollandais), Deborah Voigt (Senta), Jan-Hendrik Rootering (Daland), Thomas Moser (Erik), Anne-Marie Owens (Mary), Kurt Streit (le pilote), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Willy Decker (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Les 11 et 15 juillet, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Pascal Devoyon (piano).
Schumann : *Carnaval de Vienne, Nachtstücke op. 23.* Debussy : *Estampes.* Ravel : *Gaspard de la nuit.*
Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5e. Le 11 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-43-54-54-74. De 70 F à 120 F.

Compagnie Catherine Escarret
Catherine Escarret : *Mère.*
Le Proscénium, 2, passage du Bureau, Paris 20e. Les 11 et 12 juillet, 20 heures. Tél. : 01-40-09-77-19. De 50 F à 80 F.

Favy Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Le 11 juillet, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Freddie Hubbard, David Weiss, Craig Handy
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. le 11 juillet, 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Sonic Youth, Sleater Skinney, One Arm
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. Le 11 juillet, 19 h. Tél. : 01-55-07-06-00. 148 F.

Dirty Linen
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Le 11 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 60 F à 80 F.

Candido Fabre
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Le 11 juillet, 21 h 30. Tél. : 01-43-27-56-00. 100 F.

RÉGIONS

Compagnie Hervé Diasnas
Hervé Diasnas : *Le Tabloïd des anges.*
Caserne des pompiers, 116, rue Carreterie, 84 Avignon. 20 h 30, Du 11 au 26 juillet (rel. 24 juillet). 70 F.

Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat.*
Théâtre Silvain, traverse Tarquist, 13 Marseille. Les 10, 11 et 12 juillet, 21 h 30. Tél. : 04-91-55-11-10. De 55 F à 260 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

● ***Le Monde*** **vous accueille de 14 heures à 21 heures du 7 au 23 juillet 2000.**
Tous les jours à 17 heures, rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix :

Le 11 juillet : *Cosi fan tutte*, avec Graciela Oddone, Gillian Crichton (chœur de l'Académie) et Jean-Michel Forest (Concerto Koln).
Cloître Saint-Sauveur, cour du Presbytère, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-21-45-10.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Révisez cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL PHILIPS CHOC Le Monde de la Musique un événement ffff télérama DIAPASON D'OR CLASSIQUE D'OR

beethoven. les concertos pour piano.

Les portes du romantisme. Comment renouveler l'univers des concertos pour piano de Beethoven ? Alfred Brendel et Simon Rattle répondent à la question en donnant un souffle musical d'un dynamisme et d'une élégance rares. Il préservent les influences de Mozart et de Haydn, tout en donnant à ce cycle de cinq concertos la dimension d'une œuvre en création. Des danses populaires jusqu'à la gravité religieuse de l'*Empereur*, le chef anglais et le pianiste viennois font preuve d'une imagination réjouissante. Le Philharmonique de Vienne est sous le charme et nous avec lui.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde

LUNDI 10 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Thème : Les livres et les idées. Invité : Maurice Olender. **LCI**
19.55 et 0.30 TV 5 l'Invité. **TV 5**
21.05 La France et le Racisme. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Best of N.P.A. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.55 L'Emission des records. Invitée : Charlotte de Turckheim. **TF 1**
21.00 Les Défilés haute couture à Paris. Automne-Hiver 2000/2001 : Jean-Paul Gaultier. **Paris Première**
21.05 Le Point. Le canal de Panama. La « bébémania » : une industrie très prospère. **TV 5**
21.05 La Route. Best of. **Canal Jimmy**
21.30 L'Invité de PLS. Charles Pasqua. **LCI**
23.10 Photos de vacances. Le naturisme. Portrait. Ils y sont tous... La panoplie du naturiste. Le lieu où il faut être. Ne manquez pas... Soirées habillées. **TF 1**
0.45 Les Dossiers de l'Histoire. Hitler-Staline, liaisons dangereuses [2/3] : Pacte avec le diable. **France 3**
0.50 Petites histoires du cinéma. Bourvil. **Ciné Classics**

DOCUMENTAIRES

19.55 N.U. Archives de l'Est. **Histoire**
20.05 La Quête du futur. [1/22]. Qu'est-ce que le futur ? **Planète**
20.15 Reportage. Après le viol. **Arte**
20.30 La Vie et la Musique de Charlie Parker. **Planète**
20.30 Le Paracas et les oiseaux aux milliards de dollars. **Odyssée**
21.00 Les Grandes Répétitions. Maurice Ohana le silenciaire. **Muzzik**
21.20 Australie, grandeur nature. **Odyssée**
22.00 Le Vingt Heures dans les camps. **Planète**
22.30 Luis Miguel Dominguin. El numero uno. **Canal +**
22.55 Skin. Violences racistes en Grande-Bretagne. **Planète**
23.30 Zapata mort ou vif. **Histoire**
23.50 Rendez-vous avec le crime. Le Vrai Visage de Jacques Mesrine. **France 3**
0.25 Radioactivité. [2/2]. **Planète**

DANSE

0.40 Musiques au cœur de l'été. La Symphonie fantastique. Ballet. Chorégraphie de Léonide et Lorca Massine. Musique de Berlioz. Par le ballet de l'Opéra national de Paris et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. E. Villaume. **France 2**

MUSIQUE

21.00 La Belle Hélène. Mise en scène de Herbert Wernicke. Par les solistes de l'Orchestre de Paris, dir. Stéphane Petitjean, piano. **Mezzo**
22.25 Amalia, a Strange Way of Life. 1955-1965, Gaivota. **Muzzik**
23.15 Rythme et danse à la Waldbühne. Avec Susan Graham, soprano ; Eitetsu Hyashi, percussions. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kent Nagano. **Mezzo**
0.05 La Musique de l'été. Clip. **France 2**
0.45 Tina Turner. 1979. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

21.55 Le Comédien. Pièce de théâtre de Sacha Guitry. Mise en scène d'Annick Blancheteau. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.30 Léon Morin, prêtre. Pierre Boutron. **Festival**
21.00 Liberté, libertés. Jean-Dominique de La Rochefoucauld [2/2]. ✪. **Histoire**

COURTS MÉTRAGES

23.10 Court-circuit. *Si tu savais ce que j'en pense. In the Ghetto.* **Arte**

SÉRIES

19.30 Mission impossible. La fiancée. ✪. **Série Club**
20.50 Urgences. Les eaux de l'enfer. ✪. Secret dévoilé. Sans toit. **France 2**
21.50 De la Terre à la Lune. Le club des femmes. **Canal Jimmy**
22.10 Profiler. Protée. ✪. **TSR**
0.00 New York District. Calibre 44 (v.o.). **13ème RUE**

TELEVISION (Le Monde)

ARTE

20.15 Après le viol

Le nombre de plaintes pour viol a été multiplié par cinq en dix ans – on parle de 25 000 victimes par an !–, et de nombreuses affaires sont en attente de jugement, beaucoup restant impunies. La réalisatrice Marie David raconte l'enfer du viol, accumulant des témoignages de femmes qui ne peuvent oublier le crime commis contre elles et qui se solde par l'humiliation, la culpabilité, la solitude.

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels

La réédition enrichie des conférences données par Stravinsky à Harvard, pendant l'hiver 39-40, est l'occasion de revisiter la pensée et l'esprit du compositeur, sans doute « le » compositeur par excellence du XXe siècle. Mais aussi de comprendre l'atmosphère intellectuelle et surtout spirituelle (dont les convergences avec Jacques Maritain) qui a vu naître son œuvre.

M 6

23.50 Putain d'histoire d'amour

Paul, chauffeur de taxi (Richard Berry), est joueur passionné. Il rencontre une fille mystérieuse, Eva (Mirella d'Angelo), strip-teaseuse à Pigalle, endettée jusqu'au cou. Leur passion commune du jeu les incite à vivre dangereusement. Nuits fiévreuses et aubes blêmes pour ce film de Gilles Béhat (1981), qui vaut mieux que son titre, un tantinet racoleur et vulgaire.

FILMS

19.30 La Lune était bleue ■■
Otto Preminger (EU, 1953, N., v.o., 100 min) ✪. **Cinétoile**
20.45 Parrain d'un jour ■■
David Mamet (États-Unis, 1988, 120 min). **RTL 9**
20.45 L'Arnaque ■■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, 125 min). **13ème Rue**

20.55 Le Bon, la Brute et le Truand ■■■
Sergio Leone. Avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef, Eli Wallach (Italie, 1966, 175 min) ✪. **M 6**
20.55 Sogni d'oro ■■
Nanni Moretti (Italie, 1981, v.o., 100 min) ✪. **Cinéfaz**
21.00 César ■■■
Marcel Pagnol (France, 1936, N., 135 min). **France 3**
21.00 Baxter ■■
Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
21.10 Orgueil et passion ■■
Stanley Kramer (Etats-Unis, 1957, 125 min) ✪. **Cinétoile**
21.10 Le Jeune Werther ■■
Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) ✪. **Cinéstar 2**
23.15 L'Aventurier du Rio Grande ■■
Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, 100 min) ✪. **Cinétoile**
0.10 Val Abraham ■■
Manoel de Oliveira (Port., 1993, 180 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
0.55 Première victoire ■■
Otto Preminger (EU, 1965, N., v.o., 150 min) ✪. **Cinétoile**
1.35 Le Sauvage ■■
Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
1.50 La Porte du paradis ■■■
Michael Cimino (EU, 1980, v.o., 210 min) ✪. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Emission des records.
23.10 Photos de vacances. Le naturisme.
0.40 Minuit sport.

FRANCE 2

18.20 Helicops.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Urgences. Les eaux de l'enfer. ✪. **21.40** Secret dévoilé. **22.30** Sans toit.
23.20 Millennium.
0.05 La Musique de l'été.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Musiques au cœur de l'été. Présentation du ballet. **0.40** La Symphonie fantastique.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 La Météo des plages.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal du Tour.
20.25 C'est mon choix pour l'été.
21.00 César ■■■ Film. Marcel Pagnol.
23.15 Météo, Soir 3.
23.50 Rendez-vous avec le crime. Le Vrai Visage de Jacques Mesrine. Denis Chegaray.
0.45 Les Dossiers de l'Histoire.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars. ✪.
20.05 Les Simpson.
20.30 Hors d'atteinte ■ Film. Steven Soderbergh ✪.
22.30 Luis Miguel Dominguin. El numero uno.
23.25 Corridas. Spécial Juan Bautista.
1.10 L'Ile au bout du monde Film. Henri Herré ✪.

ARTE

19.00 Nature. Glace brûlante. A la recherche du méthane piégé sous la mer.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Après le viol.
20.45 Le Christ s'est arrêté à Eboli Film. Francesco Rosi (v.o.).
23.10 Court-circuit : *Si tu savais ce que j'en pense.* Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol. **0.50** *In the Ghetto.* Christoph Stark (v.o.).
23.15 Port Djema. Film. Eric Heumann ✪.

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.20 Tintin. Tintin en Amérique.
19.48 I-minute.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 et 1.40 **Mode 6.**
20.10 Notre belle famille.
20.45 Décrochage info, Cinésix.
20.55 Le Bon, la Brute et le Truand ■■■ Film. Sergio Leone ✪.
23.50 Putain d'histoire d'amour Film. Gilles Béhat ✪.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Myriam Soumagnac.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Prélude.
20.30 Festival d'été Euroradio. La Fanciulla des West Mai Musical Florentin. Opéra de Pucchini. Par le Chœur et l'Orchestre du Mai Musical Florentin, dir. Yoel Levi.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Chostakovitch : *Concerto pour piano* nº 2 op. 102, dir. Hugh Wolff ; *La Polka de l'Age d'Or,* dir. Bernard Haitink. **20.40** Padre Antonio Soler. Œuvres de Duron, Soler, Scarlatti, Valls, Boccherini.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven.

MARDI 11 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.30 TV 5 l'Invité. **TV 5**
21.05 La Découverte des Amériques. **Forum**
22.05 Les Vacances à l'étranger de monsieur Dupont. **Forum**
23.05 Palestine, an I. **Forum**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les êtres vivants : Déplacement de population. Invité : Eric Julien. **La Cinquième**
15.10 La Vie des médias. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde.* **LCI**
17.00 Les Lumières du music-hall. Dalida. Johnny Hallyday. **Paris Première**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Best of N.P.A. **Canal +**
19.00 Archimède. Voir : Vu d'en haut (archives NASA). Pourquoi : La couleur du temps. Expérience : Air liquide. Sciences animées : Une idée reçue. Portrait : Jean-Paul Le Bihan. Application : Dunes. Livre : Volcans. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.55 Zone interdite. Les points chauds de l'été. Le prince des photographes : James Andanson. Le grand défoulement. Un été à Alger. **M 6**
21.00 La Carte aux trésors. Destination : Le Lot-et-Garonne. Les chevauchées d'Henri IV. L'Académie des menteurs de Moncrabeau. Le passage de la Garonne. Enigme « Rose des Vents » : L'activité forestière des Landes. **France 3**
21.05 Temps présent. Fondation Pestalozzi : l'enfance en sursis. **TV 5**
22.15 Ça se discute. Je ne veux plus être illettré. Mois après mois. **TV 5**
22.15 Sud. Felix, le gardien de la mer. Les jeunes pousses de Sophia. De fil en aiguille. La Yole de Villefranche-Sur-mer.Sud Emploi. Sports. Sports. Felix, le gardien de la mer. Les jeunes pousses de Sophia. De fil en aiguille. La Yole de Villefranche-Sur-mer. Sud Emploi. Sports. **TMC**
23.00 Inédits. Rêves d'Icare [4/5]. **RTBF 1**
23.30 Il était deux fois... les grands duos. **France 3**
0.25 A bout portant. Serge Gainsbourg. **Festival**
0.35 Les Chemins de l'impossible. Rwanda, gorilles dans la guerre. Les forçats du Taj-Mahal. **M 6**

DOCUMENTAIRES

18.25 Le Cinéma muet. [3/5]. L'Europe entre tradition et innovation. **Ciné Classics**
19.10 Gaza 1989. Intifada an II. **Planète**
20.15 Reportage. Fous de motivation. **Arte**
20.30 Mongolie, merveille de la nature. [1/3]. **Planète**
20.35 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Hadzabés, chasseurs à l'arc de Tanzanie. Tanzanie, Massaïs, le secret du dieu volcan. **Canal +**
20.45 La Vie en face. La Conductrice. Une traversée en bus de l'Iran. **Arte**
20.50 Parlez-moi d'amour. [2/5]. L'hymne à l'amour : l'amour en majuscules se conjugue à deux. **France 2**
21.00 Au-delà de l'horizon. [1/9]. **Histoire**
21.25 La Chine, dragon millénaire. [7/13]. **Odyssée**
22.00 Nathalie Sarraute. [1/6]. **Histoire**
22.00 Le Cirque plume. **Paris Première**
22.05 Les Guerriers de Sumba. **Odyssée**
22.10 Thema. On n'est pas des artistes. **Arte**
22.15 La Quête du futur. [1/22]. Qu'est-ce que le futur ? **Planète**
22.25 Spécial « Profit ». **Canal Jimmy**
22.30 Danger réel. [1er volet]. Danger maximum. **13ème RUE**
22.45 La Vie et la Musique de Charlie Parker. **Planète**
23.00 Le Vaisseau spatial Terre. Grupo Lobo : Sauveurs de loups. **Odyssée**
23.25 California Visions. **Canal Jimmy**
23.30 Vietnam. [5/6]. **Histoire**
23.30 On the Road Again. Rencontres en Turquie. **Odyssée**
23.50 Mokarameh, soudain, elle peint. **Arte**
0.00 Le Défi des océans. **Odyssée**
0.45 Skin. Violences racistes en Grande-Bretagne. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.55 Cyclisme. Tour de France (11e étape) : Bagnères-de-Bigorre - Revel (218,5 km). **France 2 - RTBF 1**
15.10 et 15.30 Cyclisme. Tour de France. (11e étape) : Bagnères-de-Bigorre - Revel (218,5 km). **TSR - Eurosport**

DANSE

23.00 Torso. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Takemitsu. Par le Nederlands Dans Theater. Costumes de Walter Nobbe. **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 « La Symphonie concertante », de Mozart. Avec Armin, violon ; Hirofumi Fukai, alto. **Muzzik**
19.50 Midnight Classics II. Mozart, Beethoven, Mendelssohn. **Muzzik**
21.00 Fêtes romantiques de Nohant. Avec Ivry Gitlis, violon ; Yves Henri, piano ; Marie Devellereau, soprano ; Vadim Tchijik, violon. **Mezzo**
21.00 Cosi fan tutte. Mise en scène de Göran Järvefelt. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'opéra de Sydney, dir. Peter Robinson. **Muzzik**
23.20 Schumann, Chopin et Liszt. Avec Claire-Marie Le Guay, piano. **Mezzo**
0.30 Symphonie nº 31, « Paris », de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
0.55 Magic of Montreux 2. En 1992. **Muzzik**

VARIÉTÉS

20.10 Pour la gloire. **RTBF 1**

TÉLÉFILMS

18.30 Liberté, libertés. Jean-Dominique de La Rochefoucauld [1/2]. ✪. **Histoire**
19.00 La Ferme aux ballons. William Dear. **Disney Channel**
20.30 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. **Festival**
22.50 Illégitime défense. Lawrence Schiller. ✪. **M 6**
22.55 Anna. Pierre Koralnik. **Festival**

SÉRIES

19.30 Mission impossible. Champs de courses. ✪. **Série Club**
20.45 Le Caméléon. Comportement étrange. La folle équipée. **Série Club**
20.45 Avocats et associés. Morts en série. **13ème RUE**
21.35 That 70's Show. La première fois. **Canal Jimmy**
21.40 Gabriel Bird, profession enquêteur. Enquête au-dessus d'un nid de coucous. **13ème RUE**
21.40 Ally McBeal. Hope and Glory (v.o.). **Téva**
22.00 Friends. [2/2]. The One With the Proposal (v.o.). **Canal Jimmy**
22.45 Michael Hayes. [1/2]. Au-dessus des lois. ✪. **Série Club**
22.50 Absolutely Fabulous. Le Maroc (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
0.15 New York District. Le pari (v.o.). **13ème RUE**

TELEVISION (Le Monde)

ARTE

20.45 La vie en face : la conductrice

Massoumeh était infirmière. Elle a remplacé son mari, victime d'un infarctus, au volant d'un bus qui traverse l'Iran du nord au sud. La caméra de Maysoon Pachachi est attentive aux gestes, aux lumières, aux détails quotidiens. Elle dresse un portrait de la société iranienne, par petites touches, et offre aussi une radiographie riche en informations sur le statut des femmes.

PARIS PREMIÈRE

22.30 La Puritaine ■

Un film de Jacques Doillon, tourné en 1986, et qui, comme beaucoup de ses autres longs métrages, s'intéresse au règlement de comptes. Ici, un père et sa fille, la *« puritaine »,* qui va lui expliquer la vérité de la destruction de leur relation affective. Les comédiens – Sandrine Bonnaire, Michel Piccoli, Sabine Azéma – sont stupéfiants dans cette mise en scène théâtrale, virant à l'hystérie.

M 6

0.35 Les chemins de l'impossible : les gorilles

La guerre n'en finit pas dans la région des Grands Lacs d'Afrique. Les hommes risquent toujours le massacre, les animaux aussi. Les gorilles, célèbres protégés de Diane Fossey, sont plus que jamais pourchassés. Un documentaire passionnant sur ceux qui tentent de sauver les derniers gorilles, *« nos cousins ».* Une étonnante leçon de vie au pays de la mort.

FILMS

13.10 Le Pigeon ■■
Mario Monicelli (Italie, 1958, N., 105 min) ✪. **Ciné Classics**
13.25 Val Abraham ■■
Manoel de Oliveira (Port., 1993, v.o., 185 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
14.45 La Porte du paradis ■■■
Michael Cimino (EU, 1980, v.o., 210 min) ✪. **Cinéfaz**
15.05 Baxter ■■
Jérôme Boivin (France, 1988, 85 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
15.25 Le Jeune Werther ■■
Jacques Doillon (France, 1993, 90 min) ✪. **Cinéstar 1**
16.15 Monsieur Hire ■■
Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
16.20 Les Chasseurs de scalps ■■
Sidney Pollack (Etats-Unis, 1968, 100 min) ✪. **Cinétoile**
18.55 La Soif ■■
Ingmar Bergman (Suède, 1949, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
18.55 Taxi Blues ■■
Pavel Lounguine (France - URSS, 1990, 115 min) ✪. **Cinéfaz**
19.00 Envoyez les violons ■
Roger Andrieux (France, 1988, 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
20.50 Le Gang des frères James ■■
Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 100 min) ✪. **Cinéfaz**
21.00 Le Beauf ■
Yves Amoureux (France, 1986, 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**

21.50 Sanctuaire ■
Tony Richardson. Avec Lee Remick, Yves Montand (EU, 1960, N., v.o., 90 min) ✪. **Ciné Classics**
22.25 La Lame nue ■
Michael Anderson (EU, 1960, N., 105 min) ✪. **Cinétoile**

22.30 La Puritaine ■
Jacques Doillon. Avec Michel Piccoli, Sabine Azéma (Fr. - Bel., 1986, 80 min). **Paris Première**
23.20 Feux croisés ■■
Edward Dmytryk (EU, 1947, N., v.o., 90 min) ✪. **Ciné Classics**
23.50 Les Dents de la mer ■■
Steven Spielberg (EU, 1975, 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
1.50 La Couleur pourpre ■■
Steven Spielberg (EU, 1985, 145 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Côte Ouest.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les hommes préfèrent les grosses Film. Jean-Marie Poiré.
22.30 Les Films dans les salles.
22.40 A nous les petites Anglaises Film. Michel Lang.
0.40 Starsky et Hutch.

FRANCE 2

13.50 En attendant le Tour.
14.55 Cyclisme. Tour de France.
17.30 Vélo Club.
18.15 et 23.00 **Un livre, des livres.**
18.20 Helicops. L'opération Brainstorm. ✪.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Parlez-moi d'amour. [2/5] L'hymne à l'amour.
23.05 Tombés du ciel ■ Film. Philippe Lioret. ✪.
0.35 Journal, Météo.
1.00 Que la lumière soit ! Film. Arthur Joffé. ✪.

FRANCE 3

14.25 La croisière s'amuse.
16.05 Tiercé.
16.15 Va savoir.
16.50 Onassis, l'homme le plus riche du monde. Téléfilm. Waris Hussein [1/2].
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19/20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal du Tour.
20.25 C'est mon choix pour l'été.
21.00 La Carte aux trésors. Destination : Le Lot-et-Garonne.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Il était deux fois... les grands duos.

CANAL +

15.00 Amour, délice et petits plats. Téléfilm. Felix Adlon. ✪.
16.30 Ça commence aujourd'hui ■ Film. Bertrand Tavernier ✪.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.25 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars. ✪.
20.05 Les Simpson. Marge Business. ✪.
20.30 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
22.25 Lexx. ✪.
23.55 Suicide Kings Film. Peter O'Fallon (v.o.). ✪.
1.40 Le Général ■ Film. John Boorman (v.o.). ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.15 Les Grandes Manœuvres.
15.45 Cafés philo.
15.50 Tempête et marée noire, six mois après.
16.20 Jeunesse.
17.05 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.05 Les Expéditions du commandant Cousteau.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Fous de motivation.
20.45 La Vie en face. La Conductrice. Une traversée en bus de l'Iran.
22.05 Thema. Les voisins nous prennent pour des « Picassos ». **22.10** On n'est pas des artistes. **23.05** Alonzi R. Peindre la vie. **23.50** Mokarameh, soudain, elle peint.
0.40 Pipicacadodo ■■■ Film. Marco Ferreri (v.o.).

M 6

16.15 M comme musique.
17.25 Mission casse-cou. ✪.
18.25 Loïs et Clark. ✪.
19.20 Tintin. Les cigares du pharaon [1/2].
19.48 I-minute, Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo, Mode 6.
20.10 Notre belle famille. ✪.
20.45 E = M 6 Découverte.
20.55 Zone interdite.
22.50 Illégitime défense. Téléfilm. Lawrence Schiller. ✪.
0.35 Les Chemins de l'impossible.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Evolution. Invités : Henri Gouyon ; Philippe Vernier.
20.30 Accord parfait.
21.30 Fiction 30. *Je vous salis ma rue,* d'Arnaud de Montjoye.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit. Avignon 2000.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Fêtes internationales de Beethoven. Concert. Par Michaël Endres, piano : *Sonates nº 1 à 6,* K279 à 284, de Mozart.
22.00 L'Affaire Makropoulos. Opéra de Janacek. En direct. Par l'EuropaChorAkademie et le City of Birmingham Symphony Orchestra, dir. Simon Rattle. Avec Anja Silja, Greg Fedderly.
0.30 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Sonate pour piano et violon* K 306, de Mozart, F.P. Zimmermann, violon, A. Lonquich, piano. **20.40** Œuvres de Weber, Gluck, Beethoven, Ries, Liszt, Haendel.
22.37 Les Soirées (suite). Œuvres de Rossini, Chopin, Spontini, Paganini, Cherubini, Berlioz.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MARDI 11 JUILLET 2000

Etat des eaux

par Pierre Georges

DU CHŒUR des vacanciers, unanimes, monte la plainte lugubre, le sinistre hululement : *« Quel temps, mais quel temps ! »* C'est un fait. Il pleut. Il pleut beaucoup. Il pleut partout. Il pleut obstinément. L'été tombe en chapelet. Mais que fait la météo ? La météo guette, scrute et livre son verdict : « Complètement avril, ce mois de juillet ! Et cela va durer. Une semaine peut-être. Quelque chose encore pour votre service ? »

Chronique de la pluie et du temps comme il va : mal-en-point, le temps, de grise et petite mine. Corvée de pluie, mon gaillard, vous me ferez cent lignes, ni plus ni moins, et vivement. Bon, soit, merci pour lui, mais encore ? Raconter quoi, que chacun ne sache déjà, dans ce comique de précipitations ?

Ce matin, le livreur de journaux est arrivé hilare, mouillé mais hilare, pas rasé mais hilare. Quelles nouvelles, James ? Tout juste s'il ne chantonnait point, le bougre, le grand air de « La Marquise », mais à part cela il faut que l'on vous dise. Et il le dit d'ailleurs : *« Remarquez, on en avait bien besoin, après un mois de juin pareil. Faut pas se plaindre. »* Pourquoi faut-il qu'à chaque pluie il se trouve quelqu'un toujours pour en justifier la philosophique et rurale nécessité ? Surtout quand le messager de la pluie ajoute, volontiers visionnaire, comme Elisabeth Teissier : *« Et cela va durer toute la semaine, à ce qu'ils disent. Allez, à demain ! »*

C'est cela : à demain. Demain est une autre pluie. Par la fenêtre de la maison, à l'étage, en tapotant sur le clavier de l'ordinateur, on regarde le ciel. Pesant, le ciel, et même bas et lourd comme un couvercle. Les nuages arrivent d'Ouest au grand galop, en rangs serrés, en rase-mottes. Les bois fument, mais pas de la fumée, de la vapeur d'eau, ce qui n'est jamais très bon signe. Dans le ciel, contre le vent, des hirondelles font du deltaplane. Et un merle au sol s'égosille entre deux ventrées de cerises à l'eau de pluie.

Beau comme l'antique, certes. Mais encore ? En bas, justement, à propos d'antique, il y a le vieux pont de pierre, luisant, ciré par la pluie, pour une manière de bouffée nostalgique. Jadis, chaque jour, qu'il pleuve, vente, neige ou canicule, le père M., un grand-père ruralement admirable comme il n'en existe plus aujourd'hui que dans les feuilletons télévisuels en costume de France profonde, s'en venait contempler l'état de la rivière. Et le verdict tombait, énoncé dans cette sorte de jubilation que provoque l'ordre naturel des choses et de la nature. Avec cet accent sub-vosgien qui donne du poids aux mots, il disait, le brave homme : *« Mon, mais y'a point d'eau ! »* ; ou alors, simple et commode alternative : *« Mon, mais y'a de l'eau ! »*

Tout était dit. Tout reste dit. Y'a de l'eau ! La radio raconte que ce n'est pas le cas partout. Que la canicule sévit, féroce et meurtrière, en Grèce, en Turquie, en Croatie, en Roumanie. Que, dans le Midi, des incendies de garrigue ont tué aussi, ce qui soit dit au passage rend bien vain le débat sur la notion de « métier à risques » pour les pompiers. Et la radio annonce, pour le Tour de France, ce lundi, une étape présumée apocalyptique en raison du temps. Il risque bien, en effet, d'y avoir encore des Pyrénées ! Eh bien, c'est dit, sous la pluie, nous monterons l'Aubisque télévisuel, dans un fauteuil !

La fusion Brandt-Moulinex est reportée

MOULINEX et son actionnaire principal, le groupe italien El.Fi (Brandt), ont conclu un accord *a minima,* selon *La Lettre de l'Expansion* du 10 juillet. La fusion Brandt-Moulinex est reportée au moins jusqu'à la fin de l'année. L'assemblée générale des actionnaires de Moulinex, le 28 juillet, se verra proposer la nomination de quatre représentants du groupe italien (sur treize) au conseil d'administration, en même temps que la reconduction à sa présidence de Pierre Blayau. Celui-ci sera chargé de relancer le plan de restructuration annoncé en janvier et gelé depuis l'entrée, en mars, d'El.Fi dans le capital de Moulinex, à hauteur de 23 %. Ce gel a aggravé les pertes de Moulinex (817 millions de francs sur l'exercice 1999-2000) et démobilisé l'encadrement. Des ajustements doivent encore être discutés, notamment sur la production de micro-ondes, que M. Blayau prévoyait de sous-traiter chez l'américain Whirlpool mais que Brandt souhaitait garder.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen a dénoncé le *« prosélytisme homosexuel »* et le *« lobby puissant »*** qu'il aurait créé, dimanche 9 juillet à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), à l'ouverture de l'université d'été du Front national de la jeunesse. Après avoir longuement dénoncé la *« destruction volontaire des valeurs essentielles de la jeunesse »,* le président du FN a jugé que *« la promotion des comportements déviants est devenue la morale du système »,* avant d'inviter les jeunes à *« sauver la France du déclin et de la décadence »*.

■ **SOCIAL : selon une enquête sur la représentatitivé des partenaires sociaux, près de 81 % des employeurs jugent** que la représentativité des syndicats de salariés est faible ou très faible. Selon cette enquête, réalisée par BVA, en 1998 et 1999, pour le ministère de l'emploi, auprès de 3 000 entreprises, la majorité des employeurs interrogés marque une nette préférence pour négocier avec les représentants élus du personnel plutôt qu'avec les syndicats, jugés enclins à *« faire passer leurs mots d'ordre et leurs intérêts avant ceux des salariés »*.

■ **PHILIPPINES : des montagnes de détritus se sont effondrées, tuant au moins dix-sept personnes,** lundi 10 juillet, dans le district de Payatas, près de Manille, à la suite des fortes pluies provoquées dans les derniers jours par deux typhons, Kirogi et Kai-Tak. Une soixantaine de personnes sont portées disparues. Les détritus gorgés d'eau ont recouvert quelque 70 logements de fortune édifiés par les gens qui vivent sur place en triant les déchets, a indiqué Jun Orasana, chargé de coordonner les opérations de sauvetage. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le président Vicente Fox s'est prononcé,** dimanche 9 juillet, pour l'instauration d'ici dix ans d'une *« frontière ouverte »* entre le Mexique et les Etats-Unis afin de mettre un terme à l'immigration clandestine. *« L'Europe a réussi cela,* a expliqué M. Fox, interrogé par la chaîne de télévision américaine ABC. *Les migrations d'Espagnols vers l'Allemagne, il y a vingt-cinq ans, étaient aussi importantes que celles d'aujourd'hui des Mexicains vers les Etats-Unis. » – (Reuters.)*

À NOS LECTEURS : plusieurs incidents ont perturbé la distribution du *Monde* dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse. Vendredi 7 juillet (numéro daté 8 juillet), plus de la moitié des exemplaires destinés à ces régions n'ont pas été déchargés des trains pour une raison indépendante de notre volonté. Samedi 8 juillet (daté 9 et 10), les incendies de forêt ont bloqué la circulation ferroviaire, donc la distribution de la totalité de nos exemplaires. Nous prions nos lecteurs et nos distributeurs de nous en excuser.

Tirage du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 juillet 2000 : 600 460 exemplaires. 1 3

Mme Cohen-Solal saisit une nouvelle fois le Conseil constitutionnel du « cas Tiberi »

La requête en annulation de l'élection législative de 1997 se fonde sur de nouveaux éléments

LES RÉCENTES DÉCOUVERTES dans l'affaire dite des faux électeurs de la mairie du 5e arrondissement de Paris et les déclarations accablantes recueillies contre Mme Tiberi, mise en examen pour *« atteinte à la sincérité du scrutin »* (*Le Monde* du 6 juillet), pourraient-elles conduire le Conseil constitutionnel à réviser un de ses jugements ? Telle est la question posée dans la requête en annulation de l'élection législative de 1997, dans la 2e circonscription de Paris, qui devait être remise, lundi 10 juillet, au Conseil constitutionnel par les avocats de Lyne Cohen-Solal (PS), candidate défaite par Jean Tiberi (RPR).

Me Michel Zaoui et Me Claude Pollet-Bailleux, déjà auteurs d'un premier recours, qui fut rejeté le 20 février 1998, ont joint à leur rapport des éléments extraits de la procédure pénale attestant l'existence de faits graves de nature à remettre en cause la première décision du Conseil. Celui-ci, en effet, avait reconnu l'existence d'irrégularités et de fraudes, mais il avait estimé que *« la manœuvre en cause, aussi condamnable soit-elle, n'a pu inverser le résultat du scrutin »*.

Se fondant sur les éléments réunis dans la procédure pénale ouverte en 1997, les avocats de Mme Cohen-Solal affirment, dans leur nouveau recours, que *« le nombre de faux électeurs ayant participé aux opérations électorales étant au minimum de 3 315 voix alors que l'écart de voix entre Mme Cohen-Solal et M. Tiberi a été de 2 275 voix, il est permis de supposer que, si l'ampleur de la fraude avait été connue du Conseil lors de son délibéré, celui-ci n'eût pas manqué d'annuler les opérations électorales des 25 mai et 1er juin 1997 »*.

Afin d'étayer ces faits, Mes Zaoui et Pollet-Bailleux font état de procès-verbaux de synthèse établis sur un certain nombre d'adresses suspectes du 5e arrondissement – 273, rue Saint-Jacques, 5, rue Rataud, 19, rue Censier, 373, rue Censier – où des électeurs auraient été domiciliés fictivement. Ils livrent, par ailleurs, les déclarations de fonctionnaires et du personnel du bureau des élections de la mairie du 5e et du bureau d'administration générale qui *« confirment,* selon eux, *le caractère systématique de la fraude »*. *« Ce qu'avait pressenti votre Haute Assemblée,* écrivent-ils, *se révèle être d'une ampleur qu'aucun démocrate n'eût pu imaginer dans un véritable Etat de droit. »*

Conscients que les décisions du Conseil constitutionnel n'admettent aucun recours, ils arguent cependant d'une évolution de la jurisprudence – en cas d'*« erreurs matérielles »* ou de *« transmissions tardives d'informations »* – qui a conduit le Conseil *« à admettre progressivement »* des recours qui lui étaient soumis. Selon eux, dans l'affaire des faux électeurs, *« le juge constitutionnel n'était pas en mesure* [lors du premier recours] *de se prononcer en toute connaissance de cause »*. L'absence de révision constituerait, à leurs yeux, *« une prime à la fraude organisée »* et *« un déni de justice »*.

Jacques Follorou

L'obstacle de l'article 62 de la Constitution

Le recours déposé par Mme Cohen-Solal se heurte à un obstacle apparemment infranchissable. L'article 62 de la Constitution dispose, en effet, que *« les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles »*. Cela vaut, notamment, pour le contentieux électoral, comme le confirment quatre décisions du Conseil prises le 30 juillet 1982, le 6 décembre 1988, le 21 juillet 1994 et le 12 juillet 1996. A chaque fois, une requête en révision d'une décision antérieure a été rejetée par les juges constitutionnels, au nom de l'article 62. Le Conseil constitutionnel va être amené à examiner le recours de Mme Cohen-Solal ; il sera donc en mesure d'évaluer s'il lui paraît pertinent de faire évoluer sa jurisprudence en la matière.

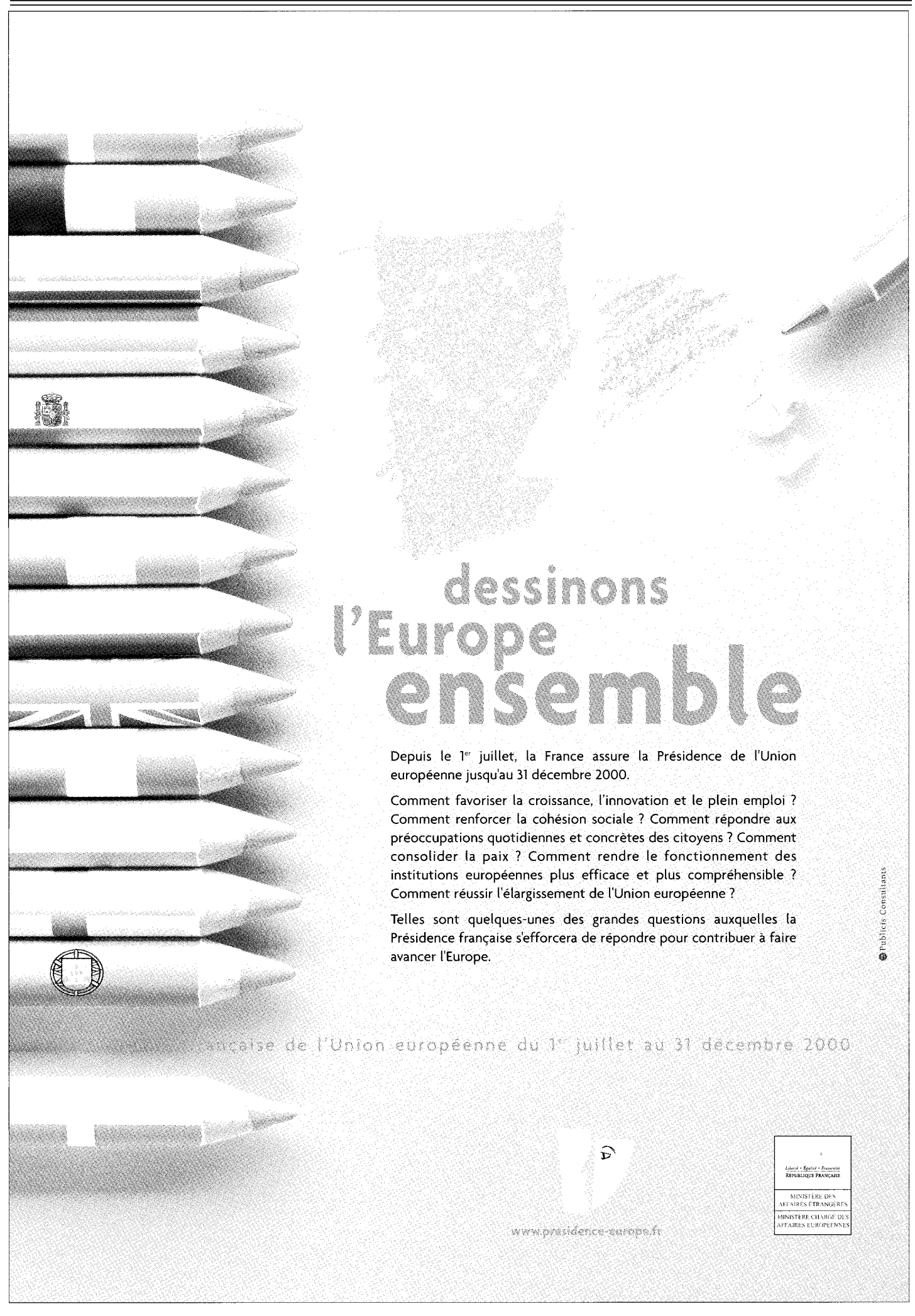

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES
MARDI 11 JUILLET 2000

EUROPE
Frank Vandenbroucke, ministre belge des affaires sociales, explique comment son gouvernement entend « démontrer

qu'il n'est pas nécessaire de choisir entre l'emploi et la protection sociale » (page IV)

FOCUS
Cuba se prépare à l'assouplissement de l'embargo imposé par les Etats-Unis. Les milieux d'affaires américains militent pour une levée des sanctions, alors que l'île renoue avec la croissance (page VI)

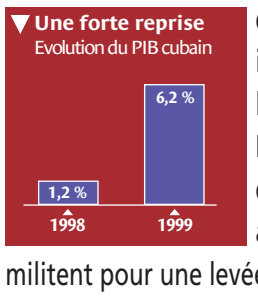

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT
● La réduction du temps de travail a créé deux SMIC, selon qu'on travaille 35 ou 39 heures. Le patronat dénonce la hausse des coûts salariaux qui s'ensuit et critique la complexité du système (page VIII)

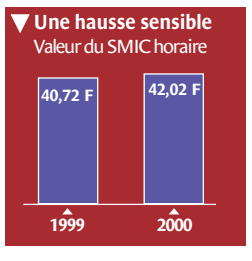

● Les cadres des secteurs « traditionnels » des grands groupes vivent mal la focalisation de leur direction sur les activités liées à l'e-économie (page IX)

● **20 %** Le taux de chômage de la ville de Grande-Synthe, dans le Nord. Pour remédier à cette situation, la ville a envoyé des jeunes demandeurs d'emploi glaner des idées à l'étranger pour proposer leur adaptation locale (page X)

OFFRES D'EMPLOI
De la page XI
à la page XXX

Le succès du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), créé le 29 juin par les partenaires sociaux, dépend de conditions difficiles à réunir

L'assurance-chômage s'aventure en eaux dangereuses

Une réforme semée d'embûches

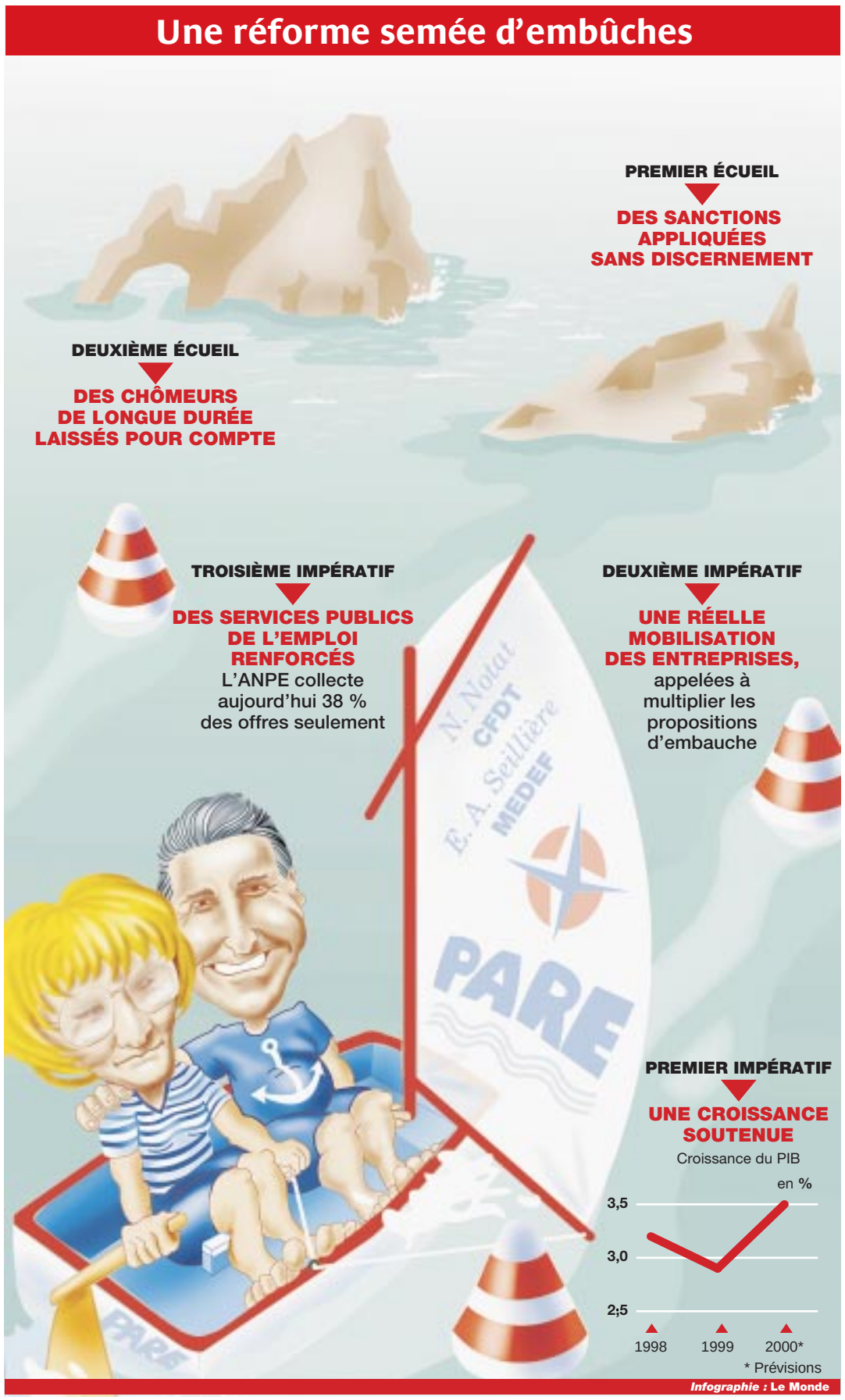

Bien malin qui pourrait dire comment va se terminer la partie qui se joue autour de l'assurance-chômage et ce qu'il adviendra du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), objet de toutes les controverses. Entre péripéties renouvelées, bruits et fureurs, tout reste possible. Raison de plus pour ouvrir le dossier tel qu'il se présente. Avec deux objectifs : examiner ce qu'implique techniquement le dispositif envisagé et essayer de cerner ce qu'il suppose comme moyens. Et un espoir de mettre en évidence les conditions de succès ou d'échec de ce qui apparaît d'ores et déjà comme la première grande réforme due à la « refondation sociale ».

Un constat préalable résume tout le pari des partenaires sociaux : cet accord nécessite une croissance maintenue, au moins, à son niveau actuel. L'efficacité du PARE ne se démontrera que dans la durée. Prudemment, les signataires ont d'ailleurs prévu une révision de leurs engagements si des événements contraires venaient à se produire.

Pour les mêmes raisons, le mouvement de création d'emplois doit conserver son rythme dans le temps. Pour que les offres soient crédibles, il faudra, de plus, renoncer aux facilités de la précarité, temps partiel, contrats à durée déterminée ou intérim. La situation de pénurie de main-d'œuvre, observée dans certains secteurs, devrait faciliter les choses.

Dans un contexte pareil, personne ne peut être contre l'idée d'une dynamisation des démarches de retour à l'emploi, d'un accompagnement et d'un suivi pour optimiser les chances. Puisque la reprise se poursuit, c'est le moment ou jamais de généraliser ce que, dans le jargon de l'emploi, on appelle les politiques actives. Ne rien faire reviendrait à aggraver le sort des chômeurs de longue durée, selon un effet de file bien connu. Mais c'est précisément à l'égard de cette catégorie, la plus éloignée de l'emploi, que le PARE pourrait se montrer le moins adapté en favorisant un écrémage.

On a aussi beaucoup parlé des sanctions, en oubliant parfois que le code du travail en prévoyait déjà, précisées par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, dans une loi de 1991. Mais encore faut-il, pour que la suppression des allocations intervienne, que l'ANPE et les entreprises soient capables de proposer jusqu'à quatre emplois. En fait, le vrai défi se situe là. Le patronat pourrait avoir péché par excès de confiance, à l'instar des maires qui, en 1986, avaient réclamé les listes ANPE de leurs communes, sous le prétexte qu'ils connaissaient mieux « leurs » chômeurs, et avaient dû admettre leur impuissance.

Afin que pareille mésaventure ne se reproduise pas, il faudra, non seulement que les entreprises et les branches professionnelles se mobilisent, mais qu'elles fassent preuve d'une ténacité de tous les instants. Car la démarche proposée pour le PARE est particulièrement exigeante. Outre les emplois à fournir en masse, les branches professionnelles devront mener des études prévisionnelles de leurs besoins et effectuer des bilans réguliers, les entreprises seront conduites à collaborer plus étroitement avec l'ANPE et devront développer les formations professionnelles sur le poste de travail, voie *« privilégiée »* par l'accord Unedic. On se réjouira, au passage, de ce qu'il deviendra difficile de pratiquer des discriminations à l'embauche en fonction du sexe, de l'âge ou des origines.

Reste enfin l'essentiel, une fois tous ces obstacles franchis, qui justifie sans doute, sur le fond, les réticences de Martine Aubry. En l'état, la nouvelle convention et son PARE bousculent les politiques publiques de l'emploi et impliquent une révision radicale des modes d'intervention, promis à l'incohérence. Mais, dès lors que des conventions seront passées, notamment avec l'ANPE, c'est l'ensemble du service public de l'emploi qui est appelé à redoubler d'efforts, largement au-dessus de ses possibilités actuelles, et qui doit trouver des réponses rééquilibrées, pour les chômeurs non indemnisés par exemple. Ce qui pose le problème des moyens et du coût.

Alain Lebaube

« Le Monde Economie » interrompt sa parution pendant l'été et reparaîtra avec *Le Monde* daté mardi 29 août.

JUILLET 2000
LE MONDE diplomatique

EUROPE DE L'EST
CARTOGRAPHIE D'UN DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE

L'empreinte de Tchernobyl
L'Arctique nucléaire
par **Philippe Rekacewicz**

L'héritage soviétique,
par **Ruben Mnatsakanian** et **Otto Simonett**

Vents acides **(Ph. Re.** et **R.M.)**

Autour de la mer d'Aral **(R.M.)**

et une double page de cartes

■ **MAGHREB :** Le Maroc indécis, par **Ignacio Ramonet.**
■ **HAÏTI :** Plus de droit à l'erreur, par **Christophe Wargny.**
■ **PROCHE-ORIENT :** Au Liban sud, après le retrait israélien, par **Hana Jaber** et **Mounzer Jaber.** - Vers une paix armée, par **Geoffrey Aronson.** - Transition à hauts risques en Syrie, par **Alain Gresh.**
■ **GÉOPOLITIQUE :** L'OTAN a-t-elle commis des crimes de guerre en Yougoslavie ? par **Aver Gidron** et **Claudio Cordone.**
■ **INÉGALITÉS :** Haro sur les chômeurs, par **Jacques Nikonoff.** - Lassitude des travailleurs sociaux, par **Stéphane Binhas.**
■ **MONDIALISATION :** OMC, libéraliser sans avoir l'air d'y toucher, par **Susan George** et **Ellen Gould.**

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

DOSSIER

CHÔMAGE

Questions-réponses

1 Quel est le calendrier de mise en œuvre du PARE ?

La nouvelle convention d'assurance-chômage, signée le 29 juin, s'applique dès qu'elle est agréée, sauf les dispositions nécessitant des modifications législatives comme le PARE, dont la mise en œuvre a été prévue pour le 1er janvier 2001. Martine Aubry a publié au *Journal officiel* du 7 juillet un *« avis d'agrément »* invitant les organisations syndicales et patronales et toutes personnes intéressées à présenter leurs observations.

La demande d'agrément sera ensuite soumise pour avis au prochain Comité supérieur de l'emploi, fixé au 19 juillet. Si, après ces étapes, la ministre de l'emploi décide d'agréer la convention Unedic, elle devra traduire dans un projet de loi certaines de ses dispositions, dont le PARE. Il ne semble pas évident qu'une majorité se dégage à l'Assemblée pour voter le texte dans sa forme actuelle.

Au cas où Martine Aubry déciderait, au contraire, de ne pas agréer la convention, elle tentera peut-être de relancer pendant l'été les négociations entre les partenaires sociaux pour la modifier. Sinon, l'Etat devra se substituer à eux pour gérer l'assurance-chômage. Le Medef saisirait sans doute cette occasion pour claquer la porte des autres institutions gérées paritairement, comme la Sécurité sociale.

2 Quand l'Unedic a-t-elle été créée ?

Le régime d'assurance-chômage a été créé, avec l'appui du général de Gaulle, par un accord entre les partenaires sociaux signé le 31 décembre 1958. La France comptait alors 250 000 chômeurs.

De statut associatif, l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic), qui gère l'assurance- chômage, est un organisme de droit privé remplissant une mission de service public. Son rôle est à la fois d'assurer un revenu de remplacement aux chômeurs et de favoriser leur retour à l'emploi. Les organisations patronales et syndicales y sont représentées de façon égale et président le régime en alternance. Structures décentralisées assurant la gestion au quotidien de l'assurance-chômage, les 52 Assedic affilient les employeurs, perçoivent les cotisations et versent les prestations aux demandeurs d'emploi.

En 1967, une ordonnance étend le système à l'ensemble du secteur privé, en même temps qu'elle crée l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Avec la montée ininterrompue du chômage, les pertes du régime s'élèvent à 20 milliards de francs en 1982. Les prestations sont revues à la baisse, les taux de cotisation grimpent. Dix ans plus tard, l'allocation unique dégressive (AUD) est créée. L'année suivante, l'assurance-chômage accuse un déficit de 35 milliards. Nouvelles mesures sévères. L'Etat doit venir au secours du régime. En 1997, une nouvelle convention – venue à expiration le 30 juin – desserre un peu les contraintes.

3 Combien de chômeurs sont indemnisés et qui les contrôle ?

Au 31 mars 2000, 1 701 000 demandeurs d'emploi étaient indemnisés au titre de l'assurance-chômage, soit 41 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. En outre, 490 000 personnes ayant épuisé leurs droits percevaient une allocation de solidarité, financée par l'Etat. L'assurance-chômage compte également 133 600 allocataires en formation ou en conversion et 210 000 préretraités (à la charge de l'Etat et de l'Unedic).

Le contrôle des demandeurs d'emploi est assuré par l'ANPE, les directions départementales du travail et de l'emploi (DDTE) ainsi que par les Assedic. Ces dernières réalisent tous les 122 jours un contrôle par questionnaire, et alertent les DDTE en cas de doute. Seules l'ANPE et les DDTE sont habilitées à sanctionner les demandeurs d'emploi.

4 Quels pays ont mis en place des politiques actives de l'emploi ?

Le Danemark, souvent cité, propose un plan d'action individuel dès les premiers mois de chômage, avec un système de sanctions progressif. Au Royaume-Uni, le demandeur d'emploi doit signer un *Jobseeker's Agreement* précisant les démarches qu'il s'engage à mener. Ce contrat est révisé tous les 6 mois. Le chômeur peut limiter ses recherches à son secteur professionnel pendant 13 semaines, mais doit ensuite élargir son champ d'investigation. Il participe à des entretiens tous les 15 jours et à des entretiens de remotivation tous les 12 mois. Le refus d'une emploi sans motif légitime peut entraîner la suppression des allocations pendant 26 semaines. Les jeunes de 18 à 24 ans sont soumis à des obligations plus contraignantes.

Aux Pays-Bas, tout demandeur d'emploi est soumis, lors de son inscription, à une évaluation destinée à mesurer sa « distance au marché du travail » afin de fixer les services qui lui seront offerts pendant deux ans au maximum. Des entretiens réguliers sont programmés pour mesurer les difficultés et les progrès réalisés.

La nouvelle convention Unedic met l'ANPE et les organismes de formation au pied du mur

Le PARE va obliger à mettre à plat tous les dispositifs existants et à doter l'agence de moyens renforcés

Volontairement, les négociateurs – surtout patronaux – n'avaient pas souhaité aborder le sujet publiquement, bien qu'il fasse partie de leur projet initial. Ils craignaient trop de provoquer un concert de protestations et avaient décidé *« de ne pas communiquer »* sur les conséquences, pour le service public de l'emploi dans son ensemble, de leur Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Avec le recul, certains considèrent qu'ils ont commis une erreur : le débat s'est focalisé sur les sanctions et la vraie révolution du nouveau schéma a, dans un premier temps, été ignorée.

Car il s'agit bien de cela. A partir du moment où l'Unedic veut mettre en place une formule unique, associant les modalités d'indemnisation, révisées et maintenues à un niveau constant, à une forte incitation à la recherche d'un emploi, ce ne sont pas seulement les règles du régime d'assurance-chômage qui sont bousculées. C'est aussi toute la construction des politiques publiques en faveur de l'emploi, faite d'un empilage de mesures, truffée de dispositifs ciblés sur des publics particuliers, qui se trouve ébranlée.

Déjà critiquée pour son opacité et son manque d'efficacité, elle est appelée à devenir incohérente, voire à être en décalage avec une tout autre dynamique. Surtout si, comme le permettent les textes de la convention et du règlement, l'Unedic devait tout phagocyter. A partir du 1er janvier 2001, tous les nouveaux chômeurs relèveront du PARE et y demeureront aussi longtemps qu'ils disposeront de droits à une allocation. On peut aussi penser que les actuels demandeurs d'emploi, y compris de longue durée, rejoindront progressivement le mouvement, tarissant des programmes existants.

Déjà, le protocole d'accord du 14 juin coupait les ponts avec le passé. L'apparition du PARE entraîne la suppression de l'allocation pour chômeurs âgés (ACA) et de dispositifs qui, en leur temps, avaient symbolisé un basculement vers l'activation de dépenses jusqu'ici passives, l'allocation de formation reclassement (AFR) et l'assurance conversion. Par effet de propagation, la première pierre posée pour atteindre la « refondation sociale » supposerait que l'Etat, à son tour, redéfinisse ses méthodes d'intervention et révise ses outils. En ce sens, les choix arrêtés par les partenaires sociaux posent d'énormes problèmes au gouvernement et aux pouvoirs publics, obligés de tout remettre à plat.

Bien sûr, de telles perspectives alimentent un reproche, qui n'a pas tardé : avec la complicité de la CFDT et de la CFTC, le patronat est accusé d'avoir lancé une OPA sur le service public de l'emploi. Sans se prononcer sur le fond, les premières réactions outragées ne disaient pas autre chose.

D'où les dénonciations de Martine Aubry, invoquant le risque d'un *« chômage à deux vitesses »*, relayées par Jean Le Garrec, président de la commission sociale de l'Assemblée nationale, craignant que l'ANPE soit cantonnée dans le traitement du *« rebut »* des chômeurs dont l'Unedic ne s'occuperait pas. Cela avait aussitôt nourri l'opposition des syndicats CFDT de l'ANPE, de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et du ministère de l'emploi, qui redoutaient qu'on les instrumentalise.

Au pied du mur, le service public l'est également pour une autre raison. La nouvelle convention implique un nouveau rôle, quantitativement et qualitativement, pour l'ANPE, l'AFPA et les centres de bilans de compétence. Pour tenir les objectifs ambitieux dans le suivi des chômeurs inscrits au PARE, offrir suffisamment d'emplois, assurer la formation nécessaire ou évaluer les capacités professionnelles de chacun, ils auront tous besoin de moyens supplémentaires. Il leur faudra également se mobiliser pour relever le défi, quand on sait que l'ANPE, actuellement, détient 38 % du marché des offres d'emploi.

Mais ce point avait été, lui aussi, laissé dans l'ombre et des suppositions invraisemblables commençaient à circuler. Selon certaines hypothèses, il était envisagé que l'Unedic se substitue à l'ANPE, reléguée à un rôle de voiture-balai. Ce qui, non seulement aurait dérogé au droit et aux pratiques habituelles, mais aurait induit un coût exorbitant pour le régime d'assurance-chômage et conduit à constituer un corps d'agents supplémentaires.

Il fallut attendre une intervention de Nicole Notat, dans *Le Figaro* du 19 juin, pour qu'un coin du voile commence à se lever. La secrétaire générale de la CFDT y expliquait qu'*« à chaque fois que les partenaires sociaux ont mis le doigt dans les politiques actives, l'Unedic a passé des conventions avec l'ANPE »*, et qu'il en serait de même cette fois-ci. Une affirmation confirmée le 30 juin seulement, lors de la mise au point finale de la convention et du règlement Unedic, remis à la ministre de l'emploi.

Alain Lebaube

Les mécomptes de l'AFPA

L'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) connaît les paradoxes des politiques de dynamisation du retour à l'emploi. Dans le cadre du programme « Nouveau Départ », qui accueille 130 000 chômeurs de longue durée, une solution de formation doit être trouvée pour chacun. Malheureusement, cela n'est pas possible pour 10 % à 40 % des personnes envoyées par l'ANPE. Or l'AFPA n'est rémunérée totalement sur sa prestation, effectuée dans tous les cas, que si le parcours est commencé. Parallèlement, un nombre croissant de sorties de stages se produisent avant terme. Au regard de l'exécution de la commande publique, il s'agit d'un échec. Lequel a des répercussions sur le financement de l'AFPA...

La question du financement repoussée à plus tard

Combien coûtera le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) et comment sera-t-il financé ? Pour l'heure, du côté des institutions concernées, c'est le silence radio. Le Medef ne fait *« pas de commentaires »*. Quant à l'Unedic, elle estime qu'il est *« trop tôt pour en parler. Nous n'avons aucune visibilité »*. La date d'application du PARE a pourtant été fixée au 1er janvier 2001 ! Sur le financement, le ministère de l'emploi est lui aussi aux abonnés absents, tout comme l'ANPE. Les textes ne sont guère plus explicites. La convention du 1er juillet 2000 se contente d'indiquer que *« l'équilibre financier »* de l'assurance-chômage *« doit être respecté pendant toute la durée d'application »* du nouveau dispositif.

Seule la CFDT est plus loquace. Chargé du chômage et de l'emploi, Michel Mersenne précise ainsi que l'accompagnement des demandeurs d'emploi *« coûtera six milliards de francs par an à l'Unedic, incluant les bilans individuels, les formations et autres prestations, ainsi que le coût des agents supplémentaires des Assedic nécessaires pour vérifier le bon déroulement »* des parcours individuels.

En réalité, l'instauration du PARE devrait conduire à une redistribution des cartes financières. Plusieurs dispositifs anciens de l'Unedic vont être supprimés, comme l'allocation formation reclassement (AFR). L'Unedic va donc faire des économies, *« mais qui seront réinjectées dans le PARE »*, précise Michel Mersenne.

NOTE SALÉE POUR L'ANPE

L'Etat aussi va *« récupérer environ 2,5 milliards de francs »*, représentant sa part dans la prise en charge des allocations AFR, et devrait également économiser une partie du coût des conventions de conversion, qu'il cofinançait et qui seront aussi supprimées. De même, des dispositifs publics, comme « Nouveau départ », n'ont plus de raison d'être pour les chômeurs indemnisés, qui relèveront du PARE. Mais ces mesures devront néanmoins être conservées pour les demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les économies que l'Etat pourrait réaliser risquent cependant d'être englouties par la note que l'ANPE aura à régler. Ses agents seront en effet mis à contribution dans le PARE, puisqu'en principe ce sont eux qui réaliseront l'entretien initial avec les chômeurs, leur proposeront des offres d'emploi et des formations. Combien faudra-t-il d'agents supplémentaires ? *« C'est à voir. Une convention entre l'Unedic et l'ANPE est prévue. »* Michel Mersenne estime qu'il n'y a rien d'incohérent à élaborer un PARE aussi ambitieux sans fixer les moyens nécessaires ni savoir qui les fournira. *« Il faut se donner des objectifs, et après, on regarde quels moyens il faut y mettre. »*

Plusieurs chiffrages circulent, estimant les besoins entre 7 000 et 22 100 agents ANPE supplémentaires, avec un surcoût compris entre 3 et 4,5 milliards de francs. Le seul chiffrage officiel est celui de la CFDT de l'ANPE, opposée au PARE : entre 19 500 et 28 000 agents supplémentaires. *« Créer 15 000 ou 20 000 postes, ou même 5 000, serait très étonnant »*, commente Noël Daucé, responsable national de la CFDT ANPE. Du moins sur le budget de l'Etat, mais on pourrait *« imaginer un financement par l'Unedic »*. Une piste que rejette Michel Mersenne. *« L'Unedic n'a pas vocation à financer le service public de l'emploi. »* En tout cas, pour Noël Daucé, *« confier à l'ANPE des tâches supplémentaires sans lui accorder les moyens nécessaires, ce serait une stratégie d'échec »*.

Francine Aizicovici

Les entreprises devront, elles aussi, prouver leur bonne volonté

Les firmes et les branches sont censées s'impliquer dans un véritable partenariat avec l'ANPE. Tout reste à construire

D'une main, il signe, de l'autre il balaie la question. Président de l'Unedic, et donc l'un des pères du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), mais aussi vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), Denis Gautier-Sauvagnac ne souhaite pas s'exprimer au nom de sa branche sur la mise en application du futur dispositif. Pourtant, la nouvelle convention Unedic précise que le PARE ne trouvera sa *« totale portée que grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs dans cette démarche, ce qui suppose également un engagement fort et volontariste des branches professionnelles et des entreprises »*.

L'UIMM n'est pas la seule à garder le silence. Si elles applaudissent les principes du nouveau dispositif, les branches ne se montrent pas très déterminées à le mettre en œuvre. *« C'est prématuré »*, explique-t-on à l'Association nationale des industries agroalimentaires (ANIA) ainsi qu'à la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). Surprenant, à l'heure où les entreprises se plaignent de plus en plus de pénurie de main-d'œuvre.

Il va bien falloir pourtant que les branches *« communiquent les résultats des études prévisionnelles de l'emploi, des qualifications et des compétences »*, comme le stipule la convention, et qu'elles mobilisent leurs entreprises. Car tout le mécanisme repose sur l'afflux des offres d'emplois. En effet, l'ANPE devra proposer à chaque chômeur *« une ou plusieurs offres d'emploi accompagnée(s), si nécessaire, d'une formation »*, *« au plus tard dans les trois mois »* qui suivent la signature de son « projet d'action personnalisé » (PAP). Et au quatrième refus illégitime d'une proposition d'embauche, l'allocataire verra son indemnisation supprimée. Avant de parler de sanction, encore faut-il que l'ANPE soit en mesure de proposer plusieurs offres à chaque demandeur d'emploi.

En 1999, le nombre d'offres d'emploi déposées à l'Agence s'élevait à un peu plus de 3 millions. Ce qui ne représente que 38 % de l'ensemble des propositions d'embauche. La part des offres transitant par l'ANPE a certes doublé en sept ans, progression qu'elle doit à l'amélioration de la conjoncture mais aussi à l'accent mis ces dernières années sur l'amélioration de la qualité de ses services aux entreprises. Néanmoins, tous les employeurs sont encore loin de se tourner vers l'ANPE pour pourvoir leurs besoins en personnel. L'Agence a aujourd'hui 500 000 clients sur les 1 220 136 employeurs que compte le tissu industriel français.

« A partir du moment où les entreprises trouveront auprès de l'ANPE un service personnalisé répondant à leurs besoins spécifiques, il y a toutes les chances qu'elles se tournent davantage vers elle. Tout dépend en fait des moyens dont dispose l'Agence », estime Jean Guilhaumaud, responsable du service social et formation de l'ANIA.

DÉFINIR LES POSTES

Une manière indirecte de renvoyer la balle dans le camp de l'Agence, comme si elle était la seule responsable du succès du PARE. Or l'efficacité des opérations de sélection, de mise à niveau et de recrutement dépend aussi de la réelle implication des entreprises, comme l'illustre l'accord signé en décembre dernier entre la Fédération nationale du bâtiment (FNB) et l'ANPE. Cette convention incite non seulement les entreprises du secteur à déposer leurs offres auprès des agences locales pour l'emploi, mais aussi à définir précisément avec elles les caractéristiques des offres à pourvoir, le profil des candidats recherchés, et les dis positifs d'évaluation et de formation adaptés à mettre en œuvre pour favoriser l'intégration des demandeurs d'emploi. Dispositifs auxquels les entreprises peuvent même être amenées à prendre part.

Une telle organisation suppose, à l'évidence, que les entreprises s'impliquent davantage dans la gestion du marché local de l'emploi. Et, pour cela, *« un fort investissement des chambres territoriales de la branche est nécessaire »*, souligne Jean-Louis Terdjman, directeur des affaires sociales de la FNB, qui ne cache pas que *« l'identification des besoins et la collecte des offres prend du temps. Mais la mobilisation des entreprises est là*, assure-t-il. *Ayant un tel besoin de personnel, la profession est fortement incitée à travailler avec l'Agence »*.

Si ce type de convention préfigure les relations que les branches seront amenées à nouer avec l'ANPE pour faire vivre le PARE, reste à savoir si toutes les professions s'investiront ainsi dans le dispositif, et non pas uniquement celles qui rencontrent de réelles difficultés de recrutement. Le PARE ne remplira en effet ses objectifs qu'au prix d'une implication de tous les secteurs. Mobilisation qui ne s'arrête pas au seul dépôt des offres auprès de l'Agence, mais suppose aussi de la part des entreprises une collaboration *« sur les suites données à leurs propositions d'embauche »*.

Aujourd'hui, lorsque l'ANPE adresse des demandeurs d'emploi aux employeurs, tout au plus sait-elle, en retour, si l'emploi a été pourvu. Elle ne sait jamais si les candidats se sont effectivement présentés et ne connaît pas les raisons de leur embauche ou de leur non-embauche. Or, à partir du moment où le dispositif prévoit un suivi des chômeurs, ce sont là des informations que les entreprises devront apporter à l'Agence. Se prêteront-elles à cette démarche qui les oblige à jouer la carte de la transparence ? Le pari, là encore, est loin d'être gagné.

Laetitia Van Eeckhout

La discrimination plus facilement identifiable ?

C'est un employeur qui remercie un jeune diplômé d'origine africaine de s'être présenté, mais lui dit qu'il ne fait pas l'affaire parce qu'il n'est pas *« assez qualifié »*. Ou celui-ci qui ne donne suite à aucune candidature de femme. Ou cet autre qui évacue tout profil âgé de plus de trente-cinq ans, pour ne pas alourdir sa masse salariale. Sans oublier toutes les techniques de recrutement ésotériques dont usent et abusent certains recruteurs... La discrimination à l'embauche fondée sur l'âge, le sexe, l'origine, les convictions, la religion, est réelle. Avec le PARE, si un chômeur ne peut pas refuser sans motif « légitime » une proposition d'embauche correspondant à son plan d'action personnalisé (PAP), de même, un employeur ne pourra plus (en principe) opposer une fin de non-recevoir à un candidat sans justification « sérieuse », dès lors que celui-ci correspond au profil du poste à pouvoir. Un pari important...

DOSSIER

Richard Layard, professeur à la London School of Economics

« Les chômeurs doivent voir les services de l'emploi comme leurs alliés, pas comme leurs ennemis »

« Pour le sommet social européen de Lisbonne de mars dernier, vous avez réalisé avec Tito Boeri, un chercheur italien, un bilan des politiques actives de l'emploi menées dans plusieurs Etats membres. Quelles étaient vos principales conclusions ?

– Il est assez facile, en prenant des mesures opportunistes, de faire baisser les chiffres des demandeurs d'emploi sur le court terme. Mais l'expérience prouve que les gouvernements qui adoptent ce type de politique tombent dans une spirale infernale qui se traduit par davantage d'inflation, qui elle-même conduit à une récession, donc à du chômage supplémentaire.

» Dans notre rapport, nous avons cherché à distinguer les stratégies les plus efficaces pour diminuer le chômage sur le long terme sans que l'inflation augmente. Les politiques actives de l'emploi correspondent à ces critères. Les chômeurs ont des droits, bien évidemment, mais ils ont aussi des devoirs. Le leur rappeler permet, sans conteste, de les aider à retrouver du travail.

» Les performances danoises sont, à cet égard, tout à fait remarquables. Parti d'un taux de chômage équivalent à celui que connaît la France aujourd'hui, ce pays affiche désormais, suite à la réforme de son système d'indemnisation, un score inférieur à 6 %. Auparavant, les demandeurs d'emploi pouvaient recevoir durant quatre ans des allocations. Cette durée a été ramenée à un an. Et si au bout de cette échéance, le chômeur est toujours sans emploi, il n'est indemnisé que s'il accepte un travail d'intérêt général. Beaucoup de personnes ne souhaitent pas "tomber" dans ce programme d'activation et, du coup, se mobilisent davantage pendant la première année.

» Parmi nos recommandations aux gouvernements de l'Union, il y a donc cette idée qu'il faut à tout prix éviter que des personnes "s'installent" dans un chômage de longue durée, et qu'il faut donc leur proposer, au minimum, une offre d'emploi ou de formation dans les premiers douze mois de leur inscription au chômage.

– Vous pensez donc que la nouvelle voie choisie par la France avec la création du PARE est bonne ?

– Absolument. Même si le nombre de demandeurs d'emploi diminue fortement, je pense que la situation française n'est pas saine, car le taux de chômage reste élevé, tout comme le nombre d'offres d'emploi non satisfaites, ce dont se plaignent vos entreprises. C'est un scénario dangereux car les employeurs vont avoir tendance, pour attirer les candidats, à pratiquer de la surenchère salariale, donc à raviver les tensions inflationnistes...

– Cette pénurie d'emplois dont se plaignent les entreprises françaises est aussi de leur responsabilité. Beaucoup d'entre elles ont, pendant des années, préféré licencier plutôt que former. Beaucoup ont aussi mal projeté leurs besoins en compétences...

– Vous avez raison, et cette remarque vaut pour beaucoup d'autres pays européens. Mais, justement, notre rapport montre que les Etats membres qui ont dynamisé leur politique de l'emploi s'en sortent mieux aujourd'hui que les autres, car la fluidité de leur marché du travail s'est largement améliorée.

– Quand Tony Blair a été élu en 1997, il a expliqué qu'il souhaitait "remettre les gens au travail". Ne trouvez-vous pas l'expression choquante dans la mesure où elle sous-entend que les chômeurs restent au chômage parce que, finalement, ils s'y trouveraient bien ?

– Quand quelqu'un se retrouve au chômage, je pense que tous les problèmes auxquels il était déjà confronté sont exacerbés et peuvent le submerger. Il y a alors un véritable danger de chronicisation. Le chômeur s'installe dans un système de survie, où le travail n'a pas une place adéquate. C'est malsain pour l'individu, comme pour la société à qui cela coûte cher.

» Prenons l'exemple britannique. Notre système d'indemnisation comporte un certain nombre de travers que nous devions repenser. Deux exemples : une mère célibataire peut toucher un revenu de soutien sans avoir à justifier la moindre recherche d'emploi à partir du moment où elle a un enfant de moins de seize ans. De même, si vous analysez nos statistiques, vous remarquerez que vous avez beaucoup de familles où les deux conjoints sont au chômage, et très peu où un seul l'est. Pourquoi ? Parce que nos règlements prévoient que si l'un des conjoints travaille, celui qui est au chômage recevra des allocations plus faibles... Du coup, certaines familles choisissent la politique du pire.

» Il n'est pas question de porter de jugement moral, mais nous devons aider les demandeurs d'emploi à mieux se mobiliser. Londres est l'une des villes britanniques où le taux de chômage est le plus élevé. C'est là encore une aberration, car les demandeurs d'emploi qui habitent East End, la banlieue est, ne traversent pas la ville pour aller travailler à West End, où les entreprises manquent pourtant de main-d'œuvre ! Pourquoi ? Parce que beaucoup d'entre eux ont peur de se déplacer, n'en ont pas l'habitude alors que Londres a un réseau de transports publics que beaucoup de capitales nous envient. Parmi les mesures adoptées par le gouvernement travailliste, il est donc admis qu'un chômeur, après 13 semaines de recherches infructueuses, doit "prendre en considération" tous les postes proposés qui supposent au maximum deux heures de trajet aller-retour.

– Toute politique active de l'emploi implique des sanctions. Le système britannique est-il très punitif ?

– Non. Dans notre rapport, nous arrivons à la statistique que les sanctions touchent moins de 5 % des demandeurs d'emploi et parmi ceux-ci, vous avez, finalement, essentiellement des "fraudeurs" qui cumulent un travail au noir et les indemnités.

» Les sanctions existent, mais doivent rester dissuasives. Le seul moyen d'y parvenir, c'est de disposer d'un service public de l'emploi d'une extrême qualité. C'est la clé du succès. En Grande-Bretagne, nous avons en parti réussi ce pari, alors qu'il y a encore trois ans, l'image de nos "job centers" était désastreuse.

» Si j'avais un conseil à donner au gouvernement et aux partenaires sociaux français qui se lancent dans la politique active de l'emploi, c'est bien celui-là : les chômeurs doivent percevoir que les services publics de l'emploi sont leurs alliés, et non leurs ennemis. Sinon, l'ensemble de la démarche conduira à l'échec. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

Richard Layard

● Directeur du Centre for Economic Performance à la London School of Economics, Richard Layard, 66 ans, est membre de la Chambre des lords depuis mars 2000 : Lord Layard of Highgate.

● Ses domaines de recherche couvrent principalement les questions du chômage, des inégalités sociales et de l'inflation.

Des zones d'ombre dans les sanctions

Si certains points du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) chiffonnent Martine Aubry, les modalités de sanctions applicables aux chômeurs qui refusent un emploi ou une formation *« sans motif légitime »* ne semblent pas la gêner. La ministre de l'emploi trouve *« normal »* de *« contrôler les chômeurs »*. D'ailleurs, comme elle l'a rappelé le 6 juillet sur Europe 1, elle est elle-même à l'origine du dispositif de sanctions actuellement en vigueur, institué par une loi du 31 décembre 1991. Une loi, a-t-elle souligné, qui *« est appliquée »* : en 1999, 185 100 demandeurs d'emploi ont été radiés, dont 6 % pour refus d'emploi, 1 % pour refus de formation, 5 % pour manque d'actes positifs de recherche d'emploi, 1 % pour fausse déclaration et 87 % pour absence à convocation.

Ce texte avait été voté après la polémique déclenchée par la déclaration de Michel Charasse, alors ministre délégué au budget. En septembre 1991, celui-ci avait estimé qu'il y avait 700 000 *« faux chômeurs »*, sur les quelque 2,8 millions de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Dans un entretien (*Le Monde* du 27 septembre 1991), Martine Aubry avait alors jugé qu'il était *« inadmissible de faire porter la suspicion sur des centaines de milliers de chômeurs qui vivent des situations difficiles »*. Mais elle ajoutait qu'il y avait des gens qui *« ne veulent pas travailler et refusent l'emploi ou le stage qui leur est proposé, pour continuer à bénéficier de l'indemnisation. Ceux-là sont des fraudeurs, il faut les sanctionner »*.

Quelle différence entre le système de sanctions de Martine Aubry et celui prévu dans le PARE ? Les motifs de radiation semblent a priori assez proches. Actuellement, est sanctionné le refus, *« sans motif légitime »*, d'un emploi *« compatible avec la spécialité du chômeur ou sa formation antérieure et rétribué à un taux de salaire normalement pratiqué dans la profession et la région »*, d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation. Mais aussi le *« refus de répondre à toute convocation »* de l'ANPE, l'incapacité à justifier *« de l'accomplissement d'actes positifs de recherche d'emploi »* et les *« déclarations inexactes en vue de percevoir indûment le revenu de remplacement »*.

> En principe, un chômeur ne sera pas forcé d'accepter n'importe quelle offre. Mais la notion de « motif légitime » de refus reste à préciser

Le demandeur d'emploi dispose toutefois de quinze jours pour s'expliquer avant qu'une décision soit prise. Les radiations peuvent être temporaires, d'une durée variant de deux à six mois – les chômeurs peuvent donc se réinscrire et recouvrer leurs droits après cette période – ou définitives. Cette possibilité de réinscription ne figure pas dans le PARE. Or, selon les données de l'Unedic, 35 % des personnes radiées se réinscrivent au bout de six mois, et environ 50 % au bout d'un an.

Dans le PARE, *« la suspension du versement des allocations »* est provoquée par le refus, *« sans motif légitime »*, de *« s'engager dans un projet d'action personnalisé »*, de se présenter à l'examen d'évaluation des *« capacités professionnelles »*, de suivre *« avec assiduité »* une formation. Le refus *« sans motif légitime d'accepter une proposition d'embauche correspondant au projet d'action personnalisé »* est également sanctionné : lettre de rappel au premier refus, réduction de 20 % des allocations au deuxième, suspension de ces dernières au troisième, et suppression au quatrième. C'est notamment sur la question du refus d'un emploi ou d'une formation que s'est polarisée la polémique.

SYSTÈME « PLUS SOUPLE »

Pour Michel Mersenne, chargé de l'emploi et du chômage à la CFDT, le système de sanction du PARE est *« plus souple »* que celui aujourd'hui en vigueur. Actuellement, *« si vous refusez une offre d'emploi, vous prenez le risque d'être sanctionné. Alors qu'avec le PARE, c'est seulement si vous refusez une proposition d'embauche correspondant à votre projet d'action personnalisé. C'est donc plus précis »*. Mais comment va-t-on contrôler qu'un chômeur a refusé une embauche, s'interroge Noël Daucé, responsable national de la CFDT de l'ANPE. *« On n'arrive déjà pas à savoir par quel demandeur d'emploi tel poste à été pourvu dans telle entreprise. »* Michel Mersenne fait valoir qu'en outre, avec le PARE, le chômeur *« n'est pas obligé d'accepter n'importe quoi, sur le plan de l'éloignement géographique, du salaire... On a le droit de ne pas être mobile, pour des raisons familiales, par exemple. Cela doit être inscrit dans le projet d'action personnalisé »*.

Mais les opposants au PARE redoutent des dérives. L'association Agir contre le chômage ! (AC !) remarque ainsi que le système en vigueur apporte une *« garantie »* sur le plan du salaire que ne contient pas le futur dispositif : *« Il peut être admis qu'un demandeur d'emploi refuse un emploi dont la rémunération est inférieure à plus de 20 à 30 % de celle dont il bénéficiait auparavant »*, précise ainsi une note juridique de l'ANPE. Cependant, une *« durée de chômage importante devra conduire le demandeur d'emploi à assouplir ses exigences »*.

Les débats portent aussi sur la notion de « motif légitime » de refus. Actuellement, *« si un chômeur refuse un emploi en disant qu'il touche davantage aux Assedic, a priori, ce n'est pas légitime,* explique Edwige Laprun, directrice de l'agence ANPE de Thorcy. *Mais s'il vient de s'inscrire au chômage, on peut se montrer plus souple. En fait, cela s'apprécie au cas par cas. Mais la radiation au premier refus, c'est très rare. C'est pourquoi le PARE ne me paraît pas plus souple. »* La directrice reconnaît que le système actuel laisse *« une grande place à la subjectivité. Nous ne sommes pas inhumains... »*.

Un groupe paritaire de suivi doit se réunir pour définir notamment ce qu'est un motif légitime de refus dans le cadre du PARE. *« Il faut élaborer une liste de critères pour ne pas faire de la sanction à tout va. La CFDT sera attentive à éviter tout ce qui pourrait produire de l'arbitraire et des abus »*, promet Michel Mersenne. Mais pour nous, dit-il, *« la sanction, ce sera l'échec »*.

F. A.

Bibliographie

● **L'Etat face aux chômeurs. L'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours,** de Christine Daniel et Carole Tuchszirer (Flammarion, 1999, 400 p., 139 F, 21,16 €).

● **De l'emploi à l'emploi : le chômage actif. « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi »,** de Marie-Noëlle Soniassy et Valérie Svec (TOP éditions, 1999, 144 p.).

● **Assurance-chômage : Union européenne et autres approches internationales,** étude comparative réalisée par la délégation aux Affaires européennes et internationales de l'Unedic (Zoom 2000, Unedic).

● **L'assurance-chômage : filet de sécurité ou parapluie percé ?,** de Vincent Drouin et Xavier Greffe (Economica, 1985, 183 p., 69 F, 10,52 €).

CHRONIQUE

par Serge Marti

Le casse-tête monétaire de Tony Blair

Dedans ou dehors ? Jusqu'ici, Tony Blair a toujours louvoyé entre la nécessité économique de faire entrer la livre sterling dans la zone euro et le refus politique d'une grande partie de son opinion publique (71 % des Britanniques, selon le dernier sondage de l'institut Mori) d'adopter la monnaie unique. Cette « ambiguïté constructive » a été dénoncée dans la note confidentielle rédigée par l'agence gouvernementale chargée d'attirer les investissements étrangers dans le pays – ce qui a jeté un nouveau pavé dans la mare monétaire qui stagne devant le 10, Downing Street – et dont la presse londonienne s'est emparée.

Que dit ce brûlot ? Que la trop forte vigueur de la livre par rapport à l'euro pénalise l'industrie nationale – menacée de *« dissolution »* selon le document – et que les investisseurs étrangers sont tentés de reconsidérer leurs implantations dans l'île en raison des moindres bénéfices qu'ils en retirent.

D'où le besoin de s'engager *« plus fermement »* en faveur d'un entrée dans la monnaie unique *« dès que les conditions économiques seront plus appropriées »*. A en croire le rapport sur le Royaume-Uni que vient de publier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), confirmé par les « Perspectives économiques » publiées quelques semaines plus tôt par la même organisation, le climat est globalement positif. La croissance, encouragée par une forte demande domestique, reste soutenue ; la productivité continue de progresser (de même que les salaires) et le chômage demeure cantonné en dessous de la barre des 6 % de la population active (5,7 % escomptés cette année). Mais, soulignent les experts du Château de la Muette, la fermeté persistante de la livre a entraîné *« de nouvelles pertes de parts de marché »*. Parallèlement, en raison de la forte hausse des importations, le déficit commercial britannique s'est fortement creusé, atteignant 3 % du PIB.

> *D'après l'OCDE, la vigueur de la livre pénalise l'industrie nationale et pousse les investisseurs étrangers à s'en aller*

A l'inverse, si la monnaie britannique venait à se déprécier trop rapidement, une accélération de l'inflation pourrait en résulter, laquelle *« mettrait véritablement à l'épreuve, pour la première fois, la crédibilité de sa politique monétaire depuis que la Banque d'Angleterre s'est vu conférer son indépendance »,* en mai 1997. Une indépendance uniquement opérationnelle ; si le comité politique monétaire de la banque est bien responsable des décisions prises en matière de taux d'intérêt, c'est le ministère des finances qui, chaque année, détermine les objectifs de la politique monétaire britannique.

Cette question fait l'objet d'un long chapitre dans le rapport de l'OCDE, axé sur la contribution réelle du nouveau dispositif d'indépendance au renforcement de la crédibilité de la Banque centrale. Une question importante pour de nombreux économistes, qui considèrent que le décalage observé entre les cycles des économies continentales et celle du Royaume-Uni est justement lié, en grande partie, à la spécificité de la politique monétaire britannique. Après avoir essayé *« sans succès »* de respecter des objectifs monétaires dans les années 80 et des objectifs de change au début des années 90, le Royaume-Uni a été un des premiers pays de l'OCDE a adopter une cible d'inflation, avec des modalités qui ont sensiblement varié au fil des ans, relève le document.

Beaucoup plus *« activiste »* depuis 1997, cette attitude a donné, *« jusqu'à présent »,* des résultats encourageants, les erreurs de prévision ayant fortement diminué. Mais les écarts de taux d'intérêt vis-à-vis de la zone euro sont actuellement importants. Et ils constituent un handicap dans la perspective d'une participation (un jour prochain...) de la Grande-Bretagne à la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Un nouveau casse-tête pour Tony Blair.

NUMÉRO DE JUILLET-AOÛT 2000

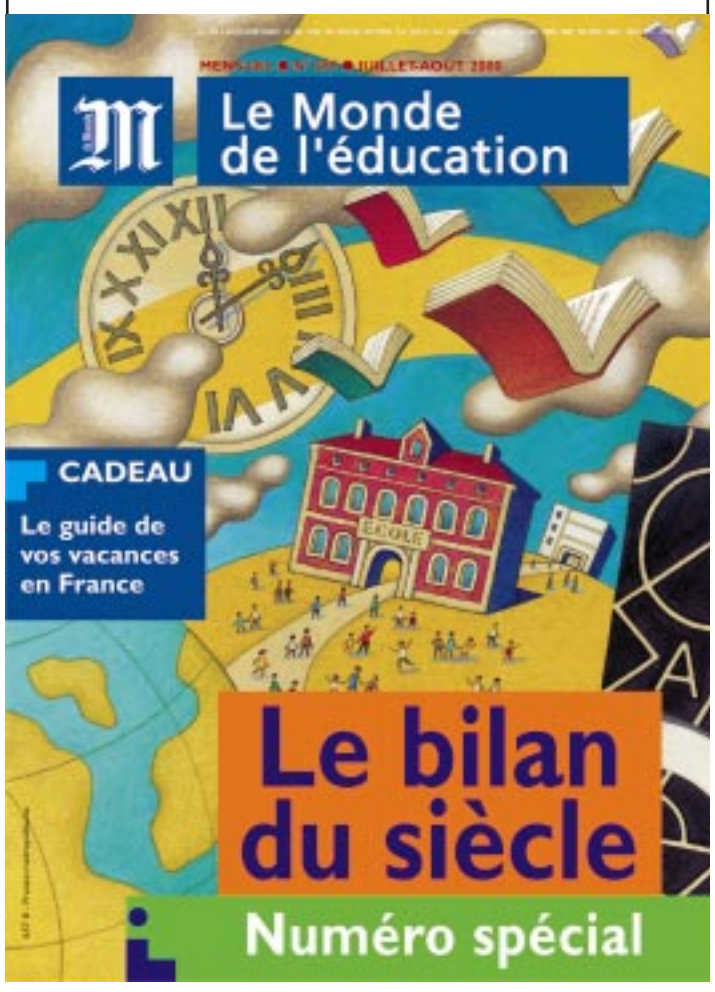

APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

Conversion à l'euro : attention au big bang !

La date est passée presque inaperçue : nous venons de franchir, le 1er juillet, le milieu de la période transitoire de trois ans séparant la naissance officielle de l'euro de son apparition sonnante et trébuchante, début 2002. On avait espéré que les citoyens profiteraient de ce long délai pour s'acclimater progressivement à leur nouvelle monnaie. Espoir déçu : selon le dernier relevé de l'Association française des banques, 0,15 % des transactions réalisées en France se font en euros – encore moins pour les chèques (0,11 %) et les règlements par carte de crédit (0,03 %), moyens de paiement les plus utilisés par les particuliers. Bref, il se confirme que le passage à la monnaie unique sera vraiment un « big bang ».

Certes, dès le premier semestre 2001, les banques commenceront à distribuer des chéquiers en euros, et elles refuseront progressivement l'ouverture de comptes en francs au cours du deuxième semestre. Mais la véritable transition sera brutale : introduction des pièces et billets dans les dix premiers jours de 2002, et fin du cours légal du franc six à huit semaines plus tard, c'est-à-dire dans la deuxième quinzaine de février – les banques et La Poste continuant d'échanger les francs restants pendant quelques mois.

Pourquoi le public a-t-il jusqu'ici boudé l'euro ? La première raison – prosaïque, mais suffisante – est qu'il est aussi difficile de se familiariser avec une monnaie sans la voir que d'apprendre à jouer du piano... sans piano. La deuxième est que les banques, qui devaient être les chevilles ouvrières du changement, ne l'ont guère encouragé. La troisième, enfin, plus fondamentale – et plus inquiétante pour l'avenir – est qu'on avait sans doute sous-estimé l'ampleur de la révolution qui s'annonce. La monnaie unique a été conçue par des banquiers centraux et des hommes politiques. On a longuement mis en valeur ses vertus macroéconomiques. Son adoption par les populations devait suivre d'elle-même : il ne s'agissait, en somme, que d'un apprentissage – comme on apprend à se servir d'un appareil électroménager.

Mais la monnaie est tout autre chose : depuis son usage quotidien, qui met en œuvre de multiples mécanismes mentaux et psychologiques, jusqu'à sa dimension nationale et symbolique, elle représente une réalité sociale complexe, dont la manipulation n'est pas sans risque. Un risque qui n'a pas échappé à la Commission de Bruxelles. Depuis plusieurs années, la DG 24 – la Direction générale en charge de la protection des consommateurs – fait plancher dans son « Groupe euro » des représentants des associations de consommateurs, des porte-parole des populations fragiles (personnes âgées, handicapés, etc.), des sociologues, psychologues, historiens, pour explorer toutes les dimensions d'une opération qui n'a pas de précédent historique. En effet, les conversions récentes les plus notables (franc lourd en France en 1959, décimalisation en Grande-Bretagne en 1971) étaient beaucoup plus simples et limitées à un seul pays.

Le public a boudé l'euro parce qu'il est aussi difficile de se familiariser avec une monnaie sans la voir que d'apprendre à jouer du piano sans piano, que les banques n'ont guère encouragé le changement et qu'on a sous-estimé l'ampleur de la révolution qui s'annonce

Cette fois, comme le résume Thierry Vissol, chef de l'unité « Services financiers » à la DG 24 et animateur des groupes de travail, on a affaire à un « *phénomène social total* ». Des enquêtes réalisées, on peut retenir plusieurs idées. La monnaie est d'abord un langage, construit dès l'enfance, permettant à chacun de créer sa propre échelle de valeurs et de conserver une mémoire des prix – un individu en garde en tête, en moyenne, de 30 à 50 – qui guide son comportement de dépense. Le passage à l'euro obligera chacun à reconstituer cette mémoire, pour beaucoup à des âges peu propices à une telle acquisition. La difficulté sera d'ailleurs inégale selon les pays : pour évaluer (approximativement) dans leur propre monnaie le prix d'un objet exprimé en euros, les Allemands se contenteront de le multiplier par 2, les Portugais par 200, les Italiens par 2000.

On peut penser que, dans ces pays, la « béquille » que représente la référence à la monnaie nationale servira longtemps. Est-ce un avantage ? De nombreux spécialistes pensent que non – de même que le passage par la traduction mentale est un handicap dans l'usage d'une langue étrangère – et estiment préférable l'immersion totale : ce sera le cas pour les Français (qui devront multiplier les valeurs en euros par 6,56) ou les Espagnols (par 166). Cette désorientation monétaire ne peut pas être sans conséquence sur les comportements. En France, le passage à l'euro se traduira par une diminution générale des chiffres : un salaire net de 13 500 francs deviendra à peu près de 2 000 euros, un prix de 6 000 francs refluera dans la catégorie des étiquettes à trois chiffres.

Des études ont montré que ce changement accentue les tendances naturelles : les prodigues dépensent davantage, les économes sont plus sensibles à la réduction optique de leurs revenus. Quel sera l'effet de ces mouvements contraires sur la consommation et les situations de surendettement ? Impossible de le dire. Bref, la violence prévisible du choc nécessite un travail de préparation. Dans un premier temps, la DG 24 a élaboré une méthodologie de formation adaptée aux différents publics, en particulier les plus démunis. Elle a par exemple créé quelque 35 instruments d'apprentissage : fiches de conversion très simples à utiliser, carnets de comptes, puzzles, jeux... L'application sur le terrain va commencer dès cet automne, dans un dispositif à plusieurs étages : en France, sous l'égide du ministère de l'économie, 5 000 « superformateurs » vont transmettre leur savoir-faire à une multitude de formateurs volontaires recrutés dans les administrations, les associations à vocation sociale ou les milieux professionnels.

Mais pour « apprendre » l'euro, il faudrait... des euros, et c'est là que le bât blesse. La Banque centrale européenne fait de la sécurité une priorité absolue : pas question de diffuser de vrais billets et pièces avant la date officielle, pour donner le moins de prise possible aux faussaires. Elle a tout de même accepté de livrer – en principe en octobre prochain – 20 000 kits de billets plus ou moins similaires aux coupures réelles (mais imprimés sur une seule face) pour faciliter le travail des formateurs. Pour les pièces, il faudra attendre... le 15 décembre 2001 : les particuliers pourront en acheter par kits d'une valeur de 100 francs environ. Bref, on approche du moment où la logique macroéconomique de la nouvelle monnaie va rencontrer sa logique sociale et psychologique. Malgré les précautions prises, le choc risque d'être rude.

***Gérard Moatti** est directeur de la rédaction de la revue « Sociétal ».*

Dans une Roumanie en friche, la France passe en tête des investisseurs étrangers

BUCAREST
de notre correspondant

« C'est nous qui avons mis en place, en mars dernier, le réseau GSM au Kosovo, triomphe Dan Bedros, PDG d'Alcatel Timisoara, en Roumanie. *En deux mois seulement. N'est-ce pas une performance ? »* Dan Bedros est enthousiaste : Alcatel vient de décider de doubler sa capacité de production en Roumanie. Timisoara, ville symbole d'une révolution manquée, devenue contre son gré l'exemple typique de la désinformation médiatique à l'échelle planétaire, serait-elle en train de devenir une technopole dix ans après la chute de Ceausescu ? A 500 kilomètres de Bucarest et dans une Roumanie ravagée par les pénuries, Timisoara étonne.

Les sièges de sociétés étrangères flanquent la rue qui mène au cœur de la ville. La propreté des lieux saute aux yeux, les hôtels et les restaurants affichent complet et les gens sourient. Timisoara est tout simplement une ville prospère. C'est ici que la société allemande Continental vient d'investir 100 millions d'euros dans la production de pneus, que Solectron a décidé d'installer son siège central pour l'Europe du Sud-Est, qu'Ericsson produira ses téléphones mobiles, que BNP-Paribas et EDF ont en charge la privatisation de la compagnie roumaine d'électricité, que Plastique du Val de Loire vient d'investir 6 millions d'euros dans Elba.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Timisoara a également attiré l'attention de l'ambassade de France à Bucarest. En mars 1996, les Journées économiques franco-roumaines y ont été organisées. Il était temps. *« En 1990, après la chute de la dictature, il était question de coopération humanitaire,* affirme l'ambassadeur de France, Pierre Ménat. *Ensuite, nous avons mis l'accent sur les échanges culturels pour nous consacrer maintenant à l'économie. »* Certes, la France se porte bien. Sur les 6,4 milliards d'euros investis par des pays étrangers en Roumanie en dix ans, la France compte pour un milliard et passe en tête des investisseurs dans le seul pays latin de l'Europe de l'Est.

France Télécom, la Société générale, Renault... s'implantent avec succès dans ce pays francophile. Mais les PME ne suivent pas

Ce succès est dû aux investissements effectués ces deux dernières années. France Télécom, qui a le contrôle de la société de téléphonie mobile Mobil Rom depuis sa création en 1997, compte huit cent mille abonnés en Roumanie. Lafarge a investi 200 millions d'euros dans la cimenterie roumaine Romcim. L'année dernière, avec le même montant, la Société générale a pris le contrôle de la Banque roumaine de développement, la plus fiable de Roumanie. Vivendi vient d'obtenir une concession de vingt-cinq ans sur le réseau d'alimentation d'eau de Bucarest. Carrefour ouvrira bientôt une grande surface dans la capitale roumaine.

Le bijou des investissements français en Roumanie reste tout de même Renault, qui a racheté l'entreprise automobile Dacia, qu'elle avait mise en place par la société française dès 1966. L'entreprise roumaine a été acquise par le constructeur français moyennant 50 millions d'euros au titre des contributions au capital social et 220 millions d'euros d'investissement sur cinq ans. *« D'ici trois ans, nous allons produire un voiture comparable aux modèles occidentaux pour un prix d'environ 5 000 euros,* annonce Radu Hetco, responsable de la communication chez Dacia. *Jusqu'en 2010, nous envisageons une production de deux cent mille unités, dont quatre-vingt mille seront destinées à l'exportation. C'est une aubaine pour les fournisseurs locaux qui ont la chance d'être intégrés dans le réseau de Renault. »*

L'investissement de Renault en Roumanie s'annonce comme une « success story », à l'instar de celui d'Alcatel, de France Télécom ou de la Société générale. Si les grandes entreprises s'intéressent de plus en plus à la Roumanie, les PME françaises ne font pas preuve de la même dynamique. Jusqu'à maintenant, environ mille huit cents PME se sont installées aux pieds des Carpates. C'est beaucoup, mais pas assez : rien qu'à Timisoara, mille PME italiennes se sont implantées.

CORRUPTION ET INSTABILITÉ

Certes, il n'est pas aisé de se frayer un chemin dans le dédale de l'économie roumaine. Le cadre législatif reste imprévisible, la corruption et la bureaucratie battent leur plein, la réforme économique patauge et l'instabilité politique fait souvent tomber des gouvernements. Pourtant, ces inconvénients n'empêchent pas l'Allemagne de compter actuellement huit mille sept cents PME en Roumanie. *« La coopération décentralisée va changer la donne,* assure l'ambassadeur Pierre Ménat. *Il y a en ce moment cent quatre-vingts collectivités françaises qui coopèrent avec des entités roumaines, ce qui fait de la Roumanie le deuxième partenaire de la France dans ce type de coopération, après la Belgique. »*

Comment faire pour attirer les PME françaises en Roumanie ? *« Elles ont besoin d'un soutien constant, de conseils pour leurs problèmes d'installation sur place, de contacts, de transport ou de douane »,* lance Doina Dobre, directrice de la Chambre de commerce et d'industrie française en Roumanie (CCIFR). Arrivée à la tête de la CCIFR depuis l'année dernière, la jeune directrice a réussi à tripler le nombre d'adhérents de cette institution qui s'avère indispensable pour les PME française. *« Notre mission,* affirme-t-elle, *est de régler tous les problèmes des PME et de nous adapter à tous les budgets. »*

Est-ce difficile de promouvoir les entreprises françaises en Roumanie ? Oui et non. Oui, parce qu'on n'a jamais assez de moyens ; non, parce que la France n'est pas une terre inconnue pour les Roumains. En dix ans, plus de dix mille jeunes Roumains ont effectué des études et des stages en France par le biais de multiples filières. *« En Roumanie, deux millions d'élèves apprennent le français, contre un million qui ont choisi l'anglais,* se félicite Jacques Barrat, conseiller culturel de l'ambassade de France. *Nous avons un institut français à Bucarest, trois centres culturels et cinq alliances françaises éparpillés en province. Il y a plus de cinquante lycées francophones en Roumanie, tandis que l'institut français compte cent mille visiteurs par an. »* Des arguments à l'avantage des PME françaises, mais qui attendent encore de porter leurs fruits.

Mirel Bran

Contacts

● **Ambassade de France,** conseil économique et commercial : Str. Nicolae Iorga 11, sector 1, Bucarest.
Tél. : 00-40-1-312-02-57.
Fax : 00-40-1-312-02-56.
e-mail : bucarest@dree.org

● **Chambre de commerce et d'industrie française :** Calea Victoriei 142-146, sc. D. Apt 32. Sector 1. Bucarest.
Tél. et Fax : 00-40-1-310-33-51.
e-mail : ccifer@algoritma.ro

Frank Vandenbroucke, ministre des affaires sociales de Belgique

« Le gouvernement belge veut démontrer qu'il n'y a pas à choisir entre emploi et protection »

« Le gouvernement auquel vous appartenez, qui allie libéraux, socialistes et écologistes, espère mettre en place ce que vous appelez un "Etat social actif". Quel est son but ?

– Nous voulons refonder un Etat entreprenant, soucieux de la cohésion sociale et du développement économique, créant une société active. La conjugaison des termes "social" et "actif" signifie, en réalité, que l'Etat a pour objectif de développer une société participative, sans renoncer au but de la social-démocratie, qui est d'assurer à tous une protection sociale adéquate.

» Nous n'enlevons rien à l'Etat-providence, nous lui ajoutons une dimension supplémentaire. Le gouvernement belge a l'ambition de démontrer qu'il n'y a pas à choisir entre l'emploi et la protection. Ce débat progresse d'ailleurs au niveau européen, puisque le récent sommet de Lisbonne a, pour la première fois, débattu d'une vraie politique sociale, qui ne serait pas subordonnée à la politique de l'emploi.

– Comment se traduit votre programme dans le domaine de l'emploi ?

– Nous avons déjà décidé de réduire les charges des entreprises, d'augmenter le salaire minimum et d'"activer" les indemnités octroyées à ceux appelés, en France, les "RMistes". Il fallait créer, pour ces personnes, des incitations à l'emploi et mieux rémunérer leurs efforts de réinsertion. Parallèlement, nous mettons en place une série de mécanismes ponctuels pour réduire les freins à l'embauche.

» Ce n'est qu'une première étape : après ces mesures d'ordre économique, il faudra réformer, par exemple, le système d'accueil des enfants pour permettre aux femmes de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Il faut également progresser vers la semaine de quatre jours et, plus généralement, réfléchir à la qualité de l'emploi. J'ajoute qu'il convient également de repenser la formation. On a dit, à Lisbonne, qu'il convenait d'aller vers la société de la connaissance, mais je ne suis pas certain que les Quinze aient mesuré l'ampleur du défi, qui est d'investir massivement dans le capital humain.

– Le système belge est, plus que d'autres, fondé sur la concertation entre l'Etat, les patrons et les syndicats. L'Etat social actif remet-il en cause ce principe ?

– La concertation reste essentielle. Le défi, en Belgique comme ailleurs, est de la moderniser et d'élargir le champ de la discussion. C'est ce que Martine Aubry a, me semble-t-il, voulu faire avec le dossier des 35 heures. Au-delà des salaires, des horaires, de la sécurité, il convient d'envisager les moyens de remettre les gens au travail, d'augmenter le taux d'activité ou d'assurer le paiement des retraites.

» Je suis convaincu, à cet égard, qu'il faut maintenir un premier pilier, fondé sur l'assurance et la solidarité, mais aussi assurer pour tous une protection complémentaire, financée par des fonds sectoriels et appuyée sur des conventions collectives de travail qui garantissent un droit de regard des travailleurs.

– Vous entendez également "repenser le cycle de la vie professionnelle". De quelle façon ?

– On considère aujourd'hui que les gens doivent être hyperactifs pendant une période de vingt-cinq ou trente ans, ce qui entraîne des phénomènes comme le *burn out* ou la fatigue chronique. On observe aussi que les employeurs, sachant qu'une partie des quinquagénaires disparaîtront du marché de l'emploi, n'investissent plus assez dans la formation des quadras, sauf pour ceux qui occupent des postes élevés.

» Dans une société où la longévité s'accroît, on prend ainsi le risque de créer des tensions, insurmontables à terme, entre les générations. Il convient donc que des gens puissent se reposer à certains moments, en préservant leurs droits, et, par ailleurs, travailler jusqu'à un âge plus avancé.

– Quel rôle assignez-vous à la fiscalité dans le modèle d'Etat que vous préconisez ?

– L'Etat social actif doit corriger les inégalités et mettre en place une certaine justice sociale. La fiscalité est l'un des moyens dont il dispose. Ce raisonnement est l'un de ceux qui distinguent l'analyse libérale de celle de la social-démocratie. On ne peut pas se contenter de former les gens à affronter le marché et, ensuite, se désintéresser d'eux. Ils ne sont pas égaux, talentueux et forts par nature. Ils ne sont pas tous issus du même milieu. Il faut donc corriger ces inégalités, et pas seulement par des politiques actives de l'emploi, qui ne sont pas des substituts à la politique redistributive. »

« L'Etat social actif doit mettre en place une certaine justice sociale. La fiscalité est l'un des moyens dont il dispose. Les gens ne sont pas talentueux et forts par nature. Il faut corriger ces inégalités, et pas seulement par des politiques de l'emploi, qui ne sont pas des substituts à la politique redistributive »

Propos recueillis par Jean-Pierre Stroobants (à Bruxelles)

Frank Vandenbroucke

● Né en 1944, Frank Vandenbroucke est diplômé en économie des universités de Leuven et de Cambridge. Il est docteur de l'université d'Oxford pour une thèse sur la justice sociale et sur l'éthique individuelle.
● Ancien président du Parti socialiste flamand (1989-1994), il fut ministre des affaires étrangères avant de devenir, en 1999, ministre des affaires sociales dans le gouvernement de coalition « arc-en-ciel » que dirige le libéral Guy Verhofstadt.

EUROPE

▼ Les ventes automobiles, moteur de la croissance

Production industrielle et prix à la production dans l'Union

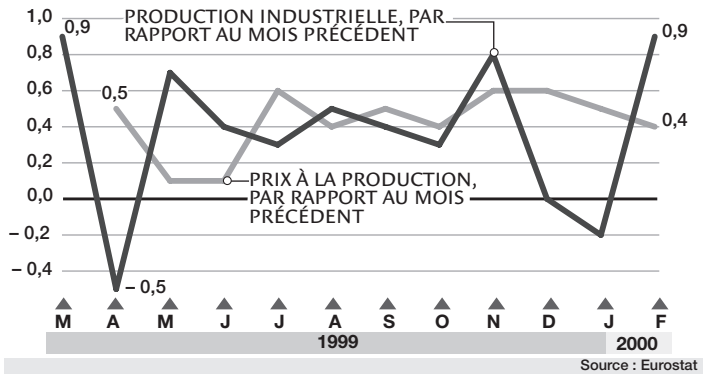

Source : Eurostat

■ **LA PRODUCTION** industrielle de l'Union européenne a progressé de 0,9 % en février 2000 par rapport au mois précédent, après le recul de 0,2 % enregistré en janvier. Ce résultat constitue la hausse mensuelle la plus élevée depuis mars 1999.

■ **EN FÉVRIER,** ce sont les biens de consommation durable (+ 1,6 %), et particulièrement les automobiles, qui ont dopé la production industrielle, les biens de consommation intermédiaire progressant de 0,9 % et les biens d'investissement de 0,7 %. Dans le même temps, les prix à la production ont augmenté de 0,4 %.

■ **AUX ÉTATS-UNIS,** les résultats de la production industrielle en février ont été nettement inférieurs aux mois précédents, tandis que le Japon affiche une hausse importante de 3,2 %, qu'il faut néanmoins tempérer par les fortes variations enregistrées au cours des douze mois précédents.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (avril 00, en %)											
Sur un an	6,0	6,5	6,8	7,4	4,9	5,0	8,3	3,5	2,7	6,1	8,7
Sur un mois	0,6	0,7	0,6	1,3	– 0,9	– 0,2	– 0,9	– 0,8	0,9	-1,2	-0,4
PRIX À LA CONSOMMATION (mai 00, en %)											
Sur un an	1,7 *	1,9 *	1,5	2,4	3,2	1,6 *	2,5	2,1 *	0,5	3,1	– 0,8 (avril.00)
Sur un mois	0,1 *	0,1 *	– 0,1	0,3	0,2	0,2 *	0,4	0,4 *	0,2	0,1	– 0,2 (avril.00)
PIB EN VOLUME (1er trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,2	3,1	2,3	4,6 (3e trim. 99)	4,0 (3e trim. 99)	3,2	2,1 (3e trim. 99)	3,9	3,0	5,0	0,0 (3e trim. 99)
Sur trois mois	0,7	0,7	0,7	1,1	1,0	0,6	0,4	0,5	0,5	1,3	– 1,4
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	– 0,7	– 1,2	– 1,2	– 0,9	– 1,1	– 1,8	– 1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	– 6,1 (1998)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, avril 00)											
	– 7,1	1,1	5,5 (mars)	1,5	– 3,1 (mars)	0,2	– 0,3	0,9 (mars)	– 3,5 (mars)	– 30,2 (déc.)	13,2 (déc.)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1er trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	1,97	2,1	2,05	(4e trim. 99) – 2,2	(4e trim. 99) 0,8	1,49	(4e trim. 99) 1,8	(4e trim. 99) 2,2	0,19	4,19	(4e trim. 99) 0,2

* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus

Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

PAYS ÉMERGENTS

▼ Des marchés financiers « raisonnablement » volatils

Evolution du Nasdaq et des obligations des pays émergents — en %

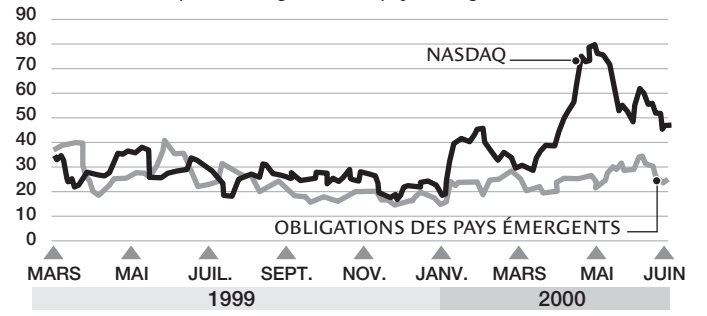

Source : CDC

■ **LES PAYS ÉMERGENTS** sont souvent classés dans les marchés financiers à risques. Le marché des obligations souveraines de ces pays, constitué de la dette publique libellée en devises fortes, illustre ce niveau de risque. Hors période de crise, leur volatilité s'élève en moyenne à 25 %, soit un niveau proche de celui observé sur le marché américain des nouvelles technologies (Nasdaq).

■ **DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE,** la volatilité du Nasdaq est en très forte progression. A l'inverse, on n'observe sur les marchés émergents ni hausse notable de la volatilité ni augmentation des primes de risques. La solidité de la conjoncture explique ce résultat. *(Caisse des dépôts et consignations - risque-pays.)*

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	2,6 % (mai)	+ 7,6 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,9 % (4e trim. 99)	+ 0.1
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	2,0 % (4e trim. 99)	+ 1.3
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 2,1 MdF (avril 00) + 93,6 MdF (00/99)	– 6,6 MdF – 35,1 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	2 (juin)	– 9 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	+ 33 (juin)	– 10 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 390 (mai)	+ 8,6 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	3 439 (avril)	– 15,3 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ La forte croissance du capital-risque européen

Evolution des montants investis par secteurs — en **millions** d'**euros**

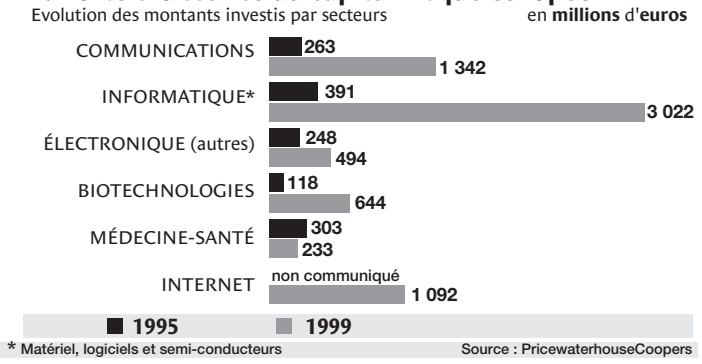

* Matériel, logiciels et semi-conducteurs

Source : PricewaterhouseCoopers

■ **LES MONTANTS** investis en capital-risque dans des entreprises technologiques en Europe ont augmenté de 70 % entre 1998 et 1999, pour atteindre 6,8 milliards d'euros, selon une étude publiée par PricewaterhouseCoopers. Ces montants restent néanmoins très inférieurs à ceux consentis aux Etats-Unis, où ils ont atteint 18 milliards d'euros en 1999. Les sommes les plus importantes sont allées au secteur informatique, suivi du secteur de la communication, puis d'Internet.

■ **L'ANGLETERRE** a bénéficié à elle seule de près du tiers des investissements (2,2 milliards d'euros), suivie de l'Allemagne (1,35 milliard), de la France (1 milliard), des Pays-Bas (540 millions d'euros) et de la Belgique (364 millions d'euros).

UN CHIFFRE

0,4 %

La baisse des prix sur le marché immobilier britannique en juin

Les prix du marché immobilier britannique ont chuté de 0,4 % en juin, selon Halifax Plc, le plus gros établissement de crédit spécialisé dans l'immobilier outre-Manche. Cette chute de 0,4 % est consécutive à une autre chute de 0,4 % en mai. La hausse des prix sur les douze derniers mois atteint 9,2 % contre un rythme qui frisait les 11 % auparavant. Le prix moyen d'une transaction immobilière est de 83 903 livres (871 000 francs, 132 880 euros).

Pour les professionnels britanniques, ces indicateurs sont le signe manifeste d'un ralentissement du marché, qui avait vu ses prix croître de 14 % l'an dernier. Les conjoncturistes estiment de leur côté que la Banque d'Angleterre devrait en tirer les leçons et ne pas augmenter ses taux d'intérêt. L'institut d'émission a augmenté ses taux quatre fois de suite au cours des dix derniers mois pour maintenir l'inflation en dessous de 2,5 %.

Des taux d'intérêt plus élevés, la suppression d'un abattement fiscal sur les intérêts d'un crédit immobilier et une hausse de la fiscalité à l'achat d'un bien immobilier ont aussi contribué à freiner l'envolée des prix en Angleterre. Ce ralentissement vient à point pour infléchir un rythme de hausse que bon nombre d'observateurs assimilaient à la bulle immobilière du début des années 80.

Le ralentissement a été particulièrement perceptible à Londres et dans le sud-est de l'Angleterre où les prix de l'immobilier ont plus que doublé depuis la fin de la récession britannique au début des années 90. Infléchissement ne signifie pas baisse pour autant : la baisse du chômage et la hausse des salaires sont les principaux soutiens du marché.

L'Europe de l'Est suspendue à la confiance des capitaux privés

Les dix pays candidats à l'Union européenne peinent à choisir entre l'objectif de croissance indispensable à l'intégration, et celui de la stabilité exigé pour l'adhésion

La faible croissance enregistrée l'année dernière dans les dix pays de l'Est candidats à l'Union européenne (UE) n'est pas seulement venue retarder la réduction des écarts avec les pays occidentaux. Elle a aussi souligné le dilemme entre croissance et stabilité, renforcé dans l'optique de l'élargissement de l'UE. En effet, le retard en niveau de développement (qui empêche encore l'intégration) incite à privilégier la croissance, tandis que la stabilité (indispensable à l'adhésion) nécessite un assainissement qui pèse sur les niveaux de vie.

Avant tout, on sait que même un rythme soutenu de croissance de l'activité ne suffit pas à rattraper le retard en niveau de richesse : depuis plusieurs années, le PIB généré par les cent millions d'habitants des dix pays concernés reste équivalent à celui de la Hollande. L'accent avait pourtant été mis sur la croissance. Mais une croissance vigoureuse crée des déséquilibres qui finissent par obliger à ralentir.

A l'Est, l'effort est porté sur la surveillance des équilibres internes (inflation, solde budgétaire), dans une optique très influencée par les critères de Maastricht. Une politique restrictive vient limiter la croissance dès que les dérapages menacent. Les déséquilibres externes ne sont pas, en revanche, partout surveillés avec autant d'attention, alors qu'ils constituent aujourd'hui le principal obstacle à la poursuite de l'intégration.

Depuis le début de la transition, les déficits commerciaux des pays de l'Est ne se résorbent que dans les périodes de forte contraction de la demande. Certes, il est normal que des pays en reconstruction aient besoin d'importer.

A l'Est, à cette nécessité d'acheter, augmentée de la volonté de vivre « comme à l'Ouest », s'est ajoutée une difficulté à vendre : les industries locales étaient initialement calibrées pour les échanges au sein de l'ancien marché commun des pays de l'Est. La rupture des liens dès le début de la décennie 1990 a traumatisé des entreprises incapables de se retourner vers des clients non captifs. Les efforts de productivité entamés dès le début de la transition n'ont pas encore permis de surmonter ce retard. Les pays sont au mieux des réservoirs de main-d'œuvre pour les entreprises occidentales, la faible création de valeur ajoutée expliquant l'importance du contenu en importation des exportations.

En outre, les industries ne parviennent pas à satisfaire une demande locale très dynamique. Les importations sont ainsi très sensibles à l'augmentation des revenus. Au total, les importations augmentent dès que les exportations augmentent, perpétuant des déficits commerciaux et courants importants.

FACTEUR DE DÉSTABILISATION

Dans le même temps, les pays de l'Est sont devenus un lieu privilégié pour les investissements mondiaux. Là encore, il est normal que des pays cherchent à financer leur transformation par l'appel à des capitaux non résidents. Il s'agit pourtant d'un outil à manier avec précaution, tant les capitaux privés ont un potentiel de déstabilisation important.

De court terme, ils sont volatils et peuvent vite repartir, déséquilibrant des pays encore fragiles. S'ils viennent alimenter l'endettement à long terme, ils grèvent la croissance future tout autant qu'un déficit budgétaire. S'ils sont investis dans des entreprises, ils se traduisent en général, au moins dans un premier temps, par de nouveaux déficits (moyens de production à rénover, inputs importés, produits finis destinés à la consommation, rapatriement des bénéfices des entreprises).

Cette double importation, à la fois de biens et de capitaux, a parfois été encore entretenue par la politique de change. Une devise stable permet en effet de baisser les coûts relatifs des produits importés, augmentant le niveau de vie. Mais le recours aux achats se systématise et les exportations sont dissuadées (creusement des déficits commerciaux), tandis que les taux d'intérêt généralement plus élevés incitent les acteurs nationaux à recourir à l'endettement extérieur (afflux de capitaux).

Si des mesures de limitation de la demande privée n'accompagnent pas l'ouverture commerciale et financière, les limites d'une politique d'appréciation réelle du change sont vite atteintes. La République tchèque puis la Slovaquie ont pu en faire l'expérience, lorsque les investisseurs ont fini par se refuser à financer les déficits sans cesse croissants, acculant les autorités à accepter une dévaluation de la monnaie. Les deux pays sont alors entrés dans une phase d'activité très ralentie et de change instable, deux caractéristiques incompatibles avec les exigences de l'intégration. Des pays de petite taille peuvent encore se permettre cette stabilité nominale de la devise : au moment de crises inflationnistes, les pays baltes puis la Bulgarie ont mis en place des *currency boards* (version forte de l'ancrage nominal). En l'occurrence, de faibles montants financiers d'investissements occidentaux permettent la couverture des comptes extérieurs très dégradés. Ces pays n'en restent pas moins extrêmement sensibles à la conjoncture de leurs partenaires commerciaux.

Une politique de stabilité du change en termes réels (dépréciation équivalente au différentiel d'inflation avec les partenaires) peut, à l'inverse, permettre de limiter les déséquilibres extérieurs. Elle est particulièrement efficace quand les politiques qui l'accompagnent sont cohérentes : en particulier, elle nécessite un contrôle plus strict des entrées de capitaux pour éviter l'appréciation de la devise.

Elle se fait au prix d'une croissance limitée pour éviter un recours à l'endettement. Elle a néanmoins permis aux deux pays qui l'ont résolument choisie, la Hongrie et la Slovénie, de devenir les pays les mieux placés dans la course à l'intégration européenne. En quelque sorte, la ponction opérée chaque année par cette moindre croissance a été utile sur le long terme. L'outil industriel s'est amélioré (la Hongrie est le seul pays de l'Est à avoir connu une nette hausse de ses exportations en 1999).

En matière de change, la Pologne n'a finalement pas su choisir : elle avait mis en place une dépréciation régulière de sa devise. Mais le choix d'une croissance forte depuis 1997 et l'afflux de capitaux l'ont contrainte à autoriser en pratique des périodes d'appréciation du change entrecoupées de brusques dépréciations. Le pays a aujourd'hui des déficits extérieurs préoccupants, qui pourraient finir par inquiéter les investisseurs malgré la hausse du PIB.

MAUVAISE ANNÉE 1999

Certes, l'année 1999 a été mauvaise : le PIB des dix pays a augmenté de 2 % seulement, contre 2,9 % en France. La division par deux des importations russes et le ralentissement en Europe (principalement en Allemagne) ont pesé sur les exportations. Le moral des entrepreneurs a baissé avec les chiffres des commandes, celui des ménages avec ceux de l'emploi. L'investissement et la consommation s'en sont ressentis et la demande intérieure s'est contractée.

Mais la leçon tirée a été un nouveau renforcement des contrôles des déséquilibre internes. Le retour de la croissance avec la reprise de l'activité mondiale permet à la zone d'afficher des hausses remarquables du PIB : 6 % en Pologne, presque 7 % en Hongrie au début de l'année 2000, tandis que les pays en récession ont renoué avec la croissance. Les pays de l'Est peuvent à nouveau être incités à repartir dans une période faste, et négliger le creusement des déséquilibres externes. Cette politique, à laquelle la Hongrie et la Slovénie commencent à leur tour à goûter, pourra durer tant que durera la confiance des investisseurs privés, puisque ce sont eux les principaux bailleurs de fonds de ce schéma de développement.

Nicolas Meunier
(Caisse des dépôts et consignations)

▼ Des croissances encore limitées

Evolution comparée du PIB des dix pays de l'Est candidats à l'Union européenne et des Pays-Bas — en **milliards** de **dollars**

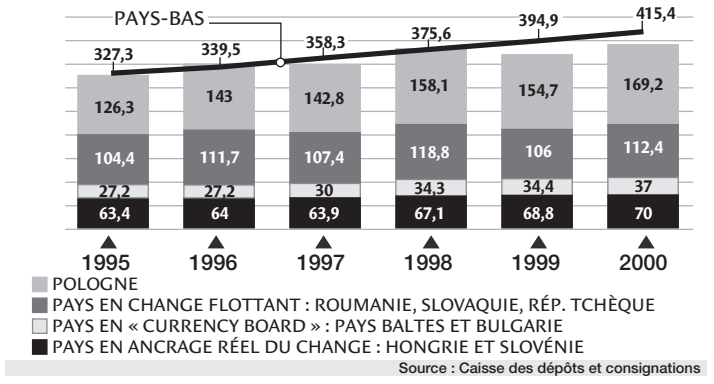

Source : Caisse des dépôts et consignations

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

La lente abolition de la corvée

« Nous croyons impossible d'apprécier tout ce que la corvée coûte au peuple » : voilà ce qu'écrit Turgot en 1776, en s'opposant à ce moyen archaïque utilisé par l'Etat pour créer et entretenir son réseau routier. Mais la corvée a des avantages : elle est gratuite et n'oblige pas l'Etat à organiser une collecte d'impôts. Traditionnellement, les routes, ponts et autres infrastructures relèvent, avant la Révolution, des autorités locales, des seigneurs, des communautés religieuses et autres associations de marchands qui réalisent ces ouvrages sans cohérence au niveau national. Une des premières tentatives de mise en place d'une logique étatique est effectuée par Henri IV et son ministre Sully, qui créent un « office de grand voyer », en 1599, pour coordonner l'ensemble des tâches de construction du royaume. Mais faute de moyens et de compétences, on en reste au stade des intentions.

Au XVIIe siècle, la centralisation se développe. *« La doctrine mercantiliste de Colbert se traduit par une politique beaucoup plus dirigiste que celle de ses prédécesseurs immédiats »*, écrit Antoine Picon en 1992 dans *L'Invention de l'ingénieur moderne.* Mais il n'y a pas encore réellement de corps d'ingénieurs dans le pays capable d'organiser les travaux réalisés grâce à la corvée. Si le coût de celle-ci est nul, son efficacité est très faible. Les nobles et le clergé en sont exemptés. Et ceux qui ne jouissent pas de privilèges doivent s'y soumettre. Mais pas toujours de bonne grâce. Ce « devoir » est ressenti par la population comme une réminiscence de la période féodale.

A la fin du XVIIIe siècle, les opposants à la corvée trouvent en Turgot un ardent avocat. Ce grand serviteur de l'Etat tente de la transformer en impôt, en arguant de l'inefficacité des travaux réalisés à contrecœur par des paysans qui doivent, de surcroît, abandonner leurs champs pour se plier à cette obligation. Ils ne sont ni motivés ni spécialisés. Turgot, à l'origine de l'édit de 1776, qui transforme la corvée en impôt, tente d'être persuasif vis-à-vis de ceux qui ont du pouvoir : *« En substituant à un système si onéreux dans ses effets et défectueux dans ses moyens, l'usage de faire construire des routes à prix d'argent, nous aurons l'avantage de savoir précisément la charge qui en résultera pour nos peuples, l'avantage de tenir à la fois la source des vexations et des désobéissances, celui de n'avoir plus à punir, plus à commander pour cet objet et à économiser l'usage de l'autorité qu'il est fâcheux d'avoir à prodiguer. »*

A la fin du XVIIIe siècle, Turgot tente de transformer la corvée en impôt, en arguant de l'inefficacité des travaux réalisés à contrecœur par des paysans qui doivent, de surcroît, abandonner leurs champs pour se plier à cette obligation. Ils ne sont ni motivés ni spécialisés

Turgot insiste également sur l'injustice d'un système où les plus pauvres travaillent pour des routes qui servent essentiellement aux échanges des plus riches. Finalement, sa réforme ne dure qu'une année. Les privilèges et la gratuité de la corvée sont plus forts que les valeurs naissantes du libéralisme et de la rationalité économique qui lui est attachée. Il faut attendre la veille de la Révolution, en 1787, pour que la corvée soit abandonnée.

Dans sa bataille, Turgot a trouvé en face de lui Jean-Rodolphe Perronet, père de tous les ingénieurs des ponts et chaussées. Perronet fait merveille à Alençon pour établir des cartes et pour empierrer les routes, grâce à une technique proche de celle d'un Ecossais qui deviendra célèbre : Mac Adam. Il est remarqué par Charles-Daniel Trudaine, l'intendant des finances à Paris, qui le fait venir à la capitale pour centraliser les travaux de cartographie du pays et pour former une école d'ingénieurs capable de fournir les cadres dont la France a besoin. Au début du siècle, on ne comptait qu'une vingtaine d'ingénieurs en province, choisis suivant leurs recommandations et leurs titres et non d'après leur compétence ! C'est Perronet qui va diriger à partir de 1747, et pendant quarante-sept ans, ce qui deviendra l'Ecole royale des ponts et chaussées en 1775.

Pour ses mérites, celui qu'on appelle « le Vauban des ponts et chaussées » est anobli par Louis XV en 1763. Mais les ingénieurs sont les complices du pouvoir, qui utilise la corvée et l'expropriation. Organisant les travaux du pays, les cadres dirigés et formés par Perronet ne sont pas aimés de la population. La Révolution est dans un premier temps hostile à l'institution des ponts et chaussées et à son directeur. Mais quels que soient les régimes, on a besoin de routes, de ponts, d'infrastructures et d'ingénieurs pour les construire.

En 1791, le nouveau pouvoir signifie finalement son estime à Perronet, qui vient d'achever la construction du pont Louis-XVI, rebaptisé pont de la Concorde : l'Assemblée constituante lui offre une rente de 22 600 livres en remerciement de *« ses longs et excellents services »*. La lutte entre Perronet et Turgot a été oubliée, la corvée a été abolie, mais les travaux ne sont pas terminés.

Napoléon Bonaparte, nouvellement arrivé au pouvoir, tient à ce que les renforts puissent traverser les Alpes le plus aisément possible pour assurer le contact avec son armée qui a passé le col du Grand-Saint-Bernard en mai 1800. Cette fois-ci, c'est grâce à l'argent de l'Empire que les travaux sont réalisés. Et ce sont des entreprises privées qui en ont la charge. Certaines prospèrent grâce à ces commandes impériales tandis que d'autres font faillite pour n'avoir pas su estimer le coût des opérations. Finalement, c'est en 1805 qu'une route à deux voies franchit les Alpes par le col du Simplon, à plus de 2000 mètres d'altitude.

Il ne suffit pas de construire, il faut aussi entretenir. Pour ce faire, les cantonniers (ceux qui ont la responsabilité de l'entretien des routes sur un canton) ont remplacé les « corvéables ». En 1835, on compte en France vingt mille cantonniers et quatre cents ingénieurs. Ces spécialistes ont finalement doté la France d'un réseau routier digne de ce nom. On comptait moins de 26 000 kilomètres de routes au début de la Révolution. A la fin du XIXe siècle, on en compte plus de 600 000.

A partir de 1830 l'essor économique va accompagner celui des travaux. Et réciproquement. Si, à l'époque de la révolution industrielle, la corvée a disparu depuis longtemps, on utilise pourtant, pour l'entretien des chemins vicinaux, la « prestation en nature », *« cette servitude personnelle, fille de la corvée, qui a hérité de presque tous les vices de son odieuse mère »*, entend-on à l'Assemblée en 1871. Critiquée, elle n'en reste pas moins utilisée jusqu'en 1903.

Les communes vont pouvoir accélérer le développement de réseaux numériques

De nouvelles mesures gouvernementales devraient permettre aux collectivités locales de construire plus facilement des réseaux à haut débit

Après la construction de lignes de chemin de fer, de routes et d'autoroutes, l'aménagement du territoire passe désormais et de plus en plus par la mise en place de réseaux de télécommunication. Les différentes régions françaises sont, pour l'instant, très inégalement loties en la matière.

Le Comité interministériel pour la société de l'information, réuni lundi 10 juillet, devait annoncer trois types de mesures. Primo, le projet de loi sur la Société de l'information, qui devrait être bouclé à l'automne, rendra plus facile la tâche des collectivités territoriales qui souhaitent investir dans la construction de réseaux à haut débit. D'ici là, une circulaire va être envoyée aux préfets, leur demandant d'éviter de bloquer les projets d'investissements qui leur seraient soumis. Secundo, le gouvernement va encourager les collectivités locales à utiliser les fonds structurels pour développer des infrastructures de télécommunication. Enfin, 26 pôles d'expertise en technologies de l'information vont être mis en place dans les régions, pour aider les services décentralisés de l'Etat à prendre des décisions en matière de télécommunication. Pour que des collèges, des universités, des hopitaux, des particuliers ou des entreprises puissent échanger de grandes quantités d'information rapidement, il faut en effet qu'elles puissent raccorder leurs ordinateurs à des infrastructures de télécommunication à haut débit.

PRIX DU SIMPLE AU DOUBLE

Mais, à cet égard, la situation est loin d'être équitable en tous points du territoire. Selon que l'on habite dans une zone à forte ou à faible densité de population ou d'entreprises, à Paris ou à Nancy, par exemple, le nombre d'opérateurs en présence et leurs tarifs varient dans de grandes proportions. Les prix de France Télécom, pour certains de ces services à haut débit, varient ainsi du simple au double dans de nombreux cas.

Pour remédier à cette situation, plusieurs collectivités territoriales, situées dans des zones mal desservies, souhaitent pouvoir investir elles-mêmes dans des infrastructures en fibre optique (dites aussi « fibres noires »), qu'elles mettraient ensuite à la disposition d'opérateurs. Ces derniers, qui rechignent à prendre le risque de construire de tels réseaux, pourraient en revanche être intéressés par leur exploitation. En favorisant la mise en place d'offres concurrentes, les collectivités locales ont bon espoir de faire baisser les prix de connexion et de mettre en place les conditions nécessaires pour attirer davantage d'entreprises et de services sur leur territoire.

Mais jusqu'à présent, il leur était souvent très difficile de transformer ces souhaits en réalité. L'article 17 de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, dite Loi Voynet, publiée au *Journal officiel* le 29 juin 1999, a certes assoupli le cadre juridique précédent. Mais pas suffisamment, estiment-ils. Ce texte impose en effet aux collectivités d'amortir ce type d'investissement sur huit ans, soit une durée très faible.

Il les oblige en outre, avant tout investissement, à établir un constat de carence de toute initiative privée en la matière, procédure longue et source de nombreux différends.

RECOURS À BRUXELLES

La communauté urbaine du Grand Nancy a ainsi lancé une procédure d'appel après le jugement défavorable dans le procès qui l'oppose à France Télécom. En Ile-de-France, le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec), qui souhaite interconnecter par un réseau de fibres noires les 80 communes de la périphérie de Paris, travaille depuis deux ans sur ce dossier. *« Si on n'avait pas dû suivre cette procédure, on aurait gagné un an et demi »*, assure Etienne Andrieux, directeur général du Sipperec.

Face à ces blocages, quatre organismes, la communauté urbaine du Grand Nancy, le district du Grand Toulouse, le Sipperec et l'Association des villes pour le câble et le multimédia (Avicam) ont déposé un recours contre l'Etat français auprès de la direction générale de la concurrence, à Bruxelles. Une démarche qui a dû contribuer à la prise de conscience du gouvernement français sur le sujet.

Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a demandé à Jean-Charles Bourdier, chargé d'une mission sur les usages des réseaux à haut débit, de lui faire des propositions précises sur la façon dont les collectivités territoriales pourraient participer au développement de ces réseaux.

Annie Kahn

▼ Des tarifs de connexion variables selon les villes

Coût des services de télécommunications à large bande de France Télécom

Les communes classées en tarif B paient beaucoup plus cher l'un des principaux services de télécommunication large bande de France Télécom (MultiLan). Le tarif de raccordement est ainsi de 20 000 francs pour ces communes, contre 10 000 francs pour les autres, et la redevance mensuelle se monte à 8 000 francs pour les unes contre 6 000 francs pour les autres.

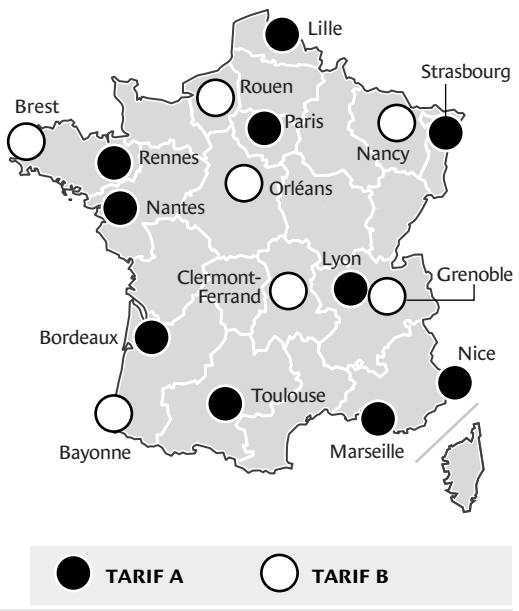

Source : France Telecom

Cuba se prépare à l'assouplissement de l'embargo

Les milieux d'affaires américains militent pour une levée des sanctions imposées par Washington, alors que l'île renoue lentement avec la croissance

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Sur le Malecon, le célèbre front de mer havanais, l'espace « anti-impérialiste » bâti au début de l'année face à la Section des intérêts américains à Cuba est à présent désert. Pendant plus de sept mois, il a servi de lieu de rassemblement à des dizaines de milliers de manifestants venus réclamer le retour du petit Elian dans la mère patrie. Après d'interminables péripéties juridiques, « l'enfant-symbole », âgé de cinq ans, a quitté les Etats-Unis – et le lobby anti-castriste de Miami – pour s'installer avec sa famille dans le quartier résidentiel de Miramar.

Une page diplomatique, fortement médiatisée, est tournée. Une autre, politico-économique, s'ouvre, avec la perspective d'un prochain allègement de l'embargo (le « blocus », disent les Cubains) qui, depuis près de quarante ans, frappe l'île communiste.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'une mesure de modeste portée. Selon l'accord conclu le 27 juin à la Chambre des représentants, Washington donnerait son accord de principe à l'exportation vers Cuba de nourriture et de médicaments, sans autoriser toutefois le financement de ces opérations « humanitaires » par des institutions américaines. En revanche, au Sénat, deux législateurs « bi-partisans », le démocrate Max Baucus (de l'Etat du Montana) et le républicain Pat Roberts (du Kansas) vont beaucoup plus loin en préconisant une « loi de normalisation du commerce avec Cuba » qui mettrait fin à l'embargo. Prudent à l'approche du scrutin présidentiel de novembre (la Floride est un important réservoir de voix), le président Clinton a estimé qu'il était « prématuré » d'envisager une levée des sanctions. Mais la Maison Blanche doit aussi composer avec des milieux d'affaires qui se font de plus en plus pressants en faveur d'une normalisation des relations entre les deux pays.

A La Havane, il ne se passe pas une semaine sans que des personnalités politiques ou des représentants de lobbies agricoles ou industriels (notamment les producteurs de maïs, les membres du Texas Farm's Bureau), défiant la législation américaine, passent par la capitale cubaine pour assurer l'entourage de Fidel Castro de leur volonté de commercer avec l'île. Ainsi, au mois de mars, 150 hommes d'affaires américains, regroupés dans une association composée de chefs d'entreprise de moins de 40 ans et réalisant plus de 1 million de dollars de chiffre d'affaires, ont-ils effectué une mission de prospection à Cuba.

Parallèlement, parmi les quelque 2 millions de touristes que reçoit à présent l'île chaque année, et qui ont fait de cette « industrie sans cheminée » la première ressource de l'économie nationale, détrônant la canne à sucre, les « gringos » figurent désormais en bonne place. Ces coups de canif portés à l'embargo et aux sanctions commerciales et financières récemment renforcées (la loi dite « Torricelli » de 1992 et celle de 1996, dite « Helms-Burton ») ont naturellement pour effet de combler d'aise le régime castriste. Lequel refuse naturellement d'envisager l'hypothèse d'une levée d'embargo, qui priverait le Lider Maximo de son principal argument pour justifier le dénuement dans lequel se débattent les Cubains depuis de longues années. Et tout particulièrement depuis l'instauration, au début des années 90, de la « période spéciale », conséquence de l'effondrement de l'ex-URSS et de la disparition des 5 milliards de dollars d'aide qu'elle accordait chaque année à Cuba.

« CASTRO EST TOUJOURS LÀ »

« Pour l'instant, cet éventuel assouplissement a un caractère officieux car, officiellement, c'est d'un durcissement de l'embargo qu'il s'agit », souligne Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée nationale de Cuba, en expliquant que les Etats-Unis ont renforcé les pouvoirs du bureau du Trésor installé à Miami pour mieux contrôler les déplacements des Américano-Cubains, les seuls actuellement autorisés à se rendre dans l'île. *« Mais,* ajoute-t-il, *l'embargo a échoué, Fidel Castro et le peuple cubain sont toujours là et le reste du monde ne suit pas l'Amérique dans sa politique dirigée contre Cuba. Par ailleurs, de plus en plus de secteurs d'activité et d'entreprises américaines se plaignent du préjudice qu'ils subissent par rapport à la concurrence étrangère. »* Et de citer l'exemple de ce président de l'Association américaine des producteurs de riz venu se plaindre à La Havane de la disparition de ce qui, il y a quarante ans, était le premier marché à l'exportation de ses adhérents. En raison de l'embargo, Cuba est actuellement contraint d'importer d'Asie le riz dont ses ressortissants ont toujours fait leur nourriture de base.

Si levée de l'embargo – même partielle – il y a, cette mesure interviendrait à un moment où l'économie cubaine renoue lentement avec la croissance. Après une nette reprise du PIB en 1999 (+ 6,2 % selon l'Economist Intelligence Unit), celui-ci encore devrait croître de 4,5 % cette année. La rationalisation des productions agricoles et l'adoption de mesures d'ouverture sur l'extérieur ont porté leurs fruits, souligne Dominique Simon, conseiller économique et commercial à l'ambassade de France à La Havane. Cette remise à flots s'est accompagnée d'un assainissement budgétaire, le déficit ayant été ramené de 33,5 % du PIB à 3 % en l'espace de cinq ans.

Mais l'ajustement ne se fait pas sans à-coups. La dollarisation de fait d'une partie de l'économie (touristique notamment) a conduit à la constitution de deux catégories de Cubains : ceux qui ont accès au billet vert, à La Havane ou sur les plages, et ceux qui en sont privés, notamment à l'intérieur du pays. La création de minuscules espaces de privatisation (par exemple des restaurants au nombre de couverts limité) et le recours accru aux sociétés mixtes constituent autant d'appels d'air.

Mais, à bien des égards, l'île, ses élites et sa jeunesse continuent à étouffer sous le poids d'un système qui n'a pas su muter à temps. Et à prendre leur mal en patience. A l'image des protagonistes du dernier film cubain au titre évocateur, *Liste d'attente*, actuellement projeté sur les écrans français.

Serge Marti

▼ Une croissance en dents de scie

Evolution du PIB cubain, en % par rapport à l'année précédente

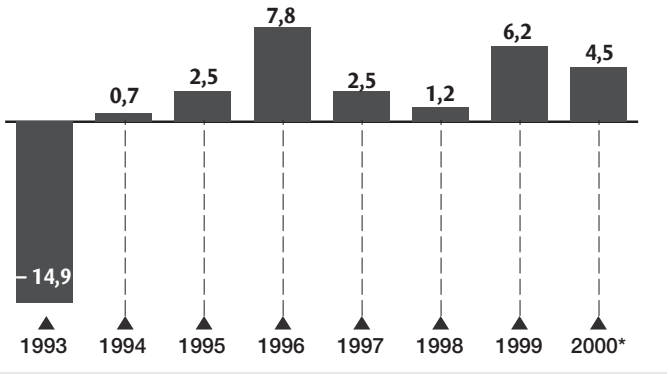

* prévisions

Source : Economist Intelligence Unit

Mondialisation et solidarité internationale

par Wilfrid Granger

La campagne de protestation à l'encontre de la mondialisation, dont José Bové est devenu la figure emblématique, est certainement excessive, notamment dans sa critique du « capitalisme mondial » et de la « toute-puissance des marchés ». Toutefois, elle témoigne d'une inquiétude des opinions publiques qui n'est pas non plus totalement infondée. Les préoccupations des contestataires de la mondialisation concernent de multiples enjeux de la libéralisation des échanges : la sécurité alimentaire, l'environnement, les normes relatives au travail, l'identité culturelle... mais elles relèvent, dans une large mesure, de la thématique de l'efficacité économique et de la répartition des richesses.

De ce point de vue, l'observation de la conjonction de la mondialisation et de la montée des inégalités dans la distribution nationale et internationale des revenus conforte les craintes des antimondialisation et semble remettre en cause la justification habituelle de la libéralisation des échanges. Face à ce constat, il est en effet peu crédible d'opposer aux antimondialisation que leurs inquiétudes n'ont pas de raison d'être dans la théorie du commerce international. C'est pourtant ce que fait l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en rappelant sur son site Internet que la théorie des avantages comparatifs de Ricardo (1817) montre qu'il est dans l'intérêt de chaque nation de participer à la libéralisation des échanges.

Cette référence au résultat le plus ancien et somme toute le plus robuste de la théorie du commerce international a certes le mérite de se démarquer de la rhétorique mercantiliste utilisée habituellement pour justifier le GATT et maintenant l'OMC. Elle ne constitue toutefois pas une justification appropriée de la libéralisation des échanges internationaux.

Il faut d'abord rappeler que ce qui plaide pour le libre-échange n'est pas que chaque individu y gagne. Il était déjà évident que l'abrogation des « corn laws » en Angleterre au XIXe siècle constituait une détérioration de la situation des propriétaires terriens. Lorsque la théorie du commerce international nous dit qu'il est avantageux pour chaque pays de passer de l'autarcie au libre-échange, le sens d'« avantageux » doit être bien compris. Il est bien sûr admis que l'ouverture des échanges fait des perdants aussi bien que des gagnants.

C'est la raison pour laquelle les économistes ont cherché à donner une preuve rigoureuse des gains que permet l'échange fondée sur le principe de compensation proposé initialement par Kaldor (1939). Ce que la théorie économique démontre en effet, c'est qu'au sein de chaque pays il est possible de mettre en œuvre une politique de redistribution du revenu national de telle sorte que les gagnants aident les perdants tout en améliorant leur situation par rapport à l'autarcie.

La théorie du commerce international nous dit qu'il est avantageux pour chaque pays de passer de l'autarcie au libre-échange. Mais il est bien sûr admis que l'ouverture des échanges fait des perdants aussi bien que des gagnants

Fort de ce résultat qui définit la nature des gains de l'échange, on admet généralement que la libéralisation du commerce international est nécessairement bénéfique pour chaque pays. Une telle vision du commerce international est en fait inepte et naïve. Il n'est en effet pas légitime d'assimiler les effets d'une libéralisation des échanges aux gains de l'échange qui sont démontrés sur la base d'une comparaison entre autarcie et libre-échange. Toute libéralisation multilatérale des échanges ayant cours dans la réalité fait passer d'une situation initiale qui n'est pas l'autarcie mais une situation de protection généralisée, dans laquelle des échanges internationaux ont quand même lieu, à une situation finale caractérisée par moins de protection, voire un libre-échange généralisé. Dès lors, il n'est plus garanti que le résultat soit plus avantageux pour tous les pays.

La théorie du commerce international en offre d'ailleurs un contre-exemple avec le « cas Johnson » (1957). Le point de départ de la discussion de Johnson est la théorie du tarif optimal qui est certainement sur le plan théorique l'argument protectionniste le plus puissant. Ce résultat classique de la théorie du commerce international montre qu'un grand pays peut améliorer son bien-être par rapport au libre-échange en imposant un tarif douanier. Mais la théorie du tarif optimal suppose que le pays en question agit dans un environnement commercial fixé. Un contre-argument qui lui est opposé est que les autres pays qui souffrent du tarif optimal vont avoir intérêt à mettre en place des tarifs en représailles.

Un point de vue courant est qu'il s'ensuit alors que chaque pays se trouve dans une situation plus mauvaise qu'en libre-échange. Or, Johnson a tout simplement montré que ce n'est pas nécessairement le cas, c'est-à-dire que le résultat d'une guerre tarifaire peut être préférable à la situation de libre-échange généralisé pour certains pays. Ce qui, en corollaire, revient à dire que partant d'une situation de protection, le passage au libre-échange n'est pas nécessairement avantageux pour chaque pays.

Cela dit, le fait qu'une libéralisation multilatérale puisse diminuer le bien-être de certains pays ne doit pas être un prétexte à des velléités protectionnistes. Ce n'est pas une raison pour s'opposer à la mondialisation. Non qu'il faille négliger ce risque mais parce que ce serait se priver de gains potentiels. Ces gains potentiels se situent au niveau mondial mais pas systématiquement au niveau de chaque pays. Ce que l'on peut démontrer en effet, c'est qu'au niveau mondial les gagnants ont les moyens de venir en aide aux perdants, de sorte que personne ne soit dans une situation plus mauvaise. Autrement dit, le recours à des transferts internationaux de revenus permettrait de garantir une amélioration du bien-être de tous.

Ces considérations théoriques conduisent à redéfinir la doctrine sur laquelle repose la libéralisation des échanges internationaux. Le fait que la mondialisation permette d'améliorer le bien-être du monde dans son ensemble mais que son impact sur le bien-être national puisse être différent de celui sur le bien-être mondial implique une vision cosmopolite et non plus nationaliste du commerce international et donne une grande force à l'idée de solidarité internationale.

Ce que l'on voit avec la mondialisation, c'est que cette solidarité doit être mise en œuvre non seulement au niveau national mais au niveau international. Ainsi, comme l'avait perçu Léon Bourgeois, la solidarité ne se justifie pas seulement par sa dimension morale mais apparaît également comme une condition de libération et de développement, un moyen de réaliser des gains pour tous. Aujourd'hui, une approche « solidariste » du commerce international consiste à reconnaître ce lien entre libéralisation des échanges et solidarité internationale. Ce n'est qu'à cette condition que la mondialisation participera véritablement d'un esprit universaliste et humaniste.

***Wilfrid Granger** est docteur en sciences économiques.*

LIVRES

par Philippe Arnaud

Un panorama de la mondialisation

LES MUTATIONS DE L'ÉCONOMIE MONDIALE,
sous la direction de Christian de Boissieu.
Economica, 348 p., 145 F, 22,11 €.

Ce recueil, fruit du travail des économistes du Centre d'observation économique (COE), institut de conjoncture de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, vise à présenter une synthèse des changements récents de l'économie mondiale, et à fournir une vision prospective, en particulier sur l'évolution des mécanismes de régulation, loin des polémiques. Les grandes tendances de l'économie mondiale pour les années à venir, la démographie, les stratégies des firmes multinationales au XXIe siècle, les mutations du système financier international, les évolutions régionales en cours... voilà les principales questions abordées. La thèse centrale de Christian de Boissieu, directeur scientifique du COE, est l'existence d'un *« écart critique »* entre la vitesse des mutations d'une part, et la vitesse d'adaptation des politiques de régulation de l'autre. Cet écart *« explique, pour une part non négligeable, l'instabilité – financière, mais pas seulement – depuis des décennies ».*

Toute la question est de savoir si cet écart va se maintenir. La démographie offre une bonne illustration de ce décalage, source de déséquilibres. L'accroissement de la population mondiale pose le problème de la satisfaction des besoins essentiels. Carole Deneuve note que la production alimentaire par tête a baissé au cours des vingt-cinq dernières années dans les pays pauvres. Dans les nations vieillissantes, c'est l'idée même de travail qui devra évoluer, *« pour que l'asymétrie des générations ne tourne pas au conflit d'intérêts ».*

A la question de l'avenir des mécanismes de régulation, les réponses des auteurs ne sont pas univoques. La mondialisation fabrique de l'anarchie. Mais elle exacerbe aussi les sentiments nationaux. Dans ce contexte d'incertitude, les firmes multinationales elles-mêmes peuvent trouver des avantages à de nouvelles formes d'intervention publique. Autre exemple : le Meccano industriel est entré dans une phase active de *« démontage étatique ».* Les structures oligopolistiques se renforcent... Le risque que les fusions font peser sur la concurrence internationale va dans le sens d'un accroissement du rôle des instances de régulation.

La deuxième partie de l'ouvrage regroupe des contributions consacrées aux évolutions régionales. Sur l'émergence, aux Etats-Unis, d'une nouvelle économie, affranchie des règles de l'ancienne, Thierry Coville reste circonspect : *« Aucune mesure de la productivité ne valide cette hypothèse. »* Autre point d'interrogation : le Japon. *« Il est encore trop tôt pour affirmer qu'*[il] *délaisse son ancien modèle au profit d'un mode de fonctionnement totalement nouveau. »* Même constat pour l'Allemagne, obligée de remettre en question son modèle rhénan.

L'ouvrage examine les scénarios d'appréciation de l'euro. Mauvaise nouvelle : c'est la France qui, en Europe, pourrait être la plus pénalisée par une dépréciation du dollar. Bonne nouvelle : comme les cycles des économies européennes sont de plus en plus en phase (à l'exception du Royaume-Uni), il devient plus facile d'imaginer des *« policy mix consensuels »* qui permettent d'amortir les chocs conjoncturels.

Théoriciens du droit et de l'économie décortiquent leurs relations complexes

Colloque. A Nancy, des chercheurs des deux disciplines se sont penchés sur leur cloisonnement, propre à la France

NANCY
de notre envoyé spécial

Un véritable événement : les 29 et 30 juin, la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Nancy a organisé un colloque consacré à l'analyse économique du droit dans les systèmes civilistes, réunissant juristes et économistes dans un même lieu. En France, le droit et l'économie ont rarement fait bon ménage. Et ce n'est pas un hasard si la manifestation a eu lieu dans une faculté où s'enseignent les deux disciplines, sous la houlette du professeur Bruno Deffains, qui a consacré sa thèse il y a dix ans à l'économie de la responsabilité civile.

A dire vrai, il est grand temps que la France comble son retard sur les Etats-Unis, où l'école dite « Law and Economics » a produit un travail considérable depuis une trentaine d'années. Si les économistes sont désormais convaincus qu'ils ont quelque chose à dire sur le droit, non sans impérialisme, encore faut-il que les juristes se laissent convaincre de s'intéresser au raisonnement économique.

Le colloque a bien fait apparaître les réticences, voire les pudeurs, des juristes. Ainsi Philippe Jestaz, professeur à Paris-XII, après s'être livré à une analyse malicieuse de la jurisprudence française, a conclu que, lorsque le juge se risque à des choix économiques, *« ils sont souvent inconscients et rarement éclairés, quand ils ne sont pas purement apparents ».* Cela viendrait du fait que, dans notre pays, le droit vient d'en haut, et que dans son dogmatisme il se confond avec la morale. La technique judiciaire, à savoir le syllogisme du juge du fond érigé en institution sacro-sainte par la Cour de cassation, n'arrange pas les choses. Comment remédier à cette situation ? Selon Philippe Jestaz, *« il est inutile de dispenser à nos étudiants des cours d'économie qu'ils avalent comme des purges et s'empressent d'oublier aussitôt l'examen réussi parce que la matière leur paraît trop loin de leurs préoccupations ».*

Pascal Ancel, professeur à l'université de Saint-Etienne, a embouché la même trompette. Etudiant la jurisprudence de la loi Neiertz de 1989 sur le surendettement des ménages, il avoue que les raisons véritables de certaines décisions demeurent *« obstinément cachées ».* Et de conclure : *« Il n'y a pas grand-chose à voir »*, avant d'ajouter en guise de consolation : *« Voir qu'il n'y a rien à voir, c'est déjà voir quelque chose ! »*

Quant à Yves Chaput, professeur à Paris-I, il n'a pu que constater sur un ton d'humour désespéré *« l'essor contrarié du droit économique ».* Prenant l'exemple du droit de la faillite, il a constaté qu'il avait été instrumentalisé aux fins d'échapper au droit de la concurrence. D'autres exemples ont été donnés de dévoiements analogues. Mais n'y a-t-il pas là pour les juristes une raison supplémentaire de faire appel aux économistes ?

Beaucoup plus optimiste, Ejan Mazckaay, professeur à l'université de Montréal, joue un peu le rôle de parrain de la « Law and Economics » dans les pays de droit civiliste. Pour lui, l'analyse économique du droit devrait trouver dans ces pays une place tout aussi importante que dans les systèmes de *common law.* Elle pourrait même y ranimer la doctrine *« qui a eu tendance à sombrer dans un positivisme sans avenir »* (sic) et la rappeler à sa mission noble, *« qui est de mettre en lumière les fondements du code et de montrer la voie des adaptations aux réalités nouvelles ».*

Quant à Eric Brousseau, professeur à Paris-X, il a montré que l'économie des contrats avait emporté ces dernières années un succès fulgurant sur la vieille machine de l'économie de marché, du type walrasien ou néo-classique. Pourtant les théories économiques des contrats se sont fort peu inspirées des siècles de réflexion juridique sur la question... quand elles ne les ignorent pas.

Par exemple, les modalités de formation des contrats ne préoccupent pas l'économiste. Hormis les cas extrêmes de violence, il n'a pas de raison de s'interroger sur la licéité d'un contrat. Si les parties l'ont accepté, elles l'ont fait rationnellement, suppose-t-il. Il n'y a donc pas lieu, pour l'économiste, de revenir sur des engagements contractuels au motif qu'a posteriori on pourrait constater que ces derniers ne correspondaient pas initialement à la volonté des parties. Le faire pourrait, au contraire, encourager l'irresponsabilité et faire perdre toute crédibilité à des engagements contractuels qui sont avant tout des moyens de sécuriser la vie économique. De leur côté, les juristes ont tendance à considérer comme naïve la littérature économique sur les contrats.

C'est évidemment sur une note optimiste de coopération interdisciplinaire que le colloque s'est terminé. La double sanctuarisation, économique et juridique, dont la France a aujourd'hui le coûteux monopole, apparaît maintenant ébranlée. Mais la démolition et la refondation pourraient demander au moins une génération.

Philippe Simonnot

De l'art de fuir ses responsabilités...

Dans son bilan de l'analyse économique de la responsabilité civile, Bruno Deffains a démonté avec dextérité les stratégies d'insolvabilité mises en place par les firmes qui souhaitent fuir leur responsabilité civile face à des risques majeurs. Trois formes existent.

La désagrégation industrielle : l'indemnité réparatrice fixée par le juge étant fondée sur la valeur de la firme, cette dernière limite son exposition à la responsabilité civile en cas d'accident en sous-traitant ses activités à risques. Ainsi, de 1980 à 1991, le chiffre des compagnies de transport pétrolier disposant d'un seul navire est passé aux Etats-Unis de 29 % à 46 %. Mais comme un tanker représente malgré tout une valeur importante, les sous-traitants ont changé eux aussi de comportement en évitant de rentrer dans les eaux territoriales américaines, le déchargement du pétrole se faisant alors en mer sur des navires plus petits – avec les risques accrus de pollution que l'on imagine.

La substitution financière : toujours pour échapper à l'indemnité réparatrice, la firme peut avoir intérêt à réduire artificiellement sa valeur en s'endettant, substituant de la dette au capital et exposant ainsi un minimum de capitaux propres au risque d'indemnisation.

Le pillage temporel : la firme se retire du marché avant que les effets néfastes de son activité se soient manifestés. Ou alors elle se liquide elle-même avant que la condamnation n'intervienne. Cette fois, la faillite elle-même est « endogénéisée », intégrée à la stratégie de la firme. Dans le *Yale Law Journal* de 1996, un auteur américain, L. M. Lopucki, allait déjà jusqu'à parler de la *« mort de la responsabilité »* aux Etats-Unis. Dans ce pays, observait-il, les entreprises parviennent souvent à échapper à leur responsabilité en usant de ces divers procédés. La même remarque pourrait être faite de ce côté-ci de l'Atlantique.

PARUTIONS

● **QUEL AVENIR POUR NOS RETRAITES ?,**
de Gaël Dupont et Henri Sterdyniak
Faut-il craindre la capitalisation ? Peut-on encore sauver la répartition du naufrage ? C'est entre ces deux balises que navigue la réflexion de ces deux économistes de l'OFCE. Le texte est clair et donnera à tous les néophytes une base de réflexion sur ce dossier. L'ouvrage a le mérite de rappeler l'injustice qui a été faite aux salariés du privé par les réformes Balladur de 1993, qui placent les fonctionnaires et apparentés en position de « nantis » du fait de leur meilleure capacité de mobilisation (La Découverte, collection « Repères », 2000, 120 p., 49 F, 7,47 €). ***Y. M.***

● **L'EXCLUSION, DÉFINIR POUR EN FINIR,**
ouvrage collectif sous la direction de Saül Karzs
Derrière ce titre ésotérique, se cache une tentative de faire coexister des lignes et des univers de recherche différents. Saül Karsz est philosophe, Michel Autes sociologue, Robert Castel philosophe et sociologue, Richard Roche juriste et Monique Sassier est sous-directrice de l'Union des associations familiales. Cette confrontation est-elle une réussite ? Un échec ? Il y a le pire et le meilleur dans cet ouvrage qui ne se borne pas à une simple juxtaposition de travaux de recherche. Son intérêt tient aussi à la publication des débats qui ont suivi chaque communication (Dunod, collection « Pratiques sociales », 2000, 171 p., 135 F, 20,58 €). ***Y. M.***

● **LE MIRAGE DE LA COMPÉTENCE,**
coordonné par Patrick Rozenblatt
Le propos des sociologues qui ont rédigé ces pages est de décrypter et de critiquer le passage de la référence à la qualification du salarié à la « logique compétence ». Ils montrent notamment comment cette logique cache, sous un discours prônant l'autonomie et la coopération, une remise en cause des « anciens rapports de forces » dans l'entreprise et une accentuation de la dépendance à l'égard des prescriptions du management. L'aspect le plus intéressant réside dans l'analyse de l'évolution des métiers et des pertes de repères qu'elle peut engendrer (Syllepse, 268 p., 120 F, 18,29 €). ***D. U.***

● **DIGITAL CAPITAL,**
de Don Tapscott, David Ticoll et Alex Lowy
Résolument enthousiastes sur la « révolution numérique », les auteurs décrivent et analysent la façon dont des entreprises comme Cisco, eBay, Linux remodèlent la planète. Ils identifient cinq groupes d'acteurs : les agoras, les assembleurs, leurs chaînes de valeur, les réseaux de distribution et ceux qui fonctionnent par alliance. Exemples à l'appui, les auteurs établissent un guide qui se veut « définitif » de l'entreprise innovante dans une économie de plus en plus numérique (Harvard Business School Press, 2000, 253 p., 27 $, 27 €). ***Y. M.***

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Le salaire minimum s'éclate depuis le passage aux 35 heures

La réduction du temps de travail a créé deux SMIC : un pour les travailleurs passés aux 35 heures, l'autre pour ceux restés à 39 heures. Pour compenser la perte de revenu des premiers, les employeurs doivent leur verser un complément de salaire. Cette hausse du coût du travail provoque la colère du patronat, qui dénonce la complexité croissante du système

Jusqu'à l'introduction des 35 heures, il n'existait qu'un SMIC horaire (40,72 francs) qu'il suffisait de multiplier par 169 heures (ou 39 heures par semaine) pour obtenir un revenu mensuel (6 881 francs). Depuis l'entrée en vigueur des lois sur la réduction du temps de travail, un deuxième SMIC – mensuel – a été institué *de facto* : celui des salariés payés au salaire minimum qui sont passés de 39 à 35 heures de travail par semaine. Ils n'auraient dû gagner que 40,72 francs, multipliés par 151,67 heures, soit 6 176 francs, si la loi n'avait pas prévu une garantie de ressources sous la forme d'un complément de salaire versé par l'employeur, d'un montant de 705 francs par mois équivalant à la différence entre le SMIC 39 heures et celui à 35 heures.

Pour mettre fin le 1er juillet 2005, comme elle s'y est engagée, à cette sophistication peu orthodoxe, Martine Aubry a décidé de faire évoluer les deux SMIC de telle sorte que le SMIC « horaire » rattrape progressivement le SMIC « mensuel ». Pour ce faire, l'augmentation minimale du premier reste calculée selon l'équation antérieure : taux d'inflation hors tabac (1,3 % en 1999) plus la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (5,2 % – 1,3 % = 3,9 % divisé par deux = 1,9 %) qui aboutit à 3,2 % (1,3 % + 1,9 %), taux finalement retenu par le gouvernement. Ce mode de calcul est favorable aux salariés, car il intègre le salaire horaire dopé par le passage aux 35 heures.

En revanche, l'augmentation du SMIC « mensuel » est indexée, non sur le salaire horaire ouvrier, mais sur le salaire mensuel de base. Celui-ci ne prend pas en compte l'application des 35 heures et n'a progressé que de 1,6 % ; l'équation se modifie ainsi : 1,3 % (inflation) + 0,15 % (1,6 % – 1,3 % divisé par deux) = 1,45 %, que le gouvernement a appliqué le 1er juillet.

Autrement dit, le SMIC « horaire » est passé à 42,02 francs (+ 3,2 %) et donne un salaire mensuel de 6 373 francs sur la base de 35 heures ; le SMIC « mensuel » parvient à un montant garanti de 6 981 francs (+ 1,45 %) ; le complément de salaire est ramené de 705 francs à 608 francs. Les choses iraient donc dans le sens de la réunification souhaitée par la ministre.

« Pas du tout », répondent les porte-parole patronaux, qui font valoir l'indescriptible *« pataquès »* mis en place. Le Medef distingue les entreprises de vingt salariés et moins qui, bien que non assujetties aux 35 heures jusqu'au 1er janvier 2002, vont subir les conséquences salariales de l'augmentation des SMIC avec une hausse de leurs coûts salariaux de 3,2 %. Viennent ensuite les entreprises de plus de vingt salariés demeurées à 39 heures qui vont supporter, en plus, une majoration pour les heures supplémentaires entre 35 et 39 heures, soit une hausse cumulée de 4,2 % de leurs coûts salariaux. Pour les entreprises de plus de vingt salariés passées aux 35 heures, mais bénéficiant des aides prévues par la loi, la hausse des coûts salariaux sera de 6 % et, pour celles qui n'en bénéficient pas, de 12,9 % (11,4 % d'augmentation due au passage aux 35 heures plus 1,45 % de revalorisation de la garantie mensuelle).

Les experts patronaux ont calculé que la complexité allait s'accroître, car le calcul du salaire garanti et de la compensation salariale dépendra de la date d'entrée en vigueur des 35 heures dans l'entreprise... et changera donc, tous les 1er juillet, avec la modification de la valeur du SMIC. Pour un expert, *« c'est insoluble à moins d'inventer des logiciels très, très sophistiqués, car il y aura autant de SMIC que d'horaires pratiqués par les salariés et que de dates de passage aux 35 heures dans les entreprises »*.

Le patronat redoute que la réunification des SMIC se traduise par une hausse de 20 % d'ici à juillet 2005. Il parvient à ce résultat en tablant sur un taux d'inflation constant qui ferait augmenter d'environ 8 % la garantie mensuelle durant cette période, à quoi s'ajoutent les 11,4 % de la compensation salariale intégrale au moment du passage aux 35 heures. Le Medef rappelle que l'Insee a calculé qu'une hausse de 10 % du SMIC détruirait, à moyen terme, 290 000 emplois par substitution de la machine à l'homme ou en raison des délocalisations qui en résulteraient. Le Medef réclame donc une réforme du mode de fixation du SMIC, faute de quoi 500 000 emplois seraient menacés à moyen terme.

Pour revenir à un SMIC unique, il ne semble y avoir que deux solutions. Demandée par Maryse Dumas au nom de la CGT, selon laquelle il faut une égalité de traitement entre les salariés passés aux 35 heures et les autres, une augmentation de type « mai 68 » aurait porté le SMIC à 50 francs de l'heure, soit 22,8 % d'augmentation. Le problème technique aurait été réglé, mais quid des suppressions d'emploi potentielles après ce renchérissement important du coût du travail ?

L'Insee a calculé qu'une hausse de 10 % du SMIC détruirait 290 000 emplois, rappelle le Medef

L'autre piste tient à la formule du « coup de pouce » annuel de 0,5 % ou 0,6 %, donné par le gouvernement, et qui aboutirait à une hausse de 3,8 % par an ; indispensable jusqu'en 2005, ce rattrapage plus « doux », mais pas indolore, supprimerait le « bouquet » de SMIC en cours de constitution.

Alain Faujas

Une gestion des paies chère et complexe

Clémentine aurait dû, normalement, bénéficier de l'augmentation, au 1er juillet, du SMIC. Intérimaire, le mois précédent, elle avait gagné très exactement 6 881,68 F pour ses 35 heures de travail. Ce mois-ci, elle pouvait espérer toucher environ 7 000 F. Pas si simple. En se présentant à son agence habituelle, elle a appris que son salaire mensuel serait de 6 623,44 F, moins que le mois d'avant. La malchance voulait qu'on lui propose d'aller travailler dans une firme qui avait déjà réduit le temps de travail de 39 à 37 heures avant le 13 juin 1998, date de la première loi Aubry sur les 35 heures, ce qui n'était pas le cas de son employeur précédent. Le complément différentiel de salaire y était donc inférieur. Or, comme toute intérimaire, sa rémunération est calculée selon les mêmes règles que la personne qu'elle remplace. Elle se retrouvait donc pénalisée.

La multiplication des SMIC est devenue un terrible casse-tête pour certaines entreprises. *« Le calcul est facile à paramétrer,* estime André Olivier, de la Sopra, un important fournisseur de logiciels de paie, *mais socialement, il va être difficile de faire accepter ces nouvelles disparités. »*

ADP-GSI, spécialisée dans la sous-traitance de la paie, a demandé à ses clients d'indiquer à quelle « population 35 heures » appartenait chacun de ses salariés pour paramétrer les nouveaux bulletins. Mais se pose aussi le problème des allègements de charges sur les bas salaires, explique Giovanni Polito, responsable de clientèle, puisque ceux-ci se calculent en pourcentage du SMIC.

LE BOGUE DE L'AN 2000 BATTU

Le cas des entreprises de travail temporaire est particulièrement complexe. *« Pour le calcul du SMIC, chaque client est un cas différent »*, explique Roland Pichaud, directeur administratif et financier de Synergie. Les développements informatiques ont nécessité un investissement de l'ordre de 1 million de francs, mais le plus gros poste est celui de la formation. Synergie a dépensé 3,2 millions de francs pour former deux personnes par agence pendant 2 jours chacune. Même problème chez Ramstadt, où l'on a déjà dépensé 2 millions de francs en informatique, et où l'on pense qu'au final les sommes investies à ce sujet pourraient dépasser celles utilisées pour parer au bogue de l'an 2000 !

« C'est loin d'être fini, estime Isabelle Duc, directrice adjointe des ressources humaines. *Il va y avoir des jurisprudences des tribunaux, car la règle du salaire égal, travail égal, ne va plus être respectée. »* Sans parler des cas qui vont se poser quand une agence d'intérim aura deux postes à pourvoir à deux SMIC différents : l'entreprise « vertueuse » passée plus tôt aux 35 heures et où le SMIC sera donc plus bas qu'ailleurs ne risque-t-elle pas d'attirer moins de candidats que sa voisine passée plus tard aux 35 heures ?

Annie Kahn

Petits patrons qui rient, petits patrons qui pleurent

Le SMIC au secours des 35 heures ? La hausse de 3,2 % intervenue au 1er juillet pourrait très bien être analysée comme une contrainte voulue par le gouvernement pour accélérer le passage aux 35 heures, notamment chez les petites et très petites entreprises (TPE).

Les PME qui emploient de la main-d'œuvre non qualifiée payée au SMIC – et notamment les TPE, dont l'effectif ne dépasse pas 20 salariés et qui n'ont pas d'obligation légale de baisser la durée du travail avant 2002 – vont être pénalisées par ce renchérissement de leurs coûts salariaux. Sauf si elles se décident à accélérer leur passage aux 35 heures. Car les aides gouvernementales et la baisse des cotisations sociales patronales instituées par la deuxième loi Aubry pour les entreprises passées aux 35 heures sont l'un des moyens de compenser cette hausse réglementaire des coûts salariaux. Cette mécanique administrative – dont on ne sait pas si elle fut préméditée – place le discours anti-35 heures du patronat en porte-à-faux. Le Medef continue d'affirmer que les 35 heures sont anti-économiques et que le mode de fixation du SMIC est *« déconnecté des réalités »* alors que, en bonne logique, il devrait inciter ses adhérents à profiter du système.

Il n'est pas question non plus pour la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et son nouveau président, Jacques Freidel, de changer de discours et de prôner le passage rapide aux 35 heures. La critique de ce dernier porte surtout sur l'avalanche bureaucratique de textes gouvernementaux. *« Les patrons de très petites entreprises ne peuvent déployer les mêmes moyens que les multinationales pour étudier les textes. Dans les TPE, la législation est difficile d'accès, pénalisante. »* Quant aux heures supplémentaires engendrées par la RTT, leur contingent est insuffisant, selon la CGPME, qui réclame de passer de 130 heures à 260 heures par an. Sans cela, les surcoûts *« vont grever les charges des entreprises. On verra ça à partir du 1er janvier 2001 pour les PME de plus de 20 salariés. Celles de moins de 20 salariés ont jusqu'à 2002 pour s'adapter. Mais ça va être la catastrophe – et je pèse mes mots ! »*

Les PME qui avancent leur passage aux 35 heures obtiennent des aides compensant la hausse du SMIC. Une « carotte » qui ne fait pas l'unanimité

Les aides financières mises en place par l'Etat pour lisser le coût de la RTT ? *« C'est pas avec des aides qu'on fait avancer une entreprise, et en plus ça fausse la mécanique de constitution des prix. »* Alors quand Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, écrit aux chefs d'entreprise, comme elle l'a fait le 15 mars 2000, pour les inciter à relever le *« formidable défi »* des 35 heures, Jacques Freidel s'insurge : *« Les PME vont déposer le bilan, surtout celles qui toucheront les aides de l'Etat. »*

« FABRIQUER DU CHÔMAGE »

A l'UPA (Union des professions artisanales), le discours est déjà plus modéré. On y fait remarquer que toutes les PME qui avaient intérêt à lier annualisation et réduction du temps de travail ont signé des accords. Quant à la hausse du SMIC, elle n'arrange pas la vie des chefs d'entreprise de moins de vingt salariés, son défaut principal étant de *« contribuer, c'est aujourd'hui établi, à renchérir le coût du travail non qualifié et donc à fabriquer du chômage »*.

La hausse du SMIC ne brise pas la bonne humeur de tous les petits patrons. Robert Buguet, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), est de ceux-là. La RTT ? *« Les PME du bâtiment que nous représentons ont tout lieu de s'en féliciter. Elle est le meilleur moyen d'avoir accès à l'annualisation du temps de travail, qui nous était refusée par la loi de 1986. »* Qui dit annualisation dit donc réorganisation du travail et gains de productivité. *« Mes salariés travaillent 10 % de temps en moins, mais ont engendré 8 % de gains de productivité »*, affirme Robert Buguet.

Le casse-tête du SMIC ? *« En apparence, c'est compliqué, mais en réalité, on y arrive. C'est moi qui fais les payes de mon entreprise et j'y arrive très bien depuis la première année où j'étais le seul salarié de mon père jusqu'à aujourd'hui où l'entreprise a un effectif plus important. »* SMIC ou pas, les PME seraient même gagnantes par tous les bouts du processus de réduction du temps de travail. *« La deuxième loi Aubry sur les 35 heures ouvre droit à une baisse des cotisations sociales patronales pour les entreprises ayant signé un accord de réduction du temps de travail ! »*, souligne M. Buguet. Du coup, la hausse des salaires par le SMIC est plus que compensée. *« 15 points de baisse du coût du travail contre 11,30 points de hausse du coût horaire par le passage aux 35 heures, on s'en sort sans problèmes. Si, à cela, on ajoute les aides de l'Etat, pendant trois ans, l'affaire est gagnante. »*

Si l'affaire est mirobolante, comment expliquer que tant de chefs d'entreprise rechignent encore à s'y précipiter ? *« Les plus lucides y sont déjà allés »*, affirme M. Buguet. Certes, la reprise économique et les tempêtes de décembre ont accru la charge de travail des PME du bâtiment, et certains se demandent encore comment répondre à la demande tout en organisant la baisse de la durée du travail. *« Mais ceux qui y sont déjà ne s'en plaignent pas »*, conclut M. Buguet.

Yves Mamou

▼ Des « smicards » de plus en plus nombreux

Proportion de salariés payés au smic

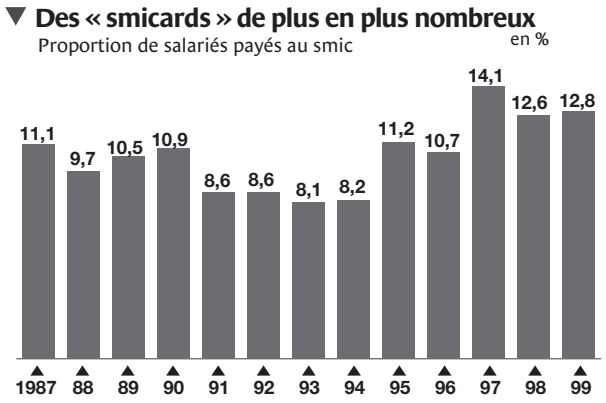

La proportion de juillet 1998 a été réévaluée en hausse de 0,2 point en raison de la prise en compte de nouvelles pondérations pour les très petites entreprises

▼ Le « coup de pouce » de juillet 2000

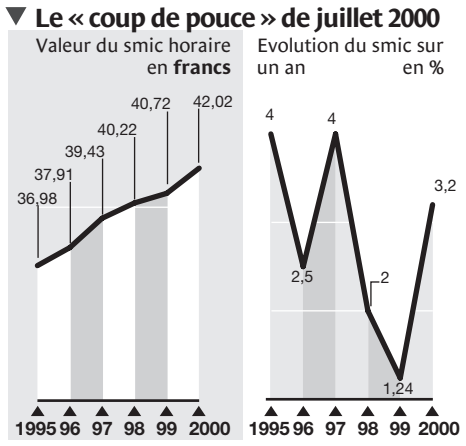

Source : MES-DARES

Tensions salariales en vue

Désormais, les patrons n'ont plus le choix : soit ils accordent des augmentations, soit leurs salariés partent chez les concurrents. » Pierre Le Gars, secrétaire national de la Fédération nationale construction et bois (FNCB) CFDT dresse ce constat avec un brin de jubilation. Envolée de l'activité oblige, les augmentations individuelles – voire générales dans certaines entreprises – sont devenues pratique courante dans ce secteur pour retenir les salariés, qui profitent des pénuries de main-d'œuvre pour rattraper les années de vaches maigres. La concurrence fait monter les enchères.

« Certaines entreprises ont accordé jusqu'à 10 % d'augmentation générale et dans certaines régions nous avons pu renégocier les minima conventionnels en arrachant des revalorisations de près de 4 %, poursuit-il. *Cela ne s'était pas vu depuis dix ans ! Dans ce contexte, le passage aux 35 heures n'est plus un argument suffisant pour imposer un gel des salaires. »*

Bien sûr, tout le monde ne peut pas en dire autant, loin s'en faut. Pour une majorité d'entreprises, il n'est pas question de revenir sur les accords de modération salariale conclus dans le cadre du passage aux 35 heures. Même si les carnets de commandes – et les bénéfices – seront plus garnis que prévu. C'est d'ailleurs la conclusion de la dernière note de prévision publiée par l'Insee le 6 juillet.

Les bénéfices accrus des entreprises poussent les syndicats à contester les compromis négociés dans le cadre des 35 heures

« Nous ne prévoyons aucune poussée sur les salaires d'ici à la fin de l'année, explique Michel Devilliers, responsable de la conjoncture à l'Insee. *Avec une hausse inférieure à 2 %, cette modération apparaît particulièrement forte et inhabituelle dans un contexte de reprise. Le passage aux 35 heures explique en grande partie cette situation. Mais pas seulement. Elle traduit aussi les changements en profondeur de l'économie française et les effets de la mondialisation. Les entreprises du secteur abrité peuvent se permettre d'augmenter les salaires car elles pourront répercuter ces charges supplémentaires sur les prix. Pour les autres, c'est beaucoup plus difficile. »*

CONFLITS À VENIR

Reste que les salariés du secteur « concurrentiel » ne se satisferont peut-être pas très longtemps de cet argument. Ainsi, dans le textile, un des secteurs les plus exposés à la concurrence des pays à bas salaires, les revendications commencent à se réveiller. *« Nos entreprises sont parmi les plus aidées et elles vont engranger de nouvelles subventions pour le passage aux 35 heures, il n'y a pas de raison que nos salariés qui, dans 60 % des cas sont des smicards, acceptent un gel éternel des salaires »*, affirme Christian Larose, de la CGT-textile, en prédisant une multiplication des conflits.

Dans l'automobile, les syndicats ont, avec l'envolée des ventes de véhicules, de bons arguments pour réclamer plus de générosité patronale. *« Le mécontentement est là,* constate Loris Dall'o, délégué CGT des usines Peugeot à Sochaux. *La direction ne nous a accordé que de petites primes alors que nous souhaitons une véritable négociation salariale qui prenne en compte les résultats de l'entreprise. »* Dans le commerce aussi, après de dures négociations sur la réduction du temps de travail, les représentants syndicaux annoncent que la question des salaires pourra être difficilement évacuée au cours des mois à venir.

Bref, plus le temps passe, plus la croissance s'installe, plus le compromis entre 35 heures et modération salariale que le gouvernement comme les entreprises avaient réussi à vendre à leurs salariés au nom de l'emploi, a des chances de voler en éclats.

Laurence Caramel

Cadres « traditionnels » et « e-cadres » cohabitent difficilement au sein des groupes

Beaucoup de grands groupes se lancent aujourd'hui sur la Toile. Cette offensive ne risque-t-elle pas de créer un clivage entre cadres des métiers traditionnels et ceux en charge du développement de ces nouvelles activités Internet ? Difficile de le savoir. Néanmoins, dans certains sociétés, le malaise commence à se faire sentir.

Ainsi, chez Vivendi, les cadres des métiers traditionnels ne cachent pas leur soulagement. Le regroupement en début d'année des activités « eau », « énergie », « transport » et « propreté » du groupe au sein d'une même filiale autonome, Vivendi Environnement, et son introduction en Bourse, à hauteur de 40 %, le 12 juillet prochain, vient enfin clarifier les choses : *« Nous allons pouvoir retrouver notre identité*, disent-ils. *C'est une libération. »* Au point que certains expliquent qu'ils ne se sentiraient pas frustrés s'ils devaient finir par quitter complètement le nouvel empire de la communication et de la e-économie qu'est devenue l'ex-Compagnie générale des eaux depuis sa fusion en juin avec Seagram.

C'est moins un complexe vis-à-vis du pôle « communication », aujourd'hui porté au pinacle, qu'une vive amertume ressentie par ces cadres qui s'estiment *« largués »* par la direction du groupe. *« L'irritation, très forte, vient du fait que toute l'image du groupe est focalisée sur les nouvelles activités*, explique l'un d'entre eux. *Jean-Marie Messier se désintéresse totalement de nos métiers, qui sont pourtant nobles, utiles, et qui rapportent. Si la valorisation du titre relève pour 80 % du pôle Communication, c'est nous qui réalisons l'essentiel du résultat du groupe. »*

Et de poursuivre : *« Au lieu de créer l'unité, tout a été fait pour accroître le clivage entre nos métiers et les nouvelles activités. Le fossé est devenu trop grand pour qu'il y ait une quelconque jalousie de notre part. Nous savons que nous les finançons mais nous ne les connaissons pas. »* En distinguant les nouvelles activités des métiers historiques, Jean-Marie Messier aurait donc consacré au sein de son groupe le divorce entre nouvelle économie et économie traditionnelle.

La mise en avant par les directions de leurs activités dans la e-économie crée un malaise chez les salariés des métiers de base de l'entreprise

« Nous ne faisons aucune distinction entre les deux pôles en termes de management », assure Jean-François Colin, directeur des ressources humaines du groupe, qui dit ne pas avoir eu écho à ce jour d'un quelconque problème. *« Il y a en revanche*, dit-il, *une forte demande de réflexions sur la façon dont les métiers peuvent s'enrichir mutuellement. Il arrive qu'à certains moments, un pôle puisse être plus médiatique que l'autre. Mais nous n'avons pas abandonné l'un au profit de l'autre, sinon l'acquisition l'année dernière d'USFilter, qui conforte Vivendi Environnement comme leader mondial de l'eau, ou encore de Supérior Services dans le domaine des déchets n'aurait pas de sens. Tous nos métiers sont confrontés à de vrais enjeux mondiaux porteurs. Nous marchons sur nos deux jambes de manière équilibrée. »*

Une affirmation qui laisse les intéressés sceptiques. *« Nos activités ont été restructurées, mais leur avenir n'a jamais été vraiment explicité*, relève un cadre du secteur « eau », convaincu pourtant des perspectives réelles de développement, services Internet à l'appui. Encore faudrait-il les tracer et les faire connaître. *« La communication à outrance sur les nouvelles activités du groupe a brouillé l'image du pôle "environnement", elle l'a ringardisé, notamment aux yeux des jeunes. Un des grands enjeux de Vivendi Environnement va être de démontrer que ses métiers recèlent un fort potentiel de croissance, en valorisant des thèmes tels que le développement durable »*, insiste-t-il.

Si le coup d'accélérateur donné aux métiers de la communication après la fusion avec Seagram incite les langues à se délier chez Vivendi, le sujet semble également sensible au sein du groupe LVMH. Chez Moët & Chandon, entreprise fleuron du groupe LVMH, on refuse même de s'exprimer sur la question, à l'heure où l'essentiel de la communication du groupe de Bernard Arnault porte sur ses diversifications dans la e-économie.

Concetta Lanciau, DRH du groupe, assure que *« l'esprit de modernisation, qui a toujours été fortement présent au sein de LVMH, préserve l'unité de l'entreprise. Toutes nos sociétés développent des activités liées aux nouvelles technologies. Chez nous, l'entreprenariat a toujours été une valeur forte, tous ceux qui souhaitent proposer un nouveau projet peuvent le faire »*, défend-elle, réfutant l'existence d'un sentiment de mise à l'écart, ou même d'un quelconque complexe chez les cadres des métiers traditionnels.

« La communication à outrance sur les nouvelles activités du groupe a ringardisé l'image du pôle "environnement" »
Un cadre de Vivendi

Au sein du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), Michel Perchet, DRH de la Fnac, souligne lui aussi l'importance de la culture d'innovation qui *« favorise la synergie entre activités traditionnelles et Internet »*. Cependant, après avoir été tenté d'autonomiser ses activités sur Internet à travers sa filiale PPR Interactif, le groupe cherche manifestement aujourd'hui à favoriser l'intégration de l'ensemble de ses activités, qu'elles relèvent du commerce électronique ou du commerce traditionnel.

Un recentrage qui s'est notamment traduit par la nomination, en début d'année, d'un directeur général adjoint, chargé de coordonner, au sein de la holding, le développement de toutes les activités du groupe liées à la Toile. *« Activités Internet et activités traditionnelles ne s'opposent pas. Au contraire, elles se portent et s'alimentent mutuellement,* assure François Potier, DRH du groupe PPR. *Sur la Toile, nous avons besoin de personnes qui connaissent le client. Et, à l'inverse, les salariés des activités traditionnelles doivent partager l'esprit de la nouvelle économie car nos clients sont familiarisés avec le Net. »*

Laetitia Van Eeckhout

▼ Vivendi s'appuie sur l'ancienne économie
Poids des différents secteurs d'activité du groupe Vivendi

VIVENDI COMMUNICATION
CA : **8,6 milliards d'euros**
Rés. d'expl. : **552 millions d'euros**
Effectifs : **30 000 salariés**

Internet VIVENDI NET
Créé le 1er janvier 2000

Télécommunications CEGETEL
CA : **4,1 milliards d'euros**
Rés. d'expl. : **336 millions d'euros**
Effectifs : **8 000 personnes**

Audiovisuel CANAL +
CA : **1 milliard d'euros**
Rés. d'expl. : **- 93 millions d'euros**
Effectifs : **4 600 personnes**

Edition/Multimédia HAVAS
CA : **3,5 milliards d'euros**
Rés. d'expl. : **309 millions d'euros**
Effectifs : **20 personnes**

VIVENDI ENVIRONNEMENT
CA* : **21,4 milliards d'euros**
Rés. d'expl.* : **1,5 milliard d'euros**
Effectifs : **180 000 salariés**

Eau VIVENDI WATER
CA : **10,7 milliards d'euros**
Rés. d'expl. : **793 millions d'euros**
Effectifs : **67 000 personnes**

Propreté ONYX
CA : **3,5 milliards d'euros**
Rés. d'expl. : **278 millions d'euros**
Effectifs : **56 000 personnes**

Energie DALKIA
CA : **2,9 milliards d'euros**
Rés. d'expl. : **297 millions d'euros**
Effectifs : **23 000 personnes**

Transports CONNEX
CA : **2,4 milliards d'euros**
Rés. d'expl. : **96 millions d'euros**
Effectifs : **34 000 personnes**

* Y compris participations minoritaires dans l'environnement à l'étranger

VIE DES ORGANISATIONS

par Christophe Dejours

Les médecins dans ou hors le travail ?

Les médecins-inspecteurs du travail se sont mis en grève le 8 juin pour protester contre l'insuffisance des moyens mis à leur disposition et la précarité de leur statut. A l'issue des Journées nationales de médecine du travail, qui se tenaient à Lille, un millier de congressistes ont défilé dans les rues de la ville pour défendre leur métier. Alors qu'il manque environ 1 000 médecins du travail en France, le Medef propose des réformes qui permettraient de se passer de ces spécialistes.

En matière de santé au travail, les problèmes se sont compliqués ces dernières années. On a enregistré, en France, une recrudescence des accidents qui semblent atteindre principalement les personnes en contrat précaire. On commence seulement à évaluer les désastres de l'amiante. Et l'on découvre maintenant de nouvelles pathologies professionnelles. Des pathologies de « surcharge », d'abord, comme les troubles musculo-squelettiques (TMS), l'épuisement professionnel *(« burn out »),* le karôshi (mort subite par accident vasculaire chez des sujets jeunes sans antécédent, mais travaillant plus de soixante-dix heures par semaine).

Des troubles psychopathologiques, ensuite : les dépressions, les suicides et les passages à l'acte violents, d'une part ; des troubles traumatiques consécutifs aux agressions des personnels par les usagers et les clients, d'autre part.

Pour faire face aux problèmes médicaux, jusque-là inconnus, qu'ils rencontrent depuis quelque temps, les médecins du travail se sont engagés dans un mouvement de réflexion sur leur métier : sans hésiter à critiquer le passé de leur profession, ils s'efforcent de renouveler les concepts, les théories et les principes de leur action, tant auprès des salariés que des directions d'entreprise. Pour ce faire, ils ont mis en place des séminaires de recherche et ont commencé à publier les résultats de leurs investigations. Cette mobilisation intellectuelle et pratique commence à avoir des échos auprès des syndicats, y compris de cadres, mais aussi parmi les autres praticiens intervenant dans le champ du travail (inspecteurs du travail, ergonomes, psychologues, travailleurs sociaux, consultants, et autres).

Le Medef propose des réformes qui permettraient de se passer de ces spécialistes, en confiant leurs visites périodiques aux salariés à des généralistes libéraux, et leur travail sur le terrain à des techniciens du risque

Une partie des connaissances produites par les médecins du travail est extraite du travail clinique réalisé au cours des visites périodiques dont bénéficient tous les salariés. Mais l'autre partie vient de l'expérience du « tiers-temps », c'est-à-dire du travail effectué hors du cabinet médical, pour analyser directement, sur le terrain, les conditions et l'organisation du travail. Le projet du Medef consiste à séparer les visites périodiques, qui seraient confiées à des médecins généralistes exerçant en secteur libéral, du tiers-temps qui serait remplacé par des expertises sur les conditions de travail, confiées à des techniciens organisés en service de gestion des risques du travail. Un grand nombre des médecins du travail est hostile à cette réforme, parce qu'elle sépare les questions de clinique et de pathologie, de l'analyse des contraintes de travail. Or les nouvelles pathologies qu'ils ont identifiées ces dernières années semblent mettre en cause, de façon spécifique, l'organisation du travail. Par « conditions de travail », on entend, conventionnellement, les conditions physiques (bruit, radiations, pression, température), les conditions chimiques (poussière, fumée, gaz) et les conditions biologiques (bactéries, virus, etc.).

En revanche, la santé mentale (et donc, pour une bonne part, les nouvelles pathologies) serait électivement en rapport avec l'organisation du travail (division des tâches, hiérarchie, contrôle, management, etc.).

Ainsi, les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des affections inflammatoires et douloureuses des gaines, des tendons, et des articulations des poignets et des mains avec de multiples complications invalidantes. On peut montrer que l'augmentation considérable de la fréquence de cette pathologie chez les employés de bureau ne peut pas s'expliquer par les seules contraintes mécaniques (la part de manutention étant faible). En revanche, les contraintes organisationnelles de performance, la répétitivité des tâches, les pressions du management, finissent par induire des modifications du fonctionnement psychique. Ces dernières joueraient un rôle majeur dans la tolérance à la surcharge de travail, qui ne serait arrêtée que par l'apparition des troubles musculo-squelettiques constitués et les douleurs qu'ils occasionnent.

Ces liens entre santé mentale et organisation du travail sont connus sur le plan théorique. En revanche, l'analyse des situations spécifiques nécessite, à chaque fois, une nouvelle investigation. Cette dernière ne porte pas seulement sur l'organisation formelle ou officielle du travail, mais sur les ressources psychologiques que les salariés doivent mobiliser, dans le même temps, pour en assumer les contraintes et se protéger contre leurs effets délétères éventuels sur leur santé. L'analyse du rapport entre organisation du travail et santé mentale relève donc de la méthode clinique et non de l'expertise technique ou de gestion.

Si le tiers-temps est un enjeu de la discussion avec les partenaires sociaux, il ne faudrait pas le tenir, pour autant, pour un but en soi. L'élucidation des rapports entre organisation du travail et nouvelles pathologies professionnelles, sur chaque terrain, ne relève pas encore, il s'en faut de beaucoup, d'une technique d'investigation standardisée à la disposition des médecins du travail. Il n'empêche : on a de bonnes raisons de penser que ces nouvelles pathologies s'aggraveront dans l'avenir. On aura besoin, tôt ou tard, de coordonner diverses compétences pour penser et organiser la prévention du stress professionnel et des pathologies mentales du travail. Le tiers-temps est un moyen précieux d'accéder au matériel clinique dont tous ces spécialistes auront besoin pour travailler ensemble. Il serait dommage de le remettre en cause et de risquer de perdre le gisement d'expérience et de compétences dont les médecins du travail sont dépositaires.

On peut lire, sur ce sujet, les ouvrages suivants : *Souffrance et précarités au travail. Paroles de médecins du travail*, association SMT, Paris, Syros, 1994. *Des médecins du travail prennent la parole. Un métier en débat,* association SMT, Paris, Syros, 1998. *Femmes au travail, violences vécues,* association SMT, Paris, Syros, 2000.

***Christophe Dejours** est professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).*

EUROPE

▼ Les transferts sociaux, remparts contre la pauvreté

Proportion de personnes situées sous le « seuil de pauvreté » avant et après octroi des transferts sociaux hors pensions

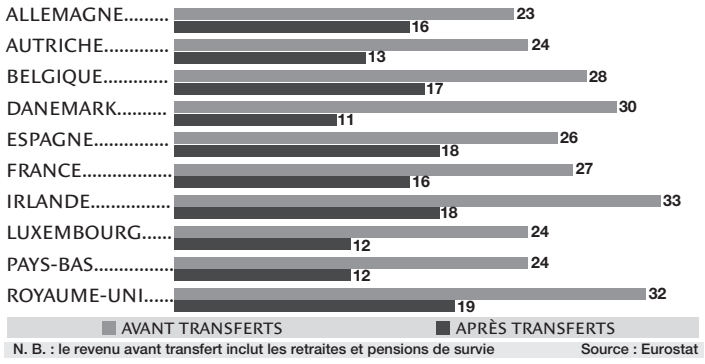

N. B. : le revenu avant transfert inclut les retraites et pensions de survie — Source : Eurostat

■ **26 % DES CITOYENS** de l'Union européenne (UE) disposeraient d'un revenu « initial » inférieur au seuil de pauvreté de leur pays en 1996 (seuil fixé à 60 % du revenu médian national) si l'on excluait de leurs revenus les transferts sociaux – exception faite des pensions de vieillesse et de survie (allocations-chômage, prestations relatives à la maladie-invalidité, etc.).

■ **CETTE MOYENNE COMMUNAUTAIRE** recouvre des disparités importantes : le taux de pauvreté est de 21 % en Italie contre 32 % au Royaume-Uni et 33 % en Irlande. Avec 27 %, la France est très proche de la moyenne communautaire.

■ **LA PROPORTION** d'Européens situés sous le seuil de pauvreté chute à 17 %, soit une baisse d'un tiers, une fois l'ensemble des transferts sociaux perçus. En France, le taux de pauvreté chute de 40 %, pour s'établir à 16 %, un point sous la moyenne de l'UE.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	– 0,6
Dont emploi salarié	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	– 0,4
Dont emploi à temps partiel	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	61 (1998)	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)	48 (1998)	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1998 (h/semaine)											
	40,5	39,7	40,1 (1999)	38,4 (1999)	40,7	39,6	38,5	39	43,6 (1999)	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1999	4e trim.	4e trim.	4e trim.	3e trim.	4e trim.	4e trim.	4e trim.	4e trim.	1er trim. 2000	1er trim. 2000	
	+ 3	+ 2,4	+ 2,4	+ 2,8	+ 1,7	+ 3,7	+ 0,5	+ 2	+ 6,8	+ 4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE MARS 2000 (en %)							janv. 00	fév. 00			
Hommes + femmes	8,7	9,4	8,4	8,5	14,9	10,2	11,2	2,8	5,9	4	4,9
Moins de 25 ans	16,5	17,6	9	23,1	27,9	20,9	31,8	5	12,7	9,7	9,1
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1998 (en %)											
	49	52	52 (1999)	76	46 (1999)	39 (1999)	62 (1999)	44 (1999)	42	8	N. D.

N. D. : non disponible — Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

FLASH SYNTEC-RECRUTEMENT / « LE MONDE »

▼ Les cabinets renforcent leurs équipes

Composition structurelle des effectifs... en %

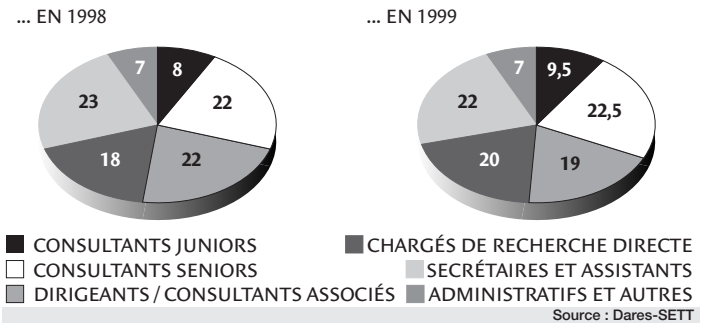

Source : Dares-SETT

■ **EN 1999,** les effectifs des cabinets membres du Syndicat du conseil en recrutement/Syntec ont augmenté de 15 % par rapport à 1998, après une progression de 19 % l'année précédente. Les meilleurs scores concernent les chargés de recherche (+ 50 %) (car l'approche directe augmente), les consultants seniors (+ 31 %) ainsi que, dans une moindre mesure, les juniors (+ 23 %).

■ **PAR RAPPORT** à d'autres métiers de conseil, le recrutement est fortement utilisateur des fonctions supports, puisqu'il y a, en moyenne, près d'une personne pour un consultant : les administratifs composaient 7 % de l'effectif en 1999, les secrétaires et assistants 23 % et les chargés de recherche 20 %.

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	17,6 % (mai)	– 3.9
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	35,7 % (mai)	– 2,5
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD	892	– 1,5 %*
INTÉRIM	446	+ 8,2 %*
APPRENTIS	276	+ 7,3 %*
CONTRATS AIDÉS	424	+ 4,4 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes	6 933 (janv.)	+ 2,7 %*
Hommes	8 614 (janv.)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire	40,72 (oct.)	+ 1,2 %
Mensuel	6 882 (oct.)	+ 1,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur dix mois (janv. 99/mars 98) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois

Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC / « LE MONDE »

▼ Les cadres sont des internautes de bureau

Pourcentage de réponses à la question : « D'où utilisez vous Internet le plus souvent ? » (plusieurs réponses possibles)

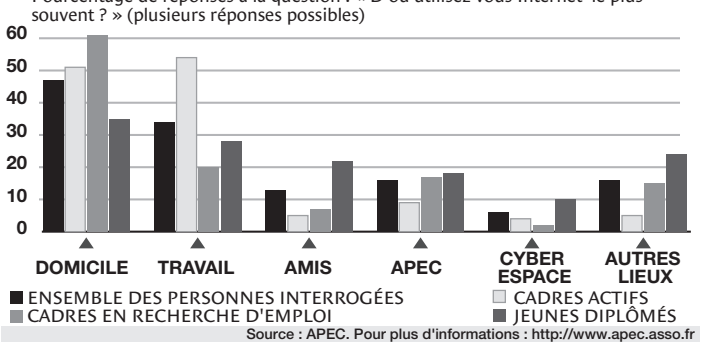

Source : APEC. Pour plus d'informations : http://www.apec.asso.fr

■ **LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ** des cadres (78 %) utilisent Internet, et 50 % déclarent l'utiliser *« souvent »*. Ils consultent essentiellement des sites emploi (88 %), des sites d'entreprise (62 %) et les sites de la presse (48 %).

■ **LES CADRES ACTIFS** se connectent autant depuis leur lieu de travail que depuis leur domicile, alors que ce dernier lieu est le plus cité par les autres catégories.

■ **PLUS DE 25 %** des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi disent se connecter d'un lieu de travail où ils occupent soit un « emploi d'attente », soit un poste en contrat à durée déterminée.

DÉPÊCHE

● **CNAM.** Les inscriptions aux cours du Conservatoire national des arts et métiers de Paris pour 2000-2001 ont lieu du 12 au 30 septembre inclus. Le CNAM organise au cours de cette période une session d'information et d'orientation, ouverte à tous ceux – salariés, demandeurs d'emploi, étudiants – qui souhaitent se familiariser avec les cursus et les modalités de financement. Les formations s'articulent en quatre pôles : économie et gestion ; sciences humaines et sociales ; informatique, mathématiques et statistiques ; sciences et techniques industrielles. Les candidats auront la possibilité d'avoir un entretien individuel afin de préciser et d'évaluer la faisabilité de leurs projets.
Renseignements : www.cnam.fr

AGENDA

● **INGÉNIEURS.** La Société européenne pour la formation des ingénieurs organise avec ParisTech – qui réunit 9 écoles d'ingénieurs parisiennes –, du 6 au 8 septembre, à Paris, une conférence sur « Les multiples facettes de la formation internationale des ingénieurs ».
Renseignements : (33) 1-44-58-28-22 ou bourgain@mail.enpc.fr

● **FORMATION.** « Dialogue avec le changement. La formation professionnelle entre contraintes et innnovations » sera le thème de la 7e université d'été de la formation professionnelle continue, qui aura lieu les 12, 13 et 14 septembre à Bordeaux, à la Maison de la promotion sociale. Des séminaires s'intéresseront à la question des conséquences sur le temps de formation du passage aux 35 heures, et à celle de la validation de l'expérience au travail.
Renseignements : www.inba.fr/mps

● **EUROPE.** L'association Eurofi 2000 organise, les 14 et 15 septembre à l'Unesco, à Paris, un forum consacré à « L'Europe bancaire et financière après l'euro », qui s'articulera autour de quatre thèmes majeurs : « L'unification et la régulation des marchés financiers européens » ; « Les conditions d'émergence d'une épargne européenne » ; « Faciliter l'accès des entreprises au marché unique » ; « L'euro client et les services bancaires de détail ». De nombreuses personnalités devraient intervenir, parmi lesquelles Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne.
Renseignements : Auditoire-BDDP Corporate. (33) 1-49-09-27-37.

RECTIFICATIF

● Dans l'indicateur Flash SETT / « Le Monde » paru dans « Le Monde Economie » daté du 27 juin, qui analysait le lien entre taux de chômage et intérim, il fallait lire : *« Les intérimaires sont cinq fois moins nombreux à s'inscrire à l'ANPE que les salariés en contrat à durée déterminée »*, et non *« cinq fois plus nombreux »*.

Université de Valenciennes
et du Hainaut Cambrésis
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Ouverture à la rentrée 2000
DEA Sciences des Organisations Spécialisation Economie ou Gestion
Objectifs : Fournir aux étudiants dans le cadre d'un DEA généraliste la possibilité d'acquérir des connaissances théoriques et aplliquées dans les thèmes de réflexion et de recherche les plus actuels de l'économie et de la gestion.
Formation initiale ou continue

Date de sélection : 15 septembre 2000
Renseignements : Nathalie DOYELLE
Tél. :03 27 51 76 21 - e-mail : nathalie.doyelle@univ-valenciennes.fr

La politique de l'emploi de Grande-Synthe « auditée » par les chômeurs de la ville

LILLE
de notre correspondant régional

Grande-Synthe ne supporte pas de flirter avec les records nationaux en matière de taux de chômage qui s'élève encore aujourd'hui, dans cette ville industrielle de la banlieue sud de Dunkerque (Nord), à 20 %. Les jeunes sont les plus touchés et beaucoup d'entre eux, d'origine immigrée, ressentent fortement la discrimination à l'embauche.

Pourtant, avec 25 000 habitants, Grande-Synthe est, paradoxalement, l'une des villes les plus riches de la Communauté urbaine de Dunkerque, tout au moins en matière de collecte de la taxe professionnelle. Elle peut, plus que d'autres, engager une politique d'emplois-jeunes ou de contrats emploi-solidarité. Elle a les moyens de tenter des expériences et d'en faire profiter ses voisines. Elle s'est ainsi lancée dans une initiative, soutenue par plusieurs grands groupes de l'agglomération comme Pechiney, EDF, la Lyonnaise des Eaux ou Auchan : l'organisation d'Assises de l'emploi dont les chômeurs de longue durée et les jeunes chômeurs seraient les maîtres d'œuvre.

« REGROUPER LES ACTEURS »

L'idée est née il y a deux ans, au cours d'une rencontre entre délégués syndicaux de ces différentes entreprises. *« Nous avons eu envie de regrouper les principaux acteurs (employeurs, fonctionnaires, représentants des services sociaux, des municipalités, etc.), ainsi que les chômeurs »*, explique Dany Wallyn. Ingénieur à la Sollac, aciérie de Dunkerque, syndiqué chez les cadres CGT, il est conseiller municipal de Grande-Synthe et délégué à l'emploi. *« Sans renier les autres outils dont nous disposons déjà, nous avons voulu lancer une stratégie complémentaire, dans laquelle les demandeurs d'emploi se retrouveraient au cœur du processus de lutte contre le chômage, en tentant d'explorer, par leur intermédiaire, de nouvelles pistes de développement. »*

Certains d'entre eux sont allés chercher des pistes à l'étranger pour les présenter lors d'Assises de l'emploi

C'est dans cet esprit qu'ont été organisées, début mars, des Assises de l'emploi qui ont réuni chefs d'entreprises, présidents d'association, responsables de l'ANPE et représentants de municipalités de la Communauté urbaine de Dunkerque. Elles ont permis la mise en commun de nombreuses pistes, à la lumière des informations recueillies à l'étranger par des demandeurs d'emploi promus « ambassadeurs ». En février, plusieurs chômeurs sont ainsi partis soit vers des villes jumelées ou amies, soit vers des entreprises avec lesquelles des partenaires industriels locaux étaient en relation. Leur mission : inventorier des solutions locales, en retenir le meilleur, et en parler.

« Ce n'est pas parce que l'on n'a pas de diplôme qu'on est plus bête qu'un autre », dit Romain Sykula, 22 ans. D'origine polonaise, il est parti à Suwalki, ville de Pologne jumelée avec Grande-Synthe. Autre « ambassadrice » du même voyage, Marie-Berthine Marie, 25 ans, titulaire d'un BTS commercial. Son parcours professionnel est chaotique : elle n'a effectué que des remplacements saisonniers, notamment dans la restauration, puis un contrat à durée déterminée dans la téléphonie mobile, suivi d'une formation « force de vente » dont elle s'est aperçue au bout de cinq mois qu'elle *« n'avait rien à voir avec ce qu'on lui avait annoncé »*. La jeune femme rêve de monter un projet commercial avec Madagascar, son pays d'origine. *« J'ai trouvé que les Polonais étaient beaucoup plus malheureux que nous, mais davantage solidaires, surtout vis-à-vis des jeunes. A force de voir des portes se fermer, j'étais découragée. Cela m'a remotivée. J'ai compris qu'il y a beaucoup de projets possibles... »*

De leur bref séjour, Marie-Berthine et Romain n'ont pas rapporté qu'un comparatif entre le statut des chômeurs polonais et celui des chômeurs français.

CITÉ DES MÉTIERS

Au cours des Assises de l'emploi, ils ont avancé quelques pistes, comme élaborer une meilleure prise en charge des jeunes dès la sortie de l'école, ou encore – idée simple qui, selon Dany Wallyn, pourrait être mise en pratique à Grande-Synthe – créer une cité des métiers qui regrouperait tous les partenaires de l'emploi dans le même bâtiment. *« Cela serait tellement plus simple que de perdre son temps à aller traîner partout »*, plaide Marie-Berthine.

Les autres « ambassadeurs » ne sont pas non plus revenus les mains vides. Mickaël, Sylvia et Delphine, partis à Bilbao, en Espagne, y ont trouvé quelques idées, parmi lesquelles la location pour 5 ans de bureaux aménagés à de jeunes créateurs d'entreprise, ce qui réduit leurs charges de départ, ou la mise à disposition, pour les étudiants qui ont aussi une fibre entrepreneuriale, d'un bureau avec ordinateur.

Une autre ambassade avait été organisée par la Sollac dans une de ses anciennes filiales, les forges Dillinger Hutte, dans la Sarre. *« Quand la mairie de Grande-Synthe nous a associés au projet, on ne voyait pas très bien ce que nous pouvions apporter »*, reconnaît Bernard Amfry, responsable du service emploi de la Sollac. *« Puis nous avons eu l'idée de cibler notre action sur l'apprentissage. Voilà pourquoi nous avons proposé Dillinger, car l'apprentissage à l'allemande est à la fois mieux ancré et plus innovant que l'apprentissage à la française, qui reste un peu marginal. »* Une situation qui n'est pas près de changer, si l'on en croit Romain : *« C'est trop souvent une forme d'exploitation. Celui qui n'a pas des nerfs d'acier, il croule. C'est la même chose avec les contrats de qualification. On te laisse merder pendant deux ans avant de te dire au revoir et d'en prendre un autre. »*

Les ambassadeurs de Grande-Synthe ont, aujourd'hui, tous rendu leur copie. Elles serviront de canevas aux Assises de 2001, car l'idée suit son chemin et fait réagir. D'autres municipalités s'intéressent à l'initiative. Certaines veulent reproduire le modèle, d'autres ont envoyé des offres d'emploi dont elles disposaient. *« Pour l'instant, le bilan concret reste maigre,* admet Dany Wallyn, *mais tout cela est en train de se mettre en place... »*

Pierre Cherruau

Dany Wallyn

● Technicien sidérurgiste à la Sollac de Mardyck, près de Dunkerque, Dany Wallyn a quarante et un ans. Depuis 1983, il est élu permanent CGT.

● Elu communiste à Grande-Synthe depuis 1995, délégué à l'emploi, il a effectué plusieurs voyages d'études à l'étranger, notamment au Pays basque, à Bilbao, avant de mettre au point le principe des Assises de l'emploi.